Le Monde

DERNIERE EDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14205 – 5 F

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Au terme de dix années d'exil

L'ancien président Ben Bella est rentré en Algérie

M. Ahmed Ben Bella est arrivé jeudi 27 septembre en fin de matinée à Alger. Accueilli par des dizaines de milliers de personnes, l'ancien chef d'Etat algérien, de retour d'exil, a demandé à ses compatriotes de se mobiliser pour l'Irak.

Après dix ans d'exil en Europe, M. Ahmed Ben Bella est rentré, jeudi matin 27 septembre, en Algérie à bord du ferry-boat *Le Hoggar*. Pour cette croisière du retour, l'ancien chef de l'Etat avait invité de nombreux compagnons de route, de toutes nationalités, qui l'avaient aidé dans son combat. Après une longue traversée du désert, le premier président de l'Algérie indépendante entend maintenant jouer, de nouveau, les premiers rôles dans son pays. Ces retrouvailles pourraient aboutir à une modification de l'échiquier politique.

Lire page 6 les articles de GEORGES MARION et DANIEL SCHNEIDERMANN

Une revanche sur l'Histoire

CELUI que ses fidèles honorent du titre de «zaïm», de leader charismatique, est de retour en Algérie, où ses partisans lui ont réservé jeudi 27 septembre, à sa descente de bateau, un accueil enthousiaste. Après dix ans d'exil, Ahmed Ben Bella, soixante-quatorze ans, revient au pays, avant qu'il ne soit trop tard, pour y reprendre sa place. *Laquelle au juste ? Même s'il évite prudemment de le dire*, ses ambitions présidentielles se sont affirmées au cours des derniers mois.

«Je ne veux pas rester au pouvoir», assure M. Ben Bella, qui s'y verrait bien «six mois, un an, deux ans..». Probablement davantage. En dépit du processus de démocratisation, «tous les blocages demeurent», dit-il. Il se pose donc en homme du consensus, en sauveur, offrant ses services pour remédier à une situation qui lui paraît «dangereuse». A qui tendre la main, et pour quoi faire ? La question reste posée.

PASSÉE l'émotion des retrouvailles avec les siens, cet homme qui se dit «sans haine et sans amertume» va être *confronté* aux dures réalités, politiques, économiques et sociales, de l'Algérie. Finis les lendemains d'indépendance, brouillons et enthousiastes, qui virent M. Ben Bella, alors aux commandes, jouer de ses qualités de tribun pour galvaniser les foules, à coups de slogans et de rêves.

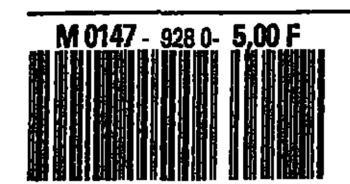
Aujourd'hui, les Algériens, qui se battent durement pour assurer leur mieux-être quotidien, se méfient des marchands d'illusions. Les sanglantes émeutes d'octobre 1988 sont passées par là. Le FLN, qui incarnait, avec arrogance et suffisance, la légitimité du pouvoir, a subi un cuisant échec aux élections locales du 12 juin. Le Front islamique du salut (FIS) a su tirer profit des rancœurs de la population. M. Ben Bella saura-t-il répondre à ses attentes ?

Son entrée en lice aboutira-t-elle à une recomposition en profondeur du paysage politique ? Le *Mouvement pour la démocratie en* Algérie (MDA), qui s'était abstenu de défendre ses couleurs aux dernières élections, est-il en mesure d'attirer à lui les déçus des vingt-six autres formations politiques, et de servir de pivot à une sorte de grand rassemblement populaire ?

CHOQUÉS par les outrances de certains islamistes, les électeurs de fortune du FIS pourraient être tentés de se ranger derrière M. Ben Bella, qui, tout bon musulman qu'il soit, se refuse à partager toutes les positions du *mouvement intégriste*, notamment à propos des femmes. En raison d'un passé commun, l'ancien président n'est pas sans alliés au sein même du FLN, dont beaucoup de membres ne savent plus à quel imam se vouer. L'application de l'accord politique signé il y a cinq ans avec le Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed, un autre chef historique de la Révolution algérienne, paraît en revanche très hypothétique.

Pour M. Ben Bella, ce retour au pays est d'abord une «revanche sur l'Histoire». Mais, comme beaucoup de ses compatriotes, il ne sait pas lui-même si ce retour «va compliquer ou clarifier les choses» ...

M 0147 - 928 0- 5,00 F



Des ingénieurs plus nombreux

Le gouvernement veut doubler le nombre des diplômés

page 15

Police : lutte pour le pouvoir à la FASP

M. Bernard Deleplace a été poussé à la démission

page 44 - section D

Hachette et la Cinq

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel se donne deux semaines de réflexion

page 40 - section C

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 44 - section C

LIVRES ◊ IDÉES

La mort d'Alberto Moravia

« Un grand témoin des mœurs du siècle », par René Ceccatty ; « L'homme qui regardait », par Jean-Noël Schifano.

■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Les points sur les i. »

■ La chronique de Nicole Zand : « L'enfer des rêves. »

pages 21 à 32 - section C

LIBER

Demain dans « Liber »

Mythe et réalités de l'intégrisme

Le prochain numéro de *Liber*, supplément culturel édité par *le Monde, El Pais, l'Indice* et la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, paraîtra demain.

Le mot d'« intégrisme » sert à recouvrir des réalités diverses et ne permet pas de comprendre la complexité des mouvements de réislamisation. Pour *Liber*, des spécialistes tentent d'analyser ces phénomènes encore mal connus ainsi que les ferments d'intégrisme dans l'Eglise catholique.

Dans «Liber» on trouvera aussi un texte de Jacques Derrida sur l'identité culturelle européenne, un portrait croisé du romancier sicilien Leonardo Sciascia, un article d'Alain Nadaud sur l'écrivain allemand Christoph Ransmayr, et l'habituelle «Librairie européenne».

La crise du Golfe dans l'engrenage

L'Irak multiplie les menaces après le renforcement de l'embargo

Ripostant à la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'embargo aérien, qualifié de « blocus impérialiste », l'Irak multiplie les menaces. L'application de cet embargo suscite des divergences d'interprétation entre les Occidentaux.

M. George Bush a décidé de mettre en vente cinq millions de barils de pétrole puisés dans la Réserve stratégique des Etats-Unis. Il espère ainsi freiner la hausse du prix du brut qui, le 26 septembre, a été vendu au prix de 38,67 dollars le baril. Cette envolée du coût de l'énergie, jointe aux risques que comportent, pour eux, un ralentissement de l'économie américaine et une baisse du dollar, commence d'inquiéter sérieusement les industriels français.

Lire nos informations pages 3 et 5

L'Irak a annoncé, jeudi 27 septembre, que les Américains non diplomates réfugiés à l'ambassade des Etats-Unis seraient pendus. D'autre part, aucun ticket de rationnement alimentaire ne sera plus délivré à compter du 1er octobre aux étrangers bloqués en Irak et au Koweït.

Les trois peurs des patrons français

« Garder son sang-froid ». Les pouvoirs publics semblent s'être donné le mot en ce milieu de semaine pour prêcher le calme après la dernière hausse du prix du baril, flirtant avec les 40 dollars. Ce discours tranche avec celui tenu au tout début de la crise – l'industrie française, expliquait-on alors, est infiniment mieux armée que lors des deux précédents chocs – et le ton, nettement plus dramatique, du début de septembre, destiné à justifier les grands choix budgétaires.

Ce changement s'explique par l'introduction dans le jeu d'un certain nombre de facteurs nouveaux. D'abord, la crise du Golfe dure depuis bientôt deux mois. Et tout le monde se demande durant combien de temps elle va se prolonger et comment elle va évoluer : en particulier, le prix de 40 dollars est-il un maximum qui ne sera pas dépassé ? Les plus pessimistes font remarquer que, au début septembre, une pointe à 30 dollars avait également été observée mais que, finalement, le baril s'est installé durablement au-dessus des 30, voire des 35 dollars. Ce qui amène un membre du Commissariat général du Plan à préférer l'expression *«choc d'incertitude»* à celle de *«choc pétrolier»*.

Ensuite, les derniers indicateurs américains entretiennent l'inquiétude. S'ils se félicitent de voir un dollar bas contrebalancer la hausse du prix du baril, les observateurs commencent à redouter la concurrence des entreprises américaines qui, confrontées à l'atonie de leur marché national, voient leur compétitivité à l'exportation dopée par la faiblesse du billet vert. Nombreux sont les observateurs industriels ou patronaux qui affirment être plus inquiétés par cette donnée que par le facteur énergétique *stricto sensu*. En effet, les entreprises françaises risquent déjà d'avoir à faire face à un ralentissement de la croissance en France. Elles n'ont nul besoin de voir débouler dans leur territoire des concurrents américains.

FRANÇOISE VAYSSE

Lire la suite page 33

Les projets de M. Evin

Une réforme des hôpitaux

Un projet de réforme hospitalière présenté par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devait être soumis pour avis, jeudi 27 septembre, au Conseil économique et social. Ce texte, le plus important depuis la loi hospitalière de 1970, propose une refonte globale du fonctionnement du système hospitalier. Visant, entre autres, à rétablir un plus juste équilibre entre les secteurs hospitaliers public et privé à but lucratif, il accorde une plus large autonomie de gestion et de fonctionnement aux hôpitaux par un allègement de la tutelle de l'Etat. D'autre part, de nouvelles structures de concertation et de dialogue seraient créées au sein même de l'hôpital, de manière à accroître les possibilités pour chaque catégorie de personnels d'intervenir sur les grandes décisions.

Ce texte, dont l'élaboration a fait l'objet d'une très large concertation, devrait être soumis au Parlement au cours de la prochaine session de printemps.

Lire page 14 l'article de FRANCK NOUCHI

Morosité au PS

A l'occasion des journées parlementaires du PS réunies à Nantes, le premier secrétaire du parti, M. Pierre Mauroy, a fait savoir au premier ministre, M. Michel Rocard, que les militants socialistes jugeraient *«inacceptable»* qu'on veuille leur faire *«la leçon»* sur la meilleure façon de répondre aux aspirations des Français. En revanche, l'appui donné par M. Mitterrand à l'institution d'une contribution sociale généralisée réduit au silence les oppositions soulevées par cette réforme au sein même du gouvernement.

Lire page 12 les articles de PATRICK JARREAU PASCALE ROBERT-DIARD et JEAN-LOUIS SAUX

URSS : sortie d'empire

Un entretien avec M. Jean-François Deniau écrivain et diplomate

« Vous étiez récemment en Ukraine, reçu par les autorités de la République ; quelle idée se fait-on de l'Union soviétique de demain à Kiev ?

– Personne ne sait encore où le véritable pouvoir va se situer. Mais il est déjà clair qu'il ne se situera plus seulement à Moscou. L'Ukraine est un pays qui a pratiquement les dimensions de la France, un peu plus en superficie, un peu moins en population, avec des ressources considérables. Après la Fédération de Russie, c'est la République la plus importante dans ce qu'était l'Union soviétique. Je dis «était» parce que c'est justement la question qui se pose quand on en revient.

» Il s'est constitué en Ukraine un pouvoir spécifique, après une déclaration de souveraineté qui a été reprise par beaucoup d'autres Républiques. En même temps, chaque République considère qu'elle est un cas particulier. C'est dire qu'il n'y aura pas un modèle unique, défini par Moscou, même si au départ Moscou a favorisé les mouvements locaux pour des motifs divers et contradictoires : mettre en place des équipes favorables à Gorbatchev, apprendre aux peuples périphériques qu'ils ne peuvent plus compter sur la «vache à lait russe», voire justifier par des affrontements violents le rôle de «gendarme» du pouvoir central. Mais le paradoxe de l'histoire, c'est que ce dernier message a été mieux reçu par les plus évoluées et les plus riches des Républiques : les Baltes et l'Ukraine !

» Dans le cas de l'Ukraine, la déclaration de souveraineté est d'abord née d'un mouvement populaire : le refus de voir les autochtones aller servir ailleurs et risquer leur vie pour des causes étrangères. C'est une lointaine conséquence de la guerre d'Afghanistan et cela s'est passé au début de l'été, quand le président Gorbatchev a voulu rappeler les réservistes pour intervenir au Caucase entre Arméniens et Azéris.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 2

Lire également page 8 l'article du général Jacques Laurent sur l'armée soviétique : II. – « Confusion politique et économique » et nos informations sur la liberté religieuse.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m., Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH, Belgique, 33 FB, Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F Côte-d'Ivoire, 465 F CFA, Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G-B., 70 p., Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL, Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA, Suède, 14 KRS, Suisse, 1,70 FS, USA (NY), 1,75 $, USA (others), 2 $.

DÉBATS

Droite

Aux Français qui votent Le Pen

par Yvon Briant

NOMBREUX sommes-nous à souffrir, depuis trop longtemps, du sort réservé aux valeurs traditionnelles de la droite. Nombreux sommes-nous aussi à refuser que les sentiments nationaux et la foi patriotique soient toujours bafoués, quand ils s'expriment en France. Trop longtemps, vos inquiétudes légitimes, notamment en matière d'immigration, sont restées sans écho auprès des formations politiques traditionnelles. Il était naturel alors que Jean-Marie Le Pen vous apparaisse comme un espoir, parce que son message semblait répondre à l'attente des Français de conviction.

Par fidélité aux idées que le FN prétendait incarner, vous avez beaucoup enduré. Vous avez supporté l'opprobre et les invectives car vous pensez que les valeurs pour lesquelles vous vous battez justifient bien des sacrifices. En votant FN, vous avez été traités de fascistes, de nazis, alors que vous n'êtes pas extrémistes, et ce sont précisément les provocations dont vous avez été l'objet qui auraient pu vous conduire à des réactions extrêmes.

Ainsi, les libertés de réunion et d'opinion sont essentielles à la démocratie, mais on a voulu vous interdire de vous rassembler. Les éternels donneurs de leçons, les idéologues de tout poil, les prétendues consciences morales n'ont eu de cesse que de vous bannir. D'humiliations en censures, on a voulu vous mettre hors la loi.

Servir un drapeau en souillant ses plis

Je comprends que ces mauvais procès à répétition, ces anathèmes successifs n'aient réussi qu'à vous rendre plus solidaires. Mais aujourd'hui, où en êtes-vous ? Plus question de mettre en cause une éventuelle mauvaise foi des « antinationaux », c'est Jean-Marie Le Pen lui-même qui, dans la crise du Golfe, a pris partie contre la nation.

On ne peut prétendre servir la France en choisissant le camp de Saddam Hussein. On n'a pas le droit de brader aussi facilement les intérêts de notre patrie, sous prétexte de faire un coup politique, ou pis, par estime pour un dictateur mégalomane dont l'une des principales ambitions est d'anéantir Israël.

Il est grave, pour le plaisir d'un jeu de mots douteux, de jeter le discrédit sur ceux qui vous accordent leur confiance. Mais il est autrement plus dramatique de trahir effrontément ceux qui vous suivent. Difficile de servir un drapeau en souillant ses plis des marques de l'intolérance. Impossible de prétendre défendre la France en choisissant le camp de nos ennemis.

Vous avez fait confiance à *Jean-Marie Le Pen parce qu'il* affirmait incarner l'ordre ; il symbolise aujourd'hui le désordre. Il semblait le plus sûr rempart contre les périls d'une immigration incontrôlée ; il apparaît désormais comme l'allié des Arabes. Il vitupérait contre les mosquées ; son nom est maintenant salué par les mouvements islamistes intégristes !

Rééquilibrer la droite

Pas question de dresser un nouveau procès, il ne servirait pas davantage que les précédents. Simplement, la farce n'a que trop duré. Jean-Marie Le Pen a démontré qu'il ne représentait pas la droite car il n'est pas, en vérité, engagé dans le combat pour la défense des valeurs occidentales de tradition judéo-chrétienne.

Pour autant, vous devriez pouvoir vous exprimer et voir enfin prises en compte les idées que vous défendez. Il n'est pas l'heure de baisser les bras, même si la lassitude vous étreint. Nos adversaires politiques, à gauche, seraient trop heureux de vous avoir enfin muselés.

Les Français de droite ont enfin leur mot à dire, et si le CNI est aujourd'hui écouté, avec vous, il sera entendu.

Vous devez nous aider à rééquilibrer à droite la confédération qui se construit. Vous y avez votre place parce que vos convictions sont les nôtres et qu'elles méritent qu'on les défende. Il ne s'agit pas de jeter les armes, ou de renoncer aux valeurs de la droite de tradition. Nos adversaires auraient alors tout gagné.

Jean-Marie Le Pen vous a trompés, votre combat est désormais à nos côtés.

► Yvon Briant est président du CNI, député au Parlement européen.

Golfe

La guerre américaine

par Abraham Serfaty

QUE l'on permette à un militant arabe – auquel nombreux en France font l'honneur de le considérer comme un combattant de la liberté – de lancer ici un appel à cette France dont le nom signifie Liberté, celle de Jaurès et d'Eluard, pour qu'elle contribue à empêcher le pire, l'irréversible, avant qu'il ne soit trop tard.

L'opinion française doit se rendre compte que l'invocation du « droit » pour couvrir l'attaque américaine qui se prépare ne peut provoquer chez le citoyen arabe qu'amertume et indignation. Voici quarante-trois ans (sinon soixante-treize !) que les notions de « droit international » et de « loi internationale » ont perdu leur sens pour les peuples arabes – pour autant qu'ils aient pu s'apercevoir auparavant de leur existence ! Et, depuis, la constante impuissance des instances internationales à faire respecter leur propre « droit » concernant la Palestine, sans compter le Liban, le Sahara occidental et bien d'autres, rend aujourd'hui ce langage dérisoire s'il n'était tragique.

Aujourd'hui, ce citoyen arabe, même lorsqu'il désapprouve l'intervention militaire irakienne au Koweït, même lorsqu'il n'a jamais approuvé la politique du régime irakien, ni dans sa négation de toute démocratie, ni dans le génocide du peuple kurde, ni dans son expansionnisme, ce citoyen arabe se retrouve aux côtés du peuple irakien assiégé – le premier siège dans l'Histoire contre tout un peuple ! – *et de ses dirigeants*, aussi douloureux que soit ce dernier choix, contre la guerre américaine, contre cette première guerre moderne et dévastatrice que le Nord tout entier se prépare à mener, ou à laisser mener par son « flic mondial » *(« global cop »*, comme s'en réjouit *Business Week* du 3 septembre), pour détruire non seulement le régime irakien mais avec lui l'Irak tout entier et instaurer l'ordre des pétroliers et des fabricants de canons américains, pour terroriser définitivement, espère-t-on, ces peuples arabes coupables avec obstination depuis un demi-siècle, sinon plus, de vouloir leur liberté, leur épanouissement dans le monde moderne, objectifs qu'ils savent ne pouvoir atteindre tant que pèse sur eux le joug de pouvoirs moyenâgeux, et aussi tant que le peuple palestinien martyr ne peut recouvrer sa patrie.

Tant de guerres menées contre ces peuples depuis le début du siècle pour protéger quoi ? Ces émirs, gardiens du droit ? Allons donc ! *« Oil », « Big Oil ».*

Que cette guerre éclate, et même si les armées américaines parvenaient – à quel prix ? – à occuper Bagdad et à y installer un fantoche, la colère des peuples arabes ne s'éteindra pas. Quel irréversible fossé sera-t-il alors creusé, non seulement entre le Nord – tout le Nord, hélas – et le Sud, mais entre ce monde arabe et cette Europe nouvelle que nous voyions naître cette même année, une Europe, pensions-nous, porteuse de paix et de liberté ?

Puisse la France de Jaurès crier vite qu'elle refuse l'attaque militaire américaine comme « solution » à la crise du Golfe, qu'elle œuvre au contraire pour une solution politique et pacifique de cette crise, solution dont les nombreuses initiatives de la part de ceux des dirigeants arabes qui ont su échapper aux ordres américains montrent qu'elle est possible. Alors à nouveau son nom pourra signifier Liberté. Et si cette guerre est écartée, les *militants arabes pourront* aussi continuer de combattre pour la liberté, contre tous les tyrans.

► Abraham Serfaty est prisonnier de conscience marocain depuis 1974.

Union soviétique

Un entretien avec M. Jean-François Deniau

Suite de la première page

La réponse fut « non ». Parce que quelqu'un au Soviet Suprême d'Ukraine, qui siège en permanence, a eu l'idée, tout à fait invraisemblable il y a quelques années, de se lever et de poser la question. *Les députés* militaires s'opposent au débat. Mais la moitié des membres du PC votent avec les indépendantistes. Les enfants du pays ne serviront plus en dehors du pays. En principe. Car en fait, qui commande? Mais qui commandait en 1917 à Petrograd? Et à Paris en 1789? Imaginez le serment du Jeu de paume, télévisé, en direct, pendant six mois. Vous aurez l'URSS actuelle.

» Les soldats ukrainiens ne pourront pas non plus servir en Ukraine dans des opérations de maintien de l'ordre sans l'accord exprès du Soviet suprême local (on craint des mouvements ouvriers dans le bassin charbonnier du Donbass). Puis on ajoute naturellement l'autonomie diplomatique et économique. La monnaie, c'est plus dur, mais on y viendra aussi. D'abord les ressources : 80 % des recettes vont à Moscou, 20 % restent en Ukraine. Il faut inverser la *proportion, dit-on. Le contrôle des* ressources naturelles est l'un des grands motifs du mouvement d'indépendance.

– Avez-vous eu l'impression d'assister à un phénomène d'émancipation maîtrisable, un phénomène qui peut laisser penser que l'Union soviétique est réformable ou bien à l'apparition d'une sorte de chaos?

– Dans les textes qui n'émanent pas du « centre », le pouvoir est désormais aux Républiques. Dans les faits, il est partagé entre Moscou et les pouvoirs locaux. Quelques agences fédérales fonctionnent assez *bien, notamment le KGB, qui fait* sa pub à la télé et dans les journaux. L'armée rouge est confrontée au problème du retour des troupes d'occupation en Europe centrale qu'il faut nourrir et loger. Dans beaucoup de régiments, les officiers russes sont désormais en minorité. Les assassinats et les affrontements inter-ethniques ont triplé en un an. L'armée rouge réfléchit à un mélange d'unités régionales d'appelés et d'armée pro*fessionnelle fédérale... L'échec inté*rieur et économique de M. Gorbatchev est dramatique. L'unité de compte est le paquet de cigarettes américaines comme dans le Berlin en ruines de 1945.

« Seule la diversité peut sauver l'URSS »

» Je crois pourtant que l'URSS est réformable si elle abandonne son empire colonial, le dernier, et qui coûte très cher, comme tous les empires coloniaux du jour où on ne peut plus se contenter de seulement les exploiter. Elle est réformable si elle accepte d'abandonner le monopole de décision du « centre » et reconnaît l'indépendance de certaines Républiques, l'autonomie d'autres. Enfin, bien sûr, si elle abandonne les dogmes marxistes. Quand on voit qu'à Moscou la queue est plus longue devant le McDonald que devant le mausolée de Lénine, il y a de quoi faire réfléchir.

» Il est clair en tout cas que ni la prospérité ni la démocratie n'ont encore gagné. Certes, rien ne sera plus comme avant. Mais où s'arrêtera le balancier? Qui va gagner? La liberté ou le bâton? L'espoir ou le désespoir? Le centre ou la périphérie?

» A Moscou aussi, on veut changer l'empire, qui n'est plus viable. L'intégration, tentée sous Khrouchtchev et Brejnev, a totalement échoué. Comme l'annonçait prophétiquement le général de Gaulle, *« le drame de l'URSS, c'est qu'elle a l'Algérie à l'intérieur de l'Hexagone... »* Elle en a même une dizaine. Gorbatchev fuit en avant, bloque les Baltes, mais lance l'idée de Confédération, puis revient en arrière, et finalement laisse faire les Ukrainiens et tous les *autres. Personne ne sait* comment finira cette révolution, sauf que l'ordre ancien sera mort ; mais je leur souhaite un grand ministre décolonisateur et décentralisateur. Sinon, c'est l'explosion.

» Autre remarque : après le problème militaire, mais avant la question de la répartition des ressources économiques, il y a l'écologie. Ce n'est pas un mouvement d'humeur. *C'est une formidable réaction*, d'écœurement, de refus, de volonté de ne plus voir un autre Tchernobyl. Tout est pollué en URSS : l'air, l'eau, les produits. Le nombre des enfants anormaux est épouvantable, et pas seulement dans la région de Tchernobyl. L'URSS est l'un des rares pays du monde où l'espérance de vie a baissé dans les vingt dernières années. Il est bien normal que le peuple réagisse, même si Greenpeace ne *dit rien.*

– Vous pensez qu'un réaménagement des pouvoirs est possible, donc un maintien de l'Union soviétique, ou va-t-on vraiment vers un éclatement?

– La diversité fera place à l'unité artificielle dictée d'en haut. Sinon, ce sera l'éclatement sauvage. Seule la diversité peut sauver l'URSS. En acceptant l'indépendance de certaines Républiques et l'association d'autres qui ont encore besoin de l'Union. Nous connaissons les procédures. Il n'y a pas trente-six façons de gérer une sortie d'empire. Entre les Douze, nous avons aussi des variantes de relations. Et avec l'Afrique. Les trois Républiques slaves, la russe, l'ukrainienne et la biélorusse, coopéreront étroitement. Des accords seront passés avec d'autres. La plupart voient pour M. Gorbatchev une sorte de rôle symbolique à la tête d'une Confédération, un peu comme la reine d'Angleterre au sommet du Commonwealth. Une reine qui aurait les pouvoirs de M. Mitterrand en politique étrangère. Parce que tout le monde est d'accord là-dessus, Gorbatchev est super-doué pour la politique étrangère. En attendant, lui et M. Eltsine se bombardent d'oukases contradictoires pour savoir qui est propriétaire de l'or de Sibérie et les troupes en garnison au Caucase vendent leur matériel aux milices arméniennes ou azéries.

» Face à cela, la politique la plus stupide serait pour nous de nous mêler des problèmes intérieurs soviétiques, mais aussi de continuer à répéter comme des machines : « Il ne faut pas gêner Gorbatchev. » Pour moi, la démocratie et le développement ont encore une chance. Aidons, mais de façon contractuelle, avec des objectifs et des calendriers, cas par cas. La liberté est d'abord une discipline. La vertu du Marché commun a été l'établissement de périodes de transition avec obligations chiffrées.

– Vous voulez dire que M. Gorbatchev ne représente plus à lui seul l'Union soviétique et ne doit plus être le seul interlocuteur des puissances occidentales?

– Il serait sage dans le domaine commercial et économique de commencer à s'intéresser aux entités régionales. Bien sûr, l'Union soviétique reste une grande puissance mondiale. Mais le PC a éclaté encore plus *que l'empire. Les uns aujourd'hui* jouent Gorbatchev, les autres Eltsine, les autres l'armée, les autres l'indépendance. Les majorités se font et se défont. Gorbatchev a plus de pouvoir que les tsars mais il ne peut pratiquement pas s'en servir ; il est constamment en retard sur les événements. En même temps chacun compte sur lui pour attirer l'argent des Américains et des Occidentaux. Aidons, oui, mais par pitié pas n'importe qui et pour n'importe quoi. A la différence des Allemands, *nous* n'avons pas à payer de rançon pour retrouver notre unité. Et rappelons nous ce qu'avait donné l'aide massive à la Pologne de Gierek : des milliards perdus dans les sables, sans laisser la moindre trace.

« Gorbatchev paie d'avance »

– Comment voyez-vous le nouveau rôle de l'Allemagne ?

– Pour les Russes, l'Allemagne est fondamentale. C'est une tradition multiséculaire. Et depuis 1950 la politique soviétique n'a pas varié : obtenir l'abandon du processus d'intégration de l'Allemagne de l'Ouest à l'Europe occidentale et à l'alliance atlantique. Dès que la première communauté à six, la CECA, est ratifiée et appliquée, en 1952, Staline propose l'abandon de l'Allemagne de l'Est en échange de l'arrêt de la construction européenne. Les Russes *nous disent plusieurs fois :* « Nous avons gagné la dernière guerre mondiale contre l'Allemagne avec des pertes énormes et de très peu, alors que l'Amérique était de notre côté. L'Allemagne, avec l'Amérique de son côté, jamais. On paiera le prix qu'il faut. » Proposition renouvelée par Khrouchtchev, Brejnev, à chaque nouveau progrès européen « vissant l'Allemagne à l'Ouest ».

» Mais l'Europe continue tant que les Soviétiques disent : « Arrêtez d'abord, on paiera ensuite. » La différence, la seule mais de taille, avec Gorbatchev, c'est qu'il paie d'avance. Il détruit le mur, abandonne l'Europe centrale (pas orientale), promet le départ des troupes soviétiques pour 1994. D'ici là, il pense avoir gagné : il n'y aura plus de troupes étrangères en Allemagne, d'un côté comme de l'autre, ni d'armes nucléaires, et le processus d'unification européenne sera noyé dans la « maison commune », une invention de M. Gromyko aux pires temps de la guerre froide.

– Pour vous, M. Gorbatchev mise sur le SPD de M. Oskar Lafontaine ?

– Lafontaine plus les écolos. L'alliance rose-vert-rouge sortira l'Allemagne du processus occidental. Les socialistes et le gouvernement français avaient aussi joué sur l'échec électoral de Kohl et de ses amis. Pour le moment ils se sont trompés.

« Tous les Russes font du cartiérisme »

– Vous condamnez l'attitude occidentale qui, au moment de la crise des pays baltes, consistait à leur dire « Calmez-vous » ?

– Oui, le gouvernement français *avait mis son veto à un convoi de* médicaments pour enfants destiné à la Lituanie, sous le prétexte qu'il ne fallait pas gêner M. Gorbatchev ! Au contraire, nous devions aider les pays baltes, dont pratiquement nous n'avons jamais reconnu l'annexion à la suite du pacte Hitler-Staline. C'est la raison pour laquelle l'indépendance des pays baltes est soutenue par beaucoup de Soviétiques eux-mêmes, qui y voient le symbole d'une volonté de réforme et de démocratie. C'est ce que n'a pas compris le gouvernement français.

– Dans ce démantèlement, n'a-t-on pas tort de regrouper sous la même appellation deux phénomènes distincts : l'écroulement d'un empire qui ne se transformera pas en Commonwealth dans la douceur et un affrontement entre Russes, entre Gorbatchev et Eltsine ?

– Bien sûr, il y a une rivalité personnelle. Eltsine a choisi la République de Russie parce que c'est 150 millions d'habitants, trois fois l'Ukraine et toutes les richesses naturelles.

– Et Eltsine fait du cartiérisme...

– Tous les Russes font du cartiérisme. Ils en ont assez de la mafia ouzbek et des travailleurs immigrés. Eltsine joue aussi contre Gorbatchev le pouvoir local contre le centre. Tous les élus locaux en France pourraient parler comme lui sur « des transferts de charges » et la répartition des ressources ! Mais supposons qu'Eltsine gagne, je crois qu'il cherchera à s'entendre sur une espèce de confédération avec les autres Slaves. »

Propos recueillis par **JACQUES AMALRIC**

هكذا من الاصل

LA CRISE DU GOLFE

L'URSS intensifie la concertation avec les Etats-Unis et la CEE

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, qui se sont entretenus mercredi 26 septembre pendant près de quatre heures à New-York, ont examiné les moyens de renforcer la coopération américano-soviétique face à la crise du Golfe. D'autre part, l'URSS et la CEE, dans une déclaration commune de caractère exceptionnel, ont appelé l'Irak à obéir aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et se sont déclarées prêtes à *« prendre en considération d'autres mesures, en accord avec la Charte de l'ONU »*.

« Le temps ne travaille pas pour l'agresseur. Il ne peut que renforcer la détermination de la communauté internationale à mettre fin à l'agression et à restaurer pleinement la souveraineté koweïtienne », dit le texte qui a été publié mercredi, à l'issue d'une rencontre entre les ministres des affaires étrangères de l'URSS et des douze pays de la Communauté. L'Union soviétique et la CEE se déclarent également déterminées à *« multiplier leurs efforts dans le but de résoudre d'autres conflits dans la région, tels que le conflit arabo-israélien, le problème palestinien et la situation au Liban »*.

Commentant les propos tenus la veille devant l'Assemblée générale des Nations unies par M. Chevardnadze, qui avait menacé l'Irak d'un recours à la force, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, a expliqué à Moscou que l'URSS participerait à une force multinationale dès lors que le Conseil de sécurité remettrait en activité le comité d'état-major. *« Si le Conseil de sécurité décide d'accorder des griffes au comité d'état-major des forces armées, si cela se fait sur la base d'un accord de tous, nous participerons à cette force multinationale »*, a-t-il déclaré.

Le commentateur de l'agence irakienne INA avait vivement réagi mercredi aux propos du ministre soviétique des affaires étrangères, illustrant selon lui *« la corruption introduite par l'Amérique et ses alliés, les cheikhs du pétrole »*. *« Nous disons à M. Chevardnadze : si vous ne tenez pas à vos relations d'amitié avec les Arabes et vous abaissez à rester à la traîne de l'agression américaine, alors les Arabes ne voudront pas de vous et de vos semblables »*, avait dit le commentateur irakien *(nos dernières éditions du 27 septembre)*.

M. Guerassimov a par ailleurs démenti les informations américaines faisant état de la présence de cinq cents à mille conseillers militaires soviétiques en Irak et affirmé qu'il n'y en avait que cent cinquante. Il a enfin approuvé les propositions faites à l'ONU lundi par M. Mitterrand *« en vue de désamorcer étape par étape la crise du Golfe et de résoudre la totalité des problèmes du Moyen-Orient »*, qui méritent, a-t-il dit, *« la plus grande attention »*.

Dans une conférence de presse donnée à New-York où il participe au débat de l'ONU, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, a estimé jeudi que si les sanctions prévues par le Conseil de sécurité contre l'Irak échouaient, il ne resterait plus qu'*« une seule solution »* pour contraindre Bagdad à se soumettre : *« l'action militaire »*. Il avait toutefois affirmé la veille que l'Iran *« préfère catégoriquement une solution pacifique »* et qu'il ne veut pas participer à une force internationale, *« même sous le drapeau de l'ONU »*.

M. Velayati s'est entretenu notamment avec le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, qu'il a assuré de la détermination de son pays à respecter les résolutions de l'ONU. M. Dumas a eu d'autre part deux entretiens avec son homologue algérien, M. Sid Ahmed Ghozali, consacrés à la crise du Golfe et aux questions bilatérales. – *(AFP, Reuter.)*

Bagdad brandit de nouvelles menaces contre les otages occidentaux

Le régime de M. Saddam Hussein, loin de marquer la moindre velléité d'assouplissement devant le durcissement de l'attitude internationale, poursuit, au contraire, sa fuite en avant. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a confirmé la rumeur selon laquelle l'Irak menaçait de pendre des Américains non diplomates réfugiés à l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad. Autre menace pesant sur les étrangers retenus en Irak et au Koweït : les vivres leur seront coupés à partir du 1er octobre.

A peine le Conseil de sécurité avait-il, mercredi 26 septembre, adopté une résolution étendant au trafic aérien l'embargo contre l'Irak – parallèlement à une condamnation unanime de Bagdad, dès les premières interventions devant l'Assemblée générale de l'ONU – que l'on apprenait l'existence de deux graves menaces pesant sur les étrangers retenus par les Irakiens.

D'une part, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a révélé que l'Irak menaçait de pendre des Américains non diplomates réfugiés à l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad. Interrogé sur des informations selon lesquelles l'Irak avait demandé à Washington la liste des Américains non titulaires de passeports diplomatiques se trouvant à l'ambassade en menaçant de les pendre, M. Baker a déclaré que les Etats-Unis avaient *« reçu une note à cet effet »*. *« Nous l'avons lue, elle est répugnante et nous la rejetons »*, a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'Etat a affirmé que cette menace ne changerait en rien la politique du gouvernement américain dans la crise. *« Je pense que vous devriez conclure que cela n'affecte pas la politique que suivent les Etats-Unis »*, a-t-il dit en réponse aux questions des journalistes qui l'interrogeaient à l'issue d'un entretien avec le ministre des affaires étrangères du Koweït, Sabah Al Sabah. M. Baker a souligné que le gouvernement se refuserait absolument à remettre à Bagdad la liste demandée.

De son côté, le Foreign Office – qui a dénoncé comme *« abjecte »* la menace irakienne de pendre des Américains – a indiqué que l'ambassade britannique à Bagdad avait également reçu une *« note »* des autorités irakiennes dont Londres est en train d'étudier le contenu. Selon le porte-parole du Foreign Office, *« il n'est pas clair pour le moment qu'elle soit dans les mêmes termes que celle reçue par les Américains, mais il est certain que nous avons reçu une note »*.

La souffrance des étrangers

Deuxième menace pesant sur les étrangers que le régime de Saddam Hussein retient en otage en Irak et au Koweït : les vivres leur seront coupés à partir du 1er octobre. Selon une source sûre à Bagdad, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a informé, début septembre, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) que son pays ne pourrait plus subvenir aux besoins alimentaires des ressortissants étrangers à partir du 1er octobre.

M. Aziz a justifié auprès du CICR la décision de son pays par l'embargo économique imposé à l'Irak par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il avait également demandé au CICR d'exhorter les pays étrangers qui ont des ressortissants en Irak et au Koweït à leur envoyer des vivres, affirmant que *« l'Irak, frappé par l'embargo économique, ne peut être tenu responsable de la souffrance des étrangers »*. A Genève, toutefois, le CICR a démenti avoir été informé d'une date-limite à l'approvisionnement des étrangers.

« Acte de barbarie »

Le 14 septembre, le Conseil de sécurité avait voté une résolution – la 666 – fixant les conditions de l'envoi de nourriture en Irak. Elle demande que l'aide alimentaire éventuelle envoyée en Irak et au Koweït soit acheminée et distribuée par l'ONU, le CICR et d'autres organisations internationales, ce que l'Irak avait refusé.

Réagissant à cette nouvelle menace, le porte-parole du Quai d'Orsay l'a qualifiée – si elle entrait dans les faits – d'*« acte de barbarie intolérable »*.

Par ailleurs, le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a estimé mercredi que la possibilité d'une attaque irakienne pour briser les effets de l'embargo était plus grande à la suite des dernières déclarations du président Saddam Hussein. *« Nous pourrions voir dans ses menaces des deux derniers jours qu'il* [M. Saddam Hussein] *pourrait avoir recours à la force militaire en réponse aux sanctions »*, a déclaré M. Cheney.

Depuis l'envoi de troupes américaines dans le Golfe, *« nous avons toujours opéré avec l'hypothèse qu'il y avait deux moments dangereux »*, a expliqué M. Cheney, précisant que le premier s'était situé peu de temps après l'invasion, lorsque les forces américaines étaient en nombre insuffisant dans la région. La seconde période, a-t-il poursuivi, serait celle où *« les sanctions commenceraient à faire effet et auraient un impact significatif sur son économie. Alors il* [M. Saddam Hussein] *pourrait avoir recours à sa force militaire pour tenter de briser l'étranglement que l'embargo a imposé »*. – *(AFP.)*

Tokyo est prêt à envoyer des troupes non combattantes

Le gouvernement japonais a décidé d'accepter que des troupes non combattantes nipponnes puissent servir à l'étranger, notamment dans la région du Golfe, au sein d'un corps de maintien de la paix qu'il entend mettre sur pied pour répondre à des situations de crise, a indiqué jeudi 27 septembre à Tokyo M. Toshiki Kaifu. Dans une conférence de presse, le premier ministre japonais a précisé que la création de cette unité – qui sera placée sous son autorité et qui compterait entre mille et deux mille membres – est prévue dans un projet de loi sur la coopération avec les Nations unies qui sera soumis en octobre à la Diète.

C'est la première fois que l'envoi de personnel militaire japonais à l'étranger est préconisé par le gouvernement. Celui-ci se retranchait jusqu'à présent derrière la Constitution adoptée après la guerre – qui interdit le recours à la force dans le règlement des conflits – pour s'opposer à l'envoi de militaires, même désarmés, à l'étranger. – *(AFP, AP.)*

Soupçonnés de préparer des attentats

Plusieurs Irakiens et Palestiniens ont été arrêtés en Egypte

LE CAIRE

de notre correspondant

La police de la sécurité de l'Etat a procédé, au cours des derniers jours, à l'arrestation de six Irakiens et Palestiniens soupçonnés de préparer des attentats en Egypte.

Les premières arrestations ont eu lieu à Alexandrie, où trois Palestiniens et deux Irakiens ont été appréhendés alors qu'ils étaient en possession d'armes à feu et d'explosifs. Selon la presse du Caire, ils étaient entrés en Egypte il y a un mois « pour faire du tourisme » et n'avaient pas quitté le pays malgré l'expiration de leur visa.

La police des frontières a, de son côté, arrêté un Irakien arrivé à l'aéroport du Caire avec un faux passeport koweïtien. Selon des sources au ministère de l'intérieur, l'arrestation a été facilitée par le fait que les autorités disposent des numéros de passeports koweïtiens confisqués par des Irakiens.

Par ailleurs, le quotidien cairote *Al Wafd*, citant un rapport préliminaire du ministre de l'intérieur, indique que six cent cinquante Egyptiens ont trouvé la mort en Irak depuis l'invasion du Koweït. Dans leur grande majorité, ces décès sont dus à des blessures par balles, à la strangulation, à des fractures du crâne ou à de graves hémorragies. Le journal, qui cite des sources à l'aéroport du Caire, indique que sur mille vingt-neuf cadavres égyptiens rapatriés depuis le début de l'année des quatre coins du monde, neuf cent soixante-cinq venaient du seul Irak.

Le président Moubarak avait demandé il y a quelques jours au ministre de l'intérieur un rapport détaillé sur les causes de décès des Egyptiens résidant en Irak.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **M. Le Pen et la législation sur les dommages de guerre.** – M. Jean-Marie Le Pen a demandé, mercredi 26 septembre, que *« les Français de l'étranger, victimes d'évènements politiques, comme c'est le cas notamment ces dernières semaines en Irak et au Koweït »*, puissent *« bénéficier de la législation applicable aux dommages de guerre »*. Le président du Front national a souligné qu'il avait déposé, à l'Assemblée nationale, *« une proposition de loi dans ce sens lors de la précédente législature »*.

Appel urgent de l'ONU en faveur des Vietnamiens bloqués en Irak

Un appel urgent pour recueillir 16 millions de dollars destinés à secourir les 16 000 ouvriers vietnamiens actuellement bloqués en Irak et à financer leur rapatriement a été lancé, mercredi 26 septembre à Genève, par l'ONU.

Cet appel fait suite au cri d'alarme lancé par le gouvernement vietnamien en faveur de ses nationaux dont 5 000 souffrent de la faim.

Le ravitaillement des trois camps où ils sont installés est insuffisant, et, de plus, le gouvernement irakien a annoncé qu'ils ne recevront plus de vivres à compter du 1er octobre. Mais quelques heures auparavant, la Turquie avait rejeté une requête de l'ONU lui demandant de se charger de l'évacuation de ces Vietnamiens.

Quelque 54 000 étrangers venant d'Irak et du Koweït, en majorité des Asiatiques, se sont déjà réfugiés en Turquie depuis le 6 août. – *(AFP, Reuter.)*

Le gouvernement veut protéger les salariés des entreprises « dont la survie serait en cause »

Le gouvernement a annoncé mercredi 26 septembre dans la soirée une série de dispositions destinées à protéger les salariés appartenant à des entreprises *« dont la survie serait en cause en raison de la cessation de leur activité en Irak »*.

Ces mesures répondent aux décisions prises par la Gerib et Technique et Régulation, deux petites entreprises sous-traitantes de la société d'ingénierie Technip, de suspendre le contrat de travail de leurs salariés retenus en Irak.

Le cas de la Gerib, dont l'un des employés actuellement bloqué en Irak, M. Pierre Sanchez, aurait reçu une lettre de licenciement de sa société et se verrait en outre réclamer 40 000 francs pour ses frais d'hôtel et de téléphone à Bagdad, avait provoqué une intervention du président de la République lors du conseil des ministres de mercredi matin.

Les entreprises en situation difficile vont donc pouvoir bénéficier d'un moratoire pour le règlement de leurs dettes tant auprès du fisc que des organismes sociaux. Elles devront, en contrepartie, maintenir les contrats de travail de leurs salariés. Ceux-ci devraient pouvoir relever en outre de la procédure d'indemnisation dite du chômage partiel total.

Ce dispositif permet dans le cas d'une cessation d'activité d'appliquer le régime du chômage partiel à des salariés qui ne travaillent pas du tout.

Situation périlleuse

Par ailleurs, les négociations se poursuivent entre les services du premier ministre et la direction générale deTechnip. *« Dans l'attente d'un règlement global du dossier »*, la société d'ingénierie n'a pas payé les prestations de ses sous-traitants au mois d'août, plaçant certains d'entre eux, comme la Gerib et Technique et Régulation, dans une situation des plus périlleuses.

La filiale d'Elf Aquitaine a confirmé avoir imposé un plafond aux dépenses de ses employés et de son personnel sous-traitant en Irak. *« Le seuil a été fixé à 55 000 francs par personne et par mois »*, a-t-on appris mardi 26 septembre auprès de la société. *« Nous payons 2,5 millions de francs par mois pour les frais des personnes retenues en Irak*, explique-t-on au siège du groupe. *Ces dépenses sont réglées grâce à un compte en dinars irakiens que nous ne pouvons réalimenter en raison de l'embargo pesant sur les transferts de fonds à destination de l'Irak. »*

Technip a invité certains de ses salariés à déménager dans des hôtels de catégorie inférieure. *« Nous leur avons demandé de quitter l'hôtel Rasheed pour l'hôtel Méridien, qui reste toutefois très convenable. »*

C. M.

(Publicité)

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 1990 — 13ème ANNEE

EDITION **LE LOSANGE** SPECIALE 

DU 28 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE

PORTES OUVERTES

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE OU AGENT RENAULT

REPRISES ARGUS*

VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT REPREND VOTRE VÉHICULE :

+5000F ou 5000 F TTC minimum pour tout achat d'une Supercinq (VP), d'une Renault 19 (VP) ou 19 Chamade et Express (VP).

+6000F ou 6000 F TTC minimum pour tout achat d'une Renault 21 quatre et cinq portes ou 21 Nevada (VP) et Trafic (VP).

+7000F ou 7000 F TTC minimum pour tout achat d'une Renault 25.

Si vous le possédez depuis au moins 6 mois, aux conditions générales Argus, diminuées des charges et frais professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard.

EQUIPEMENTS A PRIX FOUS*

ECONOMISEZ 90 % SUR LE PRIX DES ÉQUIPEMENTS EN OPTION, DU CONTRAT LOSANGE, OU DU CONTRAT D'ENTRETIEN DANS LA LIMITE DE :

5000F pour une Supercinq (VP), Renault 19 (VP) ou 19 Chamade et Express (VP).

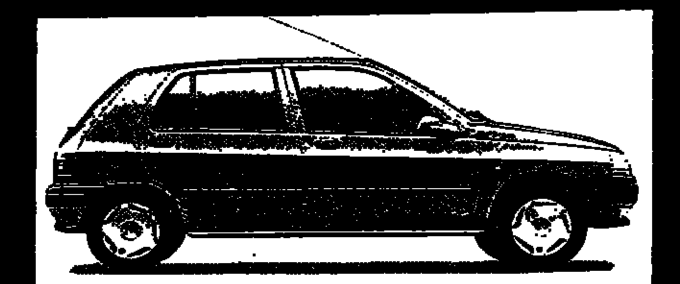
6000F pour une Renault 21 quatre et cinq portes ou 21 Nevada (VP) et Trafic (VP).

7000F pour une Renault 25.

*Ces 2 offres, non cumulables, concernent les véhicules neufs marqués d'un point bleu et sont réservées aux particuliers.

50 CLIO A GAGNER

ET 200 000 CADEAUX



Pour ces Portes Ouvertes, Renault sort le grand jeu : 50 Clio RN 1.2 et plus de 200 000 prototypes Laguna en verre à gagner.

Alors, rendez-vous vite chez votre concessionnaire ou agent Renault participant au grand jeu national gratuit. Chaque participant recevra un superbe cadeau surprise.

CREDITS EXCEPTIONNELS

Votre concessionnaire vous fait profiter de crédits particulièrement intéressants pour acquérir en douceur le véhicule dont vous rêvez.

Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac RCS Nanterre B 702 002 221.

N° VERT 05.05.05.05 TAPEZ 36-14 

CELLES QUI FONT L'EVENEMENT DU "MONDIAL DE L'AUTOMOBILE".

Découvrez toutes les nouveautés 91 en avant-première chez votre concessionnaire: la dernière-née de Renault, la Clio, la Renault 19 TXI, les Renault 19 16 soupapes, la Renault 21 TXI, sans oublier la Renault 25 Méribel. De plus, vous pourrez découvrir en images, la voiture "passion" de demain, créée par Renault Design, privilégiant les aspects émotionnels et stylistiques de l'automobile : la Laguna.

★★★★ PUBLICIS ETOILES

LA CRISE DU GOLFE

Des interprétations divergentes de la résolution de l'ONU

Washington estime que le trafic passagers avec l'Irak tombe sous le coup de l'embargo aérien

A peine votée, mardi soir 25 septembre, par le Conseil de sécurité, la résolution 670 instituant l'embargo aérien contre l'Irak a fait l'objet d'interprétations divergentes, notamment de la part de la Jordanie, comme le rapporte par ailleurs notre correspondant à l'ONU.

Les Etats-Unis ont choisi pour leur part l'interprétation la plus restrictive en faisant savoir dans la soirée de mercredi (jeudi matin à Paris), par la voix d'un responsable requérant l'anonymat, que toutes les liaisons aériennes commerciales avec l'Irak, même les vols de passagers, sont interdites par les résolutions des Nations unies. La même personnalité faisait exception pour les seuls vols assurant *« l'évacuation d'Irak et du Koweït des ressortissants de pays tiers »*.

Peu après, Mme Tutwiler, porte-parole du département d'Etat, publiait un communiqué précisant que la résolution 670 restreint spécifiquement le transport aérien de marchandises interdites, mais ajoutant : *« Cependant, les vols de compagnies aériennes vers et à partir de l'Irak sont des activités commerciales »* interdites par la résolution 661. *« C'est donc la responsabilité de chaque membre des Nations unies d'examiner chaque vol cas par cas »*, concluait Mme Tutwiler.

Pour sa part le secrétaire américain à la défense, M. Cheney, avait mis en doute mercredi la possibilité que l'armée de l'air américaine soit utilisée pour faire respecter ce nouvel embargo. *« Il y a toujours la possibilité d'utiliser l'armée de l'air américaine pour essayer de faire respecter un blocus aérien. Mais on ne nous a donné aucune instruction en ce sens et je ne pense pas qu'on nous en donne »*, a-t-il dit, lors d'une rencontre avec une association d'économistes.

« Un peu tirée par les cheveux »

L'interprétation américaine de la résolution 661 a été jugée *« un peu tirée par les cheveux »* par un diplomate français, encore qu'un vol commercial, a-t-il ajouté, impliquait une transaction financière couverte par l'embargo . Mais auparavant le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, avait affirmé que les vols de passagers n'étaient pas interdits. *« Ce qui est interdit, ce sont les transports de marchandises »*, avait-il déclaré aux journalistes, tandis que l'ambassadeur britannique aux Nations unies, Sir David Hannay, tout aussi catégorique, affirmait : *« Il n'est pas question que des passagers et leurs bagages soient empêchés de voler vers ou hors de l'Irak ou du Koweït. »*

De même, pour l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui dépend de l'ONU et édicte les règles régissant l'aviation civile dans le monde, l'embargo aérien ne s'applique pas aux passagers. *« Jusqu'à ce que nous ayons des éclaircissements de New-York, nous interprétons le texte comme s'appliquant aux cargaisons »*, a dit mercredi M. Archer, porte-parole de l'OACI. *« Le but, c'est d'empêcher la livraison de fournitures, en particulier militaires »*, a-t-il ajouté. – (*AFP, Reuter.*)

Dans le cadre de l'opération « Daguet »

Onze navires civils ont été affrétés

Dans le cadre de l'opération « Daguet », ce ne sont pas neuf car-ferries et cargos civils qui ont été affrétés par le ministère de la défense, mais onze bâtiments, car les quantités de matériel à transporter se révèlent plus importantes que prévu. Le cargo *Coutances*, des Trucklines Ferries, habituellement affecté aux lignes de la Manche, devait quitter Cherbourg le 27 septembre pour gagner Toulon puis l'Arabie saoudite. D'autre part, le cargo *Tchekhov*, de la Compagnie générale maritime, a quitté la France le 26 septembre.

Enfin les Etats-Unis, qui recherchent des navires disponibles sur le marché mondial, vont affréter un gros cargo roulier français, le *Saint-Roland*, de la Société navale de l'Ouest, filiale du groupe norvégien Leif Hoegh, qui dessert d'ordinaire les ports de la côte occidentale d'Afrique.

La Jordanie interrompt... puis autorise les vols à caractère humanitaire entre Bagdad et Amman

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

De toutes les résolutions votées par le Conseil de sécurité de l'ONU à propos de la crise du Golfe, la décision d'instaurer un embargo aérien à l'encontre de l'Irak fut certainement la plus délicate à élaborer, une semaine de négociations ayant été nécessaire. Le texte à peine voté, ont surgi mercredi 26 septembre les premières difficultés d'interprétation.

Certains pays arabes s'inquiètent de l'attitude qu'ils doivent adopter à l'égard d'appareils survolant leur territoire avec, à leur bord, des ressortissants étrangers regagnant leur pays d'origine. Mais la principale confusion – compte tenu de la position stratégique qu'occupe ce pays – concerne la Jordanie. Le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Marwan Kassem, a tout d'abord annoncé la suspension totale des vols d'Iraqi Airways entre Bagdad et Amman. Une mesure prise, selon le ministre, *« en conformité avec la résolution 670 »* votée la veille par le Conseil de sécurité.

Jusqu'à présent, la Jordanie, liée par la précédente résolution 661 du 8 août instaurant l'embargo maritime et terrestre, avait suspendu toutes ses relations commerciales avec l'Irak, sauf un minimum de vols à caractère humanitaire de façon à permettre le rapatriement des ressortissants étrangers présents en Irak et au Koweït.

Or, ce sont ces vols qui, brusquement, menaçaient d'être interrompus par la décision d'Amman, mise aussitôt sur le compte soit d'un geste de mauvaise humeur à l'égard du Conseil de sécurité, soit d'une mauvaise interprétation d'un texte *« un peu complexe »*, ainsi qu'en convient un spécialiste new-yorkais du droit international. Quelques heures plus tard, la nouvelle formulation rédigée par la représentation jordanienne aux Nations unies marquait un retrait par rapport au premier texte. Il n'était plus question que *« d'examiner la situation de chacune des liaisons aériennes concernées* (entre l'Irak et la Jordanie) *en conformité avec la résolution 670 du Conseil de sécurité »*.

Amman renonçait donc à suspendre ces vols, une information qui avait jeté l'émoi parmi les délégations présentes. Ce n'est pas la première fois qu'Amman demande une explication de texte. Au début de la crise, le roi Hussein de Jordanie s'était rendu à Washington pour solliciter des commentaires sur l'embargo prévu par la résolution 661. Et une aide financière de la part des Etats-Unis. L'accueil avait été glacial.

SERGE MARTI

Sur le front avec les premiers éléments français

Quarante-six hélicoptères se sont posés à quelque cent quatre-vingts kilomètres de la frontière irakienne

CITÉ MILITAIRE ROI-KHALED (Arabie saoudite)

de notre envoyé spécial

Après les pointes sèches des monts surplombant Yanbu et la côte occidentale – un paysage lunaire parsemé de quelques éperons rocheux – puis les dernières vagues de la grande mer de sable du Nafud, c'est l'infiniment plat. *C'est là, à cent quatre-vingts kilo*mètres de la frontière irakienne, que se sont posés, mercredi 26 septembre en fin de journée, quarante-six hélicoptères de combat et de transport, première présence française sur le « front » où se déploie la force internationale pour appuyer l'armée saoudienne.

Interminable traversée de l'Arabie saoudite et de ses différents déserts. Mille cent kilomètres, dix heures de vol entrecoupées de trois arrêts pour refaire le plein. Une petite prouesse. La longueur du trajet, les difficultés de navigation, très particulière au-dessus de pareilles régions, un fort vent contraire qui, au sol, fait tourbillonner la poussière et accélère la déshydratation des organismes, le soleil et la réverbération de la lumière, la chaleur, 40 degrés à l'ombre des appareils, qui ne sont pas climatisés : les hommes ont les yeux rouges de fatigue. *« Dur,* dit l'un d'eux, *mais le spectacle est magnifique. »*

Le major Jean-Claude Delrieux, commandant de bord de l'un des deux Puma arrivés en éclaireur quarante-huit heures plus tôt, a déjà une idée du travail qui attend les Français. *« Pas facile,* explique-t-il. *Dès que l'on prend de l'altitude, la visibilité est très réduite par la brume de chaleur et de sable. On perd rapidement tout repère et toute notion de distance horizontale et verticale. C'est comme piloter au-dessus de la neige. Il faut rester assez près du sol. »* La veille, accompagnant le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 27 septembre), il a effectué une reconnaissance vers les toutes premières lignes saoudiennes, derrière lesquelles se trouvent les positions égyptiennes et syriennes. Il a pu se rendre compte du dispositif auquel se joindra le reste du corps expéditionnaire français attendu à Yanbu en fin de semaine. *« Etant donné la nature du terrain,* raconte-t-il, *chars et autres véhicules, pièces d'artillerie et batteries de missiles sont à demi enterrés ou dissimulés derrière des remblais, comme les campements, bien camouflés. »*

Une cité surgie du désert

La piste sur laquelle sont rangés les hélicoptères semble située au milieu de nulle part. Elle se trouve cependant au sein de la plus importante base militaire saoudienne. Mais celle-ci, étalée sur des dizaines de kilomètres carrés, est si vaste que, même vue d'avion, on en distingue à peine les contours. La Cité militaire Roi-Khaled (baptisée ainsi en mémoire du prédécesseur du souverain actuel) sert de pivot au déploiement allié.

A l'est, sont établis des Américains jusqu'au Golfe. A l'ouest, se mettent en place, progressivement, des contingents des autres pays. Sur le tarmac de l'un des aérodromes de la base, descendent d'un Boeing 747 de la compagnie Saoudia des soldats d'un bataillon égyptien. A côté, un Transall venu de Djibouti via Yanbu a débarqué l'armement nécessaire à l'unité des hélicoptères français : missiles Hot et Milan.

A huit kilomètres de là, devant les Gazelle et les Puma, le général Roquejeoffre, commandant l'opération « Daguet », remercie le général saoudien Al Alkami, commandant de la région Nord, pour son accueil et sa coopération. Et il souligne la qualité de l'hébergement mis à disposition des premiers militaires français (deux cents hommes au total) arrivés dans le secteur.

Au loin, dansent sur l'horizon surchauffé les silhouettes floues de quelques immeubles. En approchant, on découvre peu à peu... une véritable cité. Au bout d'un boulevard large comme une autoroute, bordé de gazon et de palmiers, le cœur de l'agglomération, où l'on circule sur plusieurs niveaux.

Entouré d'espaces verts, de mosquées aux coupoles vernissées, le mess central des officiers a les dimensions d'une aérogare au sol recouvert d'une épaisse moquette. Les autorités de la base ont poussé le soin jusqu'à envoyer des véhicules balayeurs pour nettoyer le désert autour des hélicoptères, tandis que des préposés du service de la voirie ramassent, à la main, papiers et détritus emportés par le vent.

FRANCIS CORNU

M. Chirac demande un débat « d'urgence » au Parlement

M. Jacques Chirac, président du RPR, a demandé à Carcassonne (Aude), jeudi 27 septembre, à l'ouverture des journées parlementaires de son mouvement, un débat *« d'urgence »* au Parlement sur la crise du Golfe, pour que le gouvernement dise si la France est *« toujours dans une logique de blocus »* ou *« dans une logique d'intervention militaire »*. *« Nous n'avons pas de réponses claires. Nous devons les exiger, car elles conditionnent l'appréciation que nous pouvons porter sur la politique de la France dans le Golfe »*, a ajouté M. Chirac.

La Belgique va envoyer des renforts logistiques mais pas offensifs

Les parlementaires belges ont traité de la crise du Golfe, mercredi 26 septembre, au cours d'un débat ouvert par M. Wilfried Martens, chef d'un gouvernement de coalition (socialistes, sociaux-chrétiens et nationalistes flamands) partagé, qui a finalement obtenu un vote de confiance.

BRUXELLES

de notre correspondant

Cet été, après avoir bloqué les avoirs irakiens, Bruxelles avait dépêché dans le Golfe deux dragueurs de mines et un petit bâtiment, tous mis à la disposition de l'UEO. Des avions C-130 avaient aussi été affectés à l'évacuation des réfugiés égyptiens hors de Jordanie et une aide financière à des fins humanitaires avait été accordée tant dans le cadre bilatéral que dans le cadre communautaire.

Fallait-il faire plus sur le plan militaire ? Un débat a agité la semaine dernière une partie de la classe politique sur l'opportunité de l'envoi de chasseurs F-16, que souhaitait notamment le ministre des affaires étrangères, M. Mark Eyskens. Après un bon temps de réflexion, M. Martens a finalement opté pour une solution minimale : pas d'avions de combat pour la mise en œuvre de l'embargo aérien, mais quatre C-130 supplémentaires *« proposés aux autres pays de l'UEO comme appui de transport aérien »*.

Une frégate est aussi proposée pour la protection des convois et la mise en œuvre de l'embargo maritime, ce qui – bien que de portée limitée – a été présenté par la télévision comme une décision engageant éventuellement la Belgique dans le domaine offensif.

Face aux députés du Parti libéral qui en espéraient davantage, M. Martens s'est rangé derrière le point de vue exprimé à l'ONU par M. Mitterrand qui, a-t-il dit, *« conforte notre volonté de paix fondée sur le respect du droit international et la recherche de solutions à tous les problèmes pendants au Moyen-Orient »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

DIPLOMATIE

Réchauffement entre le Japon et la Corée du Nord

Une importante délégation nippone a été reçue par le président Kim Il-sung

Le président nord-coréen Kim Il-sung, inquiet de l'isolement de son pays, a sollicité l'appui de la Chine lors d'une rencontre secrète avec M. Deng Xiaoping il y a deux semaines à Shenyang, en Mandchourie, a-t-on appris de source diplomatique à Pékin. Le dirigeant nord-coréen a demandé à M. Deng l'assurance qu'il soutiendrait son plan de réunification de la Corée, qui préserverait l'existence de son régime communiste.

TOKYO

de notre correspondant

La première visite à Pyongyang d'une mission japonaise de haut niveau, dirigée par M. Shin Kanemaru, ancien vice-premier ministre et l'une des personnalités les plus influentes du Parti libéral-démocrate au pouvoir (PLD), marque un net réchauffement des relations entre le Japon et la République populaire et démocratique de Corée (RPDC. Cette visite, qui pourrait être un premier pas vers une normalisation entre les deux pays, constitue aussi un nouveau volet dans le processus de détente qui commence à prendre corps en Asie du Nord-Est.

Au cours de sa rencontre avec le président Kim Il-sung, mercredi 26 septembre, M. Kanemaru lui a remis une lettre du premier ministre Kaifu présentant les excuses du Japon pour les exactions commises au cours de la colonisation de la péninsule coréenne (1910-1945). En réponse à ce geste pour lequel le « grand dirigeant » a exprimé sa *« gratitude »*, a été annoncée la libération prochaine des deux pêcheurs japonais retenus en RPDC depuis 1983 sous l'accusation d'espionnage. Le dirigeant nord-coréen a affirmé à son interlocuteur que Pyongyang n'avait pas les moyens, ni *« l'intention »*, de se doter de l'arme nucléaire.

Dans son message, le premier ministre japonais a repris les termes de la déclaration qu'il fit lors de la visite en mai dernier à Tokyo du président sud-coréen, M. Roh Tae-woo. Mais il l'a signé en sa qualité de président du PLD et non de chef du gouvernement, étant donné que le Japon et la RPDC n'entretiennent pas de relations diplomatiques. Des excuses directes et explicites, faisant pendant à celles présentées à Séoul, étaient la principale condition mise par Pyongyang à une amélioration des relations avec Tokyo.

Briser l'isolement diplomatique

Au cours des entretiens, M. Kanemaru, qui est accompagné du vice-président du PSJ, M. Makoto Tanabe, doit traiter plusieurs dossiers : l'établissement d'une liaison aérienne directe Pyongyang-Tokyo, l'utilisation par la Corée du Nord d'un satellite de télécommunications japonais permettant d'assurer les communications téléphoniques ainsi que la transmission d'images télévisées entre les deux pays et l'ouverture de bureaux de représentation dans les deux capitales.

Le bureau de représentation de la RPDC à Tokyo serait notamment investi de fonctions consulaires (délivrance des visas et protection des ressortissants nord-coréens). Pour la première fois, deux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères font partie de l'importante délégation nippone (quatre-vingt-neuf personnes).

Jusqu'à présent, les contacts entre Pyongyang et Tokyo s'opéraient essentiellement par l'entremise du PSJ. Tokyo a décidé d'accorder aux ressortissants nord-coréens résidant au Japon les améliorations de statut dont bénéficient leurs homologues du Sud depuis mai dernier (visa permanent pour les Coréens de la troisième génération, assouplissement du port de la carte de séjour...).

Le Japon avait été parmi les premiers pays à lever les sanctions à l'encontre de Pyongyang prises à la suite de l'attentat contre un avion sud-coréen au-dessus de la Birmanie en décembre 1987. Ces ouvertures avaient été accueillies froidement et, en raison de la défection au Japon d'un soldat nord-coréen, aucun accord n'avait pu intervenir sur le sort des deux pêcheurs, qui seront libérés cette fois-ci.

En assouplissant sa position à l'égard du Japon, la RPDC poursuit deux objectifs. Tout d'abord, rompre son isolement diplomatique. Le rapprochement entre Séoul et Moscou, d'une part, et les liens commerciaux que développent les Sud-Coréens avec la Chine de l'autre, sont pour la RPDC de plus en plus préoccupants. Pyongyang attend surtout des Japonais une aide économique.

Selon les dernières statistiques de l'Organisation pour le commerce extérieur japonais (JETRO), les échanges nord-coréens avec l'extérieur ont diminué de 13 % en 1989, pour la première fois en cinq ans, et le déficit a doublé en un an (les exportations se chiffrant à 1,5 milliard de dollars et les importations à 2,5 milliards). L'URSS représente 58 % de ces échanges, la Chine 13 % et le Japon 10 %. Le rapprochement entre Moscou et Séoul constitue donc, aussi, une sérieuse menace économique.

4,8 milliards de dollars d'aide

En quête de devises, l'URSS paraît de moins en moins intéressée à commercer avec la RPDC (dont la dette envers Moscou s'élève à 3,8 milliards de dollars) ; cette année les exportations nord-coréennes devraient chuter davantage. Les Soviétiques entendant en outre vendre leur pétrole à leurs difficiles voisins au prix du marché, Pyongyang se trouve un peu plus étranglé. Confrontée à une sérieuse détérioration de son économie, durement affectée, entre autres, par les dépenses somptuaires pour l'édification de monuments à la gloire du régime et le Festival de la Jeunesse de juillet 1989, la RPDC n'a guère d'autre choix que de se tourner vers le riche Japon.

Pyongyang voudrait notamment obtenir des réparations pour l'occupation nippone de la Corée. Le chiffre avancé est 4,8 milliards de dollars, soit le montant que le Japon a versé en aide à la Corée du Sud au cours des vingt-cinq ans qui suivirent la normalisation des relations entre les deux pays en 1956. Soit, également, le montant de la dette extérieure nord-coréenne, estimée à 4,5 milliards de dollars. Tokyo ne serait cependant pas prêt à discuter des *« dommages de guerre »* avant que s'engage une négociation en vue de normaliser les rapports entre les deux pays. Le Japon figure, en outre, parmi les créanciers de la Corée du Nord, avec des impayés se chiffrant à quelque 500 millions de dollars, soit la moitié de la dette de Pyongyang envers les pays occidentaux.

PHILIPPE PONS

MM. Baker et Chevardnadze parlent désarmement

Après trois heures et demie d'entretiens consacrés à la crise du Golfe et aux questions de désarmement, mercredi 26 septembre à New-York, MM. Baker et Chevardnadze ont décidé de se revoir cette semaine, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Les ministres des affaires étrangères soviétique et américain ont évoqué en particulier la négociation de Vienne sur le désarmement conventionnel en Europe qui devrait aboutir très prochainement puisque sa conclusion est un préalable au sommet de la CSCE qui doit se tenir à Paris du 19 au 21 novembre. Une réunion préparatoire à ce sommet se tiendra à New-York les 1er et 2 octobre.

L'une des difficultés était la remise en cause par les Soviétiques du principe précédemment acquis à Vienne selon lequel un seul pays ne pouvait disposer de plus de 30 % de chaque catégorie d'armements. Devant la dislocation du pacte de Varsovie, l'URSS a souhaité élever ce plafond à 40 %. Un compromis paraît pouvoir être trouvé un peu au-dessus de 30 %.

D'autre part, le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a ordonné mercredi le retrait de quarante mille soldats actuellement stationnés en Europe. *« Nous anticipons sur la signature d'un accord sur les forces conventionnelles en Europe »*, a commenté un porte-parole du Pentagone. – (*AFP.*)

AFRIQUE

Le retour en Algérie de M. Ben Bella après dix ans d'exil

Le « fédérateur des inquiétudes »

Serait-il l'homme incontournable ? Revenant, jeudi 27 septembre, en Algérie après une décennie d'exil en Europe (précédée par quatorze ans de prison dans son propre pays), M. Ahmed Ben Bella illustre parfaitement le mot de ce responsable politique peu tendre avec l'ancien président : *« Au seuil de l'indépendance et du socialisme Ben Bella était présent ; aujourd'hui nous sortons du socialisme prêts à prendre un chemin encore inconnu, et Ben Bella est présent à nouveau. »*

ALGER

de notre correspondant

M. Ahmed Ben Bella est présent, en effet, et il faudrait être sourd ou aveugle pour ne pas le savoir. Alger, dont les murs ont été couverts de son portrait, n'a, ces derniers jours, parlé que de lui. Au sein des partis, toutes les hypothèses ont été échafaudées sur le rôle qui pourrait être aujourd'hui le sien. Fébrilement, les ambassadeurs accrédités ont sorti de leurs cartons la biographie du premier président de l'Algérie indépendante pour tenter d'y trouver une réponse aux interrogations de l'heure. Même la presse locale a fini par évoquer timidement le nom de celui qu'elle maintenait jusque-là dans le non-être.

Il est là, dernier à être rentré après d'autres célèbres exilés. Et, ce 27 septembre, après bien des vicissitudes et beaucoup de drames, la nouvelle pièce dont dépend le destin du pays – les premières élections législatives libres de l'Algérie libre – est prête à être montée. Avec, cependant, un préalable pour ces acteurs qui ambitionnent de tenir les premiers rôles : l'épreuve de l'audition, c'est-à-dire une campagne électorale qui fera la différence. Et, à ce jeu-là, tous n'ont pas les mêmes chances ni les mêmes compétences.

Congrès hebdomadaires

De la trentaine de partis politiques qui, depuis le début du processus de démocratisation, ont ouvert boutique, un seul, le Front islamique du salut (FIS), a fait réellement son trou. De lui seul on peut dire qu'il est organisé sur l'étendue du territoire, disposant d'un appareil et d'une direction dont le représentant le plus connu est M. Abassi Madani. Mais, tradition culturelle comme expérience historique récente obligent, il a vraisemblablement aussi pris la précaution de construire un appareil moins exposé aux regards.

Le FIS bénéficie de ressources financières impossibles à évaluer mais qui paraissent importantes. Elles proviennent autant de sympathisants aisés, implantés dans le secteur du commerce, que de « mécènes » étrangers, notamment les oulémas saoudiens, dont la vision sociale et politique est proche de celle des islamistes algériens. Il édite un journal, *El Mounqid* (le Sauveur), tiré à quelque 300 000 exemplaires (le plus fort tirage de tous les magazines locaux) distribués par un dense réseau de militants. Des maisons d'édition prospères complètent sa capacité d'intervention idéologique.

Le FIS compte aussi dans ses rangs des militants disciplinés et motivés. Une boutade du cru raconte qu'il est le seul parti à faire des meetings cinq fois par jour, au moment des cinq prières quotidiennes, et à tenir congrès une fois par semaine, lors de la grande prière du vendredi. Et, de fait, comme on l'a vu lors des élections municipales de juin, il manque rarement l'occasion de chauffer ses troupes lorsqu'elles vont à la mosquée.

Le FIS enfin, et ce n'est pas le moindre de ses avantages pour des fidèles souvent frustes, avance un programme simple, présenté comme issu directement des textes sacrés. Devant la parole de Dieu, tout autre programme qui tente de prendre en compte la complexité du monde n'est que construction subalterne, sinon impie.

Aït Ahmed le Kabyle

Face à ce mastodonte dont rien n'indique, malgré les espoirs chroniques de ses adversaires, qu'il serait atteint de langueur, aucun autre parti ne fait le poids en termes d'organisation, de nombre de militants ou de base sociale. Le Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït Ahmed déclare cent quarante mille cartes placées dans la majorité des willayas du pays.

Mais, sur le terrain, l'activité du FFS ne permet pas de confirmer la réalité de ces chiffres, ni la diversité proclamée de l'implantation géographique du parti. Ne pouvant compter que sur de faibles moyens matériels, le FFS tente avec opiniâtreté de sortir du cul-de-sac politique dans lequel il s'est lui-même placé en appelant à boycotter l'élection municipale du 12 juin.

La création du Forum démocratique autonome, qui se veut un pôle de rassemblement susceptible d'attirer d'autres forces que les siennes propres, n'a jusqu'ici pas réussi à le faire sortir de son aire naturelle. Quels que soient ses efforts pour s'en échapper, le FFS est perçu comme un parti régionaliste kabyle, et M. Aït Ahmed, dont personne ne discute le prestige d'ancien dirigeant de la révolution, comme un homme qui n'a pas réussi à s'imposer en alternative nationale.

L'isolement politique des démocrates est encore plus patent. Groupés essentiellement autour du plus gros d'entre eux, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), les partis et associations qui en constituent la constellation ne semblent pas, pour l'instant, pouvoir dépasser la marginalisation sociale dans laquelle les a placés l'Histoire.

Intellectuels, artistes ou professionnels de haute qualité, défendant des idées que le rigorisme ambiant apparente à autant de sacrilèges, ils sont majoritairement perçus comme des bourgeois auxquels la plèbe, travaillée par le fondamentalisme religieux, ne prête guère attention. Leur poids social est restreint et leur poids politique est cantonné au monde d'où ils sont issus.

Reste enfin le FLN. Est-il seulement encore un parti avec ses clans et sous-groupes qui s'entre-déchirent ? Chassé en douceur du pouvoir sous les efforts conjugués du président Chadli Bendjedid et du premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, le FLN se débat convulsivement pour tenter de respirer encore un peu.

Offres de services

Mais tout indique que le combat est sans espoir. Les tentatives de rénovation, proclamées haut et fort, font long feu, entraînant exclusions par centaines, révolte à la base et cynisme bureaucratique au sommet. Le parti, qui a grandi dans la quiétude du monopole, n'est pas fait pour l'affrontement démocratique. Il n'a plus ni doctrine ni objectif. Bref, ses dépouilles sont à ramasser, et celui qui a le plus de chances de rafler la mise est précisément Ahmed Ben Bella.

Il y a plusieurs mois, la rumeur algéroise comme les rencontres suisses de M. Ben Bella avec M. Madani pouvaient laisser croire que l'ancien président préparait son retour politique à travers une alliance avec le FIS : les islamistes, nombreux mais inexpérimentés, avaient besoin d'un chef prestigieux ; le chef, prestigieux mais isolé, manquait de troupes. L'ampleur de la victoire électorale du FIS, le 12 juin, a finalement dispensé les islamistes de recourir à un guide venu d'ailleurs.

Ce dernier joue désormais une autre carte : l'alternative au FIS, le rempart capable de contenir la vague fondamentaliste. Son parti, le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), est peu de chose, mais Ahmed Ben Bella est déjà sûr de réunir sur son nom les espoirs de ceux qui n'entendent pas laisser le FIS accéder au pouvoir. Lui sont acquis de larges secteurs du FLN qui retrouvent en lui la fibre populiste et patriotique qui fait le terreau culturel du parti. Peuvent le rejoindre ces électeurs qui, calmement conservateurs et modérément islamiques, ont voté FIS pour sanctionner le pouvoir mais sont aujourd'hui effrayés par les dérapages auxquels pourrait conduire un gouvernement dirigé par M. Madani et ses amis radicaux. Et jusqu'aux démocrates qui, devant l'absence de toute autre voie, avouent déjà qu'ils soutiendront Ben Bella, même s'il faut pour cela fermer les yeux sur les ambiguïtés et les flous de l'ancien président.

Tous les partis, ces dernières semaines, se sont déplacés en Suisse pour le rencontrer. Beaucoup d'entre eux, petites formations sans autre influence que celle que leur donnent les communiqués qu'ils publient de temps à autre, ont fait des offres de services d'autant plus pressantes que leur survie en dépend. Des émissaires du FLN lui ont confirmé que leur parti était disposé à se livrer pour peu qu'il ne se lance pas dans la chasse à ceux qui, en son absence, ont quand même vécu et participé du pouvoir précédent. A aucun Ben Bella n'a opposé une fin de non-recevoir. Rassembleur il se voulait, rassembleur il est, sans autre programme que d'être le seul. Comme de Gaulle, son modèle.

GEORGES MARION

Les amis et les autres

Il y avait les *« amis »* – ou du moins considérés comme tels – et les autres. José Garçon, collaboratrice de *Libération,* faisait partie des autres : elle n'a donc pas été autorisée à monter à bord du ferry-boat *le Hoggar* pour faire escorte à Ahmed Ben Bella. L'ancien chef d'Etat lui a signifié toutes les bonnes raisons qu'il avait de la laisser sur le quai du port de Barcelone.

La journaliste s'est ainsi vu reprocher de *« faire du mal à l'Algérie »,* de *« travestir la réalité »,* en un mot comme en cent, de *« détruire Ben Bella ».* On regrettera pour s'en inquiéter que cet *« homme providentiel »* qui remâche à longueur de discours le mot de démocratie commence par ce faux pas sa marche vers le pouvoir.

La croisière des nostalgies

A BORD DU « HOGGAR »

de notre envoyé spécial

C'est le « président » lui-même qui en avait averti ses intimes avec ce sens confondant de l'anticipation des sarcasmes : il y aurait du *« radeau de la méduse »* dans cette traversée-là. Cela devait immanquablement sentir les années 60, le tiers-mondisme essoufflé, l'anti-impérialisme rhumatismal.

C'était inévitable. Autour de M. Ahmed Ben Bella, il y aurait d'anciens *« porteurs de valises »* aux maigres silhouettes voûtées par les angoisses nocturnes. Un quarteron de trotskistes de tous âges formant la garde idéologique autour du *« président »,* discutant toute la nuit *« mouvements de masse »* et *« rapport générationnel »* autour d'une bouteille de *scotch* achetée au Duty free.

Il y aurait Otelo de Carvalho, flamboyant fantôme blanchi de la *« Révolution des œillets »* au Portugal. Il y aurait Jean Ziegler, bien sûr, l'effervescent universitaire genevois d'extrême gauche jamais en retard d'une croisade anticolonialiste. Ils seraient là, témoins, symboles, tâche de mémoire au milieu des quelques centaines de militants du Mouvement démocratique algérien (MDA), pour la plupart amenés d'Alger dans la journée par avion spécial. Et enfin, dominant l'assistance, il y aurait les grandes ombres de Guevara, d'Allende, de Nasser qui peuplent le Panthéon personnel du *« président ».*

Et ils furent bien au rendez-vous de Barcelone, ombres et fantômes compris, formant cortège à Ben Bella pour embarquer à bord du *Hoggar,* ce ferry-boat réquisitionné pour la circonstance.

Ceux-là, et eux seuls. Car, ni les puissances européennes ni les pays frères, sans doute aux prises avec d'autres soucis, n'avaient envoyé de délégation significative pour faire escorte au revenant. Un professeur de l'université palestinienne de Bir-Zeit, en Cisjordanie, représentait officieusement l'OLP. Le fils du révolutionnaire lybien, Omar Mokhtar, pendu au début du siècle par les Italiens, était prétexte à pousser sans conviction quelques *« Vive Kadhafi ».* Et c'était tout.

Mais qu'importe. Le grand bateau blanc qui laissa les côtes espagnoles, mercredi 26 septembre vers 18 heures, pour ramener vers sa terre le premier président de l'Algérie indépendante, ne partait pas seulement pour une croisière nostalgique. Le choix du navire s'était imposé naturellement. Le souvenir de Benigno Aquino, opposant philippin abattu à la minute même de son retour au pays au bas de la passerelle d'avion, obsédait Ben Bella et même si, comme il le reconnaissait dans un sourire, *« Chadli n'est quand même pas Saddam Hussein »,* un accident aurait pu vite arriver sur la route de l'aéroport ...

Entre le raï et le Coran

On opta donc pour le bateau et, faisant de nécessité vertu, les organisateurs en firent aussi une opération de communication dont chaque détail avait été mûrement pensé pour façonner à l'usage des opinions française et arabe l'image d'un jeune homme de 73 ans au charisme intact malgré les années perdues.

Chaque détail : de l'arrivée au ferry dans une cohue de rock star, à l'enthousiasme de commande des militants en passant par les embrassades à la quasi-totalité de l'équipage.

« Je ne rentre pas pour régler des comptes », lança Ben Bella aux militants dès qu'il put parvenir au grand salon du bateau, ayant à ses côtés son épouse, qui, exceptionnellement, avait délaissé le foulard islamique. *« Je rentre pour aider mon pays à se construire. J'ai été l'objet d'un grand déni de justice. J'ai passé quinze ans en prison mais je rentre le cœur pur. »* Non sans ajouter dans la foulée : *« Ceux qui ont torturé et tué des enfants, ceux-là, il faut les éliminer. »* En référence à la répression des émeutes d'octobre 1988.

En dépit de sa volonté proclamée de ne pas s'adresser à la presse avant son premier meeting prévu à Alger, l'ancien président n'a pu éluder les questions sur la crise du Golfe et sa récente visite à Saddam Hussein. *« Le temps des gendarmes qui imposent des solutions en envoyant des escadres est terminé »,* assura-t-il simplement. *« Il y a des millions d'hommes qui meurent de faim chaque année et une seule famille qui profite des revenus du pétrole, ce n'est pas possible. »* Ces paroles prononcées, le *« président »* disparut dans sa cabine jusqu'au lendemain matin, laissant les jeunes militants s'essouffler aux accents d'un orchestre raï, cette musique villipendée par les islamistes.

Il est vrai qu'un programme chargé l'attendait : dès son arrivée, aller prier à la grande mosquée d'Alger, et, dans les semaines suivantes, tenter l'improbable grand écart entre l'Algérie du Raï justement et celle du Coran...

DANIEL SCHNEIDERMANN

AFRIQUE DU SUD

M. De Klerk se félicite du « succès » de sa visite à Washington

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« Mon voyage aux Etats-Unis est un considérable succès, l'isolement est terminé, nous serons bientôt à nouveau acceptés au sein de la communauté internationale », a déclaré M. Frederik De Klerk, mercredi 26 septembre, à Johannesburg, au terme d'une visite officielle de trois jours à Washington. Il s'est dit satisfait de voir le président George Bush reconnaître *« l'irréversibilité du processus de changement en cours »* en Afrique du Sud. Il a rappelé qu'il n'avait pas été à la Maison Blanche avec une *« shopping list »* et que si la question des sanctions économiques avait été abordée, elle ne l'avait pas été *« dans le détail ».*

A M. Thabo Mbeki, responsable des affaires étrangères au sein du Congrès national africain (ANC), qui considère que rien d'irréversible n'a été encore fait, le président De Klerk a répondu : *« S'il pense que nous pouvons revenir à la situation antérieure au 2 février, je veux bien en débattre avec lui. »* Mais, *« nous ne reviendrons pas en arrière »,* a-t-il insisté avant d'ajouter : *« Ceux qui combattaient l'ordre établi vont devoir trouver d'autres causes car l'apartheid est mourant, il va disparaître. »* Le chef du Parti conservateur, M. Andries Treurnicht, a violemment réagi aux déclarations du chef de l'Etat. *« Je me sens profondément humilié,* a-t-il dit. *M. De Klerk a promis à M. Bush la cession du pouvoir, une domination de la majorité noire, l'instauration du principe un homme, une voix, l'abandon de peuples et de groupes ethniques. »* A son avis, *« l'assurance sur l'irréversibilité des réformes n'est pas la promesse d'un démocrate, mais celle d'un dictateur ».*

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **ZAIRE : Amnesty International dénonce la « violence extrême » des forces de l'ordre.** – Les forces de sécurité ont recours à la *« violence extrême »* contre les manifestations pacifiques en dépit des réformes politiques annoncées en avril et mai, affirme Amnesty International, dans un rapport publié, jeudi 27 septembre, à Londres. L'organisation humanitaire indique que les opposants sont systématiquement intimidés, arrêtés, détenus sans inculpation ou procès, battus ou torturés, bannis. *« Le gouvernement n'a pris aucune mesure pour stopper les exécutions sommaires par les forces de sécurité ou pour enquêter sur elles »,* écrit Amnesty. – *(AFP).*

PROCHE-ORIENT

EGYPTE : épilogue de la crise constitutionnelle

Le président Moubarak appelle à un référendum le 11 octobre

LE CAIRE

de notre correspondant

Le président Hosni Moubarak a gelé, mercredi 26 septembre, les activités du Parlement et a invité les Egyptiens à approuver sa décision par référendum le 11 octobre. Il a ajouté qu'il adoptera un décret-loi pour le retour au scrutin uninominal.

M. Moubarak met ainsi fin à une crise constitutionnelle qui sévissait depuis plus de quatre mois. Le 19 mai, la Haute Cour constitutionnelle avait décrété anticonstitutionnelle la loi électorale sur la base de laquelle le Parlement avait été élu en 1987 pour un mandat de quatre ans. C'est le mode de scrutin de listes à la proportionnelle qui était jugé contraire à la Constitution.

Popularité au sommet

Une partie des députés, conduite par le président du Parlement, M. Refaat El Mahgoub, avait alors soutenu que l'Assemblée *« restait maîtresse de sa décision »,* tandis que le parti d'opposition libéral Wafd, discrètement soutenu par une faction de la majorité, faisait campagne pour la dissolution du Parlement. La crise avait été momentanément désamorcée par la mise en vacances anticipée de l'Assemblée.

Durant tout le mois de juillet, le président a évité de se prononcer à cause, notamment, des prédictions selon lesquelles des élections seraient catastrophiques au moment où le gouvernement était obligé de lever les subventions pour parvenir à un accord avec le FMI. Les alarmistes appartenant à l'aile gauche de la majorité soutenaient que les grands gagnants de ces élections seraient les islamistes, qui étaient d'autant plus forts que l'économie était faible. Mais la crise du Golfe est venue bouleverser le paysage politique égyptien.

En adoptant une politique musclée contre l'Irak, le raïs a atteint une popularité inégalée depuis son arrivée au pouvoir en 1981. C'est fort de ce soutien populaire et des milliards de dollars d'aide promis par l'Occident et les pays du Golfe que le raïs vient de virtuellement décider la dissolution du Parlement (les référendums organisés en Egypte ont toujours donné plus de 90 % de « oui »).

M. Moubarak profitera aussi de cette situation pour faire un peu de ménage au sein de son Parti national-démocrate. On estime, au Caire, que c'est l'aile gauche, conduite par M. El Mahgoub, opposée à une réforme libérale de l'économie, qui fera les frais de la consultation. Signe révélateur de cette tendance : les prérogatives financières et administratives du Parlement et de son président ont été transférées au président du Sénat jusqu'à l'élection d'une nouvelle Assemblée.

ALEXANDRE BUCCIANTI

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

CANADA : fin d'une crise de onze semaines

Les derniers Mohawks retranchés se rendent

Les derniers des Amérindiens Mohawks qui s'étaient retranchés dans un village, près de Montréal, pour faire aboutir une revendication territoriale se sont rendus mercredi 26 septembre. Leur révolte a duré onze semaines. Elle a mis en lumière les conditions de vie difficiles du demi-million d'autochtones vivant encore au Canada.

MONTRÉAL

de notre correspondante

La crise entre les Amérindiens Mohawks du Québec et les autorités canadiennes s'est terminée mercredi 26 septembre comme elle avait commencé onze semaines plus tôt, dans le désordre et la confusion. Le dernier groupe de Mohawks assiégé aux abords du village d'Oka, près de Montréal, est sorti de son retranchement à la nuit tombée, en prenant l'armée canadienne par surprise et en essayant de lui échapper. Courses-poursuites, bagarres et bousculades avec les soldats : après un long tumulte, la vingtaine de «guerriers» Mohawks et la trentaine de femmes et d'enfants qui leur tenaient compagnie se sont finalement rendus. Ils brandissaient le poing mais n'avaient plus d'armes, détruites en partie quelques heures plus tôt dans un grand brasier.

Les gouvernements du Canada et du Québec ont aussitôt exprimé *«leur soulagement»* de voir *«cette triste page de l'histoire du pays se tourner sans nouvelle effusion de sang»*. Au cours des dernières semaines, Ottawa a réglé le litige territorial qui a déclenché la crise en rachetant quelque 90 hectares boisés revendiqués depuis des lustres par les Mohawks et sur lesquels le maire d'Oka voulait agrandir le golf municipal. En outre, dès que les derniers «guerriers» Mohawks ont déposé les armes, le gouvernement de M. Brian Mulroney s'est engagé à accélérer l'étude des revendications territoriales de tous les Amérindiens du Canada.

«Les plus pauvres parmi les pauvres»

Le gouvernement canadien s'est également engagé à améliorer les conditions de vie des quelque 550 000 Amérindiens du pays (moins de 3 % de la population), dans les 2 283 réserves où ils sont regroupés. M. Mulroney reconnaît que leur *«dépendance vis-à-vis de l'Etat est blessante pour leur dignité»*. Le premier ministre se dit prêt à leur octroyer une certaine autonomie, mais il écarte toute idée d'indépendance ou de souveraineté.

Personne au Canada ne pouvait ignorer les nombreux avertissements lancés ces dernières années par l'assemblée *«des premières nations»*, qui regroupe plus de 375 000 Amérindiens. *«Notre génération est la dernière disposée à négocier pacifiquement»*, disaient ses dirigeants. Les plus jeunes préconisent de plus en plus le recours à la violence. *«Que peut-il nous arriver de pire?* demandent-ils. *Nous sommes les plus pauvres parmi les pauvres. Dans les réserves, les taux de mortalité, de maladie et de suicide sont deux à six fois supérieurs à la moyenne canadienne. Dans les prisons, le quart des détenus sont amérindiens.»* Dans son dernier rapport au Parlement, la commission canadienne des droits de la personne a décrit comme *«une tragédie nationale»* la situation des Amérindiens, dont la croissance démographique est, depuis 1981, trois fois plus élevée que celle des autres Canadiens.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1984, M. Mulroney a organisé deux conférences constitutionnelles sur les droits des Amérindiens. Elles ont échoué, en partie parce que le Québec, favorable à une certaine autonomie des autochtones, en était absent. La Belle Province estimait qu'elle n'y avait pas sa place, la Constitution du Canada ayant été amendée et rapatriée de Londres en 1982 sans son accord. Le gouvernement fédéral s'est alors efforcé de favoriser le retour du Québec dans le giron canadien. L'échec de ce processus, en juin dernier, a ravivé la ferveur nationaliste des Québécois, de plus en plus favorables à la souveraineté.

MARTINE JACOT

ASIE

INDE : le mouvement contre les emplois réservés aux basses castes

Les violences s'étendent au nord du pays

Le mouvement de protestation contre les emplois réservés aux basses castes a pris un tour dramatique ces derniers jours. Les tentatives de suicide, par immolation ou empoisonnement, de la part d'étudiants et de lycéens, se multiplient. Une demi-douzaine d'entre eux seraient morts. Des affrontements, à New-Delhi et dans le nord de l'Inde, ont fait neuf morts mercredi 26 septembre. Le premier ministre refuse, toutefois, la moindre concession.

NEW-DELHI

de notre correspondant

«Je sais que certains me demandent de démissionner. Je souhaite rassurer mon parti et les millions de gens qui croient en ce que je fais : je n'ai pas l'intention de me dérober à la responsabilité qu'ils m'ont confiée. Mais je souhaite aussi souligner que si la situation exigeait que j'aie à choisir entre une cause à laquelle je crois intensément et mon fauteuil (de premier ministre), *je n'hésiterai pas à choisir la première.»* Dans une intervention télévisée, le premier ministre indien a ainsi fait front mercredi aux multiples attaques dont il est l'objet à propos de l'application du nouveau quota réservant 27 % d'emplois publics aux basses castes (*le Monde* du 22 septembre).

Sans faire aucune concession sur le fond, mais en réitérant son offre de dialogue, M. V. P. Singh a manifesté une réelle émotion devant la multiplication des suicides d'étudiants : *«En vingt ans de vie politique*, a-t-il souligné, *rien ne m'a causé une si profonde douleur que la décision prise par quelques jeunes étudiants de s'immoler. J'ai des fils qui ne sont pas beaucoup plus âgés que ces malheureux jeunes qui se fourvoient tragiquement.»*

Ce discours du premier ministre, qui ne comporte aucune proposition de nature à amener les étudiants à changer d'attitude, à été prononcé au terme d'une journée marquée par une extension des violences à tout le nord de l'Inde et dont le bilan est de neuf morts et plus de deux cents blessés. Le couvre-feu à notamment été imposé dans les villes de Jaïpur (Rajasthan), Jammu (Cachemire), Modinagar (Uttar-Pradesh), Indore (Madhya-Pradesh), ainsi que dans six villes du Pendjab.

Grève générale à New-Delhi

A Delhi, où une grève générale à l'appel du Bharatiya Janata Party (BJP, hindouiste de droite) a paralysé la capitale, des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre se sont produits dans de nombreux quartiers, notamment dans le nord et la vieille Delhi.

Le mouvement de protestation prend de l'ampleur, différentes organisations professionnelles se prononçant en faveur de la lutte engagée par les étudiants : la confédération des fonctionnaires, qui regroupe 40 000 titulaires, vient ainsi de demander au gouvernement de renoncer à son projet et d'abolir tous les quotas existants. Dans les états-majors politiques, l'intransigeance du chef du gouvernement donne lieu à d'intenses consultations en prévision d'une aggravation de la crise.

M. Devi Lal, ancien vice-premier ministre, dont M. Singh s'est séparé le 1er août, a repris l'initiative pour demander la réunion immédiate de tous les responsables du Janata Dal (le parti de M. Singh), afin de discuter de *«l'inaptitude du premier ministre à prendre en main la situation»*, ainsi que de son *«manque total de communication avec la jeunesse et les masses du pays»*. M. Chandra Shekhar, autre «baron» du parti et rival vindicatif de M. Singh, multiplie, de son côté, les contacts à l'intérieur comme à l'extérieur de la majorité. Sans pour autant demander sa démission (M. Singh demeure le seul leader de la majorité à avoir une audience nationale), les alliés politiques du premier ministre semblent se préparer à toute éventualité.

LAURENT ZECCHINI

CHINE

Mort du Père Laszlo Ladany jésuite et sinologue engagé

PÉKIN

de notre correspondant

Il fut un temps où tenter de comprendre ce qui se passait en Chine communiste revenait avant tout à disséquer l'austère contenu des rares publications officielles parvenant à l'extérieur du pays, de manière à y discerner les fluctuations intervenues dans l'influence respective des personnalités dominant le régime. Personne ne s'était attelé à ce travail avant, ni avec plus d'endurance, d'intuition et de bonheur, que le jésuite d'origine hongroise Laszlo Ladany, décédé d'un cancer du poumon le 23 septembre à Hongkong, à l'âge de soixante-seize ans.

Pendant trois décennies, le Père Ladany a fourni aux sinologues et aux journalistes du monde entier la matière première la plus précieuse dans *China News Analysis*. Ce bulletin créé en 1953 dans la colonie britannique traduisait les informations des médias tant de Pékin que du fin fond des provinces. A cette époque, la Chine populaire accordait au compte-gouttes des visas et il était hors de question d'y circuler seul.

Arrivé en Chine en 1939, il devait quitter le pays comme la plupart des religieux étrangers à la victoire communiste. Ironie de l'Histoire, c'est en France, pays qui lui était pourtant parfaitement familier, que son œuvre eut le plus de mal à s'imposer. Après avoir passé la main, en 1982, à la tête de la rédaction de son bulletin, le Père Ladany poursuivit son œuvre en publiant en anglais, en 1988, une *Histoire du parti communiste de Chine et du marxisme de 1921 à 1985* en forme d' autoportrait.

F. D.

EUROPE

URSS

Les mouvements de troupes autour de Moscou sont «normaux»

déclare le ministre soviétique de la défense

Le ministre soviétique de la défense, le maréchal Dmitri Iazov, a démenti, mercredi 26 septembre, les informations faisant état de mouvements extraordinaires de troupes autour de Moscou et a réaffirmé qu'elles sont là pour aider aux récoltes de pommes de terre et préparer la parade du 7 novembre. Prenant la parole au Parlement, le maréchal Iazov a fait état de deux divisions, dont une incomplète, ainsi que du régiment parachutiste de Riazan, une unité d'élite qui s'entraîne pour le défilé militaire de commémoration de la révolution d'Octobre sur la place Rouge.

Outre ce régiment de parachutistes, arrivé les 9 et 10 septembre *«comme le prévoyaient des instructions datées de juillet»*, un autre régiment, également de parachutistes, est arrivé de Kostroma, à 400 kilomètres au nord de Moscou. Ce second groupe doit aussi participer à la parade. *«Tous ces mouvements sont absolument normaux, et ces troupes ne reçoivent aucun entraînement spécial»*, a-t-il ajouté. Le ministre de la défense a précisé que *«23 000 hommes participent actuellement au ramassage des pommes de terre»*. – (AFP.)

▶ **Lire page 9 le deuxième article de notre série : «L'armée soviétique : crise et mutation», par le général Jacques Laurent.**

Une nouvelle loi va autoriser l'enseignement religieux

Une loi sur *«la liberté de conscience et les organisations religieuses»* a été approuvée mercredi 26 septembre par le Parlement soviétique. Elle affirme la séparation de l'Eglise et de l'Etat, autorise l'enseignement religieux et supprime le financement de la propagande anti-religieuse par l'Etat.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Plus libérale que le projet publié au printemps dernier, la nouvelle loi va cependant moins loin que les demandes des groupes religieux – notamment de l'Eglise orthodoxe – et que le texte actuellement débattu au Parlement de Russie. Comme pour la plupart des autres lois passées au niveau fédéral ou républicain, voire des décisions des Soviets régionaux, rien ne permet de dire, dans le chaos ambiant, quelles dispositions seront finalement appliquées. Mais il reste que la loi fédérale n'a plus grand-chose à voir avec les premiers projets élaborés au début de la perestroïka et vivement combattus alors par les activistes religieux issus de la dissidence.

Les députés du Soviet suprême ont commencé par adopter, mercredi 26 septembre, la loi *«dans son principe»*, avant de revoter le texte, article par article. En fin de soirée, le quorum de députés présents n'était plus atteint et l'adoption finale de la loi a été reportée à lundi 1er octobre. Des divergences sont apparues sur deux questions : l'une concerne le droit d'enseignement religieux dans les écoles publiques (un droit demandé dans son intervention au Parlement par le patriarche orthodoxe Alexis II); l'autre porte sur l'imposition ou non des donations, vieux sujet de débat entre le pouvoir et le patriarcat. Alors que la loi fédérale prévoit la liberté de culte pour les militaires, *«en dehors du service»*, celle de Russie autorise *«l'accès du clergé à l'armée et aux prisons»*. Le projet de loi russe prévoit, en outre, le service alternatif pour convictions religieuses et fait de Pâques et Noël des jours fériés. Enfin, la loi fédérale reconnaît comme personnalité juridique, non plus seulement les congrégations de base, mais aussi les diverses Eglises, directions spirituelles musulmanes, etc.

La première conséquence doit en être la légalisation de l'Eglise catholique d'Ukraine (uniate). Mais c'est au Parlement de cette république qu'il reviendra de statuer à ce sujet, même si, dans les faits, cette Eglise, longuement persécutée, a acquis une position dominante dans son fief d'Ukraine occidentale.

SOPHIE SHIHAB

La fin de l'athéisme d'Etat

par Henri Tincq

PARLANT un jour de ceux qui, dans son pays, croient au ciel et de ceux qui n'y croient pas, M. Mikhaïl Gorbatchev eut cette formule : *«Il fut un temps pour jeter les pierres. Aujourd'hui, c'est le moment de les rassembler.»* Ce jour est arrivé. Au cimetière des dogmes soviétiques, l'athéisme officiel, subventionné, enseigné, asséné par la propagande d'Etat, vient à son tour d'être enterré, même si la discussion parlementaire n'est pas encore achevée et si le projet actuellement débattu par le Parlement fédéral peut paraître en retrait par rapport à ceux qui sont examinés dans certaines républiques. Pour la première fois depuis 1929, une législation libérale en matière religieuse va être adoptée.

Pendant près de soixante-dix ans en effet, toute réunion en dehors d'un lieu de culte, toute forme d'enseignement religieux fut punie comme un délit. Toute activité culturelle ou même caritative d'une *«association religieuse»* fut proscrite par la loi. Au nom de la séparation des Eglises et de l'Etat, on inventa ce fameux Conseil des affaires religieuses, chargé de contrôler les cultes, d'encadrer les clergés, de les espionner, de faire et de défaire les hiérarchies. La législation religieuse de 1929 avait donné une assise juridique à l'une des plus brutales répressions antireligieuses de l'histoire de l'humanité, sous Staline, poursuivie sous Khrouchtchev et Brejnev : martyrologe des juifs d'URSS, de milliers de prêtres et d'évêques humiliés, prisonniers, morts dans les camps, fermeture de quatorze mille églises, sur un total de vingt-deux mille en Russie, rien que sous le «règne» de Khrouchtchev.

La liberté et ses moyens

Avec la perestroïka, notamment depuis 1988, date du millénaire du christianisme en Russie, le nombre des baptêmes monte en flèche, des centaines d'églises sont rendues au culte. Les juifs bénéficient d'une plus grande tolérance et dans les républiques d'Asie le nombre de mosquées et d'étudiants en théologie islamique ne cesse d'augmenter. La nouvelle législation sur la liberté de conscience et de religion, qui depuis plus de deux ans fait l'objet d'âpres négociations, va permettre d'officialiser les progrès enregistrés, et de faire entrer l'Union soviétique dans le droit commun des pays laïcs interdisant toute immixtion de l'Etat dans les affaires de conscience, notamment religieuses.

L'URSS ne financera plus les activités athées. Les Eglises jouiront de la personnalité juridique qui leur faisait défaut. Le droit d'association religieuse sera reconnu, les interdits seront levés sur l'enseignement religieux, etc. Il reste cependant bien des points à éclaircir, celui notamment du droit à l'instruction religieuse dans le cadre scolaire, sur lequel le projet de loi fédéral est muet. De même, la fameuse question de l'enregistrement des paroisses et autres associations religieuses est-elle toujours en suspens. Restera-t-il subordonné à l'approbation de leurs statuts par les autorités, pratique d'hier qui ouvrit la voie à toutes les pressions et tous les abus?

La catéchèse, la diffusion de livres et de journaux religieux seraient-elles complètement libérées que la question du manque d'ouvrages de base ne serait pas résolue. Si toute censure est écartée, l'Etat reste maître de la distribution du papier. Une chose est d'adopter les principes de la liberté religieuse, autre chose de leur donner les moyens réels de l'exercer.

A Berlin

Fusion des partis sociaux-démocrates de RDA et de RFA

Le congrès d'unification du Parti social-démocrate d'Allemagne s'est ouvert, jeudi 27 septembre, à Berlin. Les délégués doivent confirmer la nomination de M. Oskar Lafontaine comme candidat à la chancellerie et élargir leurs organes dirigeants à des représentants du SPD de RDA.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Quand il fait froid dehors, il fait bon se retrouver pour se tenir chaud... Le congrès d'unification du SPD de RFA avec le parti frère de RDA qui n'aura pas vécu un an, a pour essentielle fonction de donner un coup de fouet au moral de militants déprimés par des sondages chaque jour plus mauvais pour la gauche et son candidat désigné à la chancellerie, le ministre-président de Sarre, M. Oskar Lafontaine.

Mais ce dernier n'a rien perdu de sa combativité et s'en est pris vivement au parti chrétien-démocrate (CDU) de RDA et à son leader, M. Lothar de Maizière, accusé implicitement d'avoir collaboré avec la police politique de l'ancien régime dans le cadre de ses activités d'avocat. *«Quand on reste trop longtemps près d'un tas de fumier, on finit par sentir mauvais!»*, s'est-il écrié. A l'évidence, le candidat à la chancellerie veut durcir le ton à la veille d'échéances électorales décisives : la consultation régionale du 14 octobre en RDA et les élections au Parlement de l'Allemagne unie le 2 décembre prochain. Il veut ainsi redonner de la combativité à un parti dépossédé de la maîtrise d'un processus d'unification dont le chancelier Kohl a fait son affaire personnelle. M. Lafontaine s'est ainsi prononcé pour la *«dénucléarisation»* totale du territoire de l'Allemagne unifiée et a exprimé de vives réticences devant le projet de modification de la Constitution permettant l'engagement de troupes allemandes dans le cadre d'actions de paix de l'ONU.

Le patriarche du parti, l'ancien chancelier Willy Brandt, a pour sa part exhorté les militants à ne pas se laisser décourager par les mauvais sondages. Il a rappelé qu'à plusieurs reprises dans le passé le SPD, donné largement perdant, s'était redressé près de la ligne d'arrivée. *«Notre objectif*, a-t-il affirmé, *c'est de faire en sorte que l'Allemagne nouvelle ne puisse être gouvernée contre la social-démocratie.»* Le comité directeur de quarante et un membres sera élargi à dix représentants de la RDA, le président du SPD-Est, M. Wolfgang Thierse, devenant le vice-président du parti.

LUC ROSENZWEIG

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : décès de Milan Simecka.** – L'ancien opposant tchécoslovaque Milan Simecka, proche conseiller du président Vaclav Havel, est mort lundi 24 septembre à Prague d'un arrêt cardiaque, a annoncé la présidence. Il était âgé de soixante ans. Auteur de plusieurs essais politiques et membre de la Charte 77, M. Simecka avait été interdit d'enseignement et de publication après l'écrasement du «printemps» de Prague et emprisonné pendant un an en 1981.

EUROPE

L'armée soviétique : crise et mutation

II. – *Confusion politique et économique*

Après avoir exposé les frustrations et les complexes de l'armée rouge *(le Monde* du 27 septembre), *l'ancien attaché militaire à Moscou analyse les projets de réforme à l'étude et qui sont destinés à mieux situer les militaires par rapport au pouvoir politique et économique.*

par le général Jacques Laurent

Tant que le parti, monolithique, n'était pas contesté dans son rôle dirigeant, aucun problème ne se posait. Ses ordres sans appel étaient transmis aux forces armées par de multiples courroies : il y avait d'abord, doublant la hiérarchie de commandement, les «organes politiques», c'est-à-dire le corps des officiers politiques (1) chargés, d'après la définition de *l'Encyclopédie militaire*, d'« *assurer l'influence quotidienne et sans partage du parti sur toute la vie et les activités des forces...* ». Ils se mêlaient donc de tout, non seulement de l'endoctrinement idéologique, mais également de la discipline, de l'instruction, des capacités opérationnelles et, bien évidemment, de la répartition des privilèges matériels. Cette pression permanente restait formellement discrète, puisque, d'après le sacro-saint principe du «commandement unique», le commandant d'unité, à tout niveau, ayant le pas sur son adjoint politique, il avait, théoriquement, le dernier mot.

La présence lancinante du parti se manifestait aussi du fait que les officiers de la hiérarchie de commandement étaient, pour la plupart, membres du PC (la totalité à partir du grade de lieutenant-colonel), la notation et l'avancement étant largement conditionnés par leur zèle politique, qu'il soit réel ou de façade. A tout niveau, enfin, s'agitaient les organisations du parti : cellules de base, comités, komsomols, aux activités enchevêtrées, mais toutes très directement manipulées par les officiers politiques.

Le problème de la «dépolisation»

Aujourd'hui, il est difficile de se faire une juste idée des rapports de forces et des clivages politiques existant dans le groupe informe des 800 000 militaires membres du parti (75 % des cadres d'active). Certes, un nombre appréciable de jeunes officiers réformateurs ont pu se faire élire «députés du peuple» au niveau de l'Union, se présentant localement avec succès contre des généraux dont, auparavant, les hautes fonctions assuraient d'office l'élection. Mais il n'en a pas été de même à l'occasion du 28e congrès du parti, les «délégués militaires» étant le plus généralement «élus» à l'issue de campagnes manipulées par les organes politiques. C'est ainsi que, sur deux cent un délégués représentant les forces armées, cinq seulement auraient été choisis de manière réellement démocratique, plus de cent généraux se retrouvant au nombre des élus.

Le commandant Vladimir Lopatine, député réformateur, exclu du parti pour ses idées avancées, donnait aux *Nouvelles de Moscou* du 5 août son évaluation. Pour lui, il existe deux tendances dans l'armée : une démocratique et une totalitaire. Parler de monolithisme serait prendre ses désirs pour des réalités, car l'unanimité n'existe ni verticalement ni horizontalement. Même certains généraux exigent que l'armée échappe à tout contrôle du parti. Mais les aspirations les plus démocratiques se situent au niveau des générations jeune et moyenne.

La hiérarchie politico-militaire récuse une telle analyse, prétendant que la grande majorité des officiers restent foncièrement fidèles au parti. La preuve fournie à l'appui de cette estimation paraît toutefois un peu spécieuse : l'attitude enthousiaste des délégués militaires au dernier congrès... en oubliant les conditions douteuses de leur désignation.

Le grand débat ouvert entre réformateurs et conservateurs porte sur la «*dépolitisation*» de l'armée. Pour les premiers, la situation est claire : le parti a légalement renoncé au monopole du pouvoir au bénéfice des institutions gouvernementales. L'armée doit donc se plier au nouvel ordre. Or elle reste, jusqu'à présent, l'instrument du parti. Certains « milieux politiques » (sous-entendu : la fraction dure du PC), proclament les réformateurs, s'agrippent à cet « *instrument, à ce moyen de force, pour tenter de l'utiliser dans la lutte pour le pouvoir, alors qu'est en train de se développer une situation de multipartisme... Or, chaque parti, reconnu juridiquement, sera en droit d'exiger ses propres organisations au sein des forces armées. On en arrivera au point que l'armée, instrument normal de stabilité, se transformera en objet de lutte pour le pouvoir...* ». La hiérarchie, elle, ne cache pas ses intentions. Elles étaient affichées par le général Chliaga, chef de la direction politique, dans un article publié le 7 juillet, juste avant sa nomination. « *Le travail dans les forces armées doit être fondé sur la règle marxiste-léniniste selon laquelle l'armée a été et reste l'instrument de l'Etat soviétique, l'instrument de la politique*, écrivait-il. *Lénine qualifiait de mensonge ignoble et hypocrite tous les appels à la neutralité politique de l'armée dans les affaires de l'Etat... Je suis profondément convaincu que le parti, en tant qu'avant-garde politique de notre société, ne doit pas sortir de l'armée...* »

La position extrêmement dure du général Chliaga ne diffère pas sensiblement de celle déjà adoptée par son prédécesseur et ancien supérieur, le général Lizitchev, libéré «*pour raisons de santé*». De fait, la machine est relancée, les vieilles formules et la «langue de bois» refont surface, le «*travail idéologique et de parti*» reprend. Mais, perestroïka oblige, on remet à neuf les instruments.

Des rumeurs de coup d'État

La formule nouvelle envisagée dès le congrès du PC – et confirmée par un récent décret du président Gorbatchev – consiste à mieux distinguer les rôles respectifs des «*organes politiques*» (les officiers politiques appliquant les directives de leur direction) et des «*organisations du parti*», cellules élues démocratiquement par la base qui prendraient, en principe, leur autonomie. Désormais, les «*organes politiques*» développeraient leurs attributions dans les domaines de l'éducation politique, du travail idéologique, de la culture, du renforcement de la discipline, de l'information et de la direction de la presse militaire, des services psychologiques et sociologiques. Le «*travail de parti*» serait à la charge des comités de parti et des organisations de base, élues. La mise en place d'une nouvelle structure de ces organisations, depuis le comité de parti au niveau du régiment jusqu'au comité de parti interarmées au plus haut échelon, se ferait, elle aussi, sur une base électorale. Mais les officiers réformateurs sont sceptiques sur l'ampleur du renouveau apporté par un tel projet.

La reprise en main à laquelle on assiste dans les forces armées depuis le vingt-huitième congrès est-elle en rapport avec les rumeurs de coup d'État militaire qui ont couru à Moscou ces derniers mois ? Ces bruits ont en tout cas été suffisamment forts pour que les chefs militaires du plus haut niveau, ministre inclus, aient jugé nécessaire de faire publiquement allégeance et de démontrer l'impossibilité théorique et pratique d'un tel scénario.

Un budget militaire toujours irréaliste

L'argumentation du maréchal Iazov, identique à celle du maréchal Akhromeev, est faible : «...*Un coup d'État militaire en URSS est impossible... Personne dans l'armée ne s'opposerait au peuple... Il n'existe pas en URSS de chef militaire pour s'engager sur une telle voie, ni d'unités qui pourraient être utilisées pour un coup d'État... Les généraux, les amiraux et les officiers ont été formés comme des communistes convaincus. La très grande majorité d'entre eux remplissent avec conscience leur devoir de militaire et de membre du parti...* »

On peut effectivement penser que les chefs militaires actuels, dont la plupart ont été mis en place sous l'ère Gorbatchev, n'éprouvent pas la tentation d'arbitrer une situation politico-économique difficile, voire désespérée. Constituer un noyau dur conservateur, rester le dernier recours du président et, tout en courbant l'échine sous ses reproches, être en mesure d'exercer une relative pression sur ses décisions, sauver ce qui peut encore l'être de leurs privilèges, défendre les armées et les valeurs de patriotisme leur paraît, sans doute, pour le moment, le choix le plus sensé.

Reste l'éventualité d'un coup fomenté par un groupe d'officiers, notamment chez les plus jeunes, dans la tradition de la Russie du dix-huitième siècle, appuyant une chapelle politique à l'intérieur ou à l'extérieur du parti. Un tel coup pourrait remporter un succès régional avec assez de facilité, compte tenu des désordres actuels, mais la division administrative du pays rendrait problématique son extension. Seul un plus grand chaos serait certain.

La place de l'armée dans l'économie pose un problème d'un autre ordre. Les réformateurs estiment que la première raison d'une profonde réforme militaire est « *la militarisation de l'économie et le diktat exercé par le complexe militaro-industriel* ». Combien dépensons-nous pour la défense ? demandent-ils. On a longtemps parlé de 20 milliards de roubles, on dit maintenant 70 milliards. Et, ces derniers temps, sont apparus d'autres chiffres dans la presse : 150, 200, 300 milliards. La direction du pays ne donne pas de réponse, non parce qu'elle ne le veut pas, mais parce qu'elle ne le sait pas. Le budget militaire officiel pour 1990 a été fixé à 71 milliards de roubles, soit 8 % de moins qu'en 1989 ; il représenterait *11 % du revenu national, mais il est* illusoire de tenter une comparaison avec les budgets de défense occidentaux, compte tenu de l'inexistence de la notion de prix de revient en URSS. Présenté depuis 1989 en différents chapitres, il reste curieusement déséquilibré : deux tiers pour l'équipement, un tiers pour le fonctionnement, soit l'inverse du budget américain.

Cette relative faiblesse du budget de fonctionnement des armées est un *obstacle supplémentaire à la mise en* place des réformes économiques. D'un côté, l'armée satisfait elle-même à une partie de ses besoins, hors de tout circuit économique normal : la totalité de son habillement sort de ses ateliers ; des «fermes militaires» dépendant directement des formations (unités, écoles, états-majors) fournissent l'équivalent de deux à trois mois d'alimentation pour l'ensemble des forces !

Par ailleurs, des unités de construction de l'armée réalisent, chaque année, des dizaines de milliers de logements, tant pour les militaires que pour les civils. D'autres formations construisent routes et voies ferrées. La récolte des céréales est, *chaque été, une véritable opération* militaire dans laquelle sont engagés des dizaines de milliers d'hommes et de véhicules. Toutes ces opérations sont source de profits plus ou moins licites qui allègent les charges de fonctionnement, mais faussent tous les comptes. On imagine le problème pour intégrer tout cela dans l'«économie de marché» dont on rêve !

Produire des macaronis au lieu de sous-marins

On annonce la reconversion d'une partie des industries de défense au bénéfice de la production des biens de consommation. Compte tenu de la démesure qui caractérisait la fabrication des armes, cette reconversion ne peut se faire que très progressivement – ce qui explique que les productions continuent souvent sur leur lancée (on arrête difficilement la sortie d'un porte-avions en chantier), – en contradiction avec les volontés de désarmement. L'affaire est néanmoins lancée, avec des bilans partiels plutôt négatifs pour l'économie en général : marchés inorganisés, approvisionnements nuls, non-emploi ou exode des cerveaux, inadaptation des équipements, absence de politique salariale, la liste des récriminations est longue. *Jusqu'au tracas éprouvé* par ce constructeur qui, après avoir mis au point le plus sophistiqué des sous-marins, n'arrive pas à inventer une machine à... fabriquer des macaronis.

La véritable réforme militaire, qui apparaît indispensable à tous, ne pourra se faire sans ces deux préalables : une réforme politique au sein des forces armées et une réforme économique de tout leur environnement.

(1) Les officiers politiques sortent comme sous-lieutenants d'écoles particulières où ils reçoivent, en plus d'une formation idéologique poussée, une instruction militaire et opérationnelle leur permettant d'apprécier *la valeur des chefs dont ils sont les adjoints*, éventuellement, de les remplacer. Ils effectuent toute leur carrière au sein de la hiérarchie politique. Leur nombre est inconnu, sans doute de l'ordre de 15 000 à 20 000.

Prochain article : III. – Une réforme militaire radicale.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ENQUÊTE

France inquiète, France tranquille

IX. – Les corporatismes et l'Europe

Après les militaires désorientés (*le Monde* du 18 septembre), l'islam intégriste (19 septembre), le racisme (20 septembre), les chômeurs et les marginaux (21 septembre), les peurs d'une ville, Lyon (22 septembre), le sida et les maladies graves (25 septembre), l'écologie (26 septembre) et les spéculations foncières (27 septembre), l'auscultation de la société française continue avec les craintes suscitées par l'échéance européenne de 1993.

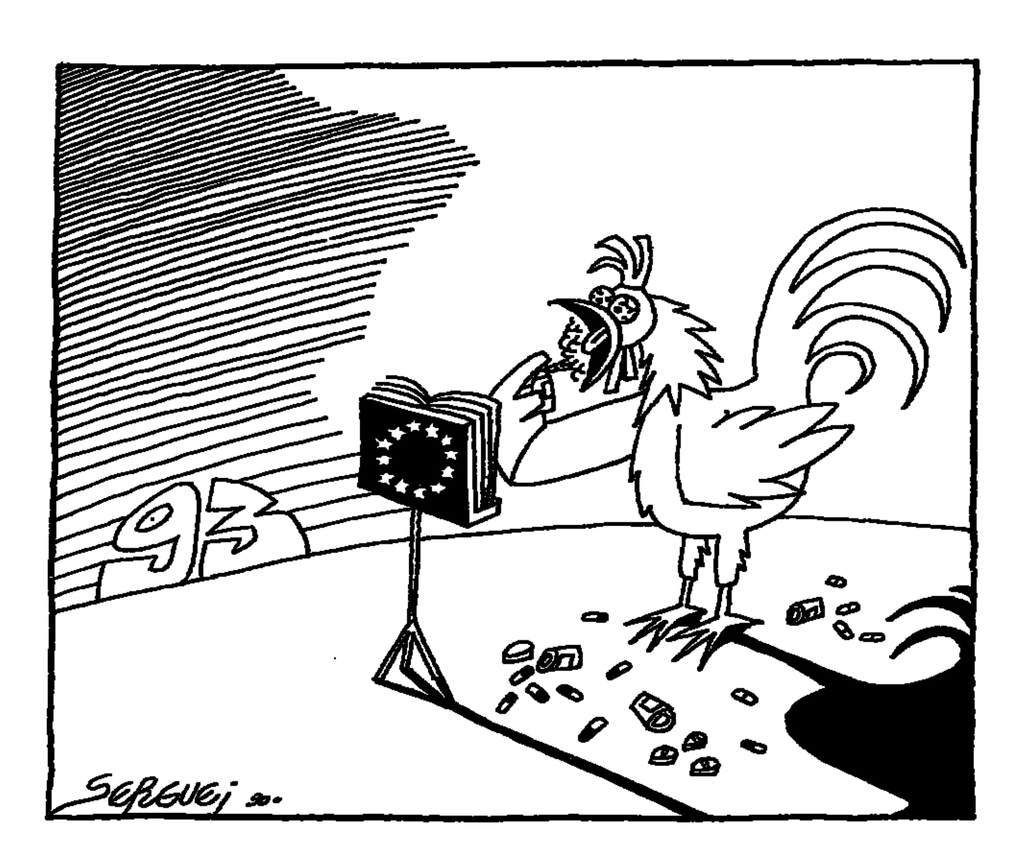
CHALONS-SUR-MARNE

de notre envoyée spéciale

C'est un cyclone qui s'annonce. La déferlante approche, qui va tous les laminer. Avocats, douaniers, chefs de petites et moyennes entreprises, notaires, routiers, experts-comptables, architectes, commissaires-priseurs,... personne n'en réchappera. A l'aube du grand soir, les médias tirent l'alarme. « Attention, dangers ! », titrait un magazine à la « une », il y a un an et demi ; *« Pourquoi l'Europe fait peur »*, expliquait un hebdomadaire dans un dossier spécial. Et de conforter l'idée selon laquelle des pans entiers de corporations sont menacés par... une date : le 1er janvier 1993.

Donc, les Français tremblent. Au fin fond de leurs angoisses, un complexe : ils sont, évidemment, moins bien armés que les autres, car moins ouverts sur le monde, moins bien formés, trop individualistes ; ils sont plus vulnérables, car, à mi-chemin entre les riches de l'Europe du Nord et les pauvres de l'Europe du Sud, ils ne peuvent que laisser des plumes aux uns et aux autres ; bref, les Français se laissent vivre pendant que chez leurs onze partenaires, chacun fourbit ses armes. De quoi effrayer toutes les corporations susceptibles d'être concurrencées le jour où toutes les barrières seront levées.

L'idée étant reçue, reste à la conforter. Un petit tour des syndicats professionnels, conseils de l'ordre et autres fédérations corporatistes et, patatras ! un constat s'impose : ces évidences ne sont pas aussi solides qu'on le croit. *« A Dijon, on craint plus le péril parisien que le péril allemand »*, dit le vice-président du conseil de l'ordre des architectes, qui exerce en Bourgogne. *« L'Europe, c'est très bien. Ça apporte du mouvement »*, dit un avocat parisien. Avec toutefois quelques réserves. *« Les PME ont peur de l'échéance, et cela pourrait entraîner des tentations nationalistes »*, estime M. Hubert Ghigonis, délégué général de la Fédération nationale des transports routiers. Mais d'ajouter : *« C'est vrai en France ; mais c'est vrai, aussi, en Italie, en Espagne, en Belgique, et même en Allemagne. »*



Pas de tollé, non plus, chez les vétérinaires, qui connaissent l'Europe depuis 1982, date à laquelle la liberté d'établissement a été instaurée au-delà des frontières. *« L'Europe ? Ça les irrite, mais ils n'en ont pas peur »*, affirme M. Christian Rondeau, secrétaire général de l'ordre national des vétérinaires. Quant aux notaires, *« en tant qu'officiers publics, ils n'ont pas d'inquiétudes »*, estime M. Marc Orianges, président du Syndicat national des notaires. Sous-entendu : une partie des activités des notaires relevant du monopole, seule l'autre partie – essentiellement le conseil – est menacée.

Alors, pas de grande panique ? Méfiance. Ces avis, certes divers, mais loin d'être apocalyptiques, sont ceux des états-majors, de gens informés, eux-mêmes prêts dans leurs cabinets, dans leurs études, à affronter la concurrence. Reste les autres, les dix-huit mille avocats, les sept mille trois cents notaires, les vingt-six mille architectes, les trente-trois mille patrons d'entreprise de transport. Pour ne citer qu'eux.

Qui a vraiment peur ? Quelle corporation est prête à descendre dans la rue pour crier « non » à l'Europe ? Impossible de prendre la température au niveau national. Aucune statistique, aucun sondage n'autorise un jugement définitif. Seule solution : l' « échantillonnage », étant entendu que la méthode relève de l'arbitraire.

D'autres soucis

Ce lundi matin, l' « échantillon » dort au soleil : les rues de Châlons-sur-Marne sont désertes, les cafés vides et les magasins fermés. L'évocation de la date fatidique – ce fameux 1er janvier – saurait-elle troubler la quiétude des Châlonnais ? Y en a-t-il pour s'enflammer, derrière les grandes façades champenoises de craie, dans les zones industrielles, dans les cabinets cossus des professions libérales, lorsque le mot Europe est lâché ?

Première surprise. *« Ceux qui ont peur de l'Europe, ce sont ceux qui n'ont pas envie de travailler ; moi je n'ai pas peur du tout »*, dit un petit transporteur routier. *« Si on ne bouge pas, on se fera bouffer, mais il y a une carte à jouer »*, assure un plus gros. Et d'expliquer que les Néerlandais, qui *« roulent beaucoup plus vite et beaucoup plus que nous »*, et les Espagnols, qui *« en veulent »*, *« posent des questions »*. Mais, finalement, pourquoi s'inquiéter ? *« On n'est pas plus cons que les autres. »*

Même optimisme du côté des avocats. Ce n'est pas sans sourire que M. Michel Auguer, un jeune professionnel dont la moitié des activités relève des affaires, évoque la remise en cause d' *« une profession qui ronronnait, qui était tournée vers le passé »*. Résumé, son propos est le suivant : oui, une partie des cabinets vont se transformer en entreprises, et alors ? Le barreau de Châlons vient, d'ailleurs, de lancer une opération de séduction auprès des entreprises en leur proposant – dans les limites de la loi, qui interdit toute publicité – ses services. Et pourquoi s'inquiéterait-on, dans cette ville de cinquante mille habitants ? La concurrence des grands cabinets anglo-saxons, bantise des avocats parisiens, reste une perspective plus que lointaine. Pas un seul n'est encore arrivé jusqu'à Reims, capitale économique de la région.

Scénario-catastrophe

L'« échéance 93 » demeure au moins aussi lointaine pour les PME et les PMI. *« Ça ne nous tracasse pas plus que ça »*, lâche un entrepreneur, qui a autre chose à faire que de se lancer dans des élucubrations : un chantier l'attend. *« L'Europe, ça n'apportera pas grand-chose »*, affirme, désabusé, un chef d'entreprise, spécialiste du robotage de routes, qui se dit prêt à travailler en Allemagne comme en Belgique : *« Moi, je m'adapte à toutes les circonstances. »* Comme dit une experte-comptable, elle-même très sereine, *« le chef d'entreprise ne commence à s'inquiéter que quand il a le nez dessus »*.

M. Gérard Kestler, assureur, ne se fait aucun souci. Son voisin, agent immobilier, non plus. Ni même M. Joël Godfroy, architecte. Car ils ont, tous, un « argument de vente » qu'aucun architecte allemand, assureur britannique ou agent immobilier belge ne saurait offrir à leur clientèle : la proximité. *« Les gens ne comprennent pas l'assurance,* explique M. Kestler. *C'est subjectif. On a confiance, ou on n'a pas confiance. »* Autrement dit, le jour où un Châlonnais s'assurera auprès d'un agent qui ne sera pas du cru n'est pas pour demain.

Excès d'optimisme ? Me Job, notaire, imagine très bien l'installation d'un cabinet anglo-saxon, qui viendrait concurrencer ses affaires place de la République : *« Il s'appellera l'Agence châlonnaise de services juridiques, et le personnel sera local : c'est un scénario-catastrophe. Si je me trompe, tant mieux : sinon, je serai prêt. »* Lui, il se prépare, diversifie ses activités. Le dimanche, il ferait bien *« autre chose que ses devoirs d'anglais »*, mais il veut être paré.

Me Job est le seul à avouer quelques inquiétudes. Pour le reste, il partage avec les autres un point commun : l'art de détourner la conversation. Pas un qui tienne à discuter de l'Europe pendant plus de dix minutes ! Subrepticement, les uns après les autres, avocats, assureurs, chefs d'entreprise, architectes, s'éloignent du sujet, en faisant bien comprendre qu'ils ont d'autres soucis. *« Le danger vient plus du marché domestique que du marché externe »*, dit l'un d'entre eux.

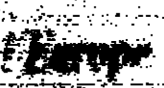
Rares sont ceux qui ne se fendent pas d'un couplet contre la municipalité communiste, en l'accusant de ne pas avoir su jouer la carte-maîtresse de Châlons-sur-Marne : sa situation au carrefour des axes Londres-Milan et Paris-Stuttgart. Il y a, aussi, la menace qui plane sur la ville : le transfert des activités de région à Reims. Déjà, une partie des renseignements généraux a quitté Châlons. L'ennemi n'est pas à Hambourg, Turin ou Barcelone. Il est 45 kilomètres.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Prochain article : La peur de l'Allemagne réunie

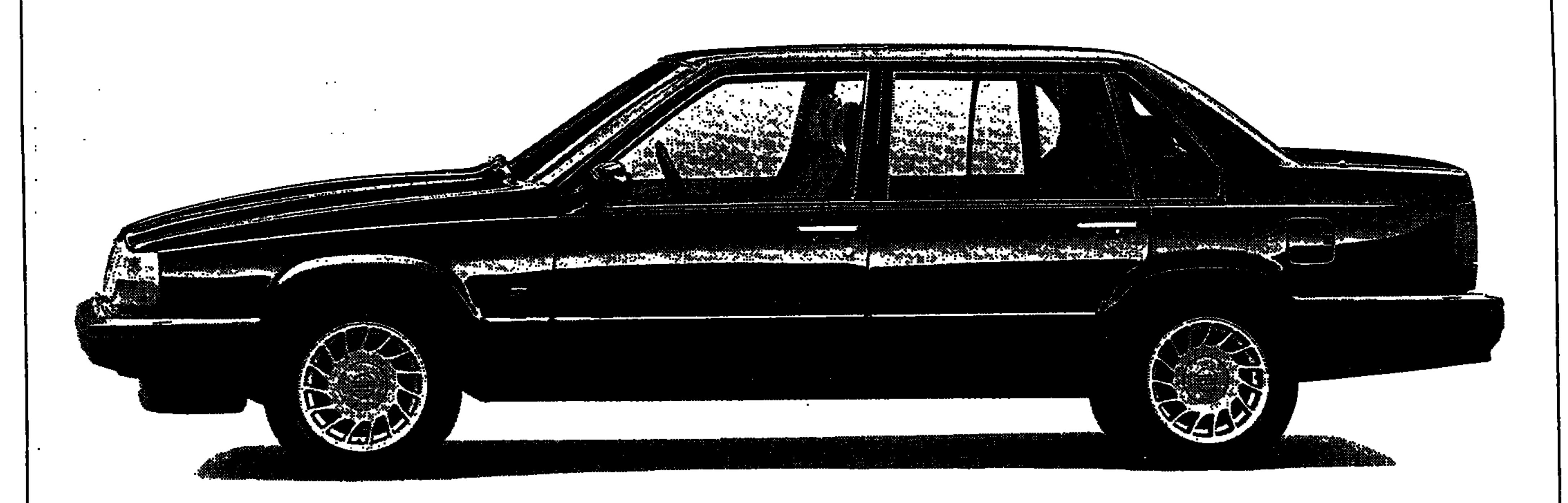
هكذا من الاصل

ce tranquille





LA SEULE VOITURE AU MONDE A OFFRIR UN 6 CYLINDRES - 24 SOUPAPES - 204 CV, UNE BOITE ELECTRONIQUE AUTOMATIQUE 3 PROGRAMMES - 4 SELECTIONS, UN SYSTEME ABS,



ET LE LUXE SUPREME D'ETRE UNE VOLVO.

La nouvelle Volvo 960 possède un 6 cylindres en ligne - 24 soupapes, la plus puissante motorisation jamais conçue par Volvo.

La nouvelle 960 a aussi une boîte automatique électronique, gérée par ordinateur, qui vous laisse le choix entre trois différents programmes: Sport, Economie et Hiver. En outre, elle redonne automatiquement le frein moteur et régule les performances du moteur aux plus hauts régimes.

Ces innovations vous procurent un sentiment de puissance absolue que renforce la totale absence de vibrations.

La nouvelle 960 possède également une suspension arrière multibras qui améliore la tenue de route et un système de freinage ABS. Et, naturellement, la nouvelle 960 s'appuie sur la légendaire sécurité Volvo, avec un habitacle protégé par une cage, des zones de déformations avant-arrière et beaucoup d'autres particularités.

En réalité, il existe au monde quelques voitures qui vous donnent certains de ces avantages. Mais seule la nouvelle Volvo 960 vous les donne tous.

NOUVELLES 960/940

27 versions essence ou turbodiesel, berline ou break à partir de 153 200 F. (Prix de la 940 GL).

Modèle présenté: 960 6 cyl. Prix au 13/09/90: 274 200 F. Les caractéristiques techniques ci-dessus sont celles de la 960 exclusivement.

250 Concessionnaires et Agents

VOLVO

Volvo France S.A. - 49, Avenue d'Iéna - 75116 Paris - Tél.: 44.31.40.00

POLITIQUE

Les Journées parlementaires du PS et le débat sur la contribution sociale généralisée

M. Mauroy rappelle à M. Rocard les droits du militant

L'appui apporté par le président de la République au projet de contribution sociale généralisée de M. Michel Rocard, lors de la réunion du conseil des ministres, mercredi 26 septembre, réduit au silence les oppositions soulevées par cette réforme au sein du gouvernement, du côté de M. Pierre Bérégovoy et dans l'aile fabiusienne du Parti socialiste. Aux Journées parlementaires du PS, le même jour, à Nantes, M. Julien Dray, député de l'Essonne et animateur de la Nouvelle école socialiste, a été seul à pourfendre le principe de la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale avec des arguments proches de ceux de FO. M. Mauroy a vigoureusement plaidé pour cette réforme, soutenue par les jospinistes et les rocardiens, tandis que les fabiusiens se bornaient à reprendre à leur compte la recommandation de « vigilance » formulée par M. Mitterrand en conseil des ministres.

NANTES

de notre envoyé spécial

Contraints à la discipline par la crise du Golfe, les parlementaires socialistes ont vu disparaître le seul sujet de débat législatif inscrit à l'ordre du jour de leurs Journées parlementaires. Il leur restait un motif de confrontation purement politique. En expliquant aux socialistes, la semaine dernière, que le mieux qu'ils aient à faire, plutôt que de forger un « *projet de société* », est de se mettre à l'écoute de l'ensemble des citoyens et de naviguer au plus près de leurs aspirations dominantes, M. Rocard avait rappelé au PS dans quelle situation il se trouve. Ayant fait le choix de la rigueur économique et de la construction européenne, ne disposant que d'une majorité relative à l'Assemblée nationale, les socialistes, selon M. Rocard, doivent s'interdire de rêver d'une autre politique que celle qu'ils se sont, au fil des années, résignés à mener. Et c'est heureux, aux yeux du premier ministre, puisque cette politique est aujourd'hui la seule possible et puisqu'elle réussit.

Apparemment incontestable, le point de vue de M. Rocard heurte une bonne partie des socialistes pour deux raisons : il jette une lumière brutale sur la stratégie personnelle du premier ministre et il révèle une vieille querelle sur l'authenticité de son engagement socialiste.

M. Pierre Mauroy, ami depuis toujours de M. Rocard mais depuis toujours lucide sur la façon dont l'ancien dirigeant des étudiants socialistes des années 50 a choisi de jouer sur les « marges » des grands partis de gauche, a pris les armes pour défendre les droits du militant injustement méprisé. « *L'idée que les partis politiques seraient tombés en désuétude est une idée aussi vieille que la République et qui revient de temps à autre comme une ritournelle* », a déclaré le premier secrétaire à la tribune. « *Il s'agit toujours,* a continué M. Mauroy, *d'une contestation de la légitimité de la démocratie représentative, au nom d'un recours direct au peuple qui deviendrait dérisoire ou bien dangereux s'il ne s'exerçait que par le biais des sondages ou par une prise directe de caractère médiatique.* »

Devant les journalistes, M. Mauroy a durci son propos tout en prenant la précaution de se demander si les paroles prononcées par M. Rocard, le 20 septembre au « séminaire » socialiste de Joué-lès-Tours, correspondaient « *vraiment* » à sa pensée (1). « *C'est nier toutes les politiques* », a dit le premier secrétaire, que de s'en remettre à l'état de l'opinion que mesurent les sondages à un moment donné. « *L'expression de l'intérêt général ne coïncide pas toujours avec la majorité* », a observé M. Mauroy, en rappelant des exemples historiques fameux comme le « *lâche soulagement* » de la grande majorité des Français après les accords de Munich en 1938.

« Inacceptable »

Pour M. Mauroy, si le premier ministre a voulu donner « *une leçon au parti, c'est inacceptable* ». « *La leçon,* a-t-il dit, *nous l'accepterions du président de la République, pas du premier ministre. Les gouvernements passent, le parti reste* ». Il y a plus grave : « *Tous ceux qui concourent à affaiblir les partis affaiblissent la démocratie* », a lancé le premier secrétaire.

Pour un peu, on retrouve la bataille des « deux cultures » décrite par M. Rocard à Nantes déjà, lors du congrès socialiste de 1977. L'ancien dirigeant du PSU avait opposé alors une logique jacobine, centralisatrice, selon laquelle la société ne peut évoluer que par le haut sous l'impulsion d'un groupe d'hommes instruits et agissant, à une logique faisant davantage appel à la confiance, à l'initiative des citoyens, libérée des tutelles politique, économique ou idéologique. Autrement dit, la « société civile » opposée à l'étatisme.

Cette résurgence d'un vieux débat a surpris les socialistes qui pensaient que si les mitterrandistes avaient fait un pas en direction des rocardiens, en acceptant les contraintes de l'économie de marché, le premier ministre et ses amis avaient, en sens inverse, admis que la « société civile » ne peut se gouverner toute seule et qu'une volonté politique doit constamment y établir une justice que les lois naturelles tendent à détruire.

« Maladresse »

M. Mauroy s'est amusé, d'ailleurs, à prendre M. Rocard en contradiction avec lui-même lorsque le premier ministre s'est plaint des oppositions auxquelles se heurte son projet de cotisation sociale généralisée : « *Tu vois que l'opinion n'a pas toujours raison contre les réformes* », lui a dit le premier secrétaire, lors du petit déjeuner hebdomadaire des responsables socialistes, le 25 septembre à Matignon. Mercredi, devant les parlementaires socialistes, M. Mauroy a revendiqué pour le PS « *l'honneur de défendre la mesure de justice sociale que représente à ses yeux cette fiscalisation partielle sur tous les revenus du financement des dépenses de santé et des retraites* ».

Embarrassés par le procès auquel leur chef de file a prêté le flanc, les rocardiens plaident la « *maladresse* » résultant d'un discours dont le texte écrit reflétait davantage, selon eux, les vues de certains collaborateurs du premier ministre que les siennes propres. M. Rocard devait, jeudi à Nantes, apporter les apaisements nécessaires. A les en croire, le futur candidat à la présidence de la République n'a nullement l'intention de reléguer le PS à un rôle subalterne. Il est vrai qu'il est contradictoire pour le premier ministre et ses amis de revendiquer toute leur place à la direction du parti et d'expliquer, dans le même temps, que celui-ci ne sert à rien.

PATRICK JARREAU

(1) Ce jour-là le premier ministre avait notamment déclaré : « *Nos gouvernements doivent, dans le monde d'aujourd'hui, rechercher avant tout l'appui de l'opinion. (...) Parti, Parlement et gouvernement ne peuvent pas tout par cela seul qu'ils ont les instruments juridiques de la puissance. (...) Ils ne sont [pas] fondés à vouloir autre chose que ce que veulent les Français.* »

« Nos polémiques sont dérisoires... »

NANTES

de notre envoyée spéciale

« *Mais à quoi sert un député socialiste ?* » Lancée par... un député socialiste, entre deux exposés sur les mérites respectifs de la contribution sociale généralisée et le regroupement des élections locales, la question a soudainement rompu le rythme tranquille des débats. M. Jacques Fleury, député de la Somme, en avait gros sur le cœur. « *A quoi servons-nous en tant que militants socialistes,* s'est-il interrogé, *lorsque le premier ministre nous dit que les partis ne sont pas fondés à proposer autre chose que ce que les Français voudraient ? A quoi servons-nous comme élus, lorsqu'on a le sentiment que la science économique appartient au gouvernement et non au Parlement ? Lorsqu'on nous dit que ce n'est pas nous qui représentons l'opinion publique, mais les sondages ?* » A entendre les applaudissements chaleureux qui ponctuaient chacune de ses questions, on se surprenait à penser que les doutes existentiels de l'élu de la Somme trouvaient un écho chez plus d'un de ses collègues...

La faute à qui ? Au gouvernement, bien sûr, auquel il est une fois de plus reproché de « *ne pas écouter assez sa majorité parlementaire* », mais aussi, et surtout, la faute au Golfe et à ce conflit qui hypothèque l'avenir. Pour la première fois depuis le début de cette législature, les députés avaient eu le sentiment de participer réellement à l'élaboration de la loi de finances. Ils l'avaient dit et répété, 1991 devait être l'année de la « *nouvelle étape sociale* ». Et voilà que les arbitrages retenus sont remis en cause par le prix du baril de pétrole qui ne cesse de grimper et que la « logique de guerre » l'emporte sur la logique de gauche.

« *Tout notre débat sur la baisse de l'impôt sur les sociétés ou la fiscalité a déjà vieilli,* constate M. Jean Le Garrec, député du Nord, proche de M. Mauroy, *et nous devons faire attention à ne pas nous enfermer dans une vision trop étroite si la situation change complètement dans quinze jours.* » Un sentiment partagé par M. Jean-Marie Le Guen, député (jospiniste) de Paris : « *Nos polémiques budgétaires sont dérisoires par rapport à ce qui peut se passer au Moyen-Orient.* »

Finalement, observe un autre proche du président de l'Assemblée nationale, « *Michel Rocard a beaucoup de chance, avec ce qui se passe au Moyen-Orient, les relations entre le gouvernement et le groupe seront forcément plus calmes pendant la session budgétaire* ».

« Un produit de substitution »

Mais la « *prudence* » ne signifie pas pour autant le silence chez les parlementaires socialistes. Crise du Golfe ou pas, restent les interrogations et les réserves de certains élus sur le bien-fondé de la mise en œuvre de la contribution générale de solidarité ; ou le souci de répondre au mécontentement des agriculteurs. Reste aussi celui de ne pas « *tout accepter* » – notamment les exigences du patronat – « *au nom d'une prétendue opposition entre efficacité économique et évolution sociale* », comme le déclarait à la tribune M. Jean Le Garrec. Autant de mises en garde tempérées que les élus socialistes souhaitaient rappeler au premier ministre, invité jeudi 28 septembre à leurs journées parlementaires.

Ils entendaient bien aussi demander à M. Michel Rocard quelques « *éclaircissements* » sur les propos qu'il avait tenus lors du séminaire entre le gouvernement et le PS, relatifs au rôle des partis politiques. « *Tout le monde cogne sur le discours de Rocard,* observe M. Jean-Christophe Cambadélis, député (jospiniste) de Paris, *parce que personne ne peut s'exprimer sur le reste pour ne pas gêner le président de la République.* » Mais si, pour certains, la polémique sur les propos du premier ministre offre « *un produit de substitution opportun* » aux querelles budgétaires, nombreux sont les élus socialistes qui estiment que l'on ne peut tout de même pas leur demander à la fois d'assumer une image dévalorisée de parlementaire, de vivre les craintes de l'éclatement d'un conflit, et s'entendre dire en plus, que l'on ne sert pas à grand-chose...

PASCALE ROBERT-DIARD

L'honneur et la honte

NANTES

de notre envoyé spécial

« *Aurions-nous honte d'élargir à tous les revenus une contribution destinée au financement de la Sécurité sociale, simplement parce que certains appellent cela un impôt ?* » Premier orateur à intervenir sur le projet de contribution sociale généralisée (CSG), M. Michel Coffineau a sans doute mis le doigt, d'emblée, là où ça fait mal. Bon nombre de députés socialistes ne cachent pas, en effet, leur embarras de devoir aller expliquer très bientôt devant leurs électeurs que cette nouvelle taxation de 1,1 % n'est pas tout à fait un impôt supplémentaire.

Compte tenu de la suppression parallèle du prélèvement exceptionnel de 0,4 %, payé jusqu'ici avec l'impôt sur le revenu, les salariés bénéficiant d'un revenu inférieur à 16 000 francs par mois environ ne seraient pas affectés par la CSG. Celle-ci serait étendue, en revanche, aux revenus du capital. Mais, dans l'état actuel du projet, plusieurs revenus complémentaires, tels que les primes des fonctionnaires ou certaines aides familiales, seraient désormais pris en considération dans le calcul de la contribution. Et un chômeur sur dix et près d'un retraité sur deux devraient également s'acquitter de cet impôt qui n'ose pas dire son nom. « *Ce serait tout de même plus facile à expliquer si l'on pouvait annoncer en même temps une baisse de deux points des cotisations d'assurance vieillesse* », reconnaît lui-même Michel Coffineau.

Depuis son congrès de Toulouse en 1985, le Parti socialiste a retenu l'idée d'un prélèvement sur tous les types de revenus pour financer la Sécurité sociale. « *Il s'agit aujourd'hui de faire le premier pas, et je m'étonne qu'il puisse encore y avoir débat à ce sujet* », affirme M. Jean Le Garrec. « *Ce n'est pas parce qu'une mesure a figuré un jour dans un programme qu'elle est forcément bonne* », lui répond le député de l'Essonne, Julien Dray.

La vigilance de M. Mitterrand

Pourtant, bien avant que les ministres venus de Paris ne rapportent les appréciations du président de la République, le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, ne faiblit pas dans ses convictions. « *La contribution sociale généralisée n'est pas une réponse à des problèmes immédiats. C'est une vraie réforme qu'il faut assumer. D'ailleurs, pour ma part, je n'ai rien contre l'idée d'un impôt à partir du moment où il s'agit d'un impôt juste qui corrige les inégalités au lieu de les créer. (...) Je revendique l'honneur pour un parti politique de conduire l'opinion publique sur le terrain d'une telle réforme.* » Une pause, puis, un ton au-dessus, le maire de Lille insiste en réponse aux propos récents du premier ministre sur le rôle des partis ; « *Si vous niez le droit de monter à la tribune pour mener une grande campagne, alors vous niez votre rôle, mes camarades !* »

Au même moment, à Paris, lors du conseil des ministres, M. François Mitterrand a lui-même souligné que le projet préparé par le ministre de la santé, M. Claude Evin, constituait une vraie réforme sociale pour laquelle il fallait avancer rapidement – de préférence lors du prochain conseil des ministres – et prendre des précautions pour l'avenir afin qu'elle ne puisse pas être détournée de ses objectifs. Le président de la République a même anticipé à distance sur les craintes de nombreux députés en appelant le gouvernement à se montrer « *vigilant* » dans sa campagne d'explications.

Outre qu'elle a toutes les apparences d'un impôt, la nouvelle CSG ne suffit pas en effet à régler les problèmes structurels de la « *Sécu* ». Pour Mme Martine David, député du Rhône, proche de M. Jean Poperen, le projet restera « *décevant* » s'il n'est pas accompagné par une volonté de maîtriser les dépenses de santé. Le recours à la fiscalité est également ressenti comme une solution de facilité par de nombreux fabiusiens. Ancien ministre du travail, M. Jean Auroux concède cependant que la fiscalisation est acceptable pour le financement des retraites, mais non pour le régime d'assurance maladie. M. Christian Pierret se propose quant à lui d'obtenir quelques aménagements de la part du ministre.

Seul M. Julien Dray oppose des raisons idéologiques au projet de M. Claude Evin. La fiscalisation du financement de la Sécurité sociale ne permettra pas, selon lui, de garantir longtemps les taux de remboursement actuels. « *C'est la porte ouverte aux assurances privées et donc à une médecine à deux vitesses* », dit-il en proposant par surcroît un puissant mouvement de protestation de la part des organisations syndicales.

JEAN-LOUIS SAUX

POINT DE VUE

Toujours plus !

par Alain Juppé

DEPUIS deux ans, nous répétons que l'Etat-cigale dilapide les réserves que la réforme libérale des années 1986-1988 avait permis d'accumuler.

Pour les Français, le moment est hélas ! venu de payer.

L'aggravation de notre fiscalité est d'autant plus préoccupante que nous sommes déjà plus taxés que les contribuables de tous les grands pays industriels avec lesquels nous prétendons rivaliser. Le consommateur français supporte un taux normal de TVA de 18,60 % sur ses achats alors que l'Allemand n'acquitte que 14 % et le Britannique 15 %. De même, le fruit de notre travail est grevé par une accumulation d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales qui atteint 24,9 % du PIB, contre 16,7 % en Grande-Bretagne et 22,9 % en moyenne dans la Communauté européenne. Contrairement à ce qu'on écrit parfois, le prélèvement direct sur les revenus, pris dans sa globalité, n'est pas moins lourd en France que chez nos partenaires.

Et pourtant, me dira-t-on, cela ne suffit pas à assurer le financement de la protection sociale et plus précisément de nos retraites. Le « trou » de l'assurance-vieillesse se creuse chaque année de 8 à 10 milliards de francs.

D'où le projet d'affecter à la Sécurité sociale une ressource nouvelle, d'assiette plus large que les cotisations actuelles. En soi l'idée n'est pas mauvaise. Je l'avais évoquée dans ces colonnes dès 1987. Et les « sages » que Jacques Chirac avait chargé de réfléchir à l'avenir de la Sécurité sociale l'avaient également proposée.

Mais, telle qu'on nous l'annonce, la cotisation sociale généralisée (CSG) présente deux défauts rédhibitoires.

D'abord, rien ne nous garantit qu'elle n'alourdira pas le poids total des prélèvements obligatoires. Le gouvernement affirme qu'il va simultanément supprimer ou baisser d'autres cotisations. Mais où sont les économies de contrepartie ? Et n'est-il pas incohérent, quand on connaît les perspectives de nos régimes de retraites, de leur reprendre d'une main ce qu'on leur donne de l'autre ? En fait, il apparaîtra très vite que le taux de la CSG devra être sensiblement augmenté pour faire face aux besoins croissants de l'assurance-vieillesse.

M. Evin convient lui-même, dans son interview au *Journal du dimanche*, que, même s'il ne le souhaite pas, « *c'est la solution la plus simple* ».

Il eût été de meilleure gestion d'affecter la CSG, en tout ou partie, à un fonds de réserve où nous aurions trouvé des munitions quand, d'ici dix à quinze ans, nos régimes de retraite seront menacés d'imploser. C'était ce que suggérait, par exemple, l'INSEE dans un récent rapport.

Pour éviter que la création de la CSG n'augmente les prélèvements obligatoires, c'est sur le budget de l'Etat, c'est-à-dire sur les impôts, qu'aurait dû être trouvée la compensation. Une baisse d'un point du taux normal de TVA et l'aménagement de l'impôt sur le revenu, dont le barème actuel pénalise fortement les classes moyennes, auraient permis de dégager les 35 milliards nécessaires. Et la loi devrait prévoir qu'à l'avenir toute hausse éventuelle de la CSG sera obligatoirement accompagnée d'une baisse à due concurrence de la fiscalité d'Etat. Ce plan de baisse des impôts est compatible avec les contraintes budgétaires, comme nous en avons apporté la démonstration de 1986 à 1988.

Deuxième défaut rédhibitoire de la CSG : le gouvernement demande aux Français de payer, sans leur dire comment nous éviterons la catastrophe que tous les experts prédisent à notre assurance-vieillesse. Je cite l'INSEE : si nous ne faisions rien, « *le taux de cotisation serait proche de 22 % en 2 005... et pourrait dépasser 40 % en 2 040* » (contre 16,3 % aujourd'hui). Ce serait un véritable suicide économique. Il est donc urgent d'élaborer et de présenter aux Français un plan de sauvetage de nos régimes de retraite, à l'instar de ce qu'ont entrepris d'autres grands pays, par exemple les Etats-Unis.

Il ne s'agit évidemment pas de faire payer les retraités et les chômeurs, comme l'envisage le gouvernement. C'est une action globale qu'il faut engager sur les conditions et l'âge du départ à la retraite, de manière à concrétiser la vieille idée de la « retraite à la carte » ; pour le développement de l'épargne des ménages avec une relance ambitieuse du plan d'épargne en vue de la retraite que nous avions institué en 1987 ; par la constitution de réserves qui permettront d'ici quinze ans d'atténuer le choc démographique.

Au lieu de faire preuve de courage et de prévoyance, le gouvernement se borne à créer un impôt de plus. Sa politique à courte vue n'est pas à la hauteur des enjeux.

▶ **Alain Juppé est secrétaire général du RPR, ancien ministre du budget.**



POLITIQUE

Les poursuites contre l'ancien maire de Nice

M. Jacques Médecin n'a pas déféré à la convocation du magistrat de Grenoble

NICE

de notre correspondant régional

M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, ne s'est pas présenté, mercredi 26 septembre, devant M. Jean-Marc Armengaud, conseiller à la cour d'appel de Grenoble, qui l'avait convoqué, afin de lui notifier une nouvelle inculpation pour délit d'ingérence dans l'affaire du mensuel *Action Nice-Côte d'Azur*.

M. Médecin, qui avait déjà été inculpé pour ce délit le 17 novembre 1989 (*le Monde* daté 19-20 novembre), était visé, cette fois, en sa qualité, au moment des faits, de président du conseil général des Alpes-Maritimes.

Au cours d'une conférence de presse, le 22 septembre, à Punta-del-Este (Uruguay) l'ancien maire de Nice avait déclaré que *« la convocation du juge grenoblois* [était] *une convocation de circonstance ». « Ce monsieur*, avait-il ajouté, *se réveille assez curieusement après le 16 septembre, date de ma démission, pour me convoquer le 26, sachant pertinemment que je suis ici. Il aurait très bien pu* (...) *m'adresser cette convocation avant que je ne parte pour le Japon. Alors j'attends que mes avocats me disent si j'ai quelque chance de pouvoir connaître un interrogatoire loyal. Ce que je sais déjà, d'une façon certaine, c'est que si j'arrive en France, avec les trucages de l'information qui sont propres à cette fausse démocratie, FR 3 sera sur l'aéroport de Nice et il est possible que, pour faire bien dans le tableau, on m'encadre de deux policiers. Ce qui, moi, me déplairait beaucoup après l'existence que j'ai eue au service de ma ville. »*

En fait, la convocation du conseiller Armengaud, qui a touché les avocats de M. Médecin, en précisait expressément le motif et ne prêtait donc à aucune confusion. Il n'était nullement question de soumettre l'ancien maire de Nice à un « *interrogatoire* » et encore moins de le faire comparaître, sous escorte policière, devant le magistrat instructeur.

M. Médecin ne s'étant pas présenté et ses avocats n'ayant pas saisi M. Armengaud d'une demande de renvoi de la convocation, le conseiller a établi un constat de carence qu'il devait transmettre à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble dont il est l'un des assesseurs.

Celle-ci sera appelée, prochainement, à statuer en présence du ministère public, après avoir recueilli l'avis du parquet. Elle peut décider de délivrer soit un mandat de comparution, soit un mandat d'amener, soit encore un mandat d'arrêt, à l'exclusion d'un mandat d'arrêt international puisque, en l'espèce, le délit d'ingérence n'est pas visé par les conventions internationales.

GUY PORTE

Le nouveau maire

Honoré Bailet, le nettoyeur

NICE

de notre correspondant régional

Le nouveau maire de Nice, M. Honoré Bailet, est-il un « médeciniste » repenti ? Dans l'un des entretiens qu'il avait accordés, pendant l'interrègne de M. Jacques Médecin, le sénateur des Alpes-Maritimes, né le 7 février 1920 à Nice, avait annoncé, tout de go, qu'il allait « *balayer* ». Pour rattraper son audace il avait, malicieusement, ajouté, plus tard, qu'il s'agissait, de sa part, d'une « *déformation professionnelle* ». Le nouveau maire de Nice, entré en 1965, dans la dernière municipalité de Jean Médecin, et seul élu survivant de celle-ci, a, en effet, occupé pendant vingt ans les fonctions d'adjoint au nettoiement. Une fonction dont il est d'ailleurs très fier en rappelant, notamment, qu'il fut l'artisan de l'usine d'incinération de la ville et l'inventeur du pittoresque « train de la propreté » – devenu, aujourd'hui, une attraction touristique – mis en service pour la collecte des ordures ménagères dans le vieux Nice.

Fils d'un chevillard aux abattoirs de Nice, dont il prit la succession en 1946, cet élu de proximité cumula sa délégation fétiche, à partir de 1978 – date de sa retraite – avec celle des travaux. En 1985, M. Jacques Médecin lui confiait les fonctions d'adjoint aux finances après le décès, en cours de mandat, du titulaire du poste. En 1989, il en faisait, enfin, son premier adjoint et, quelques mois plus tard, imposait sa candidature aux sénatoriales en lieu et place de M. Joseph Raybaud, un notable dont il avait été, en 1980, le suppléant. Adhérent, depuis cette date, du RPR, M. Bailet qui avait été élu, en 1973, conseiller général de Lantosque, mandat qu'il perdit en 1979, se serait contenté de ce bâton de maréchal. Les circonstances en ont décidé autrement. Ancien coureur cycliste – il fut champion de France amateurs sur route en 1942 sous les couleurs de l'OGCN – il avait annoncé, qu'en bon sportif, il ne ferait pas de la « *figuration* ». Une mise en garde confirmée par son discours d'installation dans lequel il a clairement exprimé son intention de rompre avec les méthodes les plus contestables du médecinisme...

G. P.

Selon un sondage BVA-« Paris-Match »

M. Mitterrand en hausse M. Le Pen en baisse

Hausse pour M. François Mitterrand, stabilité pour M. Michel Rocard, baisse pour M. Jean-Marie Le Pen et le Front national. Tels sont les enseignements d'un sondage BVA publié dans *Paris-Match* du 27 septembre (1). Avec 55 % de bonnes opinions, la cote de popularité du président de la République progresse de six points par rapport à juillet. En même temps, les Français sont moins nombreux à avoir une mauvaise opinion de M. Mitterrand : 36 % contre 41 %.

Le chef de l'Etat profite, tant à droite qu'à gauche, selon l'institut de sondage, de l'attitude qu'il a adoptée dans la crise du Golfe.

En revanche, le premier ministre ne bénéficie pas du même mouvement. Sa cote reste stable : 47 % de bonnes opinions et 41 % de mauvaises (contre 39 % en juillet). Pour 40 % des personnes interrogées (+ 4 points), la France est gouvernée de façon satisfaisante, mais pour 55 % d'entre elles (– 4 points), c'est l'inverse.

Les prises de position de M. Le Pen sur la crise du Golfe ne lui sont pas favorables : il perd deux points d'opinions positives (14 % contre 16 %). Son parti enregistre un recul de quatre points et demi (9,5 % contre 14 %) dans les intentions de vote législatif.

Citant un sondage du *Figaro-Magazine* dans sa lettre d'information bimensuelle datée du 15 septembre, le président du FN affirmait qu'il était *« le seul homme politique de droite à avoir gagné trois points durant les dernières semaines ». « Preuve*, ajoutait-il, *que je n'ai pas été si mal compris par l'opinion publique. »*

(1) Sondage réalisé du 31 août au 4 septembre et du 15 au 20 septembre auprès de trois mille six cent vingt et une personnes.

Dans un projet soumis au Conseil économique et social

M. Evin propose une refonte globale du système hospitalier

Le projet de réforme hospitalière élaboré par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devait être adressé, jeudi 27 septembre, pour avis au Conseil économique et social. Ce texte, le plus important depuis la loi de 1970, propose une refonte globale du fonctionnement du système hospitalier français. Si le calendrier le permet, cette réforme sera examinée en première lecture au Parlement avant la fin de l'année, le vote définitif ne devant intervenir de toutes façons qu'au cours de la session de printemps.

Le projet de réforme hospitalière de M. Claude Evin entend répondre à six objectifs :

– rétablir un plus juste équilibre entre les deux secteurs, public et privé, d'hospitalisation ;

– renforcer la logique médicale de l'organisation sanitaire ;

– accroître l'autonomie des établissements ;

– améliorer le dialogue et la concertation ;

– renforcer le partenariat entre l'Etat et l'assurance-maladie dans la gestion du système de soins ;

– permettre des expérimentations qui devraient, dans le futur, favoriser la nécessaire évolution du système hospitalier.

En ce qui concerne les missions des établissements d'hospitalisation publics et privés, deux nouvelles notions apparaissent : le fait, d'une part, que ces établissements *« concourent à l'évaluation des soins »*, et d'autre part qu'ils sont tenus *« de communiquer aux personnes hospitalisées ou reçues en consultation externe, lorsqu'elles en font la demande et par l'intermédiaire du médecin désigné à cet effet, les informations contenues dans leurs dossiers »*. S'agissant cette fois des seules missions du service public, l'accent est mis sur les urgences. La formation continue des praticiens fait dorénavant partie de ces missions.

Les articles relatifs à l'organisation sanitaire visent tout d'abord à corriger le fait que la carte sanitaire actuelle ne régit que les équipements lourds et fixe des quotas de lits d'hospitalisation par région et par secteur. Afin d'introduire des critères plus qualitatifs et d'unifier les règles applicables au secteur public et au secteur privé, un *« schéma d'organisation sanitaire »* viendra compléter la carte sanitaire. Il devra prendre en compte l'accessibilité, la qualité et la gradation des soins, de manière à assurer une meilleure prise en compte des besoins.

D'autre part, le texte entend favoriser l'idée de coopération entre les établissements, y compris au niveau international. A cette fin, les hôpitaux pourront signer des conventions, participer à des syndicats interhospitaliers et à des groupements d'intérêt public (GIP).

Décloisonnement et assouplissement

Concernant les établissements publics de santé, les mesures proposées tendent à la fois à décloisonner, à lever certaines rigidités, à améliorer le dialogue social et à assouplir la gestion. Ainsi, l'hôpital public devient-il un établissement public de santé, établissement public administratif à statut spécifique. Ce nouveau statut permet d'accroître l'autonomie des établissements et, par là même, un allégement de la tutelle de l'Etat.

Si demeurent sous une tutelle classique le projet d'établissement et le projet médical, les programmes d'investissement, le budget, les créations ou les suppressions de services et les emplois de praticiens hospitaliers, en revanche, vont dorénavant bénéficier d'un contrôle *a posteriori* le bilan social, les emprunts, les actions judiciaires et les transactions, le règlement intérieur, etc.

Pour ce qui est du budget, même si la tutelle *a priori* reste de principe, son approbation se fera de manière globale, par grandes masses de dépenses. En quelque sorte, il s'agit de passer d'une logique budgétaire stricte à une logique de projet, de permettre l'adaptation permanente de l'hôpital à l'évolution des soins. Une fois que le préfet aura approuvé l'enveloppe globale et les deux ou trois grandes masses de dépenses, il appartiendra au conseil d'administration de faire les ventilations, sans que celles-ci soient soumises à l'approbation de l'Etat. Autre conséquence de cette plus large autonomie, les directeurs d'établissement verront leurs pouvoirs augmenter.

Des projets d'établissements

Cette nouvelle logique budgétaire s'inscrit dans un contexte général de plus grande concertation et, espère-t-on, de meilleur dialogue social. Tout l'édifice repose en effet sur ce qu'on appelle le *« projet d'établissement »*. Fondé sur le projet médical qui définit les objectifs médicaux et de soins infirmiers, il fixe les orientations générales de l'hôpital dans ces domaines, de même que la politique sociale, les choix de gestion et les programmes d'investissement.

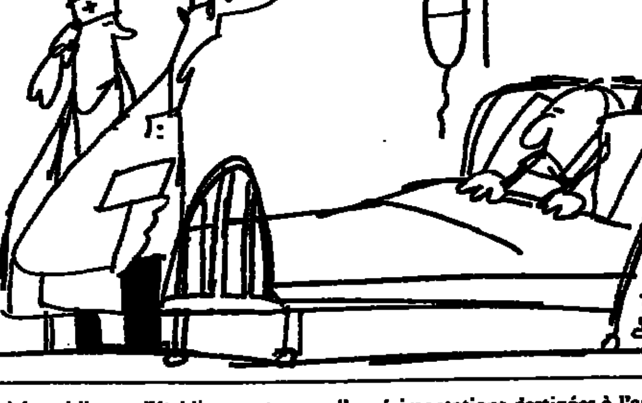
Dans cet esprit, le budget n'est plus qu'un moyen de réaliser le projet voté par le conseil d'administration. Reste ensuite pour l'hôpital à négocier ce projet d'établissement avec l'administration pour le faire approuver, à condition bien sûr qu'il soit conforme au schéma d'organisation sanitaire. Et c'est alors qu'un contrat est passé entre l'Etat, les caisses d'assurance-maladie, l'hôpital et, si elles le souhaitent, les collectivités locales, pour mettre en œuvre concrètement le projet. Chaque année, le budget voté constitue donc un moyen contribuant à la mise en œuvre du projet d'établissement pluriannuel. D'une certaine manière, c'en est donc fini du budget global traditionnel. La dotation variera selon les établissements, selon l'activité réelle et la qualité du projet.

Afin d'améliorer encore la concertation, les compétences de la commission médicale d'établissement (CME) sont accrues. C'est elle en particulier qui prépare le projet médical avec le directeur. D'autre part, la représentation du personnel non médical est organisée dans de nouvelles structures puisque est créé un comité technique d'établissement où les syndicats seront plus largement représentés que dans l'ancien comité technique paritaire.

Les structures de soins seront organisées en services ou en départements. Mais la nouveauté est que ces deux appellations correspondent à une structure de même importance, composée d'unités fonctionnelles. La seule différence – qui devrait faire couler beaucoup d'encre – réside dans le mode de désignation du responsable : le chef de service reste nommé par le ministre, tandis que le chef de département est nommé par le conseil d'administration, sur proposition des praticiens du service. Un troisième niveau de structure est créé – les fédérations – qui regrouperont plusieurs services ou départements. Elles pourront prendre une autre appellation, comme par exemple centre, institut ou clinique.

Afin de renforcer la concertation entre les membres de l'équipe soignante, un conseil de service ou de département est créé. Outre le règlement de problèmes de vie quotidienne (planning, vacances, équipement, etc.), il aura à élaborer, dans le cadre du projet d'établissement, un projet de service ou de département. Celui-ci devra déterminer les axes de développement et d'activité du service, ainsi que son mode d'organisation et ses équipements. En vue de reconnaître, enfin, la spécificité des soins infirmiers, un collège des soins infirmiers sera créé.

Un gros chapitre du projet de réforme est consacré au secteur privé d'hospitalisation. Il établit une distinction entre les établissements privés qui participent au service public hospitalier et assurent une mission de service public (établissements régis par des associations loi de 1901, des fondations ou des mutuelles) et les établissements privés à but lucratif. La spécificité des premiers est reconnue. En contrepartie, il leur est demandé, à eux aussi, de faire un projet d'établissement et de créer des comités médicaux d'établissement.



Concernant cette fois les cliniques privées à but lucratif, il leur est demandé de créer une conférence médicale d'établissement regroupant l'ensemble des médecins qui y travaillent. Le but est de mieux les associer au choix des équipements. Cette conférence médicale devra en outre élaborer avec les responsables de l'établissement des prévisions d'activités qui devront être présentées aux caisses lors de la négociation tarifaire. La volonté est de renforcer et d'enrichir la relation conventionnelle entre les organismes payeurs et les établissements conventionnés. Les conventions seront dorénavant toutes à durée déterminée. En outre, sur le plan tarifaire, les frais d'analyse et d'examen de laboratoire seront « forfaitisés » et compris dans les tarifs d'hospitalisation.

Une dernière partie est consacrée à des régimes juridiques expérimentaux. Il s'agit de la mise en œuvre d'expérimentations destinées à l'avenir, selon l'évolution du système de soins, à devenir la règle commune. Ainsi pourra-t-il, par exemple, être décidé, dans une ou deux régions, de ne plus soumettre à autorisation les installations d'équipements lourds, mais de les permettre par voie contractuelle.

Dans les prochains jours, ce texte sera soumis pour avis au Conseil économique et social. Il sera par la suite examiné par le Conseil supérieur des hôpitaux, le Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et le Conseil d'Etat. Ensuite il sera présenté devant le conseil des ministres et, si possible, sera discuté en première lecture au Parlement avant la fin de l'année. En tout état de cause, le vote définitif devrait intervenir lors de la prochaine session de printemps.

FRANCK NOUCHI

La voie médiane

par Franck Nouchi

LA gauche n'a pas cédé à ses vieux démons, se rassureront les uns. La gauche, regretteront les autres, n'a pas voulu prendre le risque d'un changement profond du système hospitalier français au moment même où ce dernier connaît une crise profonde... Véritable symbole de la « méthode Rocard », le projet de réforme hospitalière que s'apprête à rendre public le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, M. Claude Evin, n'en constitue pas moins une refonte globale du mode de fonctionnement des hôpitaux français.

Compte tenu du contexte économique et social, la tâche était difficile. Les termes de l'équation de départ – mieux maîtriser les dépenses de santé hospitalières (dont l'accroissement est de 9 % par an) tout en assurant la meilleure qualité de soins pour tous – restreignaient la marge de manœuvre du gouvernement. Ce dernier ne pouvait pas non plus ignorer les causes du malaise qui depuis plusieurs années ronge l'hôpital public – archaïsme des structures, absence de dialogue et de concertation, rigidités de gestion dues en particulier aux contraintes du budget global, démotivation des personnels soignants, fuite des médecins vers un secteur privé jugé plus lucratif, grogne des usagers souvent furieux des conditions d'accueil faites aux malades, etc., – faute de quoi ce texte n'aurait été qu'un coup d'épée dans l'eau.

Plutôt que de procéder à de véritables bouleversements, le projet présenté par M. Claude Evin vise, vingt ans après la promulgation de la loi de 1970 qui avait créé le service public hospitalier et la notion de carte sanitaire, à doter le système hospitalier de règles d'organisation et de fonctionnement garantissant, à la fois, une plus large autonomie et une meilleure concertation. A la logique budgétaire, purement économique, dont le caractère par trop contraignant était si souvent dénoncé, doit se substituer une *« logique médicale »* de l'organisation sanitaire qui permettra, espère-t-on, de mieux répondre aux besoins de la population.

Responsabilisation accrue

Comme prévu, ce projet de réforme hospitalière comble la lacune de la loi de 1970, qui restait floue sur le secteur privé lucratif. Diverses mesures tendent à rééquilibrer les deux secteurs – privé et public – et à harmoniser leur mode de fonctionnement. A ce propos, certaines dispositions, comme le fait que les conventions accordées aux établissements privés seront désormais à durée déterminée, ou encore la « forfaitisation » des dépenses d'analyse et d'examens de laboratoire, pourraient n'être que *très modérément appréciées par les* responsables de l'hospitalisation privée.

Même s'il est vrai qu'on ne peut changer les mentalités par une loi, on peut s'attendre à une certaine déception de la part de ceux, nombreux, qui souhaitaient de réelles modifications du fonctionnement interne des établissements hospitaliers. Certes, plusieurs structures de concertation sont créées, comme le comité technique d'établissement (qui remplace le comité technique paritaire), le conseil de service ou de département et le collège de soins infirmiers, le but étant de faire en sorte que chacun, médecin ou non, se sente concerné par les décisions prises. Cette tentative de responsabilisation accrue de l'ensemble des personnels hospitaliers sera-t-elle ressentie comme suffisante, les structures internes de l'hôpital – les services en particulier – n'étant guère modifiées ?

Il serait cependant injuste de nier la cohérence du projet défendu par M. Evin. Il s'agit bien d'un habile compromis, empreint du pragmatisme si cher à M. Rocard, destiné à dépoussiérer le système hospitalier français. D'une certaine manière, le contexte de rigueur budgétaire sert les desseins du ministre de la santé, lui permettant d'éviter une nouvelle « guerre hospitalière » qu'une période de forte croissance l'aurait sans doute conduit à affronter.

Cette voie médiane qui, en d'autres temps, aurait fait « tiquer » le Parti socialiste, est peut-être d'ailleurs, aujourd'hui, la seule, moyennant quelques aménagements, qui permette de concilier la nécessité des réformes avec les contraintes économiques. Reste pourtant à savoir si cette modernisation du fonctionnement du système hospitalier contribuera à régler le problème majeur des modalités de financement des dépenses de santé (plus de 400 milliards de francs par an), dont l'hôpital représente 50 %. Les personnels, enfin, gagnés chaque jour davantage par une espèce de mal de vivre, y trouveront-ils l'occasion de se remobiliser ?

Les réactions

Peu d'enthousiasme dans les milieux professionnels

Le docteur Stanislas Johanet, président de l'Intersyndicale nationale des médecins hospitaliers (INMH), nous a déclaré à propos du nouveau projet de réforme hospitalière : *« Ce texte semble subir de plein fouet l'« effet Golfe ». C'est avant tout un projet de rigueur économique. Cet aspect principal, qui occulte tous les autres, n'enterre-t-il pas la notion d' « hôpital-entreprise » dont beaucoup souhaitaient l'avènement ? D'autant que les autres dispositions du texte sont toutes en retrait par rapport aux propositions figurant dans le rapport rédigé sous la direction de M. Edouard Couty (le* Monde *du* 11 avril).

» *Le nouveau projet de réforme*, poursuit le docteur Johanet, *prévoit un rôle uniquement consultatif des instances régionales de planification contrastant avec l'importance du rôle joué par le représentant de l'Etat ainsi qu'une liberté très surveillée pour les directeurs d'hôpital dont les prérogatives internes sont beaucoup plus renforcées par rapport à la tutelle. S'il est sain que la chambre régionale des comptes puisse jouer son rôle de contrôleur de gestion, on n'en regrettera que plus la faiblesse d'autonomie laissée aux directeurs.*

» *C'est sur le fonctionnement interne des établissements que les déceptions seront les plus vives* estime le docteur Johanet. *La meilleure participation, le véritable dialogue, la réelle participation de tous aux décisions, préconisés dans le rapport de M. Edouard Couty, ne devront se contenter que de la création des conseils de service dont le fonctionnement démocratique n'est même pas assuré par le texte. Pour le reste, certaines appelations ont changé mais les anciennes structures restent intactes.*

» *Enfin*, conclut le président de l'INMH, *le renforcement de la contrainte sur le secteur d'hospitalisation privé risque de relancer inutilement une guerre de religion sur un sujet qui vaut mieux que cela. Nous aurions préféré que le concept d'évaluation soit plus développé et qu'il remplace certaines dispositions qui seront vécues comme coercitives par le secteur privé. Par-delà cette impression de déception, le chapitre « expérimentations » ouvre timidement la voie d'une véritable évolution du service hospitalier. Dommage que ce chapitre n'arrive qu'à la fin et ne soit pas plus consistant. Au total, il s'agit d'un texte de guerre face aux dérapages des dépenses de santé publiques mais sûrement pas d'un texte qui amènera la mobilisation des acteurs hospitaliers qui n'y trouveront pas leur compte. Toutefois, ce texte-châssis pourra peut-être, d'ici sa seconde lecture au Parlement, au printemps prochain, être amélioré par les partenaires sociaux, si le climat politique et social le permet... »*

Pour sa part, le docteur Louis Serfaty, président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (FIEHP), s'inquiétait par avance, dans une interview accordée au *Quotidien du médecin* le 25 septembre, du sort réservé aux cliniques : *« On refuse toujours de nous accorder officiellement la participation aux urgences, à l'aide sociale, à l'enseignement, à la formation, à la recherche, etc. Une fois de plus, nous protestons contre cette différence*, déclarait-il. *La planification régionale sera sous la dépendance du préfet de région, qui décidera tout. C'est une attitude (...) encore plus dirigiste qu'auparavant »*, considère M. Serfaty, même s'il estime comme *« tout à fait novateur »* que la planification devienne *« à présent quantitative et qualitative »*.

JUSTICE

A la cour d'assises de Paris

René Tomasi condamné à vingt ans de réclusion criminelle

René Tomasi, trente-cinq ans, a été condamné, mercredi 26 septembre, à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris, qui l'a déclaré coupable de l'assassinat d'un coiffeur de soixante-neuf ans, M. André Schoch, tué d'un coup de fusil le 8 février 1983, à proximité d'Ajaccio, après avoir refusé de payer l'« impôt révolutionnaire » au FLNC (*le Monde* du 26 septembre).

Sept ans après les faits, ce verdict constitue *« une vérité judiciaire »*, mais il n'est pas certain que celle-ci soit totalement conforme à la réalité. Certes, Tomasi, militant nationaliste corse, avait avoué le crime en ajoutant : *« J'étais seul, le FLNC n'est lié en aucune façon aux faits qui me sont reprochés. »*

Il reconnaissait pourtant avoir tué le coiffeur pour le punir d'avoir informé la police, qui avait, sans succès, monté une « souricière » contre le percepteur de l'*« impôt révolutionnaire »*. En même temps, il affirmait ne pas connaître les auteurs d'un racket qui s'est révélé être plus proche du banditisme que de la politique.

Le mobile apparaissait donc flou, et, en dehors des aveux de Tomasi, le dossier ne comportait aucune preuve matérielle. Aussi, à la barre des témoins, les enquêteurs n'ont pas caché que leur conviction n'était pas totale et que, en tout cas, Tomasi n'avait pas pu agir seul.

C'était également l'opinion de l'avocat général, Claude Thin : *« J'ai personnellement la conviction que Tomasi n'était pas seul ce soir-là. Mais sommes-nous sûrs qu'il a lui-même tué M. Schoch et qu'il n'a pas été que le chauffeur de l'opération ? »* Dans le doute, le magistrat avait renoncé à demander la réclusion criminelle à perpétuité, et il a requis une peine de vingt ans de réclusion. Une solution peu satisfaisante, que Mes Alain Santoni et Camille Giudicelli ont combattue en se désolidarisant de leur client pour plaider son innocence et demander l'acquittement.

« On s'est contenté des aveux de Tomasi. Mais je suis convaincu qu'il a fait l'objet d'une manipulation qui le fait aller jusqu'à s'accuser de choses qu'il n'a pas commises », avait affirmé Me Santoni, en parlant d'un *« suicide judiciaire »*.

MAURICE PEYROT

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

En mobilisant à la fois les grandes écoles et les universités

Le gouvernement veut doubler les flux d'ingénieurs en quatre ans

Le gouvernement a décidé, lors du conseil des ministres du mercredi 26 septembre, d'engager un « effort national » pour doubler en quatre ans le nombre des ingénieurs formés en France. Cela suppose, estime-t-il, la mobilisation des grandes écoles, mais aussi des universités.

Le président de la République avait provoqué quelque émoi, en janvier dernier, en lançant une charge vigoureuse contre le malthusianisme et la frilosité des grandes écoles et en les invitant à augmenter, voire à doubler, les effectifs de leurs élèves. Et M. François Mitterrand n'a pas manqué une occasion, depuis des mois, d'insister sur la nécessité de former beaucoup plus d'ingénieurs pour répondre aux besoins des entreprises et à la concurrence étrangère.

Chiche ! vient, en quelque sorte, de répondre le ministre de l'éducation nationale, en présentant, le 26 septembre, un ensemble de propositions conduisant au doublement, d'ici à 1993, du nombre d'étudiants en formation dans les écoles ou les filières universitaires d'ingénieurs.

Actuellement, près de 53 000 étudiants suivent des formations d'ingénieur, 30 000 sont dans les universités et les écoles publiques sous tutelle de l'éducation nationale ; 10 000 se trouvent dans la cinquantaine d'écoles publiques dépendant d'autres ministères (défense, industrie, équipement, agriculture, etc.) ; 13 000, enfin, sont inscrits dans des établissements privés ou consulaires. Environ 15 000 diplômés sortent chaque année de ces différentes filières. Pour doubler les effectifs, par étapes, le gouvernement entend jouer sur l'ensemble du clavier.

Dans les écoles dépendant de ministères autres que celui de l'éducation nationale, M. Jospin a annoncé des augmentations de flux plus ou moins fortes selon les secteurs d'activité. Dans les établissements dépendant des télécommunications, on passera de 575 élèves admis à la rentrée 1989 à 1 110 à la rentrée de 1993. L'effort sera également sensible dans les écoles sous tutelle du ministère de l'industrie, qui ont établi un programme de développement décennal, permettant de passer de 500 diplômés actuellement à 1 250 d'ici à l'an 2000.

A l'Ecole polytechnique, les promotions de 360 élèves actuellement seront portées à 420 en 1993, et 450 en 1995. Quant à l'ENSTA, qui relève également de la défense, les admissions passeront de 500 à 700 élèves. Les écoles du ministère de l'agriculture accueilleront 1 300 élèves en 1993 contre 980 à la rentrée 1989. Gros effort, enfin, du côté de l'équipement, dont les écoles doubleront largement leurs promotions (780 à la rentrée 1993 contre 350 en 1989).

Des licences et maîtrises d'ingénierie

Le ministre de l'éducation nationale entend également mobiliser les établissements qui sont sous sa tutelle. Le nombre d'élèves entrant dans ses écoles augmentera d'ici à 1993 de 7 900 à 9 500. Beaucoup plus spectaculaire sera le développement des filières d'ingénieur créées depuis une quinzaine d'années dans les universités : le flux des admis passera de 2 000 étudiants à 4 500 en quatre ans, et le ministère commence à avoir – avec les négociations des contrats Etat-universités – une idée précise du potentiel des demandes et des besoins de chaque région.

Ces différents engagements ne permettent toutefois d'envisager qu'une augmentation d'à peine 50 % des flux d'entrée. Pour atteindre l'objectif du doublement, il faudra donc compter sur deux innovations. La première est maintenant bien connue : les nouvelles filières de formation d'ingénieur préconisées par le rapport Decomps, en juillet 1989, lancées par le gouvernement au mois d'octobre suivant, commencent à se mettre en place. Six projets ont été habilités pour cette rentrée par la Commission des titres d'ingénieur et vingt-quatre demandes sont en cours d'examen. Le ministre de l'éducation nationale envisage de porter les flux d'entrants dans ces filières à 800 en 1991 et à 4 000 en 1993 (dont 2 400 en formation continue).

La véritable nouveauté annoncée le 26 septembre est la création, dans les universités, de filières technologiques longues à vocation professionnelle. Ces licences, maîtrises et diplômes d'études approfondies (DEA) d'ingénierie devraient avoir pour ambition d'accueillir 2 500 étudiants à la rentrée 1993. Mais, contrairement à toutes les formations précédentes, ces nouvelles filières ne rechercheraient pas l'habilitation de la Commission des titres d'ingénieur. Le ministère de l'éducation nationale voit là une occasion de diversifier les formations françaises et de les rapprocher des autres systèmes européens.

G. C.

Quantité et qualité

par Gérard Courtois

AU total, le plan du gouvernement apparaît impressionnant. Mais il soulève trois questions. La première est générale : comme pour l'objectif de 80 % de jeunes au niveau du bac ou celui de deux millions d'étudiants en l'an 2000, on se fixe à nouveau une ambition purement quantitative. Et, tout occupé par ce défi, on élude des interrogations aussi décisives sur les contenus et les méthodes d'enseignement. Or, chacun sait que, au-delà de leur nombre trop faible, le problème des ingénieurs en France réside au moins autant dans la nature de leur formation, considérée comme trop abstraite, pas assez pratique et insuffisamment appuyée sur un réseau industriel.

Par ailleurs, l'une des faiblesses des formations d'ingénieurs françaises est leur petite taille et leur dispersion. Comparées à leurs homologues européennes, elles paraissent manquer de cette masse critique, qui sera indispensable à partir de 1993 pour soutenir la concurrence de nos partenaires européens. Or, les projets annoncés par M. Jospin, et entérinés par le gouvernement, ne remédient pas clairement à ce handicap : les filières « Decomps » auront du mal à trouver une véritable crédibilité avec 800 admis seulement à la rentrée 1991. Quant aux formations universitaires d'ingénieurs, rien n'est explicitement prévu pour en favoriser le regroupement autour de pôles solides.

Enfin, la création de licences et maîtrises d'ingénierie risque de reproduire l'expérience, souvent peu convaincante, des MST (maîtrises de sciences et techniques), créées sans concertation approfondie avec les secteurs professionnels et qui ont du mal à trouver des débouchés à la hauteur de leurs ambitions. A moins que cette initiative ne soit surtout destinée à faire pression sur la Commission des titres d'ingénieur, pour qu'elle accorde plus largement et rapidement ses précieuses habilitations. La suite le dira...

L'avenir du syndicalisme enseignant

La FEN s'oriente vers un congrès extraordinaire de « recomposition »

A quatre mois du congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) à Clermont-Ferrand, les grandes manœuvres sont lancées pour le contrôle du syndicalisme enseignant et, plus largement, pour la « recomposition » du syndicalisme français que M. Yannick Simbron, secrétaire général de la fédération enseignante, appelle de ses vœux depuis un an.

Lors de son conseil fédéral national réuni les 24 et 25 septembre, la direction de la FEN a annoncé son intention d'organiser, après le congrès de Clermont, un congrès extraordinaire consacré à la *« recomposition »* et aux réformes de structure de la fédération. L'enjeu est clair : il s'agit de renforcer la direction socialiste, contestée et menacée par ses minorités, en particulier par la tendance Unité Action, animée par des militants communistes. Au-delà, la question est posée de savoir si la fédération enseignante, créée en 1948 à l'aube de la guerre froide, reste la structure la mieux adaptée au moment où l'ensemble du monde communiste vacille et où se repose la question d'un syndicalisme réformiste en France.

Attendre pour mieux trancher. Telle est donc l'attitude prudente adoptée par M. Simbron. Plutôt que de tenter de faire passer une réforme de la fédération *« à la sauvette »* dès le congrès de Clermont, il préfère engager le fer avec les communistes sur le terrain où ils risquent d'être le moins à l'aise : les mutations du syndicalisme en France et au plan international. Avec ses quarante-neuf syndicats catégoriels, *« le syndicalisme enseignant connaît une redoutable dérive « à la paysanne », c'est-à-dire une addition de corporatismes sans principes ni vision globale de la société. Ce syndicalisme de proximité ne voit pas plus loin que le bout de son nez »*, a souligné le secrétaire général de la FEN.

C'est sur la base de ce débat de fond que la direction de la fédération entend ensuite faire des propositions de réforme qui seront soumises à une consultation nationale des adhérents, puis au congrès extraordinaire. D'ici là, M. Simbron espère bien isoler ses minoritaires : *« L'évolution internationale va faire bouger les choses chez nous. Il serait effarant que la France soit le seul pays où la fin de la guerre froide n'ait aucune conséquence politique ou syndicale. »*

Et pour se garder à gauche, la direction de la FEN durcit le ton à l'égard du gouvernement. Sur le terrain de la politique en matière d'éducation, la fédération annonce une *« initiative de grande ampleur »* en faveur de la démocratisation de l'enseignement en France. Sur le terrain de la fonction publique, M. Simbron juge *« scandaleux »* le discours du gouvernement sur les effets économiques de la crise du Golfe. *« On n'a pas l'impression que le gouvernement ait la volonté de répartir le coût de cette crise équitablement »*, a-t-il précisé.

G. C

EN BREF

□ **Anomalie de montage à la centrale nucléaire de Cattenom.** – Un arrêt d'une vingtaine d'heures de la tranche 1 de la centrale de Cattenom (Moselle) a été nécessaire pour une *« rectification de montage »* des filtres des puisards destinés à recueillir l'eau du circuit primaire en cas de rupture de tuyauterie, a annoncé mercredi 26 septembre la direction de la centrale. L'inspection de ces filtres sur toutes les tranches de 1300 MW avait été décidée par EDF à la suite de la découverte d'une anomalie de montage sur le site de Golfech.

□ **Quatre ans avec sursis pour les parents de Laetitia.** – La cour d'assises de l'Essonne a condamné, mercredi 26 septembre, à quatre ans de prison avec sursis Daniel Lefort, trente-neuf ans, et Joëlle Verneau, trente-quatre ans, les parents de la petite Laetitia morte en 1987 par manque de soins à l'âge de quatre ans (*le Monde* du 27 septembre). Le représentant du ministère public avait requis cinq ans de prison avec sursis contre le couple. La cour, a d'autre part, condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis le docteur Alain Lefevre, le médecin de la famille.

FAITS DIVERS

Découverte à Paris d'une imprimerie clandestine

« Bouboule » et ses 25 000 fausses cartes

La police judiciaire vient de démanteler le plus important réseau de trafiquants de faux documents jamais découvert en France. Un stock de 25 000 faux papiers, principalement destinés à fournir identité et titre de séjour à des clandestins désireux de s'installer en France, a été saisi.

Mardi 25 septembre, les policiers ont interpellé à Paris le chef du gang, Lucien Sans, cinquante-sept ans, dit « Bouboule » en raison de sa corpulence et de sa petite taille, une « figure » du milieu français ayant survécu à « la guerre des gangs » de Montmartre à la fin des années 60 et ancien revendeur au Guatémala d'Auguste Ricord, l'un des patrons de la *French connection*. Quatre complices ont également été interpellés dont l'imprimeur.

Dans une imprimerie du 11e arrondissement de Paris, les policiers de la direction centrale de la police judiciaire et de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) ont découvert 8 000 cartes de résidents algériens, 1 000 récépissés de demandes de cartes de travail et de séjour, 1 000 récépissés de certificats de nomades, 4 000 visas français pour passeports étrangers, 4 000 cartes d'identité françaises, 3 000 cartes grises, 2 000 permis de conduire, 500 factures EDF-GDF, des extraits d'actes de naissance de la ville de Rouen (Seine-maritime), trois cartes de police vierges, quelques chéquiers volés et 100 kg de cannabis.

Ce coup de filet s'inscrit, selon le ministère de l'intérieur, dans le cadre de l'intensification la lutte contre ceux qui favorisent l'immigration clandestine.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée, le mercredi 26 septembre. A l'issue du conseil, un communiqué a été diffusé. En voici les principaux extraits.

• Conventions internationales

Mme Avice, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres quatre projets de loi autorisant l'approbation de conventions douanières avec le Maroc et Madagascar ; d'une convention fiscale avec le Nigéria ; d'une convention contre le dopage adoptée au sein du conseil de l'Europe.

• La formation des ingénieurs

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé de la formation professionnelle ont présenté une communication sur la formation des ingénieurs.

La France ne forme pas assez d'ingénieurs. Il n'a été délivré l'an dernier que quinze mille diplômes d'ingénieurs et quatre mille cinq cents diplômes d'études supérieures spécialisées et maîtrises de science et technique. Seulement 5 % ont été acquis par la voie de la formation professionnelle continue. Si ces chiffres traduisent une augmentation de 40 % du nombre des diplômés en dix ans, l'effort de formation des ingénieurs n'est pas à la mesure des besoins des entreprises et la diversité des formations demeure insuffisante.

Le président de la République a demandé que le nombre des places offertes chaque année dans les établissements de formation des ingénieurs double en quatre ans. Pour atteindre cet objectif, les décisions suivantes sont prises.

1) La formation des ingénieurs dans les écoles et les universités.

Les écoles, quel que soit le ministère dont elles dépendent, et les universités participeront toutes à la poursuite de cet objectif. Une cinquième école des mines sera créée en 1991 à Nantes. De nouveaux centres régionaux de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers seront également installés. Les effectifs des écoles relevant des ministères des télécommunications et de l'équipement doubleront en quatre ans. Ceux des écoles qui dépendent du ministère de l'industrie croîtront de 50 % ; ceux des écoles qui relèvent de l'agriculture de 33 % et ceux de l'Ecole polytechnique de 25 %.

2) Les formations universitaires à contenu technologique et à vocation professionnelle.

Les formations aux titres universitaires scientifiques et techniques complètent les formations d'ingénieur. Cette complémentarité sera développée par la mise en place de maîtrises et de diplômes d'études approfondies en ingénierie.

3) Les nouvelles formations d'ingénieur.

Une nouvelle filière de formation professionnelle a été ouverte dès la rentrée de 1990, pour laquelle six projets ont déjà été agréés. Mieux orientée vers la vie des entreprises comme vers les problèmes de production, elle associe étroitement les entreprises à la formation, sur la base de conventions conclues entre les entreprises ou leurs groupements et les établissements d'enseignement supérieur habilités à délivrer le titre d'ingénieur.

La plus grande partie des personnes formées seront des salariés bénéficiant de la formation professionnelle continue. Cette filière devra être ouverte à quatre mille personnes en 1993, dont deux mille quatre cents au titre de la formation continue.

L'Etat apportera son concours financier au développement de ces nouvelles formations. Sa contribution, qui s'élèvera à 100 millions de francs en 1991, prendra trois formes : la prise en charge d'une partie du coût de la formation supporté par les entreprises, une priorité étant accordée aux petites et moyennes entreprises ; la prise en charge d'une partie du coût du congé individuel de formation pour les salariés suivant cette formation à titre individuel ; une contribution aux charges supportées par les établissements d'enseignement pour lancer cette innovation ainsi qu'aux dépenses d'évaluation du dispositif.

Au total, alors que les formations d'ingénieur ont accueilli en 1989 moins de quatorze mille étudiants débutant leurs études, elles en accueilleront vingt-sept mille à la rentrée de 1993.

• L'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget a rendu compte des réunions économiques et financières qui se sont tenues à Washington du 22 au 25 septembre, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (*le Monde* du 27 septembre).

Au cours de ces réunions, un accord s'est dégagé sur l'appréciation de la situation économique mondiale et sur l'adaptation des politiques économiques qu'elle appelle.

(...) La France a demandé au Fonds monétaire international d'engager une réflexion sur les conditions d'un fonctionnement plus ordonné du marché pétrolier, permettant de réduire la fluctuation excessive des cours et de mieux refléter les rapports entre l'offre et la demande. (...)

S'agissant de la dette, des progrès ont été constatés au cours des derniers mois, dans la ligne des orientations tracées par le sommet de Houston. La France a rappelé la nécessité de conclure rapidement les discussions en cours au sein du club de Paris, pour provoquer dans un cadre multilatéral une nouvelle réduction du poids de la dette (...).

Lire page 34

• Les premiers contrats d'objectifs entre l'Etat et les sociétés du secteur public audiovisuel

Le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire et le ministre délégué chargé de la communication ont présenté une communication sur les premiers contrats d'objectifs entre l'Etat et les sociétés du secteur public audiovisuel (*le Monde* du 27 septembre). Les contrats d'objectifs ont été prévus par la loi du 17 janvier 1989. Ils consacrent un nouveau mode de relation entre l'Etat et ces sociétés, fondé à la fois sur leurs responsabilités particulières et sur la logique d'entreprise qu'elles doivent respecter.

Un premier contrat a été signé entre l'Etat et Radio-France internationale en décembre 1989. Deux autres vont l'être aujourd'hui avec Antenne 2 et FR 3. Ceux de Radio-France et de Radio-France outre-mer sont en cours d'élaboration (...)

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le général Pierre Richalet reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 26 septembre a approuvé une série de nominations militaires dont nous relevons ci-dessous les principales :

• Air. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Pierre Richalet.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jean-Marie Menu ; général de brigade aérienne, les colonels Pierre Blons et Gilles Jonglez de Ligne.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique Nord (à Bruxelles), le général de division aérienne Yves Aubert ; président du conseil permanent de la sécurité aérienne, le général de division aérienne Eric Champoiseau ; commandant en second la défense aérienne, le général de brigade aérienne Jean-Marie Le Patezour ; commandant la 4e région aérienne, le général de brigade aérienne Hervé Mangin d'Ouince.

• Marine. – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Félix Pelliard, nommé inspecteur du matériel naval ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Bernard Moisan et Philippe Durteste.

Est nommé sous-chef d'état-major « logistique », le contre-amiral Claude Arata.

Est reconduit jusqu'au 12 mai 1991 dans ses fonctions de conseiller du gouvernement pour la défense, l'amiral Guirec Doniol.

• Service de santé. – Sont nommés : directeur central du service de santé des armées, le médecin général inspecteur Jean Blade ; directeur adjoint du service de santé des armées, le médecin général Claude Giudicelli.

Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Louis Force ; médecin général, le médecin-chef Claude Noguès.

• Gendarmerie nationale. – Sont promus : général de division, le général de brigade Paul Ferrara ; général de brigade, le colonel Claude Menard.

POLITIQUE

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 27 septembre a procédé au mouvement préfectoral suivant :

INDRE :
M. Alain Rondepierre

M. Alain Rondepierre, directeur de la logistique de la police, est nommé préfet de l'Indre. Il remplace M. Jean-René Garnier qui, le 1er août dernier, avait été nommé préfet des Pyrénées-Orientales.

[M. Alain Rondepierre est né le 14 février 1947. Ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration, il est administrateur civil hors classe. Après avoir été en poste au ministère de l'intérieur, M. Rondepierre a été directeur du cabinet du préfet de l'Oise, puis du secrétaire général de la préfecture de la région parisienne. En juin 1978, il est secrétaire général de l'Orne ; en avril 1980, il est en poste à la direction générale des collectivités locales puis, en juin 1982, il est nommé sous-préfet de La Tour-du-Pin et en juin 1984 sous-préfet d'Istres. C'est le 21 octobre 1985 qu'il avait été nommé directeur de la logistique de la police à la direction générale de la police nationale.]

WALLIS-ET-FUTUNA :
M. Robert Pommies

M. Robert Pommies, sous-préfet de Mulhouse, est nommé préfet, administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna. Il remplace M. Roger Dumec, qui, le 25 juillet dernier, avait été nommé délégué interministériel à la coopération régionale Caraïbes-Guyane.

[M. Robert Pommies, né le 18 décembre 1941, après avoir commencé sa carrière comme instituteur, est licencié en droit et en sciences économiques, diplômé de l'IEP de Paris et ancien élève de l'ENA. Après avoir été en poste au ministère de l'intérieur et à celui de la santé publique, il est en juin 1971 nommé directeur du cabinet du préfet de la Savoie. Un an plus tard, il devient sous-préfet de Calvi, puis, en septembre 1975, chef de cabinet du préfet de la région parisienne. Après avoir dirigé la subdivision administrative de la côte est en Nouvelle-Calédonie, il est en octobre 1980 nommé sous-préfet de Montargis avant d'être détaché dans diverses fonctions auprès du gouvernement du Sénégal. En février 1987, il devient secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire, et en avril 1989 sous-préfet de Mulhouse.]

Heure d'hiver à partir de dimanche

L'heure d'été va prendre fin dimanche prochain 30 septembre, à 3 heures du matin. On reculera d'une heure pour passer à l'heure d'hiver : il sera alors 2 heures du matin.

LOTO — MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1990

19H55

28 29 37 40 42 49 — 35 (numéro complémentaire)

PÉRIODE DE TIRAGE No 39

20H35

7 17 22 38 42 46 — 40 (numéro complémentaire)

PÉRIODE DE TIRAGE No 39

PROCHAINS TIRAGES SAMEDI 19H55 - 20H35 — VALIDATION DU JEUDI AU SAMEDI 19H00.

FRANCE loto — TAC O TAC — TIRAGE DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1990

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 205190 gagne 4 000 000 F

Les numéros approchant à la centaine de mille : 005190, 105190, 305190, 405190, 505190, 605190, 705190 gagnent 40 000 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
215190	200190	205090	205100	205191	10 000 F
225190	201190	205290	205110	205192	
235190	202190	205390	205120	205193	
245190	203190	205490	205130	205194	
255190	204190	205590	205140	205195	
265190	206190	205690	205150	205196	
275190	207190	205790	205160	205197	
285190	208190	205890	205170	205198	
295190	209190	205990	205180	205199	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5190	4 000 F
	190	400 F
	90	200 F
	0	100 F

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS
Par minitel 36.15 LOTO
Par téléphone 36.65.77.02

90 TAC O TAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS — 52e

CARNET DU Monde

Mariages

Claire GIBON
et
Yves CORNIÈRE

se sont unis devant Dieu, le 25 août 1990.

3, rue de la Résidence,
76310 Sainte-Adresse.

Décès

– Mme Marie-Louise Barbaroux,
M. et Mme André Barbaroux
et leurs enfants,
Les docteurs Jean et Denise Barbaroux
et leur enfant,
Le docteur et Mme Claude Bergeron,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Barbaroux
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Vanni,
Mlles Marie et Henriette Vanni,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BARBAROUX,

survenu le 25 septembre 1990, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques, messe corps présent, auront lieu en l'église de la Treille (13011 Marseille) ce jour jeudi 27 septembre, à 14 heures.

Inhumation au cimetière de la Treille.

– Mme Henri Bonneau,
née Jeanne Bégaud,
son épouse,
Mme Françoise Holtz-Bonneau et M. Louis Holtz,
M. et Mme Pierre Bonneau,
M. Bertrand Bonneau et Mme Dominique Ansel,
M. Yves Bonneau,
ses enfants,
Alexis, Magdalena, Cécile et François Holtz,
Natacha, Virginie et Alexandre Bonneau,
Laetitia et Gerald Bonneau,
ses petits-enfants,
font part du décès accidentel de

Henri BONNEAU,
officier de la Légion d'honneur,
ancien président
du tribunal administratif de Rennes,
puis de celui de Paris,

survenu le 22 septembre 1990, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église de Nueil-sous-Faye (Vienne) et l'inhumation au cimetière Nord de Rennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de Villersexel,
75007 Paris.

[Né le 12 septembre 1916 à Razines (Indre-et-Loire), Henri Bonneau fut, de 1959 à 1980, président du tribunal administratif de Rennes. Nommé en 1967 président hors classe du tribunal administratif, il fut, de 1980 jusqu'à sa retraite en 1981, vice-président du tribunal administratif de Paris. Henri Bonneau avait été élu, en 1977, maire de Nueil-sous-Faye (Vienne).]

– La comtesse Ogier de Lesseps,
M. Bernard Finot,
M. Emmanuel Finot,
M. et Mme Jean Veil,
Deborah, Mathias et Constance Veil,
Les familles de Lesseps, Lepel-Cointet, Finot et Faucompré,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise FINOT,
née de Lesseps,

leur fille, épouse, mère, grand-mère et parente,

le 26 septembre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 29 septembre, à 15 heures, à La Chapelle-Gaugain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de La Chapelle-Gaugain
72310 Bessé-sur-Braye.

– Le docteur Robert Lehmann,
Danielle Lehmann,
Annie et Jean-Pierre Auscher
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline LEHMANN,

survenu le 26 septembre 1990.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 septembre, à 9 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– Mme Zahra Khanlari,
son épouse,
Mme Tarane Khanlari,
sa fille,
Neguine Mathieux,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Parviz Natel KHANLARI,
poète, écrivain, érudit,

survenu le 23 août 1990, à Téhéran.

Il fut l'auteur de nombreux ouvrages fondamentaux sur la langue et la culture persanes, le créateur de la revue littéraire *Sokhan* et le fondateur de l'Institut de recherche du patrimoine culturel persan.

Il était grand officier de la Légion d'honneur.

68, rue du Faubourg-Montmartre,
75009 Paris.

Anniversaires

– Madeleine Brauman,
son épouse,
rappelle à ceux qui l'ont connu le souvenir de

Pierre BRAUMAN,

qui a quitté ce monde le 28 septembre 1989.

– Il y a trois ans, le 28 septembre 1987,

Pierre-Georges GUITTA,
vingt ans,

quittait subitement sa famille et ses amis.

Il nous manque terriblement.

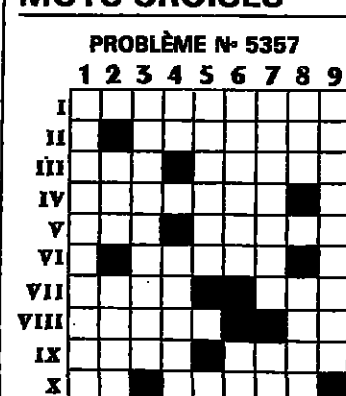
Manifestations du souvenir

– **Léon-Joseph DUBOIS.**

A l'occasion du centenaire de la naissance du célèbre entrepreneur, le Prix Léon-Dubois du rayonnement français a été remis le 27 septembre, dans les salons de la Fédération nationale des travaux publics, aux cadres de la société Spie-Batignolles, responsable de la construction du barrage de Turkwell, au Kenya.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5357



HORIZONTALEMENT

I. Comme une pierre précieuse. – II. Sans queue ni tête. – III. Peut se faire au bureau. Comme la gorge, après une forte émotion. – IV. Petits quand on est bien soigné. – V. Gratuit, c'était un impôt. Un héros de roman. – VI. Endroit où l'on met souvent le buffet. – VII. Présenté comme la pilule. D'un auxiliaire. – VIII. Appareil de détection. Peut donner soif. – IX. Cri d'une épouse surprise. Vit sur un grand pied. – X. Pronom. Spécialiste de la fabrication des bottes. – XI. N'a pas cours en France. Bien ennuyé.

VERTICALEMENT

1. Ne veut recevoir de leçons de personne. – 2. Branco, au Brésil. Modèle de souplesse. – 3. Une femme qui ne trouve rien à louer. – 4. Note. S'illustra à Waterloo. – 5. On lui doit le mètre-étalon. – 6. Sa queue permet un assemblage. Pic. – 7. Qu'on ne rencontre pas souvent. Riposta comme un âne. – 8. Crie comme un porteur de bois. Petites marches. – 9. Devait sans doute parler avec onction.

Solution du problème no 5356

Horizontalement

I. Barbacane. – II. Enormités. – III. Gêneuse. – IV. Galerie. – V. Ise ; élis. – VI. Ecrêtées. – VII. Mo ; Tunis. – VIII. Elder ; go. – IX. Niées ; eu. – X. Ténu ; oyat. – XI. Saxon ; ce.

Verticalement

1. Bégaiement. – 2. Ane ; scolies. – 3. Ronger ; Iéna. – 4. Bréa ; deux. – 5. Amulettes. – 6. Ciseleur ; on. – 7. Atérien. – 8. Ne ; Issigeac. – 9. Este ; soute.

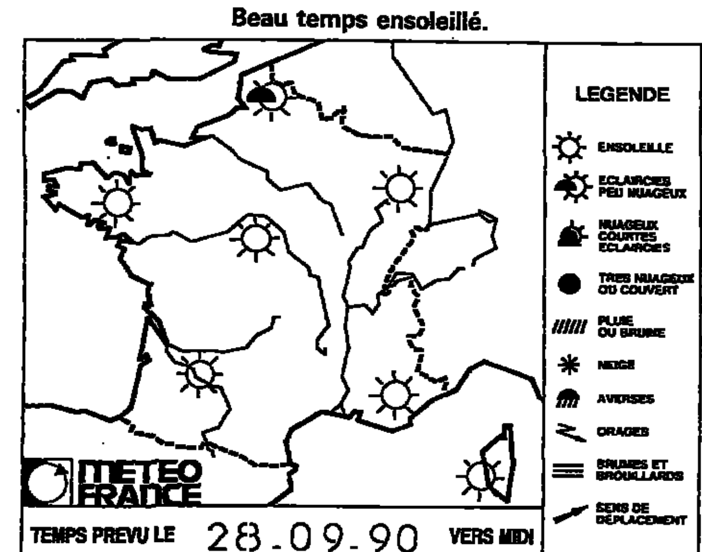
GUY BROUTY

AGENDA

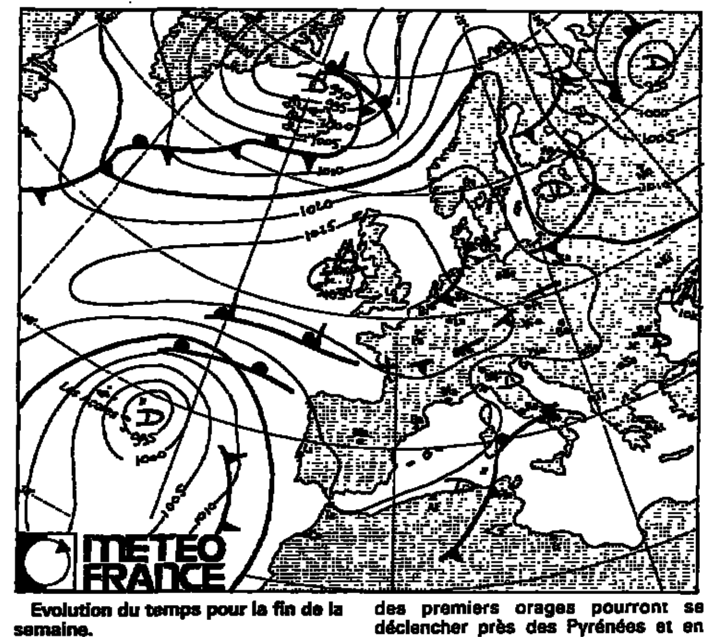
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 28 septembre

Beau temps ensoleillé.



SITUATION LE 27 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Evolution du temps pour la fin de la semaine.

La fin de semaine sera marquée pour la plupart des régions par un temps chaud, mais cette chaleur annoncera une tendance orageuse d'abord dans le Sud-Ouest samedi, puis dans l'Ouest dimanche.

Samedi 29 septembre : plutôt ensoleillé, orageux dans le Sud-Ouest.

Le matin, des bancs de brume ou de brouillard sont possibles un peu partout. Ils se dissiperont en cours de matinée pour laisser place à un ciel bien dégagé.

En cours d'après-midi, dans le Nord, la Picardie et les Ardennes, le soleil se fera de plus en plus discret. Le ciel se couvrira plus nettement en soirée.

Dans le Sud-Ouest, les nuages domineront la journée. Le temps se fera de plus en plus lourd au fil des heures, et des premiers orages pourront se déclencher près des Pyrénées et en Aquitaine.

Pour les autres régions, l'après-midi sera bien ensoleillée.

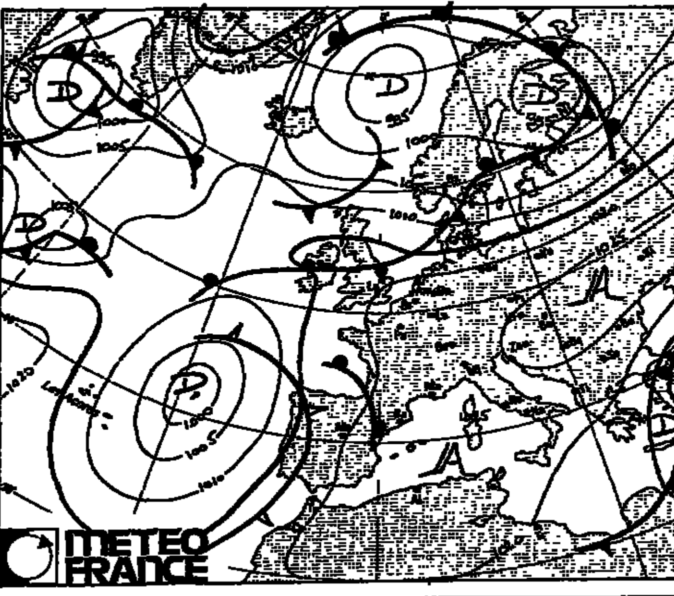
Dimanche 30 septembre : les orages gagnent du terrain.

La tendance orageuse s'étend à l'ouest du pays. Des Pyrénées au Massif central, au Centre et jusqu'en Bretagne et au Cotentin, le ciel sera souvent très nuageux. Le caractère orageux s'accentuera l'après-midi et des orages pourront éclater sur la plupart de ces régions.

Sur le Nord et près des frontières de l'Est, les passages nuageux alterneront avec quelques éclaircies.

Partout ailleurs, le ciel sera souvent voilé, mais c'est tout de même une impression de beau temps qui persistera.

PRÉVISIONS POUR LE 29 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-9-90 à 6 heures TU et le 27-9-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	27	14	D
BIARRITZ	24	15	N
BORDEAUX	25	14	N
BOURGES	19	8	D
BREST	20	8	N
CAEN	18	3	B
CHERBOURG	16	6	D
CLERMONT-FER.	21	7	N
DIJON	18	8	D
GRENOBLE St-M-H	22	8	D
LILLE	15	6	D
LIMOGES	21	11	D
LYON	20	10	N
MARSEILLE-MAR.	21	13	D
NANCY	15	2	B
NANTES	21	10	D
NICE	21	16	N
PARIS-MONTS	18	8	D
PAU	27	12	D
PERPIGNAN	21	14	N
RENNES	21	6	D
ST-ETIENNE	21	6	C
STRASBOURG	15	6	D
TOURS	19	6	D
TOULOUSE	26	13	N
POINTE-A-PITRE	32	23	A

ÉTRANGER

ALGER	31	22	N
AMSTERDAM	15	6	A
ATHÈNES	31	21	D
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	25	16	N
BELGRADE	19	12	C
BERLIN	13	6	A
BRUXELLES	14	5	N
LE CAIRE	31	21	D
COPENHAGUE	11	3	N
DAKAR	31	30	N
DELHI	32	26	N
DJERBA	41	24	D
GENÈVE	18	7	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	28	15	D
LISBONNE	27	18	C
LONDRES	17	6	N
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	14	3	D
MADRID	27	12	N
MARRAKECH	30	24	C
MEXICO	25	12	O
MILAN	20	12	N
MONTRÉAL	19	12	C
MOSCOU	6	1	A
NAIROBI	26	15	C
NEW-YORK	25	16	D
OSLO	11	-2	N
PALMA-DE-MAJ.	29	16	N
PÉKIN	17	14	B
RIO-DE-JANEIRO	21	16	D
ROME	27	16	B
SINGAPOUR	28	24	C
STOCKHOLM	9	0	D
SYDNEY	18	14	N
TOKYO	30	17	C
TUNIS	38	22	N
VARSOVIE	10	4	C
VENISE	19	12	C
VIENNE	16	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 27 septembre

TF 1

20.40 Série : Paparoff.
22.10 Magazine : Ex libris.
Montand : Les secrets d'une vie (*Tu vois, je n'ai pas oublié*, de Hervé Hamon et Patrick Rotman). Invités : Jorge Semprun, Kirk Douglas.
23.10 Série :
Chapeau melon et bottes de cuir.
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 ▶ Magazine : Envoyé spécial.
Contrat sur l'oreiller ; Marée noire en Alaska.
21.45 Cinéma :
Les mois d'avril sont meurtriers. ■■
Film français de Laurent Heynemann (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean-Pierre Bisson, François Berleand.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Documentaire :
Des trains pas comme les autres.
Congo-Océan.

FR 3

20.35 Cinéma : La déchirure. ■■
Film anglo-américain de Roland Joffé (1984).
23.00 Journal et Météo.
23.20 Magazine :
Ce soir ou jamais.
Invité : Richard Bohringer.
0.50 Musique : Carnet de notes.
Sonate nº 24 en fa dièse mineur, op. 78, de Beethoven, par Abdel Rahman El Bacha.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Tolérance. ■■
Film français de Pierre-Henry Salfati (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma :
Randonnée pour un tueur. ■
Film américain de Roger Spottiswoode (1988) (v.o.).
0.05 Cinéma :
Angoisse sur la ligne. ■
Film italien de Ruggero Deodato (1988).

LA 5

20.40 Téléfilm :
Secrets de femmes.
Où commence le viol ?
22.25 Magazine : Reporters.
Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm :
Les filles de Californie.
22.15 Téléfilm : Patrouille de nuit à Los Angeles.
De Bernard Kowalisky.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Midnight chaud.
0.05 Musique : Boulevard des Clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.30 Série : Objectif amateur (4).
21.00 Danse :
Une soirée avec Martha Graham.
22.35 Musique : Claudio Abbado et Bach.
23.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (9).
23.55 Série : Grafic (Piranese).
De Jean Frappat et Yan N'Guyen Minh.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatiques. La noce d'Anatole ; Le souper d'adieu, d'après Arthur Schnitzler.
21.30 Profils perdus. Jean Maitron ou le gardien de la mémoire ouvrière (2e partie).
22.40 Nuits magnétiques.
Le Canard enchaîné.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Prélude à l'après-midi d'un faune, Le martyre de saint Sébastien (extraits symphoniques), Fantaisie pour piano et orchestre, Images pour orchestre (Iberia), de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. Manuel Rosentahl ; sol. : Anne Queffélec, piano.
23.05 Poussières d'étoiles.

Vendredi 28 septembre

TF 1

14.25 Série : Commissaire Moulin.
15.55 Série : Tribunal.
16.30 Club Dorothée.
17.35 Série :
Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Variétés :
Tous à la Une.
Avec Mireille Darc, Charles D. Lewis, Pascal Danel, Gilbert Montagné, Isabelle Aubret, Zouk Machine, Richard Cocciante...
22.35 Magazine :
Et si on se disait tout ?
Avec Anne Zamberlin, Michel Delepine, Koffi Yamgnane, Elsa, Pierre Palmade, Adeline Hallyday, Patrick Bruel...
23.35 Série : Madame SOS.
0.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.35 Série : Sentiments.
Le prix à payer, de Tonino Valerii.
16.00 Variétés :
Ça va tanguer...
Émission présentée par Michel La-Rosa.
17.00 Magazine : Giga.
Série : Larry et Balki ; Reportages.
17.35 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot.
18.00 Magazine : Eve raconte.
Edith Piaf (dernière partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Série : Mac Gyver.
19.40 Divertissement :
Drôles de têtes.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Divertissement :
Vous avez dit Bigard ?
De Jean-Marie Bigard.
21.55 Caractères.
Magazine littéraire de Bernard Rapp. Noir c'est noir. Invités : Robin Cook (*J'étais Dora Suarez*), Nadine Diamant (*Melmott*), Bruno Bayon (*les Animals*), Jacqueline Harpman (*la Fille démantelée*), Félicie Dubois (*le Livre de Boz*), Christophe Donner (*les Sentiments*).
23.10 Journal et Météo.
23.30 Cinéma : Anny Hall. ■■■
Film américain de Woody Allen (1977) (v.o.).
2.00 Magnétosport : Volley-ball.
3e Internationaux Open (90 min).

FR 3

14.05 Magazine : Musicales.
Echos des festivals : La Roque-d'Antheron (1re partie, rediff.).
15.05 Feuilleton : L'or et le papier (13e épisode).
15.50 Variétés :
Bons baisers de francophonie.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine :
Thalassa.
Patates connection, de Jean-François Aumaitre, Philippe Abalan et Yves Gladu. *Braconniers de la mer...*
21.35 Feuilleton : Le roi de Patagonie (3e épisode).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Mille Bravo.
De Christine Bravo.
23.50 Magazine : Musicales.
Echos des festivals : La Roque-d'Antheron (2e partie, rediff.).

CANAL PLUS

15.30 Spectacle : Le monde du cirque.
16.20 Cinéma : Mac et moi. ■
Film américain de Stewart Raffill (1989).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Football. Les coulisses.
20.30 Sport : Football.
Championnat de France (11e journée) en direct du stade Louis II. Monaco-Marseille.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : Moonraker. ■
Film franco-britannique de Lewis Gilbert (1979).

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.30 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm :
Chassé-croisé mortel.
22.25 Série : L'inspecteur Derrick.
23.35 Série : Thriller.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.40 Musique :
Boulevard des Clips (et à 1.05).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.50 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène.
18.05 Série : Campus show.
18.30 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Bill Dragon se venge.
De Harry Falk.
22.15 Téléfilm :
Coupable d'innocence. De T. Heffron.
23.55 Magazine : Avec ou sans rock.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.30 Documentaire : Témoins-Kielce.
16.00 Documentaire : Roméo et Julia.
16.25 Série : Grafic.
16.30 Téléfilm : Le piège. De Serge Moati.
18.05 Série : Grafic.
18.25 Portraits (La trempeuse). D'Alain Cavalier.
18.40 Théâtre : Je me souviens.
Pièce de Sami Frey, d'après Georges Perec.
20.00 Documentaire : L'opium du peuple.
20.50 Série : Grafic (Alain Prost).
▶ 21.00 Téléfilm : Adieu mes jolis !
22.25 Court métrage : Matin de mariage.
22.30 Série : Grafic (Violence dans les stades).
22.45 Série : Portraits (L'orangère).
23.00 Théâtre :
L'hypothèse. Pièce de Robert Pinget.
23.50 Musique : Nocturne.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
Spécial Charles Dullin (1re partie).
21.30 Black and blue. Les voix qu'on aime.
22.40 Nuits magnétiques.
Le Canard enchaîné.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

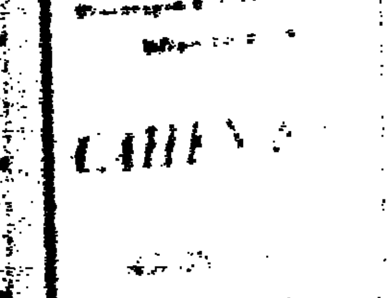
20.30 Concert (donné le 27 mai à Sarrebruck) : Jeux vénitiens, de Lutoslawski ; Concerto pour piano et orchestre nº 24 en ut mineur, K 491, de Mozart ; Aus Italien, fantaisie symphonique, op. 16, de R. Strauss, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. : Uri Segal ; sol. : Radu Lupu, piano.
22.20 Cycle acousmatique. Esquisse, de Gabrielle ; Architecture du plan, de Fort.
23.05 Poussière d'étoiles.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de radio qui parle de la télévision. Présentée par GILBERT DENOYAN et ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 26 septembre 1990 Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46,0	Tac o tac 12,3	McGyver 11,7	Actu. rég. 16,2	Nulle part 1,9	Je compte. . 1,5	Fête maison 2,0
19 h 45	52,3	Roue fortune 22,2	Drôles... 9,1	19-20 Info 13,0	Nulle part 2,1	Journal 1,5	Roseanne 4,0
20 h 16	64,8	Journal 25,7	Journal 16,2	La classe 10,3	Nulle part 3,3	Journal 3,7	Mad. servie 5,2
20 h 55	68,5	Sacrée soirée 23,8	Mari ambas .. 16,2	Marche siècle 8,7	Ciné salles 3,1	Histoires... 12,1	Opération... 4,6
22 h 08	55,8	Sacrée soirée 22,0	La loi... 7,3	Marche siècle 8,5	Attends-moi 1,5	Histoires... 11,5	Opération... 4,3
22 h 44	31,7	Sacrée soirée 16,3	Solidarnosc 2,1	Faut pas rêver 3,6	Baptême 0,6	Débat 5,1	Le saint 2,8



AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 27 SEPTEMBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
Jeu., ven. de 12 h à 22 h, sam. de 10 h à 22 h.

BIJOUX ET PARURES.
Musée des enfants. Jusqu'au 13 octobre.

HARRY CALLAHAN. Galerie du forum. Jusqu'au 21 octobre.

EN UN MOT. Salle d'actualité. Jusqu'au 19 novembre.

LES NOUVEAUX PROMENEURS SOLITAIRES. *Galerie du la BPI. Jusqu'au 3 décembre.*

PASSAGES DE L'IMAGE. Musée national d'art moderne. Entrée : 24 F. Jusqu'au 19 novembre.

SOUCHI. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 26 octobre.

VIVE LES GRAPHISTES. Petit inventaire du graphisme français. Centre d'information Cci. Jusqu'au 4 novembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant *(40-49-48-14). Mer., ven.,* sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

RODOLPHE BRESDIN (1822-1885) UN GRAVEUR SOLITAIRE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F. Jusqu'au 7 octobre.

JAMES GORDON BENNET ET LE NEW YORK HERALD. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH HORNECKER, ARCHITECTE - ART NOUVEAU A NANCY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 7 octobre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lun. à 19 h (sf 24/12), jeu. et sam. à 15 h 30.

EUPHRONIOS, PEINTRE A ATHÈNES AU VIe SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST. Hall Napoléon. *Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.*

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). *T.l.j. sf lun. et jours fériés de* 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 11 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

PICASSO. UNE NOUVELLE DATION. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F, (dim. : 16 F). *Jusqu'au 14 janvier* 1991.

XVe BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. Nef. T.l.j. de 11 h à 23 h, dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 60 F. Jusqu'au 7 octobre.

MUSÉES

ARMES INSOLITES DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

ART KANAK, DE JADE ET DE NACRE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Visites commentées mer., ven., sam. à 15 h 30 (43.46.51.61.). Entrée : 23 F. 13 F (dim.). Du 29 septembre au 31 décembre.

L'ART NAIF AUSTRALIEN. Musée d'Art naif Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 octobre.

AU CŒUR DE L'EUROPE, LA NATURE MENACÉE. Jardin des Plantes, hall de la bibliothèque centrale, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-54-26). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 octobre.

CONCOURS POUR LA MAISON DE LA CULTURE DU JAPON A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 1 étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque *Nationale*, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

EN TRAIN. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). *Jusqu'au 5 novembre.*

BILL HENSON. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 20 octobre.

HOMMAGE AUX TILLEULS ET A RODIN PAR FRANÇOIS MORELLET. Musée Rodin, hôtel Biron, parc, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

LOUIS JOUVET ET LE CINÉMA. Bibliothèque Nationale, passage Colbert, *6, rue des Petits-Champs (47-03-*81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 8 décembre.

LA MAISON DES ILLUSIONS DE JOY DE ROHAN-CHABOT. Trianon de Bagatelle, orangerie, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 14 octobre.

JULES ET PAUL MARMOTTAN COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE. Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. *Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 octobre.*

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. Les sciences à la recherche du passé. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences à 20 h 30 les mercredis 3, 17 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Du 28 septembre au 13 janvier 1991.

TOGYU OKUMURA, KAZUMASA NAKAGAWA. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 14 octobre.

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-*83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée :* 20 F. Jusqu'au 4 novembre.

ROBES DU SOIR. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. t.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 novembre.

CENTRES CULTURELS

2 000 ANS DE PEINTURE DÉCORATIVE. De Pompeï à la Grande Arche. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

L'ALTERNATIVE! Une œuvre d'art dans chaque foyer. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 octobre.

ROY ARDEN, JOHN MASSEY, PIERRE LECLERC. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (42-22-50-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 20 octobre.

ARRABAL. Accatone, 20, rue Cujas (46-33-86-86). T.l.j. de 14 h à 22 h. Jusqu'au 6 octobre.

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

JEAN-FRANÇOIS BAURET. Espace *photographique de Paris, nouveau* forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 14 octobre.

JUAN MANUEL DE LA ROSA. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 octobre.

DIX ANS D'ALBUMS, ALBUMS DE LA JEUNE ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.

DOMELA. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 28 octobre.

KOJI FURUDOI. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 octobre.

DAVID HAMILTON. Fleur de fleurs. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de *11 h à 18 h 30. Entrée : 5 F (entrée du* parc). Jusqu'au 18 novembre.

HOMMAGE A FRED KLEIN. Mairie du XVIe arrondissement, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 10 h à 12 h. Du 2 octobre au 16 octobre.

EDGAR P. JACOBS. Le baryton du neuvième art. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et le 25 décembre de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

PETER MAGUBANE. Maison des *cultures du monde, 101, bd Raspail* (45-44-72-30). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 novembre.

JEAN-PAUL MARCHESCHI. Carré des Arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F + entrée du parc : 6 F. Du 2 octobre au 11 novembre.

PEINTURES DU XXe SIÈCLE DE LA COLLECTION DE LA NATIONALE SUISSE. Assurances. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 novembre.

KARINE SAPORTA. Photographies. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 3 novembre.

SZÉKELY. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 17 octobre.

LE VENT DU NORD VI. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. *Jusqu'au 10 octobre.*

GALERIES

HERMANN ALBERT. Galerie Michèle Sadoun, 108, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-32-72). Jusqu'au 20 octobre.

ALECHINSKY, DU BOUCHET, BRISSON, ERNST, KNIPHALS, LAIGRE, PINCEMIN. Ramette, Rossineux, Van Velde. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au *6 octobre.*

ROY ARDEN. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Jusqu'au 10 octobre.

HUGUETTE ARTHUR-BERTRAND. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 13 octobre.

GENEVIÈVE ASSE. Deux livres de peintres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 17 octobre.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Du 28 septembre au 9 novembre.

MIQUEL BARCELO, LOUISE LAWLER. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 10 octobre.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Du 27 septembre au 3 novembre.

JEAN-MICHEL BASQUIAT, FRANÇOIS BOISROND, ROBERT COMBAS, HERVÉ DI. Rosa, Keith Haring. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). *Jusqu'au 6 octobre.*

LARRY BELL. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 29 septembre.

DAVID BNO. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 novembre.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 octobre.

RICHARD BOUTIN. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Du 2 octobre au 26 octobre.

TROY BRAUNTUCH. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 13 octobre.

FRÉDÉRIC BRECK. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 10 octobre.

MARK BRUSSE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 10 novembre.

GIANSTEFANO BURATTONI. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 6 octobre.

PIERRE CARRON. Galerie Albert Lœb, 12, *rue des Beaux-Arts* (46-33-06-87). Jusqu'au 27 octobre.

LUCIANO CASTELLI, JOL FISCHER, MARKUS RAETZ, GEORGES ROUSSE, JUAN. Uslé. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 13 octobre.

THIERRY CAUWET. Série antillaise. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 29 septembre.

SANDRO CHIA, BILL BECKLEY. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

JAMES COIGNARD. Galerie Amrouche Bohbot Keeser, 2, rue Visconti (43-29-81-36). Jusqu'au 10 octobre.

CUECO. Les chiens de Saqqarah. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 31 octobre.

JACQUELINE DAURIAC. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 18 octobre.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 27 octobre.

MARC DEVADE. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 11 octobre.

JEAN-FRANÇOIS DUBREUIL. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 6 octobre.

GABY EDREI. Galerie Colette Dubois, 420, rue Saint-Honoré (42-60-13-44). Jusqu'au 6 octobre.

KOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 13 octobre.

GARZON. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Du 2 octobre au 28 octobre.

MICHAEL GRAIG-MARTIN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 13 octobre.

GUY RACHEL GRATALOUP. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Du 2 octobre au 30 octobre.

GUY-RACHEL GRATALOUP. Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 20 octobre.

ALBERT HADJIGANEV. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Du 2 octobre au 27 octobre.

FRIEDEMANN HANN, CALLIM FRASER. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 11 octobre.

KEITH HARING, WARHOL, BEUYS, BASQUIAT, CÉSAR. Galerie Façade, 30, rue Beaubourg (48-87-02-20). Du 2 octobre au 3 novembre.

JEAN-PAUL HUFTIER. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 13 octobre.

MICHEL HUMAIR. *Galerie Bellint,* 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 20 octobre.

IMAMURA. Galerie Lelia Mordoch - Jean-Claude Richard, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Du 28 septembre au 3 novembre.

IPERCAMERA. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 octobre.

ISIDORE ISOU. Galerie Rambert, 4, rue des Beaux-Arts (43-29-34-90). Jusqu'au 20 octobre. / Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 6 octobre.

JACOBSEN. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 octobre.

JEAN-LUC JUHEL. Galerie satirique Martine Moisan, 8, galerie Vivienne (42-97-46-65). Du 28 septembre au 20 octobre.

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-92-33). Du 1 octobre au 10 novembre.

JEANNE LAGANNE. Galerie Pierre *Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-*81-71). Jusqu'au 9 octobre.

JEAN LAMBERT-RUCKI. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 31 octobre.

ELIANE LARUS. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 27 octobre.

CATHERINE LEE. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 17 octobre.

LA MAGIE DE L'ART FLAMAND, PIERRE BRUEGHEL LE JEUNE CHRONIQUEUR. De son temps. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

ERIC MAILLET, JEAN-CÉSAR SUCHORSKI. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 6 octobre.

MANEV. Galerie Lehalle, 3, rue Augereau (45-55-80-99). Jusqu'au 18 octobre.

JONIER MARIN. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du 27 *septembre au 28 octobre.*

BÉATRICE MASSA, GWENOLA NEDELEC. Galerie du Prévôt, 8, rue du Prévôt (42-77-32-48). Jusqu'au 31 octobre.

MAYO. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 27 octobre.

MAITRES ANCIENS ET MODERNES. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 20 décembre.

ALBERT MERZ. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 13 octobre.

AIKO MIYAWAKI. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 20 octobre.

LA MONTE YOUNG, MARIAN ZAZEELA. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 20 octobre.

ROBERT MOTHERWELL. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

CHARLES MOUSSION. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). *Jusqu'au 15 novembre.*

DAVID NEWMAN. Galerie Gutharc Ballin, · , rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 13 octobre.

JULES OLITSKI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 31 octobre. / Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 16 octobre.

PERLIN. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 20 octobre.

CARMEN PERRIN. Galerie Laage-*Salomon, 57, rue du Temple (42-78-*11-71). Jusqu'au 6 octobre.

FRANÇOIS PERRODIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 17 octobre.

CLAUDE PICART. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 6 octobre.

LE PLAISIR DU PHOTOGRAPHE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 15 octobre.

PLANES. Galerie Alix Lemerchand, 12, rue Brantôme, quartier de l'Horloge (48-87-14-25). Du 27 septembre au 3 novembre.

JULIO POMAR. *Galerie* Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 13 octobre.

DANIEL POMMEREULLE. Galerie Rocca, 18, rue Charlot (48-87-56-56). Jusqu'au 25 octobre.

OLIVIER RICHON. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 17 octobre.

GLAUCO RODRIGUES. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 20 octobre.

THOMAS RUFF. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue *Quincampoix* (42-77-38-87). Jusqu'au 6 octobre.

MICHELE SALLARD-GUY. Galerie Jeannie Thouard, 21, rue Bonaparte (1 étage gauche) (43-25-42-43). Du 2 octobre au 30 octobre.

CHÉRI SAMBA. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Saint-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 27 octobre.

KENNY SCHARF. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 6 octobre.

IRIS SARA SCHILLER. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 6 octobre.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Du 28 septembre au 15 novembre.

ANTONIO SEMERARO. Galerie Jean Lupu, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-93-19). Jusqu'au 13 octobre. / Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 8 octobre.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthea *Speyer, 6, rue Jacques-Callot* (43-54-78-41). Jusqu'au 3 novembre.

CHRISTIAN SORG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 27 octobre.

SOUCHI. AA Galerie, 39, av. Junot - entrée 2, rue Juste-Métivier (46-06-82-95). Jusqu'au 13 octobre.

GIANGIACOMO SPADARI. Galerie Cremniter-Laffanour (Down-Town), 33, rue de Seine (46-33-82-41). Jusqu'au 10 octobre.

SUBIRA-PUIG. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Du 2 octobre au 9 novembre.

MARK DI SUVERO. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 13 octobre.

RICHARD TEXIER. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 octobre. / Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 13 octobre.

DOMINIQUE THIOLAT. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au 15 octobre.

TIME SPACE PLAGE. *Galerie Ghislaine* Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 18 octobre.

BERNADETTE TINTAUD. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 20 octobre.

YOLDJOGLOU. Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres, pl. Dauphine (43-26-81-30). Du *2 octobre au 20* octobre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Juan I-Jong de Taipei. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

CHATENAY-MALABRY. Madame de Chateaubriand. Maison de Chateaubriand -la Vallée-au-Loups, 87, rue Chateaubriand (47-02-58-61). Mer., ven., sam., dim. de 14 h à 17 h. *Du 29 septembre au 24 décembre.*

LA DÉFENSE. Aiko Miyawaki. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (47-96-25-49). Du 27 septembre au 12 novembre. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Du 27 septembre au 12 novembre. **Art contemporain du Sénégal.** Grande Arche, socle de la Grande Arche 1, parvis de la Défense. T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 octobre. Takis. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Du *27 septembre* au 12 novembre.

EVRY. Catalogne 90. Des signes et des peintres. Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place (69-91-58-29). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h, dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 14 octobre.

JOUY-EN-JOSAS. Carnet de voyages : vingt jeunes artistes internationaux. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 30 septembre au 18 novembre.

LEVALLOIS-PERRET. Julio Villani. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 21 octobre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Willem van Genk. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 décembre.

PONTOISE. Les Acquisitions du musée Pissarro depuis sa création. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à *18 h. Jusqu'au 7 octobre.* ***Les Plus Belles œuvres d'art ancien.*** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 octobre. **uvres du XXe siècle autour de la donation Otto Freundlich.** Musée Tavet-Delacour, 1 étage, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 octobre.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE. Aux grands hommes, David d'Angers. Fondation de Coubertin, domaine *de Coubertin (30-85-69-89). T.l.j. sf* lun. et mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 novembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

« Salons nouvellement restaurés de l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Eglises et hôtels du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons du duc de La Meilleraye à l'Arsenal et les curiosités du quartier », 14 h 30, 1, rue de Sully. Tarif : 40 F. ENC (D. Fleuriot).

« Personnages illustres et folles architectures du Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Un voyage dans l'architecture Louis XIII », 14 h 45, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« L'envers, les dessus, les dessous du décor de l'Olympia », de 15 heures à 18 heures (départ toutes les 20 minutes), 28, boulevard des Capucines (Délices Dada).

« Passages insolites du Sentier », 15 heures, sortie principale métro Sentier (Tourisme culturel).

« Pièces d'échecs à la Bibliothèque nationale », 15 heures, entrée de l'exposition, 58, rue de Richelieu (Paris et *son histoire*).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCE

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Peut-on échapper à Karma ? », entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

CINÉMA

Dick Tracy : hissez les couleurs !

Adaptant la bande dessinée de Chester Gould, Warren Beatty, producteur, metteur en scène et interprète, a réussi un divertissement impeccable et polychrome

Promené de festival en avant-première comme un arbre de Noël avant l'heure, un cadeau rutilant aux médias affamés, *Dick Tracy*, le film tout couleurs de Warren Beatty, fait partie de ces spectacles dont on a tant entendu parler qu'on est sûr de les avoir vus avant qu'ils soient visibles.

Cette indigestion de promo, cette saturation de pub, ne devraient pas cependant occulter la curiosité que le film mérite, l'attention qu'on lui doit. Serrant entre nos doigts le crayon jaune *made in Taiwan* sous licence Disney à l'effigie du célèbre détective, c'est donc avec plaisir, maintenant que *Dick Tracy* déferle pour de bon sur la France dans 293 salles, que nous rendons compte des qualités plastiques, esthétiques, chromatiques et intrinsèques de ce divertissement ambitieux et familial produit, réalisé et joué par Warren Beatty.

Au début, on le sait, fut la bande dessinée célèbre (surtout ailleurs qu'ici) de Chester Gould. La naissance de Dick Tracy, le héros aux mâchoires carrées, peut être très exactement datée : le dimanche 4 octobre 1931 sur une planche du *Daily Mirror* de Detroit. Depuis, et même après la retraite (en 1977) et la mort (en 1985) de son papa, Tracy poursuit sa lutte contre le crime dans des centaines de journaux à travers le monde, ayant connu au fil des décennies des adaptations pour la radio, pour la télévision et pour le cinéma à travers des *serials* produits dès 1937 par Republic Pictures, puis par RKO. En France, on signale sa présence dans le journal de Toto, de 1938 à 1940, puis très épisodiquement dans des magazines spécialisés...

La nostalgie de l'innocence

Assez d'Histoire. Voyons comment, encouragé sans aucun doute par le succès commercial du *Batman* de Tim Burton (film assez raté, sauvé par la présence extravagante de son « Jocker », Jack Nicholson), Warren Beatty s'est approprié la BD favorite de son enfance. Sans lésiner. Avec des idées, des dollars, un enthousiasme juvénile, une conviction sans faille. En choisissant d'écarter sauvagement toute tentation de réalisme, en optant pour la fidélité somptueuse au modèle, en privilégiant absolument la forme par rapport au fond, Beatty impose sa marque, son style, son parti pris, sa philosophie. Bref, il donne un film d'auteur.

DR

Warren Beatty

Dick Tracy, pour lui, c'est la nostalgie de l'innocence, d'une Amérique naïve et bienveillante où le droit triomphait, où les bons étaient gentils et les méchants punis. Cette Amérique-là n'est plus qu'un rêve, à jamais enfui. Comment le retrouver ? Le représenter ? Le symboliser ? En donnant vie aux archétypes mythologiques, aux héros fondateurs. En peignant tout et tout le monde aux couleurs fondamentales ou spectrales, en attribuant une teinte franche à chaque caractère, en utilisant toute la palette des effets visuels pour véhiculer la morale rassurante, amusante (dans *comic strip*, bande dessinée en anglais, il y a comique) et sans nuances de la BD.

Pari tenu. Ainsi Dick Tracy est-il jaune. Quel jaune ? Jaune d'œuf, jaune d'or ? Paille, banane, citron ? Non, jaune soleil bien sûr. De son Burberry à son Stetson, il irradie, il illumine... La sulfureuse Breathless Mahoney (Madonna) est pour sa part mauve comme un hématome : l'assistant de Tracy, le Kid (Charlie Korsmo), tout rose encore d'enfance ; et sa sincère fiancée, Tess Trueheart (Glenne Headly), chaleureusement orange.

L'humilité des stars masquées

Bien entendu, les méchants sont verts de haine ou pourpres de rage, et la gueule ouverte des revolvers, noire comme l'enfer. Les cadavres s'amoncellent, mais, délices de la fantaisie, il ne manque au spectre que le rouge sale du sang...

La couleur ment insolemment, magnifie tout, les voitures sans marque, les rues sans nom, cette ville imaginaire hérissée de gratte-ciel anonymes. Une ville entièrement dessinée, fabriquée, photographiée par le procédé des *matte paintings* (peintures sur verre). Le chef décorateur, Richard Sylbert, l'équipe des effets visuels (Michael Lloyd, Harrison Ellenshaw), les maquilleurs, le directeur de la photographie, Vittorio Storaro (deux oscars pour *Apocalypse Now* et *le Dernier Empereur*), sont évidemment les artisans privilégiés de la réussite de *Dick Tracy*. Mais les comédiens aussi, qui, pour la plupart, parviennent à incarner avec une énergie inattendue, une distanciation succulente, ces marionnettes dévastatrices.

A saluer surtout l'orgueil et l'humilité des stars masquées, Dustin Hoffman (Mumbles) et Al Pacino (l'ignoble Big Boy Caprice) rendus rigoureusement (et sadiquement ?) méconnaissables. Au contraire de Warren Beatty qui, lui, joue Dick Tracy à visage découvert, et s'impose (masochistement ?) un monolithisme stoïque, un effacement à la limite de l'inexpressif. Madonna seule, dans cette troupe joyeuse et cohérente, détonne. C'est Betty Boop qui se prendrait pour Marlène Dietrich. Elle manque d'humour, de souplesse, plaque ses chansons (de Stephen Sondheim) sur l'action, multiplie les mines, les moues, s'épuise à des mimiques qui s'espèrent lascives.

Elle est l'élément le moins convaincant d'une entreprise dont il faut reconnaître que la perfection même est un peu lassante. Après trois quarts d'heure d'attention soutenue et de plaisir visuel intense, un léger ennui vous saisit, les grimaces en latex se font répétitives et les secondes s'égrènent plus lentement à la montre talkie-walkie de Dick Tracy.

Séduits par le projet, par le concept, par la maîtrise plastique étourdissante, par la propreté impeccable de ce festin sur écran glacé, mais repus de couleurs primaires, de sentiments primaires, de violence primaire, on a soudain envie de refermer avant la fin le bel album de BD animée.

Dick Tracy, le film, aura tenu toutes ses promesses. Pas tout à fait la distance.

DANIÈLE HEYMANN

Avril au Portugal

« Non ou la vaine gloire de commander », de Manuel de Oliveira reconsidère la grandeur guerrière de l'histoire portugaise

Manuel de Oliveira (quatre-vingt-deux ans) passe pour représenter le cinéma portugais à lui seul. C'est injuste pour Paulo Rocha, le couple Antonio Reis-Margarida Cordeiro et Joao Botelho, par exemple, mais il est certain que le grand vieillard soulève l'enthousiasme de plusieurs familles de cinéphiles et des habitués des festivals. Ainsi, à Cannes, cette année, *Non ou la vaine gloire de commander*, son dernier film, retint particulièrement l'attention.

C'est une épopée à rebours : celle des défaites que subit, au cours de son histoire, un orgueilleux pays, d'abord appelé Lusitanie, puis Portugal, acharné parfois à établir une puissance militaire et coloniale que le cinéaste remet en question. Le film commence par la vision d'un grand arbre autour duquel la caméra tourne, comme si elle était envoûtée par lui, comme s'il représentait une nature immuable, une philosophie de l'existence opposée à la folie des hommes.

Tout de suite après cette vision de l'arbre, nous savons que nous sommes en Angola, colonie portugaise luttant pour son indépendance. Un sous-lieutenant et quelques soldats effectuent, dans la brousse une patrouille en voiture et le sous-lieutenant raconte certaines guerres et batailles du passé. Lui et ses compagnons deviennent des personnages de ces tableaux évoqués, qui s'animent au rythme du récit oral.

Cela revient à dire que ce film adopte la forme désormais classique du « retour en arrière », tout en faisant entrer le présent dans le passé. Si les images de l'Angola, particulièrement à la fin, ont un aspect documentaire, celles du passé sont esthétiquement splendides et leur beauté renvoie à cette vaine gloire parée de costumes flamboyants, d'armures, d'oriflammes et de mythologie chevaleresque.

Pas besoin de connaître par cœur l'histoire du Portugal pour apprécier : la création cinématographique, les plans qui glissent, fluides, limpides, suffisent à nous transporter dans un univers fascinant de figures, de signes et de formes où le phénomène historique est suggéré plutôt que reconstitué. Manuel de Oliveira n'a pas eu besoin, ici, de cinq ou sept heures et, pourtant, il s'agit d'une fresque...

Il a fait, en quelque sorte, la démonstration d'un art de filmer simple, net, raffiné, et, malgré la mort qui rôde, il a donné sa version lucide et sereine de l'histoire et de la culture portugaises. En Angola, dans un hôpital de campagne, le sous-lieutenant qui fut le truchement du récit, succombe à ses blessures le 25 avril 1974. Premier jour d'une révolution qui ne fut pas seulement celle des œillets, et changea toutes les perspectives. Après l'exercice de style des *Cannibales*, voilà bien une œuvre essentielle.

JACQUES SICLIER

PHOTOGRAPHIE

L'épopée du rail

Au Palais de Tokyo, deux cent cinquante images évoquent l'avènement du chemin de fer

Chronique d'une époque, chassé-croisé de deux inventions simultanées, c'est à une remontée dans le temps que convie cet ensemble encyclopédique qui retrace en un double parcours esthétique et historique, l'aventure de la photographie et celle des chemins de fer français.

Moyen de découverte du monde, le train suit l'accélération du progrès et accompagne la mémoire du vingtième siècle. Objet par excellence psychanalytique dont Freud en personne avait la phobie, cet engin mythique, doté d'une symbolique forte, a excité dès son apparition, l'imagination, voire les fantasmes, des photographes. Mais aucun, hormis le génial Américain Winston Link, n'a vraiment su égaler cette figure légendaire.

Seule émerge pour la période contemporaine Sophie Ristelhueber avec ses paysages réalisés dans le cadre de la mission de la DATAR, à la fois grandioses et mesurés. Les autres sont des opérateurs de troisième ordre. Ou des créateurs connus qui en tirent, accidentellement, une image médiocre. Plus subtilement Faucon, Plossu, Shiraoka s'en sortent en intégrant l'univers ferroviaire à leur monde personnel.

Le couple homme-machine

Oubliant que le train, machine rythmique, ignore le sentiment, les humanistes des années 50 (Izis, Bovis, Doisneau) en ont une vision poétique et sentimentale. Le contraste du charbon et de la vapeur, matière en fusion souvent fondue dans la neige, les fascine. Métaphore de la vie collective, du destin qui nous emporte, tel que le montre Willy Ronis durant la guerre, leurs vues se chargent d'anecdotes, d'atmosphères et de vérisme social.

La vie quotidienne, l'expansion du réseau, l'essor commercial ainsi que le rapport nouveau de l'espace et du temps sont illustrés par René-Jacques, Roger Schall, René Groebli. L'attirance du couple, de l'homme et de la machine, attise le désir de matérialiser *« l'effroi de la rapidité »*. Suscitant admiration et épouvante, *« la dame du rail »*, figure moderne du dragon, inspire un plan cinématographique à Raymond Voinquel et Sam Levin suit le tournage de *la Bête humaine* (1938).

C'est un des intérêts de cette exposition. A côté de noms célèbres (Brassaï, Kertész, Cartier-Bresson), elle met en lumière nombre d'opérateurs restés dans l'ombre. Il n'y manque que Pierre Jhan. Dans les années 30, Sougez, Kollar ou Feher se distinguent par l'audace et la maîtrise de leurs recherches plastiques. Effets insolites, angles inédits et manipulations diverses caractérisent aussi l'approche des ingénieurs de la vision que sont Pierre Boucher, André Steiner, Roger Parry, René Zuber. Leurs vues efficaces, délivrées du souci d'informer, dynamisent la sensation d'espace, de vitesse et de puissance que suggère la géométrie des rails, des ponts et des pylônes.

Sur tous les supports (presse, cartes postales, photomontages) la photo couvre les multiples aspects de l'activité ferroviaire. Les archives photographiques du PLM ou de la SNCF, née le 1er janvier 1938, dressent une typologie complète du matériel roulant jusque dans ses aberrations : aérotrain expérimental, wagon blindé. Ou sur un autre registre, la chambre et le grand salon spécialement aménagés pour la visite des souverains russes en France. Sans oublier les déraillements et accidents comme celui de la gare Montparnasse défoncée en 1895 par une locomotive.

Les compositions admirables des frères Sieberger montrent des convois au pied de la tour Eiffel, roulant sur l'eau, traversant la place d'Arras ou échouant sur les berges de Port-Fécamp. Hymne au progrès, l'alliance de l'art et de la technique se fait dans l'émerveillement des constructions nouvelles (gare, tunnels, viaducs).

Excellents topographes, les chantres du triomphalisme industriel répestorient architectures et chantiers,par des comptes rendus vertigineux d'équilibre et de précision. Mais leur rigueur descriptive n'occulte pas la poésie ou l'émotion comme cette vue du viaduc de Garabit, dessiné par Eiffel, magiquement fixé par Terpereau (1884)

Moins spectaculaire que « Visions du sport », cette exposition pâtit de tout vouloir montrer. Trop de documents ont été choisis pour leur valeur technique et sociologique plutôt qu'esthétique. S'il est un thème récurrent, le train n'est sans doute pas un sujet majeur et sa dimension fantasmagorique est difficilement représentable. Comment traduire, en effet, par une image, l'effroi d'être en retard, de rater le train ou, plus bêtement, d'oublier ses bagages ?

PATRICK ROEGIERS

► « En train », exposition présentée par la Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 5 novembre.
Sous le même titre, parution d'un album aux éditions La Manufacture. Texte de Jean-Claude Gautrand et Pierre Borhan. 236 photos, 395 F.

CULTURE

Reinette l'Oranaise, reine de la nuit

Sultana Daoud à l'ouverture des troisièmes Nuits de Champagne à Troyes

TROYES

de notre envoyée spéciale

Il était tard dans la capitale champenoise. Patricia Kaas avait chanté, plutôt bien. Le public avait repris en chœur *« Mon mec à moi, il me parle d'aventure »*. Des admirateurs lui avaient offert une rose, et un lapin en peluche. Mais, ce mercredi 26 septembre, il appartenait à une autre de faire durer la nuit : Sultana Daoud, dite Reinette l'Oranaise, petite-fille de l'Algérie juive, née à Tiaret, dans le Sud-ouest algérien, il y a plus de soixante-dix ans, mais moins de quatre-vingts.

Reinette la séfarade, princesse des ondes de Radio-Algérie avant l'indépendance, plaisante volontiers en « arabe cassé » avec l'accent français, aime distraire son public avec des ritournelles croisées (une phrase en arabe, une phrase en français, succulentes successions de *Chéri, je t'aime* déclinées sur tous les tons). A Troyes, version raccourcie de ses habituels concerts – plus de trois heures, – elle resta classique devant un parterre sage.

Et puis, soudain, Reinette sourit, dans sa robe bleue à paillettes. Elle tient la salle. Elle la sent. Elle a le don d'affronter un public, avec ses humeurs, ses envies d'un soir. Des chansons, Reinette en a pour tous les goûts. *« J'ai eu une faveur : mon maître avait un établissement où l'on jouait tous les soirs, où les gens réclamaient les mêmes thèmes. A force de les répéter, ils se sont gravés dans ma mémoire. »* Dans les années 20, la jeune chanteuse aveugle aux allures émancipées apprend le luth avec son maître, le musicien Saoud Medioni, et devient, dans son café du Derb, le quartier juif d'Oran, une plaque sensible : *« Notre musique est très variée. Quand ils s'endorment, je le sens, je change de répertoire, et ça marche toujours. »*

Redécouverte par Radio Beur

Reinette l'orageuse aime les combats. Vedette de la chanson populaire, elle s'astreint, au début des années 50, à une rude discipline : l'arabe littéraire. Celui des poèmes issus de la tradition arabo-andalouse, qu'elle chantera désormais, après les avoir collectés et transcrits sur sa machine à écrire en braille. *« Je ne travaille pas ma voix tous les jours, mais, chaque nuit, je me répète les airs. »* Elle, la non-musulmane, n'aurait jamais osé se permettre la moindre erreur de diction face à cet héritage multiséculaire.

Reinette module de sa voix profonde, grave, sensible, ces mots si riches en sentiments contraires, en malheurs bienheureux : *« Je vous envoie mes larmes, je suis tout anéantie devant vous. »* Reinette connaît plusieurs de ces poèmes d'amour dont les premières traces apparaissent à Tlemcen, vers 1492, par le biais des Juifs et des Arabes fuyant le dernier royaume musulman d'Andalousie, Grenade. Dans leurs balluchons, les noubas, vingt-quatre très longues suites instrumentales et lyriques mises en forme au neuvième siècle par un esclave affranchi venu de Perse, Zyriab (le merle).

Reinette l'espiègle aime le jeu. Celui du piano, qui la fascine : *« Les notes sont toutes faites. Il suffit d'y laisser glisser les doigts. »* Un instrument trop précieux pour qu'on le confie à n'importe qui. Mme Reinette, restée fidèle au *oud*, le luth, dont elle s'accompagne, possède son pianiste attitré, le très respecté Mustapha Skandrani, complice des temps anciens de Radio-Alger et qui fait le voyage d'Algérie pour chacun de ses concerts. A ses côtés sur scène, un joueur de *tar* (le tambourin), et Georges Layani, le mari dévoué, joueur de *derbouka*.

Parfois, la voix ferraille. Reinette égrène ses blessures de guerre : la déportation par les nazis de son professeur vénéré, Saoud Medioni, et, plus tard, la cassure de l'indépendance algérienne où elle choisit le camp de l'exode. Mal acceptée par la révolution toute neuve, malgré la protection de son deuxième professeur, celui qui lui enseigna les classiques arabes, Hadj Bellocine, Reinette l'Oranaise s'installe en France en 1961.

Vingt ans de blanc musical, peuplés d'innombrables mariages célébrés chez les siens, les juifs séfarades. Redécouverte en 1985 par Radio Beur, Reinette multiplie, depuis, les concerts en Europe, les télévisions, fait l'Olympia en 1989, devient commandeur des Arts et lettres. Elle regroupe autour d'elle un public qui la surprend. *« Des gens du pays, et puis des yéyés aux cheveux verts. Je me demande : qu'est-ce qu'ils comprennent à tout cela ? »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Reinette l'Oranaise sera au New Morning le 6 octobre à 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

► Nuits de Champagne à Troyes. Jusqu'au 30 septembre. ***Guy Bedos et Amina le 27,*** **Bashung et Jean-Louis Aubert le 28. Tél : 25-73-75-97.**

□ **La FNAC lance une maison de disques.** – La FNAC lancera début 91 une maison de disques à *« vocation généraliste, internationale et francophone »* couvrant toute la gamme de la production musicale : rock, chanson, jazz, classique etc. La direction générale du label a été confiée à Laurent Treille, 38 ans, ancien directeur général de Wotre Music, société de distribution dont la FNAC avait progressivement pris le contrôle depuis 1986. Le nouveau label s'appuiera sur l'expérience de cinq sociétés : Just'In et Wotre Music (distribution), Yaba (édition), International Edition Society (IES), et Justine (production) dont la GMF ou la FNAC ont pris le contrôle récemment. Le catalogue proposera une large gamme d'artistes : Carole Laure, Gabrielle Lazure, Robert Charlebois, Hubert-Félix Thiéfaine notamment pour les variétés francophones.

Festin pour Rolf Liebermann

L'ancien patron du Palais Garnier fêté pour son 80e anniversaire par un marathon musical

A Rolf Liebermann, le Tout-Paris reconnaissant avait offert, mardi soir 25 septembre au Théâtre des Champs-Elysées sa bonne humeur, sa patience, beaucoup d'applaudissements et même un peu d'émotion tout au long d'un marathon : pas loin de cinq heures de musique coupées de congratulations ; soit le beau cadeau, le gros gâteau préparé à l'initiative de la radio pour commémorer les quatre-vingts printemps de l'ancien patron du Palais Garnier.

On dit le public ingrat. Le milieu musical trop vite prêt à se renier. Il faut croire que Liebermann ne fut pas seulement ressenti à Paris comme un homme public, ni comme un grand ordonnateur de spectacles : personne ne trouve exagéré de parler – dix ans après ! – de son « règne » en notre oublieuse capitale. Pendans les sept années (1973-1980) qu'il passa aux commandes de l'Opéra de Paris, le massif Zurichois fut en effet aimé et haï comme un monarque. Les spectacles – pas toujours réussis, quelquefois *magnifiques – qu'il montait à* grands frais sur les deniers publics, on pensait qu'il nous les offrait !

Concert non-stop, deux orchestres mobilisés, interviews dans la salle, projections vidéo à l'américaine, changements de plateau compliqués, meublés par Alain Duault en Monsieur Loyal... Duault, heureusement, avait mangé du lion. La note suisse, familiale, bon enfant, fut d'emblée donnée par Paul Sacher et son Collegium Musicum de Zurich. Pierre Boulez monta ensuite à la tribune de l'Orchestre de l'Opéra. Renouvellera-t-il l'opération entre les murs de la Bastille ? Il le faudra. Car les musiciens n'ont pas touché terre pendant les *Rückert Lieder* de Mahler, portés par le rubato de Tom Krause, en état de grâce ou, plutôt, de parfaite concentration.

Le public de la soirée n'était pas précisément celui des concerts de musique contemporaine. *So full of shapes is fancy*, pour clarinette basse et piano, montre que Pascal Dusapin a encore dans la tête la prosodie et le son de son opéra *Roméo et Juliette*. *L'Ile sonnante*, d'Hugues Dufourt tire de beaux nuages effrangés d'une guitare électrique utilisée comme un synthé et de percussions exotiques : musique-vision. *Happy birthday to you*, de Mauricio Kagel, est la pochade (pour quatre violoncelles) que les circonstances imposaient.

Non-lieu pour Médée n'était pas une création mondiale mais la première française d'une cantate pour soprano, chœurs et orchestre, signée de Liebermann lui-même. Un hymne à l'opéra comme royaume des beaux monstres de la féminité outragée, comme lieu de toutes les outrances et, vocalement, de tous les excès. Cette Médée hors d'elle-même, au bord de la folie, fiévreuse puis déchaînée, rappelle beaucoup la Salomé de Strauss. La référence vaut aussi pour l'orchestration, à la fois ornementale et illustrative. Pas pour les chœurs, qui font plus « français ». L'œuvre tient, en tout cas, portée par la voix formidable de Françoise Pollet, par les chœurs et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, par l'autorité de Marek Janowski.

ANNE REY

Bette Midler chanteuse de temps en temps

La reine des nuits du New-York *gay (au début des années 70) est* devenue un groupe multimédias à elle toute seule. Bette Midler, actrice, productrice, chanteuse, se déplace dans l'appareil des vraies stars hollywoodiennes, celles qui entraînent dans leur sillage *personel publicist* et les fameux *assistant to Mrs Midler* qui enjolivent les fins de générique.

Bette Midler consacrait une de ses rares apparitions parisiennes à la promotion de *Stella*, le remake de *Stella Dallas*, dont le rôle titre a déjà permis à Janet Gaynor et Barbara Stanwyck de faire sangloter dans les salles *obscures . En fin de parcours*, la divine Miss M. a rechaussé ses souliers de bal pour dire tout le *bien qu'elle pensait de son nouveau* disque (le premier – hors bandes originales de film – en huit ans) : *Some People's Lives*.

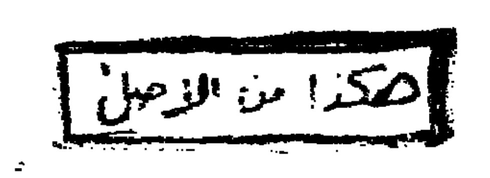
Produit par Arif Mardin, roi de la variété dansante haut de gamme (Bee Gees, Aretha Franklin), *Some People's Lives* ne laisse qu'entrevoir les trésors d'énergie que Bette Midler déployait autrefois. L'un des meilleurs moments du disque est une impeccable reprise de l'impeccable *Miss Otis Regrets* de Cole Porter. *« Franchement*, dit-elle d'un ton élégamment affligé, *vous croyez qu'il existe encore des auteurs de ce calibre ? »*

Mais son rêve est ailleurs. Elle promet gentiment, parce qu'elle *sent que ça ferait plaisir*, qu'elle remontera sur scène. Mais surtout elle jure qu'elle trouvera cette pierre philosophale du cinéma hollywoodien : un vrai *musical*, contemporain et dansant.

Productrice, elle a en chantier *« l'histoire d'un duo qui se produit pour l'USO* [le théâtre aux armées des GI's] *de la seconde guerre mondiale aux années 60. Ça me donnera l'occasion de chanter du jazz classique, du be-bop et des ersatz de rock »*.

THOMAS SOTINEL

► Bette Midler : Some People's Lives. ***Disque,*** **cassette, CD Atlantic/WEA.**



مكبر من الأصل

pour Rolf Liebermann

Midler chante

LIVRES • IDEES

La marche vers le « judéocide »

Arno Mayer ne croit pas que l'idéologie nazie suffise à expliquer le massacre des juifs. Il juge indispensable d'analyser les circonstances qui l'ont rendu possible et, en particulier, la croisade antibolchevique qui l'a accompagné

LA « SOLUTION FINALE » DANS L'HISTOIRE
de Arno Mayer.
Préface de Pierre Vidal-Naquet,
traduit de l'anglais
par Marie-Gabrielle
et Jeannie Carlier,
La Découverte, 566 p., 198 F.

Après *« chose pareille », « pourquoi les cieux ne se sont-ils pas obscurcis ? »* Arno Mayer a repris le cri du vieux chroniqueur de 1096, relatant le massacre des juifs de Mayence par les croisés, dans le titre de l'édition originale, parue aux Etats-Unis en 1988, de ce livre qui tente d'exposer et d'expliquer ce qu'il nomme le *« judéocide »* du vingtième siècle. Car l'adolescent juif du Luxembourg qui traversa la France et l'Afrique du Nord en 1940 avant de gagner les Etats-Unis pour y faire, en gentil marxiste tourmenté et pétillant comme on les aime ou les déteste tour à tour là-bas, une belle carrière universitaire qui l'a conduit à Princeton, n'a pas oublié ses grands-parents morts en camps. Et pourtant, par devoir d'historien hanté depuis toujours par le mixage du temps long et de l'événement cruel dans l'accomplissement de l'Europe moderne, et peu tendre pour la longue durée braudélienne, il prend rang dans la lignée de ceux qui n'entendent pas mettre genou à terre face aux théologiens de l'Holocauste.

« Le culte du souvenir, dit-il même, *est devenu d'un sectarisme exagéré. De plus en plus, il a tendu à détacher le désastre juif des circonstances historiques tout à fait profanes qui l'ont vu naître et à le replacer dans une histoire providentielle du peuple juif, pour en faire un objet de commémoration, de lamentation et d'interprétation restrictive. »* De telles affirmations ont valu à son livre quelques éreintages dans la presse américaine, où d'aucuns furent à deux doigts de prétendre que, désormais, tout examen critique de la Shoah équivaudrait pratiquement à rejoindre le clan des négateurs des chambres à gaz. Souhaitons-lui d'être lu en Europe d'un œil plus exigeant.

Arno Mayer, il est vrai, fustige symétriquement les *« dogmatiques »*, qui soutiennent que le judéocide n'eut aucun précédent dans l'histoire et que toutes les souffrances des juifs étaient idéologiquement prédéterminées par l'antisémitisme nazi, et les *« sceptiques »*, qui s'interrogent sur la singularité et les dimensions gigantesques du malheur juif de 1941 à 1945. Il croit pouvoir ainsi éviter d'avoir à se ranger dans un des deux camps, d'où s'affrontent, depuis plusieurs années, les historiens du nazisme et du génocide. En se faufilant dans un mince *no man's land* entre les « intentionnalistes », entêtés d'Hitler et de son idéologie, et les « fonctionnalistes », qui créditent le régime nazi, avec ses fonctionnaires obéissants et ses bourreaux sans visage, d'une dynamique et d'une affreuse marge d'imprévisibilité dans l'accomplissement de l'irréparable, il veut sortir du commentaire et de l'interprétation opposés où se cantonne si volontiers aujourd'hui l'historiographie.


BERENICE CLEEVE

Solidité et honnêteté

Il propose donc hardiment au grand public une analyse synthétique, sans une seule note de bas de page, qui scrute les sources essentielles et les publications de première main. L'ambition est assez rare pour être saluée. Est-ce à dire que nous tenons là le grand livre que nous promet, avec quelques réserves il est vrai, Pierre Vidal-Naquet dans sa préface ? Son récit des étapes qui conduisent à la « solution finale » mise en œuvre à l'automne de 1941, sa description des formes ravageuses de l'extermination et du système concentrationnaire, son examen critique des faits et des témoignages, son art de cerner, sans aucun réductionnisme, les zones d'ombre et les questions en débat, donnent à ce travail une solidité et une honnêteté incontestables. On ne le prend guère en défaut qu'à propos d'Auschwitz-Birkenau : sa description des multiples vocations, si l'on peut dire, du complexe de travail et de mort laisse entendre que ne furent pas aussitôt assassinés tous ceux qui y débarquèrent sur la « rampe juive » et qu'on n'avait pas immatriculés. Or tout montre, hélas, qu'aucun de ces débarqués ne revint jamais. Hormis ce *« faux pas »*, dit Pierre Vidal-Naquet dans sa présentation, la véracité du livre, répétons-le, est patente.

Est utile et bienvenu aussi l'entêtement d'Arno Mayer à examiner tout au long l'interdépendance et l'interaction, *« étroite voire inextricable »*, entre l'idéologie qui rend opératoire la « solution finale » et les événements contemporains et circonstanciels qui la firent mettre en place ; et donc à soutenir que *« la marche vers le judéocide ne fut jamais linéaire »*. Sur ce point majeur de la discussion entre les historiens, il rejoint souvent maintes analyses que vient de présenter superbement Philippe Burrin dans *Hitler et les Juifs* (1). On examinera même avec attention sa présentation d'un autre point crucial, même s'il penche un peu vite pour le second terme de l'alternative – *« il est difficile de dire si les chefs nazis qui firent le premier pas vers le judéocide agissaient sous l'empire d'un sentiment d'euphorie et d'optimisme inébranlable ou s'ils ressentaient les premières atteintes de la frustration et de l'orgueil blessé »* – et conclut qu'il fallut attendre *« l'effondrement de la présomption nazie jusqu'alors victorieuse »*, après l'été 1941, pour que se tisse le lien fatal entre la croisade contre le bolchévisme et la guerre contre les juifs. Et qu'en somme, la guerre totale et paroxystique, qui s'installe à l'Est après l'échec de la *Blitzkrieg* dont rêvait la Wehrmacht, *« fut le creuset où les circonstances se fondirent avec l'idéologie pour amener l'Allemagne à se précipiter de sang-froid dans la solution finale »*.

La « seconde guerre de Trente Ans »

La réticence, en fait, vient à propos de l'ambition même d'Arno Mayer, dont le livre ne donne pas tous les moyens de nous convaincre qu'elle est aussi éclairante qu'il le croit. Il pense en effet que la « solution finale » est le point culminant d'une crise générale qui vient de loin et qu'il nomme *« la guerre de Trente Ans du vingtième siècle »* ; qu'elle est donc *« une éruption idéologiquement conditionnée »* d'un volcanisme qui sourd en Europe de 1914 à 1918. Passons sur la petite blessure qu'il inflige à notre orgueil national en feignant d'ignorer que l'expression fut si familière dans la bouche d'un acteur qui savait faire réflexion sur l'histoire sanglante de notre temps, le général de Gaulle. Avec cette *« guerre de Trente Ans »*, Mayer est pleinement Mayer : la formule était inscrite à la dernière page de sa *Persistance de l'Ancien Régime* (2), où il était soutenu, sans arracher la conviction, qu'en Europe, de 1848 à la Grande Guerre, une féodalité aristocratique aurait conservé les rênes du pouvoir et qu'il faudrait donc attendre deux guerres mondiales pour la déposséder et tourner la page dans le sang.

Le livre à thèse qu'il nous propose aujourd'hui multiplie les parallèles de longue durée, explore même la première guerre de Trente Ans, monte des incursions ravageuses et bienvenues dans le passé pour mieux singulariser l'événement inouï de 1941-1945, mais ne construit pas l'analyse patiente et rigoureuse de cette fameuse *« seconde guerre de Trente Ans »* qui sous-tend toute la démonstration. Qu'Arno Mayer nous donne sur elle le livre qu'il porte depuis longtemps et l'on pourra ensuite apprécier, à son juste prix, cette *« solution finale »* dans l'histoire qu'il aura lestée.

Jean-Pierre Rioux

(1) Le Seuil, 1989.
(2) Flammarion, 1983.

La Révolution autrement

L'essai de Roger Chartier apparaît comme un manifeste pour une nouvelle lecture de l'histoire

LES ORIGINES CULTURELLES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
de Roger Chartier
Le Seuil, coll. « L'univers historique »
248 p., 130 F.

S'il fallait considérer le champ de l'historiographie comme le lieu d'une bataille où s'affrontent écoles et courants, modèles théoriques et idéologies, principes d'explication et méthodes, Roger Chartier apparaîtrait comme un adepte de la stratégie de Mao Tsé-toung : éviter les oppositions frontales et les grandes démonstrations militaires, pratiquer le harcèlement, préférer les opérations d'envergure limitée, mais appliquées aux maillons les plus faibles de l'adversaire, diviser les forces du camp opposé et jouer sur leurs contradictions, et puis, lorsque ce patient travail de sape est accompli, et seulement à ce moment, porter le fer dans les plaies.

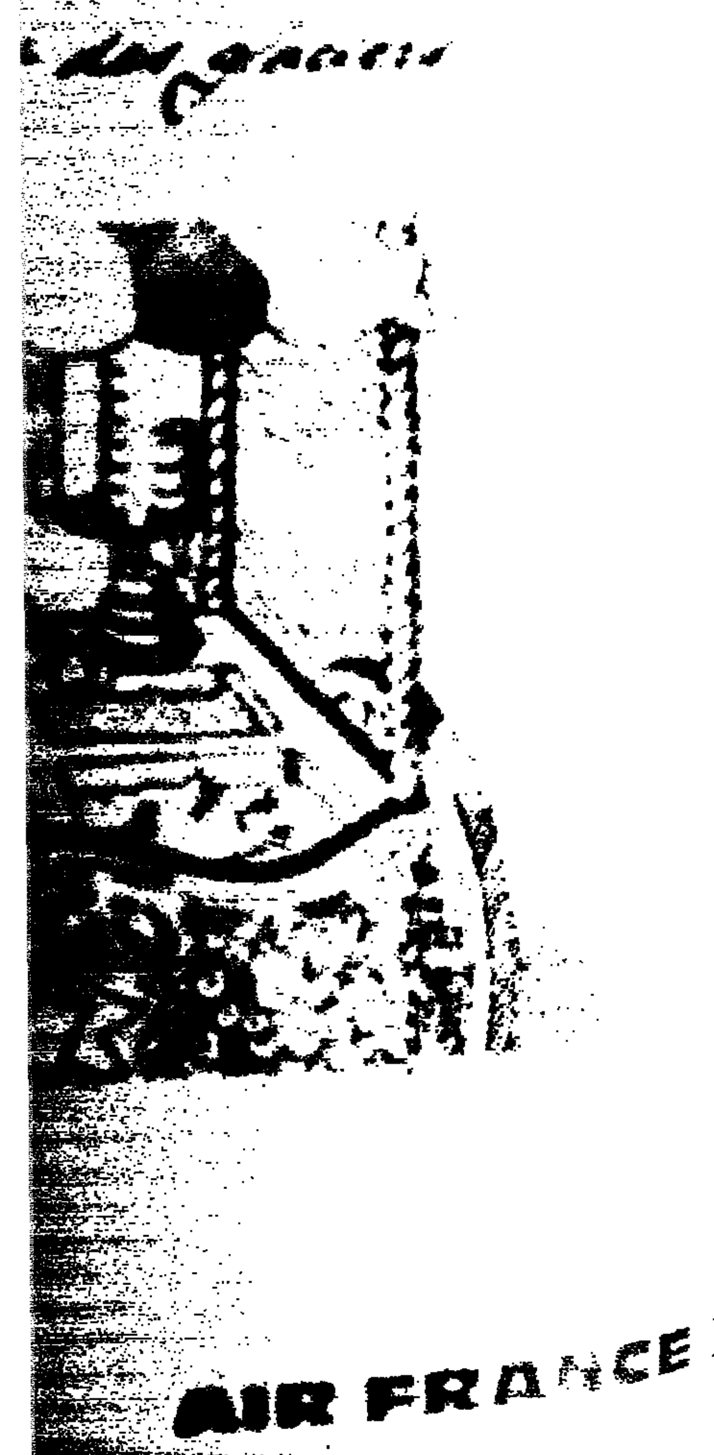
Ainsi, son livre sur *les Origines culturelles de la Révolution française* paraît, tranquillement, un an après le tohu-bohu des affrontements et des polémiques qui ont opposé à l'occasion du bicentenaire de gros bataillons d'historiens qu'on répartira, pour simplifier grossièrement, entre tocquevilliens et marxistes. En contournant ainsi la mêlée, Chartier se donne de l'air et du champ et déplace complètement le jeu, obligeant à un autre regard.

Ainsi encore, en se présentant comme un *« historien de l'éducation, du livre et de la lecture »* et en proposant un ouvrage de dimensions modestes rassemblant des études précises, ponctuelles parfois, sur certains aspects de l'évolution culturelle de l'Ancien Régime – comme le statut de la librairie, la naissance de « l'opinion » ou la modification de la frontière entre vie privée et espace public, – Chartier paraît vouloir faire oublier ce qu'est en réalité son livre : un véritable manifeste qui ne propose pas moins qu'une nouvelle voie de la recherche et de la lecture historiques des événements.

Certes, comme tout ce qui est nouveau, cette lecture possède des origines, fait appel à des sphères de référence. La réflexion sur les travaux de penseurs extérieurs au milieu des historiens professionnels, comme Foucault, Habermas, Bourdieu ou Elias, y est aussi présente que le dialogue noué avec des historiens comme Robert Darnton, Alphonse Dupront, Lawrence Stone ou Steven Kaplan.

Pierre Lepape

Lire la suite page 29



DERNIÈRES LIVRAISONS

AVENTURES

JULES GÉRARD : *le Spahi traqueur de lions. Algérie 1842-1853.*– Pendant une dizaine d'années, Jules Gérard, officier de spahis, a chassé le lion sur le territoire de l'Algérie nouvellement conquise par la France. Il s'est attiré la reconnaissance de la population. De son expérience, il a tiré plusieurs livres à succès. *Le Tueur de lions* a été publié en feuilleton dans *le Moniteur universel* en 1855. Préface de Bernard Lugan, présentation de Jean-Paul Le Perlier (Ed. du Rocher, 336 p., 140 F.)

HISTOIRE

SOPHIE DE HANOVRE : *Mémoires et lettres de voyage.*– Fille de l'électeur palatin Frédéric V, épouse d'Ernest-Auguste, premier électeur de Hanovre, et mère de George-I[er], roi d'Angleterre, Sophie a laissé un tableau coloré des cours princières des Pays-Bas, d'Allemagne et d'Italie au dix-septième siècle, mais aussi de la cour de Louis XIV, où elle passa quelques mois en 1679. Ecrits en français, ces textes sont édités, présentés et annotés par Dirk Van der Cruysse (Fayard, 305 p., 120 F.)

ARTHUR CONTE : *Le 1er janvier 1800.* De la situation politique de la France peu de temps après le 18 Brumaire à la vie parisienne, un panorama du 11 nivôse an VIII, par un « spécialiste » des 1er janvier, qui a déjà exploré de la même manière le premier jour des années 1900, 1920, 1940, 1960, 1980 et 1983 (Olivier Orban, 486 p., 140 F.)

POLITIQUE

CARL SCHMITT : *Du politique. « Légalité et légitimité » et autres essais.*– Quinze textes, publiés de 1919 à 1952, du célèbre politologue allemand récemment redécouvert après avoir été tenu à l'écart pour s'être rallié au régime nazi. Présentation d'Alain de Benoist (Pardès, 258 p., 168 F.). Dans la même collection, « Révolution conservatrice », créée par Alain de Benoist pour réunir les écrits de théoriciens allemands des années 20 et 30, paraît *le Socialisme allemand,* de Werner Sombart (371 p., 148 F.)

MARC ABÈLÉS : *Anthropologie de l'Etat.*– Ethnologue, Marc Abélès applique les concepts et les méthodes de sa discipline à la politique, et notamment à la façon dont celle-ci se met en scène à travers des rituels comme le pèlerinage de Solutré (A. Colin, 184 p., 95 F.)

RELIGION

FÉNELON : *Traité de l'existence de Dieu.*– Publié en 1713, ce traité, qui témoigne de l'expérience spirituelle de l'évêque de Cambrai, de cette *« union paisible avec Dieu, où le corps est soumis à l'âme »*, se place, selon le Père Varillon, sur *« le sommet »* de la métaphysique augustinienne, d'où Fénelon *« juge Descartes avec une vive sympathie »*. Cette édition critique est due à Jean-Louis Dumas (Editions universitaires, 208 p.,). De l'autre maître de la spiritualité française, Bossuet, le « Corpus des œuvres de philosophie en langue française » réédite l'*Introduction à la philosophie ou De la connaissance de Dieu et de soi-même.* Composé pour le dauphin en 1677, durant la période du préceptorat, mais publié en 1722, après la mort de l'évêque de Meaux, cet ouvrage est, avec le *Discours sur l'histoire universelle* et *la Politique tirée de l'Ecriture sainte,* l'un des trois grands traités de Bossuet (Fayard, 268 p., 160 F.)

COLLECTIF : *La Aggadah de Kippour.*– Cet album richement illustré et présenté reprend le récit du Seder ha Avoda – cœur de la liturgie et du déroulement de la journée de Kippour. Outre la traduction, il comporte le manuscrit hébreu enluminé par Moshé Ariel et des illustrations peintes par Ytshak Pressburger (Ed. Abraham Bliah, 9, avenue Franco-Russe, 75007 Paris, tél. : 45-55-76-80, relié, nombreuses illustrations, 960 F.)

REPORTAGE

MAURICE RAJSFUS : *Retour de Jordanie.*– Voilà un ouvrage écrit au début de l'année qui rencontre, avec l'actuelle crise du Golfe, une brûlante actualité. Journaliste, l'auteur, après son *Retours d'Israël* (L'Harmattan, 1987), s'est intéressé – avec une sympathie sans complaisance – au sort des Palestiniens dans le royaume hachémite. Plus de deux cent cinquante mille réfugiés y vivent dans dix camps, certains depuis 1948, d'autres depuis 1967. Après un historique de quarante années de conflit jordano-palestinien, Maurice Rajsfus publie son « carnet de route chez Hussein », de la découverte d'Amman à celle des camps. Sans celer son malaise devant les prétentions d'une certaine nomenklatura palestinienne à représenter valablement ces « parias oubliés » que sont la majorité des réfugiés (Ed. la Brèche, 2 rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, 222 p., 90 F.)

HISTOIRE

Plaidoyer pour Fontanes

Niortais, Guy-Edouard Pillard signe aux éditions Hérault une biographie de son compatriote Louis Fontanes (1757-1821), qui fut notamment président du Corps législatif et grand maître de l'Université impériale.

Ce livre consistant vient combler un vide, puisqu'il n'existait pas de biographie de Fontanes. Son autre mérite est de relancer le débat sur la personnalité d'un individu généralement jugé sans complaisance, dépeint comme un « carriériste ». Dans son *Dictionnaire des girouettes* (Emery éd., Paris, 1815), Proisy d'Eppel ne lui décerne-t-il pas la plus haute « cote » – douze girouettes – à égalité avec Fouché et Talleyrand !

Pour G.-E. Pillard, Fontanes ne peut – quelles que soient ses faiblesses et ses contradictions – être condamné sans appel, car *« des conscrits aux généraux et aux ministres en passant par les préfets et les fonctionnaires, du plus humble au plus élevé, c'est presque toujours une obligation de servir des régimes successifs et différents. Ne se retirent, ordinairement, que ceux que le nouveau prince expulse ou congédie »*...

Toutefois, l'auteur admet que l'on puisse porter un jugement nuancé sur celui qui fut d'abord un poète remarqué, puis le plus jeune membre de l'Institut, avant d'arriver à de hautes fonctions.

Jean-Pierre Colignon

▶ **Fontanes Prince de l'esprit,** *de Guy-Edouard Pillard, Hérault-Editions, 392 p., 150 F. Installées à Maulévrier (Maine-et-Loire), les éditions Hérault publient principalement des ouvrages d'histoire régionale, en particulier sur la Vendée.*

ROMAN

Assassinat posthume

« Reste morte, ma Mère. » Un peu plus loin, alors que, sur le cadavre de cette mère, viennent de se fermer les portes du crématoire : *« Dis-moi où tu es pour que je t'y tue. »* Un peu plus loin : *« Adieu ma Mère-Merde ! »* Le ton est donné qui ne faiblira pas jusqu'à la dernière ligne. Bien sûr, on pense à M[me] Lepic et à Folcoche. Parallèle trop facile. Pas très exact. Le cri de haine d'Edmée, la femme blessée qui dissèque l'âme maternelle comme d'autres un corps déjà putréfié, est unique. Non seulement par le talent personnel de Jacqueline Harpman, mais aussi parce que, dans les règlements de comptes filiaux de la littérature, il a rarement atteint cette violence et cette complexité.

Sans emphase ni laborieuse analyse, simple d'écriture et de construction – une banale coupe de cheveux, et tout paraît d'un antagonisme irrémédiable, – ce roman est à deux doubles faces. Rose, la Mère détestée d'Edmée, haïssait, elle aussi, sa mère ; récit d'une déstructuration, cette suite de trois portraits est également l'impitoyable réquisitoire du procureur d'un *« terrible procès »* dans lequel *« une fille accuse »* sa *« mère portée comme une blessure ».* Le choc que l'on reçoit de ce roman – est-ce le mot qui convient ? – ni sa façon de nous mettre en état d'angoisse ne se résument dans une formule. Il faut avancer, page après page, dans l'espèce de spéléologie qui permet à une fille de découvrir sa Mère, tout en se découvrant elle-même.

Pierre-Robert Leclercq.

▶ **La Fille démantelée,** *de Jacqueline Harpman. Stock, 240 p., 89 F.*

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Les points sur les « i »

ANATOMIE D'UN CHŒUR
de Marie Nimier, Gallimard, 240 p., 80 F.

RIRE ET PLEURER
de François Weyergans, Grasset, 194 p., 87 F.

PARMI les nombreuses raisons que l'on peut avoir d'aimer Marie Nimier comme romancière – parce que chez la personne privée, si l'on peut dire, on ne les compte plus, les raisons, sa droiture, sa générosité, son culot, sa drôlerie, sa façon jupitérienne d'animer à elle toute seule une salle entière de restaurant ou de chanter dans les rues avec ses amis musiciens, les Inconsolables, ses fous rires éclatants de grande Normande et ses chagrins profonds de très petite fille, inconsolable en effet, – il est à noter, outre le style ferme, la langue claire et puissante, une qualité remarquable que l'on aimerait voir mieux partagée : le courage de l'imagination.


JEANNE HILARY

Marie Nimier : le courage de l'imagination.

Elle ne cesse de parler de soi, tous les écrivains ne font que cela, même en nous racontant la bataille de Waterloo, mais à travers des fictions et des personnages qui par la distance qu'ils imposent donnent au récit le recul, l'écart de certaines perspectives truquées, la fausse limpidité des rêves inquiets. Ce n'était pas tant le cas de *la Sirène,* son premier livre, que de *la Girafe* où elle se glissait dans la peau de Joseph, employé au jardin des Plantes, amoureux et meurtrier de la girafe Hedwige, avec une aisance suspecte : comment cette grande jeune fille se métamorphose-t-elle si facilement en hommes de toutes sortes et de tant de mœurs, avec une prédilection pour les adolescents au moment de la mue ? Ce doit être la part active de sa perversité bien naturelle, cet ingrédient indispensable comme le levain de toute création.

CETTE fois, elle est plusieurs personnages à la fois, tour à tour, en même temps qu'elle en est le témoin, l'historienne. Les héros d'*Anatomie d'un chœur* sont les chanteurs bénévoles d'une chorale parisienne, à l'église Saint-Léonard qu'on imagine imposante, pas loin des Halles, avec des bâtiments annexes, sombres et tortueux où logent l'administrateur du chœur des Célestins, l'immonde Médard, et sa maîtresse Raton. Ils gouvernent, depuis la disparition de l'ancien chef, mort d'une perforation du gros intestin et plus gastronome que musicien *(« Le clafoutis d'Irène est une pure merveille ! »).* Ils ont trouvé au pied levé un jeune chef pour le remplacer, Thomas Morhange, qui fait merveille. Il se trouve que Thomas est le petit-fils, imaginé par Marie Nimier, d'un compositeur du siècle dernier, Charles-Valentin Morhange, dit Alkan, qui exista bel et bien de 1813 à 1888, date à laquelle il mourut écrasé par sa bibliothèque alors qu'il tentait d'y décrocher un volume du Talmud.

On ne joue guère Alkan de nos jours, pour qui Schumann eut les mots les plus durs, bien qu'il y ait une association de ses amis. Il était très normal que le jeune Thomas veuille, pour ses débuts aux Célestins, célébrer le centenaire de la mort de son grand-père en présentant enfin sa *Marche funèbre pour la mort d'un nénuphar,* une de ces œuvres bizarres et décadentes aux titres extravagants qui avaient condamné le compositeur à ne pas être pris au sérieux.

DANS le chœur, il y a des compartiments, des tribus, des personnalités bien singulières, les altos, les basses, certes, mais aussi les Tricoteuses, l'Albinos, les Pastiches. A chacun sa place, ses faveurs, ses codes. Il y a aussi Nouche, la femme de Jean, qui vient d'être acceptée comme alto par Médard. Jean est basse dans le chœur et marchand de sable dans la vie. Un mari bien ennuyeux *(« Jean vendait du sable comme d'autres des chaussettes. il n'avait aucune conscience de la nature chimérique de son métier et parlait de ses insomnies sans en mesurer le caractère paradoxal. C'était un être foncièrement bon, construit d'une pièce, d'un seul tenant. Un être élevé en bordure de carrière dans le respect des ouvriers et la crainte des éboulements »),* qui lui a fait un fils tout de même, le jeune Noé dont la voix cristalline est en train de dérailler vers le bas sous l'œil (et l'oreille) attentif d'un chanteur-médecin qui le serre d'un peu près. Noé est fou d'admiration pour le chef Thomas et Nouche sa mère devient la maîtresse de ce dernier, après l'avoir séduit habilement avec un petit rouleau de photos.

LE premier bienfait qu'elle accorde à Thomas dans la pénombre du presbytère laisse au pantalon du chef une trace de rouge que surprendra Médard l'infâme. Cet administrateur félon, neigeux de pellicules, obtiendra de Nouche qu'elle lui montre la même bonté précisément, chaque semaine, en échange de son silence. Sinon, il pourrait tout révéler à Jean et surtout dire ce qu'il sait de Thomas : qu'il n'était pas chef avant d'entrer aux Célestins, mais tout simplement concierge au Conservatoire. Rien n'est dit, tout est suggéré assez adroitement pour qu'on devine le pire, qui, du reste, arrive.

Il est difficile de parler de musique dans un roman, autant que de navigation à voile, on craint toujours d'embarquer des bordées de termes techniques avec notes en bas de pages. Marie Nimier évite ce piège, c'est à peine si elle explique ce qu'est la « troisième main », une invention du jeu de piano : *« Il s'agissait d'écrire les arpèges de façon à créer une mélodie supplémentaire dans le médium, jouée alternativement par les deux pouces. »*

Ce qui permet de glisser de cette main fantôme à l'autre dont le jeune Noé tire dans les toilettes les satisfactions qui conviennent à son âge, occasion d'une interrogation intéressante pour le lecteur : peut-on dire indifféremment *« s'en taper une petite, s'astiquer, peigner la girafe »* ? Qu'un long cou pacifique soit à l'origine d'une association par métaphore avec le prolongement plus ou moins durable du désir masculin, soit. Mais en quoi, diable, pourrait-on la *peigner,* cette pauvre bête ? Si l'on en croit le Robert, qui cite Roger Martin du Gard, peigner la girafe, c'est faire un travail inutile et long ou encore ne rien faire. Ça ne s'applique pas, d'évidence, aux passe-temps de Noé. En revanche, on a là un début de piste prometteur sur l'importance du symbolisme de la girafe chez notre auteur. Et la confirmation du caractère trouble, pénétrant, de cette prose limpide qui dit tranquillement des choses compliquées et dangereuses, comme si l'on courait sans cesse le risque d'être dévoré par un ogre entre les mots. Un art qui repose ainsi sur des ressources inconscientes a toutes les chances de durer longtemps et de produire de nombreux objets brillants et précieux. C'est tout le bien que nous souhaitons à Marie Nimier en châtiment de ses mauvaises pensées.

UN talent qui se fonde sur le constat lucide du désenchantement trouve plus tôt ses limites. Non pas dans notre attention, mais dans son moteur même. François Weyergans, auteur entre autres de *Macaire le Copte,* du *Radeau de la Méduse, de Berlin Mercredi* et de *Je suis écrivain* l'an dernier, court sur un fil de plus en plus ténu. Il le fait avec beaucoup d'élégance, et comme il n'est pas homme à se cacher les difficultés de l'écriture, ce n'en est que plus méritant. *Rire et pleurer* est un joli titre pour un roman du chagrin d'être quitté.

Michel Zednik, biologiste, de retour d'un congrès à Baltimore, constate que sa femme Sophie est partie avec la moitié du mobilier et la petite Zoé. Il est un peu sonné, se lie d'affection avec un chien de rencontre qu'il baptise Dersou Ouzala, lit et relit la lettre de rupture laissée par Sophie. *« L'été venait à peine de commencer. C'est le pire moment de l'année pour être malheureux. »* Le docteur Pinson et ses tranquillisants ne viennent pas à bout des crises de désespoir agité de Michel qui traîne, rêvasse, patauge dans la détresse. Il a de sa première femme une grande fille, Jaroslava, qui faisait, enfant, des fautes d'orthographe délicieuses. Mais elle est en Italie. Il a un vieux père souffrant, près d'Angers. Il oscille entre lithium et phosphore. Finalement il se rend à Barcelone où il doit prononcer une conférence dont il n'a pas le premier mot. A l'hôtel, une pancarte indique : *Pension completa o solo dormir. « Seulement dormir, c'était ce qu'il lui fallait ! « Solo dormir » avait à ses yeux un autre sens. Dans cet hôtel, on dormait en solo. C'était un hôtel pour hommes que leurs femmes ont plaqués. Il n'avait d'ailleurs rencontré que des hommes seuls dans les couloirs. Sa chambre était plutôt sombre, mais lui aussi. »*

Il fera la connaissance d'une Ursule un peu aventurière qui l'emmènera à Gênes, à Patras, en bateau. Qui lui changera les idées, lui fera pousser des cris, jurer des noms de saintes pendant l'amour (c'est plus fort que lui), oublier un peu. Découvrir une banalité : *« ceux qui partent n'ont pas les mêmes pensées que ceux qui restent »,* une sagesse : *« ce n'est pas en voulant faire plaisir aux autres qu'on leur fait plaisir ».* Ce n'est pas si mal au terme d'un été mal parti. On peut même penser que ce Michel s'en sort un peu trop bien, trop vite, pour qu'on le croie tout à fait malheureux.

SIGNALONS enfin à nos auteurs qui n'en peuvent mais ; à leurs éditeurs qui doivent pouvoir un peu plus ; à l'imprimeur qui a achevé ces deux ouvrages et peut certainement quelque chose, que de nombreux « i » ont perdu leur cher point dans la bataille du progrès technique. Ce n'est presque rien, un point sur un « i » , mais l'œil se trouble, revient en arrière. Finalement, c'est un indispensable rien.

LA RENTRÉE ROMANESQUE

Florence Delay en action

Une rencontre avec l'auteur de Riche et légère, *qui, tournant le dos au roman méditatif, donne un livre écrit dans l'urgence*

ETXEMENDI
de Florence Delay.
Gallimard, 204 p., 80 F.

Florence Delay a le don des titres impossibles. Tantôt mystérieux *(le Aïe aïe de la corne de brume, Course d'amour pendant le deuil* (1), tantôt imprononçables, comme cet *Etxemendi* qui signifie en basque « maison sur la montagne » et dont l'auteur voudrait qu'il fût assez *« insolent »* pour réveiller chez les lecteurs *« un pan endormi »*, une sorte d'indifférence générale devant le sort d'un très vieux peuple, les Basques.

Et puis il y a la graphie : ce x qui joue si bien le rôle de l'inconnu. Qui est-il cet Etxemendi, ce Basque mexicain revenu au pays pour y régler au plus vite une affaire d'héritage ? Un homme rationnel, un pragmatique *« chez qui les sentiments circulent sans laisser de trace »*, un ingénieur égaré dans Biarritz, une nuit d'octobre, et qui s'apprête à y faire un *« drôle de pas »*. Un pas qui le précipitera dans le tourbillon de l'amour fou, du terrorisme, de la conscience de soi et du monde, dans les réminiscences de l'enfance, bref, dans l'univers trouble de l'émotion, de l'audace et de l'élan.

Retrouvailles basques

Hasard, fortune, destin ? Les romanciers aiment ces instants rares où tout vacille, où, par bonheur, les choses vous échappent. *« J'ai été hantée par la maîtrise,* explique Florence Delay. *Ici, j'ai voulu la perdre. Ce livre tourne le dos à deux romans,* Riche et légère *et* Course d'amour pendant le deuil, *qui, dans mon esprit, faisaient diptyque. Chacun était tourné vers l'intérieur, vers des problèmes de relation au maître, vers cette grande question de l'influence. Ils touchaient à des zones extrêmement intimes de conscience et d'identité. Ici, je voulais vraiment sortir de moi, aller dans le monde, un monde inconnu, là où j'étais perdue. » Etxemendi* est né de cette rencontre, ou plutôt de ces retrouvailles avec le Pays basque. Après Loti dans *Ramuntcho*, après Roland Barthes, Florence Delay est tombée amoureuse de *« cet arrondi fatigué des montagnes »*, de *« cette grande lumière du Sud-Ouest »* que Barthes qualifie de *« musicale »*, de *« liquide »*, *« une lumière-espace qui donne à la terre sa qualité éminemment habitable »* (2). Voyez comme Etxemendi se laisse guider par les paysages, aiguillonner par l'air, porter par le vent du sud jusqu'au seuil de chez Ramone, à l'orée d'un amour d'autant plus intense peut-être qu'il reste inabouti. Et c'est cette relation d'amour, *« la plus haute depuis les troubadours »*, qui lui servira brusquement de révélateur dans sa quête de vérité.

AGNÈS BONNOT/VU

Florence Delay : « Mon livre est miséricordieux »

Mais, si les paysages jouent un rôle primordial, si le roman *« épouse la géographie en même temps que l'histoire »*, si le sentiment de la nature omniprésente contribue à suggérer le climat de sensualité qui l'enveloppe, *Etxemendi* est avant tout un livre d'action. Peu d'ornements, presque pas d'images : Florence Delay a voulu *« retrouver l'énergie des récits de Kleist »*.

« Autant, dans mes précédents romans, il y avait ce désir de suspense que j'ai toujours eu, mais qui pouvait se propager comme une onde, autant, ici, j'ai essayé le jet. » D'où les courts chapitres qui créent l'urgence d'avancer, et qui plongent le lecteur dans cette atmosphère de violence, de manifestations et de répression, dans ce climat d'extrême tnsion et de peur auquel on a fini par s'accoutumer en Euskadi. L'ingénieur ingénu s'interroge. Il questionne, il découvre de grands mots : liberté, solidarité, culpabilité... Innocent mais lucide, il pose sur tout ce qu'il rencontre son indispensable regard neuf.

Dans *Etxemendi*, on est séduit à nouveau par tout ce que l'on a appris à espérer d'un roman de Florence Delay : l'intelligence, la vraie, celle qui ne se sépare pas de la générosité, une sensibilité aiguë, un style ferme et caressant pour dire à la fois la violence des passions et le frisson des sentiments. L'auteur n'a pas voulu servir une cause mais dire, simplement : *« Cela existe et c'est un peu plus compliqué que l'on a l'air de le croire. L'humiliation, souvent, est à l'origine des gestes les plus fous, du terrorisme, de la barbarie. Voilà pourquoi mon livre est miséricordieux. Il faut pouvoir comprendre sans perdre la mémoire, à la fois croire au pardon et penser qu'il est impossible de pardonner. C'est cela vivre, c'est être tiré des deux côtés, fortement. »*

Florence Noiville

(1) Tous les romans de Florence Delay sont publiés chez Gallimard. *Riche et légère* a obtenu le Prix Femina en 1983.

(2) Roland Barthes, *« La lumière du Sud-Ouest »*, in *Incidents*, Editions du Seuil, 1987.

L'angoisse du neutre

Olivier Targowla met en scène un homme « en marge de ce qui fait la vie des autres »

L'HOMME IGNORÉ
d'Olivier Targowla.
Ed. Maurice Nadeau,
164p., 79F.

Denis Drugbert est un étranger. Un étranger absolu. Il l'est à Luxuriance, la ville où il s'est installé voici plus de vingt ans et où il tient, avec un incontestable savoir-faire, une chemiserie. Il l'était déjà, adolescent, auprès de ses parents pharmaciens à Ombredone, dans son lointain pays natal. Il le restera après son retour dans cette cité, qui ne garde de son origine que des traces indistinctes.

Le héros du deuxième roman d'Olivier Targowla, *l'Homme ignoré*, est immergé dans la vie extérieure. Rien, apparemment, ne l'empêcherait d'y avoir, d'y trouver sa place. D'une certaine façon d'ailleurs, cette place, il l'a. Même s'ils sont un peu réticents, inquiets, face à l'imperceptible bizarrerie de Drugbert, les notables et commerçants de Luxuriance sont tout prêts à accorder à leur compatriote le crédit nécessaire pour qu'il parvienne enfin à une bonne, une souhaitable intégration. Deux routes mènent à cette reconnaissance sociale : le mariage et le conseil municipal. Deux routes sur lesquelles le héros de Targowla s'engage, ou plutôt se laisse conduire, avant de renoncer et de faire marche arrière. Avant de réintégrer sa position initiale et irréductible d'étranger. Avant de partir comme il était venu : sans se retourner.

Mais voilà : il y a cette bizarrerie, cet écart que rien ne semble pouvoir réduire ; il y a surtout, conséquence de cette immersion, un brouillage, une dilution de l'identité. *« En marge de ce qui fait la vie des autres »*, Drugbert est une figure, pas un visage.

Sous une cloche de verre

Car dans son *« univers si familier »*, au sein de ce monde parfaitement aménagé, défini et mesuré, il vit comme sous une cloche de verre. Une cloche transparente, invisible, qui neutralise le dehors, abrite celui qui y trouve refuge de l'angoisse ordinaire. Comme Narcisse Dièze, le héros du premier roman d'Olivier Targowla (1), Drugbert vit sur ce *« fil »* qui le sépare invisiblement de cette angoisse, le réduit à être le sujet neutre d'une existence elle-même réduite à une pure surface.

Affaire d'épidermes plus que de paroles, l'élan et l'exercice amoureux n'entraînent Drugbert jamais beaucoup plus profond. Et lorsqu'il ressent physiquement quelque chose, c'est en creux, en négatif, en perdant momentanément le sens du toucher.

Absent de sa propre psychologie, dégagé du poids névrotique que son histoire aurait pu, ou dû, lui laisser en héritage, il passe comme une ombre dans un royaume de vivants. Il passe ou s'arrête, mais toujours provisoirement : *« L'obstination est pire que le vice »*, avait tranché son père. Ce poids qu'il ne porte pas, qu'il *« ignore »*, Drugbert le délègue à... Kafka, dont il découvre la *Lettre au père* dans une librairie d'Ombredone, sa ville d'enfance : transfert où la littérature vient prendre la place du réel évanoui.

Encore mieux et plus rigoureusement que dans son précédent roman, Olivier Targowla réussit à décrire et à faire ressentir le passage du neutre au cœur d'une existence dont il a rompu tous les fils, effacé toutes les raisons, aboli le sens, en même temps qu'il en a maintenu intactes les formes et les apparences. L'effet d'étrangeté, l'angoisse diffuse mais prégnante qu'on éprouve à la lecture de *l'Homme ignoré* a assez de force pour faire vaciller ce sens et ces raisons.

Patrick Kéchichian

(1) *Narcisse sur un fil* (Ed. Maurice Nadeau, voir le « Monde des livres » du 6 octobre 1989).

LA RENTRÉE ROMANESQUE

AU FIL DES LECTURES

par Pierre Drachline

Le soliloque d'un singe hurleur

PAROLE DE SINGE
de Patrick Cahuzac.
Gallimard.
Coll. « Le Chemin ».
114 p., 68 F.

A quoi pense un singe derrière le grillage de sa cage ? Difficile de le savoir ! Ferdinand, un vieux singe hurleur d'Amérique centrale, est indifférent à tout et à tous, prisonnier qu'il est de la nostalgie de ses jeunes années et de son amitié pour un homme qui n'avait pas été dressé comme les autres.

Ferdinand était devenu le confident de son maître Ezéchiel, qui, lorsqu'il ne jouait pas du piano, sombrait dans des crises de mélancolie. Dès les premières pages de *Parole de singe*, Patrick Cahuzac trouve le ton juste. Son roman est, avant tout, une manière de conte philosophique sur la mort et l'obscur sentiment d'inachevé que ressentent les rares hommes lucides. Ferdinand éprouvait presque de la pitié pour Ezéchiel, dont les yeux égarés d'insomniaque en disaient plus que les confidences. Le concubinage entre l'homme et le singe aurait été presque parfait si, de temps à autre, Emile, le père d'Ezéchiel, ne s'était rappelé au souvenir de son fils. Emile voulait qu'Ezéchiel devînt un chasseur comme lui. Mais le vieil homme ne traquait qu'un seul gibier, la mort. En bon primate, Ferdinand ne comprenait pas pourquoi ce personnage éprouvait un malin plaisir à se dénigrer et à s'ensevelir vivant chaque jour un peu plus.

Patrick Cahuzac joue admirablement d'une ironie glacée dans les propos qu'il prête à son singe-philosophe sur la mort considérée comme un des beaux-arts. Emile a fini par attraper la mort au collet. Il a dansé avec elle une première et dernière danse macabre. Le fils est entré dès lors en absence et Ferdinand n'a pu le sauver. *« Plus jamais l'aube ne fut l'aube, mais un semblant d'aube, une machination de la nuit »*, dit-il aujourd'hui, alors que défilent devant sa cage des hommes dont les grimaces simiesques ne l'amusent guère.

Les vagabondages de Gérard Ki

OMBRES EN LIBERTÉ
de Gérard Ki.
Editions Fager
(5, rue Mansart, 75009 Paris).
131 p., 50 F.

Il est rare qu'un premier livre révèle à ce point la présence d'un écrivain. En une cinquantaine d'histoires courtes, Gérard Ki impose, dans *Ombres en liberté*, sa voix chargée de nuits blanches, d'alcool et de poésie. Gérard, le narrateur, est une sorte de vagabond pour lequel la vie est *« une histoire de fous vécue à huis clos »*. De petits métiers en misérables combines, il survit au jour le jour, en essayant de préserver son cœur pur de vieil enfant. Le langage de Gérard Ki est très cru, parfois à la limite de l'obscène, mais, sous les invectives, il exprime la tendresse qu'il porte à tous les laissés-pour-compte. Il a le sens des dialogues à l'emporte-pièce et des formules cinglantes. Il sait, aussi, terminer certaines de ses histoires par une pirouette. Certains beaux esprits seront choqués par ces textes ou douteront de la véracité des faits que relate Gérard Ki. Qu'ils aillent donc se promener dans les gares, les bistrots et les stations de métro à l'heure où l'aube démaquille les visages !

L'étrange Monsieur Benoît

AU PLUS HAUT POINT PHYSIQUE
de Guy Benoît.
Préface de Samuel Tastet,
encres de Jacques Vimard.
Est/Samuel Tastet éditeur.
215 p., 85 F.

On avait fini par croire que *« le publicateur »* (1) Guy Benoît (qui, à l'enseigne de *« Mai hors saison »*, restitua une parole à Francis Giauque, Paul Valet et quelques autres poètes contemporains) avait eu raison du poète Guy Benoît. *Au plus haut point physique*, qui rassemble ses écrits de 1966 à 1987, infirme ce sentiment et prouve, n'en déplaise aux « anthologistes » patentés, qu'il existe aujourd'hui une poésie de la clandestinité. Il n'est pas reposant de suivre les cheminements intérieurs de cet étrange Monsieur Benoît pour qui la sagesse semble être la sœur jumelle de la colère.

Plus proche d'Achille Chavée et de Benjamin Péret que de Louis Aragon et de Paul Claudel, ce Mohican des bords de Seine déchire à belles dents tous les *a priori* et les certitudes d'une époque à qui il ne pardonne pas de porter le deuil de l'utopie.

L'amour, la quête d'un corps habitable et d'un silence à hauteur d'homme sont les axes autour desquels Guy Benoît articule sa parole. Celle-ci, au fil des recueils et des ans, a gagné en dureté et bien des vers ressemblent à un coup de poing.

(1) L'expression est de son ami Jean Couturier, réalisateur de « Clair de nuit » sur France-Culture.

La folie Bon

Il déconcerte, il exaspère : l'auteur de* Calvaire des chiens *ne choisit pas la facilité pour cet hommage aux grandes heures du fantastique romantique

CALVAIRE DES CHIENS
de François Bon.
Editions de Minuit.
221 p., 88 F.

Les chiens, décidément, inspirent beaucoup les auteurs des Editions de Minuit. Après *les chiens*, d'Hervé Guibert, et *Sang de chien*, d'Eugène Savitzkaya, voici *Calvaire des chiens*, de François Bon. C'est curieux, cette fixation sur cet animal, symbole du dégoût sexuel, de la veulerie, de la barbarie, de la soumission retorse, de la caricature de la domestication. On sait depuis plusieurs romans que François Bon n'a pas une voix, mais plusieurs voix, que la tâche qu'il assigne au roman est de laisser se développer ces voix, contradictoires, juxtaposées, en n'intervenant que comme une sorte de chef d'orchestre qui dose les timbres et les puissances. *Le Crime de Buzon* avait été, en son genre, une parfaite réussite. En est-il de même pour *Calvaire des chiens ?*

Le propos est plus compliqué. Un scénariste novice, Jacques Barbin, est chargé de collaborer à un script pour un réalisateur allemand de renom. Le film, inspiré par une ville divisée par un mur et désignée par la lettre B, est progressivement dévié dans les Cévennes, où l'équipe procède à des repérages et où un fait divers (inventé ou réel ?) influe considérablement sur l'écriture du scénario. Un *« roi des chiens »* recueille et dépèce des chiens. Évoqué de façon allusive et obscure (mais l'obscurité n'est pas, à vrai dire, un défaut : la lente révélation de l'histoire est le sujet même du roman), ce fait divers devient la métaphore même du rapport entre cinéma et roman, réel et fantastique, fiction et documentaire.

Tous les thèmes abordés par *Calvaire des chiens* sont passionnants ; les digressions sur Hoffmann, notamment, sont très stimulantes ; il y a des images fulgurantes, des formules pleines de verve et de santé théorique. Mais la séduction n'agit pas totalement. Séduction, du reste, est un mot bien déplacé pour caractériser le style de Bon. Car il n'est pas fait pour séduire mais pour exaspérer le lecteur, l'empêcher de s'adonner à la lente et paisible navigation qu'est le plus souvent la lecture romanesque. Comme on le lira dans un essai déconcertant (1), Bon admire Flaubert qui n'est pas, lui non plus, un charmeur.

Une littérature d'« après Joyce »

L'obscurité est donc systématique. La narration est, dès le départ, brouillée puisqu'elle se présente comme un monologue rapporté. L'auteur établit une distance entre le style de ces propos, attribués à Barbin, le scénariste, et son propre style. « Dit Barbin » ponctue de façon, il faut bien le dire, horripilante, la narration. Ce n'est pourtant pas de la littérature faussement orale : c'est quelque chose de beaucoup plus élaboré, une littérature qui vient, bien entendu, après Joyce.



JOHN FOLEY/OLYMPE

François Bon : un plaidoyer pour la littérature contre le cinéma.

Et cet « après-Joyce », que confirme l'essai sur Rabelais, dresse un écran entre le livre et le lecteur, gêné par cette volonté omniprésente de l'auteur. L'excessive présence de l'écrivain, pourtant dissimulé derrière son personnage, est agaçante. Les métaphores sont pesantes : ce qui était image poétique éblouissante est comme affadi par une volonté intellectuelle. Le calvaire des chiens lui-même, espèce de réponse symbolique à la *« plaie du monde »* qu'est, selon un des personnages, *« ce goût de l'homme des villes pour la domesticité animale »*, est lui-même tellement étiré à travers toute la narration qu'il en perd toute force.

Plaidoyer pour la littérature contre le cinéma, pour le *« théâtre intérieur »* d'Hoffmann, ses *« images noires »*, *« les fleurs géantes et morbides des fantasmagories »*, plaidoyer pour la folie contre l'enfermement de la raison, pour l' *« écume des rêves »*, comme Bon le dit joliment en reprenant un jeu de mots allemand, ce roman rend hommage aux grandes heures du fantastique romantique à présent égarées dans une époque où triomphent *« ces petits livres souriants et lisses comme des chaussures »*.

R. de C.

(1) *La Folie Rabelais, l'invention du Pantagruel*, Minuit, 258 p., 125 F.

DÉBUTS

Lippert, écrivain hors la loi

PLEINE LUNE SUR L'EXISTENCE DU JEUNE BOUGRE
de Jean-Louis Lippert.
Messidor, 268 p., 110 F.

Attention : dans les fourrés de la *« forêt de variantes multiples »* qu'est ce livre, turbulente et enchevêtrée, niche un oiseau aussi rare que celui de la légende, qui volait en arrière pour savoir d'où il venait : un écrivain hors la loi, ignorant ces manières du talent derrière lesquelles se dérobent trop souvent un réel manque d'expérience de la vie, et aucune vision originale de la réalité.

Né en 1954 à Stanleyville, dans un Congo qui n'allait plus longtemps rester belge, Jean-Louis Lippert y vécut jusqu'à l'âge de neuf ans. Et c'est sans doute le premier écrivain francophone qui ait appris à babiller en swahili, avant que sa mère ne l'habitue au français par la prière.

Les études faites en Belgique ne le conduisent pas vers une profession, sinon vers celle de globe-trotter, de nomade qui, pour un oui ou pour un non, quitte son pays comme pour se quitter lui-même. Ecartelé entre la nostalgie de son enfance africaine, devenue au cours des années le seul Eden, et l'utopie d'être un *« guerrier de l'innocence »* qui sauverait le monde, il s'est toujours envisagé lui-même comme *« un rescapé d'un engloutissement à venir »*.

Aussi Lippert semble-t-il incarner une conscience errante, égarée et douloureuse de cette génération qui, après la grande flambée de 68 – et les embardées du situationnisme qui lui fut cher, – dut se résigner à comprendre que la transformation du quotidien par l'application des idéologies n'est qu'un leurre.

On dirait, cependant, à en juger par ce premier ouvrage, que, plus que son destin, c'est celui de la planète, rien de moins, qui le hante, de la civilisation encombrée de crimes immémoriaux, de machines, de gadgets, avec la perte irréversible de la mémoire que tout cela comporte.

Combines et sales affaires

Plus ou mieux qu'un roman, *Pleine lune* est une sorte de pamphlet lyrique : les décors glissent, les masques, terrifiants ou pathétiques s'avancent, s'effacent, et on s'enfonce dans un monde où combines et sales affaires, qui sont à l'origine des famines, des guerres, deviennent des allégories intemporelles. Comme si l'auteur cherchait à faire, par sondages, un relevé du monde depuis sa genèse.

Un rêveur veut, ici, saisir l'ombre et poursuivre le vent, mû par une volonté farouche de redonner une dimension sacrée à la fraternité entre les hommes. Tout en sachant que, pour le mieux, il n'aurait droit qu'à une sublime défaite, et que, de nos jours, le mélancolique destin des épopées est de tourner, aussitôt rêvées, à l'éphémère chronique.

Et certes, il y a bien du désordre et de la naïveté dans ces pages. Mais des illuminations fendent par moment les ténèbres, et comme des secousses sismiques qui, dans les broussailles, ouvrent de soudaines clairières. Là où un oiseau chante, qui nous invite à atteindre le point marqué par sa voix ; là où, dans la lumière réapparue, nous attendent les choses qui, seules, ici et maintenant, justifient notre passage en ce monde : celles qui sont à la portée de nos mains, de nos regards, par lesquels elles vivent et nous font vivre.

Hector Bianciotti

Un jeune homme blessé

DE CENDRES ET DE FUMÉES
de Philippe Blasband.
Gallimard, 156 p., 77 F.

« Chaque mot détruit le souvenir qu'il décrit », dit Philippe Blasband dans *De cendres et de fumées*, un premier roman très réussi. Ce jeune homme de vingt-six ans sait déjà manier la dérision pour éviter de s'apitoyer sur lui-même et bâtir un récit haut en couleur où la fantaisie, la brutalité, masquent le tragique qu'ils évoquent. Philippe Blasband n'est pas de ceux qui vont s'engluer dans le sentimental.

Pourtant il courait tous les dangers en tentant de raconter l'histoire d'Iradj Lévy, un garçon qui lui ressemble, exilé en Belgique avec son père, juif venu d'Argentine, et sa mère, Iranienne musulmane, fille d'un des fameux frères Hosseini, de Téhéran. Des malheurs et des déchirements de la fratrie, de la folie d'Hosseini-l'Aveugle à celle d'Hosseini-le-Bègue, qui se défenestre, de l'errance d'Hosseini-le-Marxiste à celle d'Hosseini-le-Peintre, devenu aveugle et poète, des drames de cette famille qui s'affronte, s'oppose et se disperse pour cause de révolution islamique, Philippe Blasband sait faire une magnifique comédie, cruelle et ironique, tendre aussi dans la précision de sa restitution : cette description sans complaisance, violemment lucide, est un acte d'amour vrai.

Ce roman d'apprentissage, qui s'avoue comme autobiographique, règle pourtant son compte au roman autobiographique, en ce qu'il suppose souvent d'autocomplaisance. Surtout lorsqu'il s'agit d'un premier roman. Philippe Blasband, jeune homme blessé, veut effacer son enfance plutôt que la ressasser. Philippe Blasband, écrivain, est aigu, vif, impitoyable. Peu lui importe d'être son propre modèle. Il écrit pour ne pas se perdre dans un passé difficile et douloureux. Il écrit pour continuer à vivre et n'a sans doute pas l'intention de s'arrêter en chemin. On est impatient d'avoir avec lui un second rendez-vous.

Josyane Savigneau

هكذا من الاصل



L I T T É R A T U R E   F R A N Ç A I S E

Roland-Manuel l'impertinent

Parmi visages et paysages, la promenade paisible d'un épicurien sceptique

CHEMINS D'OMBRE
de Claude Roland-Manuel.
Calligrammes
(18, rue Elie-Fréron,
29000 Quimper),
140 p., 80 F.

Ami d'Armand Robin et de Georges Perros, Claude Roland-Manuel avait attendu que s'achèvent ses années de formation et son apprentissage de l'existence pour publier, à soixante-deux ans, en 1985, chez Bernard Guillemot (1), un livre curieusement intitulé *Sans mémoire* (2) dans lequel il évoquait ses passions artistiques et ses amitiés en mêlant aphorismes, notes de lecture, réflexions sur des peintres, des écrivains ou des musiciens.

Claude Roland-Manuel récidive aujourd'hui avec *Chemins d'ombre*, un ouvrage une fois encore à contre-courant des modes éditoriales, qu'il est impossible de classer dans un genre précis. Mais qu'il est agréable de chiner dans ce marché aux puces où, au hasard de l'inspiration de l'auteur, on croise Platon, Novalis, Mozart et Schubert ! Claude Roland-Manuel commente les œuvres qu'il aime avec la volupté paresseuse d'un élève impertinent à qui une phrase ou deux suffisent pour exprimer son émerveillement.



BRUNO DE MONÈS

Ce masque à jamais étranger avec lequel il faut composer...

Le sarcasme comme philosophie

Ce serait trahir cet épicurien que d'en faire un homme uniquement préoccupé par la construction cérébrale d'une sorte de maison de la culture imaginaire, dans laquelle il rencontrerait à son aise les créateurs de tous les temps qui lui ont ouvert les chemins de la beauté. *« Au cours d'une vie, combien de femmes à embrasser sur la voix ? »*, se demande ce réalisateur de France-Culture qui, en termes choisis, narre ce qu'il doit à ses amours.

L'écriture teintée d'ironie de Claude Roland-Manuel s'accorde parfaitement avec son scepticisme. Le sarcasme lui apparaît la seule philosophie possible dans cette fin de siècle où les individus sont gommés par leurs ambitions. *« Nos vies,* note-t-il, *sont des comédies de Labiche, mais, si j'en arrache une page, c'est un miracle : elle est de Beckett. »*

Claude Roland-Manuel voyage pour ne pas laisser l'âge lui présenter ses lettres de créance. Il ne cultive pas, d'ailleurs, l'angoisse de la vieillesse mais contemple avec un certain effarement ceux qui laissent leurs rides s'exprimer à leur place : *« La plupart des gens qui vieillissent trempent leur bel iceberg dans l'eau tiède. »*

Plus encore que les monuments et les paysages, Claude Roland-Manuel visite les visages. Il essaie, à travers ceux-ci, de comprendre le sien. Ce masque, à jamais étranger, avec lequel il compose plus qu'il ne vit. Il lui déplairait, pourtant, d'apparaître dans ses écrits comme un écorché vif. Il a trop de connivence avec ses blessures. *« La Beauté vient à moi si je suis seul. Mais elle a le goût du suicide à la bouche, aussi m'oblige-t-elle au partage »*, dit-il comme pour se justifier de l'apparente urbanité de la plupart de ses propos.

Eloge du désœuvrement

En fait, ce solitaire contrarié considère la médisance comme une faute de goût et une perte de temps. Le silence est la seule arme qu'il utilise volontiers contre les importuns et les sots. Aussi se gausse-t-il des écrivains qui *« jalousent même ce qu'ils méprisent »*. Décidément, Claude Roland-Manuel n'est pas disposé à s'intégrer dans le milieu littéraire !

Il est bien trop délicat pour dispenser le moindre conseil à ses lecteurs. Mais il faudrait être obtus pour ne pas comprendre qu'il nous suggère de reprendre possession du temps. Au contraire de l'urgence factice, le désœuvrement est un art de vivre qui exige de ses adeptes une constance dans l'effort dont n'ont pas idée les besogneux.

« André Breton, sur qui la porte de la glacière s'est refermée toute seule, rêve superbement qu'il est en vie. » Claude Roland-Manuel, qui n'est pas pressé du tout de franchir le Rubicon, aimerait certainement que l'on écrive cela de lui le jour où la Camarde l'invitera au voyage.

P. Dra.

(1) Fondateur, avec son épouse Mireille, des éditions Calligrammes, Bernard Guillemot est mort en 1989. *Chemins d'ombre* lui est dédié.

(2) Calligrammes (« le Monde des livres » du 12 avril 1985).

Hubert Nyssen en gourou

L'ÉDITEUR ET SON DOUBLE
(tome II)
d'Hubert Nyssen.
Actes Sud, 302 p., 119 F.

A côté de Maurice Nadeau et de Françoise Verny, un autre y est allé de ses Mémoires, sous forme de petites notes journalières. Il n'a ni la grandeur de l'un ni le succès de l'autre, mais on s'étonne quand même que la rumeur l'ait oublié dans son petit livre étroit et long au papier vergé. D'autant plus surprenant que dans *l'Editeur et son double*, dont Hubert Nyssen – fondateur des éditions Actes Sud – vient de publier le second tome, le «double», tant il se laisse peu étouffer par l'humilité, aurait tendance à défier tous les oublis.

On pouvait espérer beaucoup des carnets d'un homme de rencontres, créateur d'une maison d'édition respectable à laquelle il se consacre avec talent depuis dix ans. Il suffit, en effet, de relire les Mémoires d'un grand éditeur, Vladimir Dimitrijevic (1), pour voir en chair et en os la raison d'être de la littérature et la raison d'exister de l'éditeur, celui par qui elle passe.

Du journal d'un homme de qualité comme Hubert Nyssen, on attendait la lecture de ses chemins cachés, de la nécessité brûlante de chaque rencontre, de la manière dont il a pu apprivoiser les livres, de la présence réelle, aussi, de Nina (Berberova) à qui le livre est dédié. Cela, il ne nous le donne qu'en prime de cette offrande : le compte-rendu de sa vie mondaine, de ses propres «bons mots» adressés à des noms qui brillent, des compliments qu'on lui adresse et même, tel jour, de *«l'alternance de soleil et de pluie» (sic)*. Faut-il se présumer grand homme ou grand gourou pour publier ses propres bagatelles ? S'il n'était convaincu d'être gourou, Hubert Nyssen donnerait certainement matière à bien des choses passionnantes. Rien n'est perdu : ce carnet-ci ne néglige pas de préciser *«A suivre...»*

Marion Van Renterghem

(1) Directeur des éditions L'Age d'homme. Son autobiographie, *Personne déplacée*, est parue chez Favre en 1986.

L'étoile Gilbert Lély

André Breton nommait ce poète solitaire la « Lampe scabreuse »

POÉSIE COMPLÈTES
(tome I) de Gilbert Lély.
Préface d'Yves Bonnefoy.
Mercure de France, 224 p., 150 F.

Né en 1904, mort en 1985, Gilbert Lély est surtout connu pour sa monumentale *Vie du marquis de Sade*. L'historiographe a éclipsé le poète, et sur les trente-six anthologies de la poésie française actuellement recensées, quelques-unes seulement, dont celles de Sabatier et de Revel, nomment Lély. Or celui-ci consacra sa vie à la poésie autant qu'à Sade. Dans sa préface aux *Poésies complètes* de Lély que publie aujourd'hui le Mercure de France (1), Yves Bonnefoy raconte comment, en 1943, il acheta par hasard sur les quais une mince plaquette de vers dont le titre seul avait attiré son regard (*Sylphide ou l'Etoile carnivore*), et comment, dès les premiers mots lus, il comprit qu'il venait de découvrir un grand poète. *« Muses, vous présidiez au viol imaginaire des belles passantes qui nous coupent le cœur... »*

Les Editions de la Différence ont réuni, en 1977, l'œuvre publiée de Lély. Le Mercure nous donne une édition critique. L'appareil de variantes et de notes est dû à un jeune universitaire, Jean-Louis Gabin, qui soutint en novembre dernier une thèse d'Etat sur la vie de Lély. Celui-ci a traversé le siècle en solitaire. Mais René Char, avec qui Lély entretint une correspondance, Robert Desnos, André Breton, saluèrent cet homme secret. Breton nommait Lély la *« Lampe scabreuse »*, exprimant par ces deux simples mots la nature intime d'un poète et d'une œuvre palpitant entre les lumières de l'esprit et le scandale d'Eros.

Tragédie de l'hédoniste

Spirituellement proche des surréalistes (au point d'être nommé *« poète surréaliste »* dans le *Dictionnaire abrégé du surréalisme* rédigé en 1938 par Breton et Eluard), Lély ne se fondit jamais dans le groupe. Il se défiait des jeux de l'écriture automatique et du nouveau lyrisme, fait de bric et de broc, qui nous enchante encore chez ces révolutionnaires du langage. Son langage à lui part du réel et nous entraîne, par sa seule tension, dans les mondes lointains de l'absolu et du fantasme. En cela, Lély demeure proche de son héros, Sade, le méticuleux. L'art de Sade, on le sait, est de partir de la description la plus précise de la réalité (celle des corps, souvent...) pour emporter brusquement le lecteur sur les ailes d'aigle de l'impossible. L'art de Lély rappelle celui-là. Yves Bonnefoy porte justement au pinacle l'une de ses phrases, en quoi il décèle *« l'une des références majeures de la poésie de ce siècle »*, phrase que Lély plaça en épigraphe à l'un des poèmes de son recueil, *Ma civilisation* : *« La forme des nuages au-dessus de la Gaîté-Lyrique, le dimanche 18 mars 1928, à 2 heures de l'après-midi. »*

Dans cette relation extrêmement précise au ciel, au lieu, au temps s'inscrit la poésie de Lély. On le voit aussitôt : elle ne peut être que l'intense expression d'instants *uniques*, car, que cet instant passe, et le ciel, le lieu, le temps auront changé. *« 1er janvier, 15 heures. Première fois chez elle. Il y a dans la chambre une petite chatte pleine. 23 janvier. Le damier de Vénus : deuxième fois, dans la maison inhabitée du haut village. Dehors, les monts du Lubéron. 22 février (écrit sur la pierre). Troisième fois, debout, dans le cellier de Sade. »* Exaltant le présent, ces mots disent aussi son anéantissement. L'instant passionnément désiré disparaît aussitôt qu'existant. Telle est la tragédie de l'hédoniste.

Le surréalisme est apparu dans nos lettres comme une explosion, ou plutôt, si nous comparons la littérature à un ciel, comme une « explosante ». Lély poète trace les voies mystérieuses qui relient cette nova à d'autres « explosantes », Sade, Rimbaud, Lautréamont, qui, le temps ayant passé, semblent former dans notre ciel, avec les surréalistes, une constellation inattendue, où brille, un peu à l'écart, sa propre étoile, la *« lampe scabreuse »*.

Pierre Bourgeade

(1) Un volume d'inédits est annoncé pour l'année prochaine.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Troublante Marie d'Agoult

Cette « femme sérieuse » forma avec Liszt un couple scandaleux. Et la jeune fille royaliste se mua en militante de l'idéal républicain

MÉMOIRES, SOUVENIRS ET JOURNAUX DE LA COMTESSE D'AGOULT (Daniel Stern).
Présentation et notes de Charles F. Dupêchez. Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », tome I : 430 p., 149 F, tome II : 384 p., 149 F.

Marie d'Agoult (1805-1876), née Flavigny, hésita plus de dix ans avant de se lancer dans la rédaction de ses Mémoires, qu'elle n'eut pas le temps de mener à terme, ni de voir publiés. Le premier de ses volumes de souvenirs, édité juste après sa mort, couvrait ses années de jeunesse jusqu'à sa fugue avec Franz Liszt : on l'y voit, petite fille issue d'une famille mi-allemande mi-française, mi-protestante mi-catholique, fuir temporairement la France pendant les Cent Jours, rencontrer « *Herr von Goethe* » à Francfort, lire les livres défendus de Cazotte, de Mme de Genlis, de Mme Riccoboni ou d'Ann Radcliffe, surprendre Chateaubriand pleurant d'émotion à une réception à l'Académie...

Enfin, Marie de Flavigny fit son entrée dans le monde sous les meilleurs auspices : elle fut présentée au roi, et à la dauphine qui la jugea ridiculement peu poudrée. Belle et élancée, germanique aux yeux clairs, elle avait pourtant « *un teint d'un éclat de neige* », « *un regard, un sourire rêveurs* », une lourde chevelure pâle. En 1827, on maria cette « *véritable princesse des légendes du Rhin* » à Charles d'Agoult, colonel de cavalerie de bonnes mœurs et d'ancienne famille, qui lui donna deux filles, Louise et Claire.

« Partons... » dit Liszt

« *Dans la société aristocratique de Paris, le mari, en tant que mari, ne comptait guère. Au-delà d'un terme très court, s'occuper de sa femme eût été une inadvertance. La trouver aimable, l'aimer, eût passé pour ridicule. Se laisser voir assidûment à ses côtés, soit chez elle, soit dans les salons, c'était se donner un brevet de niais ou de fâcheux. Dans ce temps-là, un mari ne montrait de savoir-vivre qu'en disparaissant le plus possible de la compagnie de sa femme et de sa propre maison.* [...] *Le monde y gagnait en agrément, le bel esprit s'en trouvait bien, la galanterie encore mieux. Le ménage et la famille n'y gagnaient pas.* » Condamnant dans ces usages, qu'elle analysait avec sévérité, un manque patent de loyauté, Marie s'était promis d'aimer et de respecter sincèrement celui qu'on lui avait choisi.

L'ennui prit possession d'elle – un spleen tel que ni la vie de château, ni la cour, ni les salons n'arrivaient à l'en distraire. En 1832, le tout jeune Liszt lui fut présenté, pleurant encore d'une passion qui l'avait laissé proche du séminaire et fort sauvage... L'amour fut entre eux comme une onction cicatrisante qui effaça peu à peu les liens du cœur, du mariage et de la maternité.

Et quand l'aînée des filles de Marie d'Agoult vint à mourir brutalement d'une fièvre cérébrale, les dernières amarres cassèrent. Elle, qui craignait tant l'abandon de Liszt, l'entendit proposer : « *Partons...* » La vallée du Rhône, puis Genève les virent ensemble, couple scandaleux et célèbre, recherchant la paix et fuyant le monde. En cette année 1835 s'arrête le volume des *Souvenirs*.

« Une âme et des cheveux »

Quant débutent les *Mémoires* (publiés en 1929 seulement), Marie d'Agoult a explicitement passé sous silence leur cinq « *années de pèlerinage* » en Suisse et en Italie. Trois enfants étaient nés : Blandine (future Mme Ollivier), Cosima (future Mme von Bülow, puis Mme Wagner), Daniel. Les amants « *hors la loi* » avaient brisé avec tout, mais les salons les plus courus étaient de nouveau prêts à fêter le musicien. Marie d'Agoult voulut alors quitter Liszt, « *effrayée de ce tourbillon de la vie d'artiste où Franz s'était laissé entraîner* » : elle revint douloureusement à Paris, reconquit petit à petit le terrain perdu, renoua avec sa famille, son mari, sa fille, ses amies, ouvrit son propre salon enfin.

Emile de Girardin, directeur de *la Presse*, lui proposa d'écrire de libres billets sur l'art et les expositions du moment, qu'elle signa Daniel Stern (« étoile », en allemand). Par la suite, elle publia, principalement, *Nélida* (1846), roman autobiographique de sa liaison avec Liszt dont elle était définitivement séparée depuis quatre ans, un *Essai sur la Liberté considérée comme principe et fin de l'activité humaine* (1847), et surtout les trois tomes de l'*Histoire de la révolution de 1848* (1851-1853).

« *Qui m'eût présagé, à moi la jeune fille royaliste, destinée à la vie du monde et de la cour, que j'écrirais l'histoire d'une révolution populaire ?* » Reconnue comme une militante de l'idéal républicain et de l'égalité entre les sexes, celle qu'on appelait ironiquement « *une âme et des cheveux* » réussit à rassembler autour de ses idées-force les personnalités les plus marquantes de l'opposition modérée.

Dans les deux versants de ses Mémoires – avant et après Liszt, – Marie d'Agoult donne d'elle-même une intéressante image, à la fois mélancolique et passionnée, modeste et intelligente, *simple et supérieure*. Ses vieux jours furent apparemment moins équilibrés : les dépressions, les crises de folie allaient la miner... Mais ce sont, en réalité, ses journaux intimes, écrits sur le motif, non retravaillés, inédits et réunis à ce volume de *Mémoires* et *Souvenirs*, qui permettent de préciser la personnalité de Marie d'Agoult, d'un romantisme un peu plus trouble que le clair miroir de son autoportrait.

Dans son *Voyage en Suisse*, retraçant les premiers temps de sa vie avec Liszt, elle évoque complaisamment « *les vers immondes* [qui] *se disputaient silencieusement le corps de celle qui fut ma fille bien-aimée* » et, quelques lignes plus loin, décrit en son amant « *cette source d'eau vive où je puisais incessamment une énergie nouvelle et de puissantes facultés de vouloir, de sentir et d'aimer...* ». Dans le *Journal 1837-1839* des années italiennes, elle commente, à la fois maternelle (elle était plus âgée que Liszt) et ambiguë : « *Un mauvais piano, quelques livres, la conversation d'une femme sérieuse, lui suffisent. Il renonce à toutes jouissances d'amour-propre, à l'excitation de la lutte, aux amusements de la vie sociale, à la joie même d'être utile et de faire le bien : il y renonce sans paraître seulement se douter qu'il renonce à quelque chose ! Hier, Franz a eu vingt-six ans.* » Dans le *Journal d'un enfant*, que Marie d'Agoult se mit à tenir lorsqu'elle retrouva Blandine après trois années de nourrice, elle note les progrès de son autorité froide sur l'esprit capricieux et inquiet de la petite fille. Et quand Marie lui demande ce qu'elle préférerait, entre un pot de miel et la présence de son « Bon Vieux » (Liszt), Blandine opte pour le miel. Quelques jours plus tard, entre son père et sa mère, Blandine choisira le « Bon Vieux »... « *Franz prétend qu'elle tient de lui cette personnalité qui ne cède à aucune influence extérieure mais agit par des mouvements indépendants et spontanés* », commentera Marie d'Agoult, piquée.


COLL. VIOLET

Marie, née de Flavigny : plus complexe que le clair miroir de son autoportrait

Il y a aussi dans ce recueil un texte étonnant : le *Journal des Zÿi*, tenu par Franz Liszt en 1838 et en 1839. L'artiste s'y révèle terriblement nerveux et échevelé : « *Il y a de l'orage dans l'air, mes nerfs sont irrités. Il me faudrait une proie. Je sens les serres de l'aigle au-dedans de ma poitrine ; ma langue est desséchée.* [...] *Et je reste cloué sur ma chaise, également misérable de ma force et de ma faiblesse, ne sachant que devenir.* »

Marie d'Agoult – « *femme sérieuse* » autant que « *proie* » – relut ce carnet bien plus tard, en octobre 1866 : elle griffonna, en marge de ces anciennes confidences, l'aveu d'une souffrance sans fin : « *Qu'a-t-il fait de ces vingt-huit annés ? Et qu'en ai-je fait ? Il est l'abbé Liszt et je suis Daniel Stern ! Et que de désespoirs, de morts, de larmes, de sanglots, de deuils, entre nous !* »

Claire Paulhan

Les affaires Beaumarchais

Publiés à Oxford, six cent cinquante-quatre documents inédits sur les activités multiples du dramaturge

BEAUMARCHAIS ET LE COURRIER DE L'EUROPE
de Mavis et Gunnar von Proschwitz, Studies on Voltaire, tomes 273-274. Oxford, The Voltaire Foundation, (Universitas, 62, avenue de Suffren, 75015 Paris), 1 289 p. en 2 vol.

La course aux superlatifs va ces temps-ci d'un tel train dans le vocabulaire de la critique qu'on ne sait trop comment s'y prendre pour louer le présent ouvrage. Contentons-nous donc de « lâcher l'admirable », pour parler comme Chateaubriand, et jaugeons plutôt le triple contenu du monument qui vient de sortir à la Fondation Voltaire. D'abord l' « *Introduction* », terme assez impropre pour désigner une suite de vingt-neuf chapitres, fresque biographique, historique et littéraire dont Beaumarchais occupe le centre mais qui embrasse l'histoire des relations entre la France, l'Europe et le Nouveau Monde de 1770 à 1800. Ensuite, un corpus de 654 « *documents inédits ou peu connus* » dont 364 dus à Beaumarchais lui-même. Enfin un trésor de notes, à la suite de chacun des textes qu'elles ont mission d'éclaircir : elles ne négligent aucun domaine, s'ingéniant à satisfaire aussi bien les historiens des faits et des sociétés que ceux des idées, de la littérature et – rare aubaine complétée par un index lexicologique – de la langue.

On savait, du moins croyait-on savoir, que Beaumarchais dramaturge, plus encore que le Buffon de l'*Histoire naturelle*, avait trop longtemps masqué, au regard des lettrés, un homme d'entreprise tout à fait hors du commun. Mais il faut l'avouer : la moisson de lettres, Mémoires et articles que voici est véritablement étonnante. A l'en croire, la composition du *Barbier de Séville*, du *Mariage de Figaro*, de *Tarare*, etc., servait à meubler quelques heures de répit – ou de dépit, les exercices de plume distrayant Beaumarchais de ses labeurs de négociateur et de négociant, d'armateur et de marchand, d'éditeur imprimeur, de journaliste libelliste, et, pour finir, de député de son district parisien puis d'entrepreneur chargé de mettre à bas les murs de la Bastille, voisine de sa résidence qu'à ses derniers jours il proposera de vendre au « citoyen général » Bonaparte.

Veut-on le secret de cette fantastique bigarrure ? Il tient dans une phrase à Vergennes : « *Un peu d'exaltation dans le cœur d'un honnête homme, loin de nuire à ses actions, vivifie tout ce qu'il touche et lui fait plus faire qu'il n'eût jamais osé se promettre de sa capacité naturelle.* »

Le but essentiel de Beaumarchais, à partir de 1774, est de convaincre les ministres de Louis XVI, Vergennes en tête, d'aider les « insurgents » d'Amérique à obtenir leur indépendance, puis, cette indépendance acquise, de conclure avec les treize Etats fédérés une alliance économique et politique avant que les Anglais ne se réconcilient avec eux.

Un moyen propre à ouvrir les yeux des Français et de leurs gouvernants est de leur faire connaître ce qui se passe et se pense en Angleterre : d'où la création du *Courrier de l'Europe* édité à Londres, diffusé sur le *continent*. *Quant à la meilleure* manière d'assurer la victoire des insurgents, c'est de leur fournir des troupes, des armes, des produits manufacturés et, pour cela, de construire, équiper, acheminer des bateaux. Ainsi Beaumarchais s'engage-t-il progressivement dans ce qu'il nomme une « *immense affaire politico-commerçante* ». La récompense de ses efforts s'inscrit dans deux textes : *le Courrier de l'Europe*, dès le 20 août 1776, publie la première version imprimée en français de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis ; le 6 février 1778 est conclu à Paris un Traité d'amitié et de commerce entre Louis XVI et les Etats-Unis d'Amérique septentrionale.

« Le plus beau monument littéraire »

Cependant, *le Courrier de l'Europe* va bientôt servir de porte-voix à une entreprise d'un autre ordre. Il s'agit de l'édition des œuvres de Voltaire, dont Beaumarchais entend faire « *le plus beau monument littéraire et typographique de son siècle* ». A lui les plus nobles caractères d'imprimerie. Hélas ! les Anglais les détiennent. Qu'importe : on ne doit pas confondre les genres : « *Je fais profession publique d'estimer les Anglais, ce qui ne change rien à mes sentiments politiques.* » A lui enfin les plus purs vélins et le meilleur imprimeur : on fera travailler les presses de Kehl et les papetiers tant anglais que lorrains. Par étapes, *le Courrier de l'Europe* se charge de tenir en haleine le public. Le 9 avril 1789, l'impression des œuvres de Voltaire, en soixante-neuf volumes, est achevée ; le soixante-dixième et dernier, offrant une *Vie de Voltaire*, par Condorcet, voit le jour en juin.

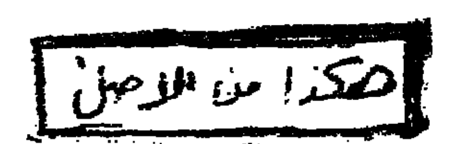
Disons tout de même un mot de l'écrivain. C'est justement en remerciant l'intendant La Porte de Meslay, pour son zèle en faveur des papeteries d'Arches, Archettes, Plombières et autres sites lorrains, que Beaumarchais prend soin, en août 1786, à la fois d'éployer l'éventail de ses activités innombrables et de soulever les questions que lui pose l' « *étrange ouvrage* » sorti des « *rêveries de son cerveau* », à savoir *Tarare*, où il invente « *un langage nouveau* » pour « *des oreilles nouvelles* » :

« *... Si je suis en même temps papetier anglais en Lorraine, imprimeur français en Allemagne, éditeur d'un grand homme à Paris, négociant maritime en nos ports, ardent pour ma patrie au Nouveau Monde, vous savez que les doux loisirs de mes soirées sont tous consacrés au théâtre...* »

Sur la douceur de ses soirées, comme sur le bonheur de ses jours, on peut avoir quelques doutes. Les correspondances ici rassemblées révèlent, entre tant d'autres choses, une inépuisable somme de détresses matérielles et morales à la mesure d'inconcevables audaces, où cynisme et naïveté se mêlent parfois de diabolique manière. Au lecteur, nous suggérons de garder pour la dernière bouchée le brouillon raturé, sans date, qui porte le numéro 650. La voix de Figaro s'y reconnaît, mais avec un accent de blessure plus intime et profonde. Au terme de ses campagnes – nommons-les avec lui en respectant son ordre : de mécanicien horloger, d'auteur, d'avocat, d'imprimeur, de manufacturier, de négociant, et pour finir d'architecte de sa maison et de ses jardins, méconnu et haï de tous ceux avec lesquels il se piqua de rivaliser, – il recense ses plaies, une à une débridées, avant de livrer son testament spirituel :

« *Libre au milieu des fers. Serein dans les plus grands dangers. N'ayant jamais été d'aucune coterie, ni littéraire, ni politique, ni mystique. Faisant tête à tous les orages, un front d'airain à la tempête, les affaires d'une main et la guerre de l'autre. N'ayant fait la cour à personne, et partant, repoussé de tous. N'étant membre d'aucun parti et surtout ne voulant rien être, par qui pourrais-je être porté ? Je ne veux l'être par personne.* »

Gérald Antoine



مكرر من الاصل

ACTUALITÉS

Un nouveau roman de Salman Rushdie

« A quoi servent des histoires qui ne sont même pas vraies ? » Cette question posée à Rashid Khalifa le conteur va lui faire perdre sa voix. Lui, le raconteur d'histoires admiré de tous, qui savait captiver son auditoire, ne peut plus prononcer devant son public que ces onomatopées : *« Ark, ark, ark »*. Il a perdu son art, sa magie, sa raison de vivre. Son fils, Haroun, va l'aider à les retrouver.

Haroun and the Sea of Stories (« Haroun et la mer d'histoires »), le nouveau roman de Salman Rushdie qui devait sortir jeudi 27 septembre en Angleterre, plus d'un an et demi après *les Versets sataniques*, est un conte de fées. Dans ce livre dédié à son fils, dont le *Sunday Times* du 23 septembre a publié le premier chapitre, il est difficile de ne pas faire un parallèle entre Rashid, le conteur sans voix, et Rushdie, l'écrivain condamné à mort – et à se taire – par l'ayatollah Khomeiny. Même s'il n'a cessé de publier des articles, ce nouveau roman, bien accueilli par la critique, est un moyen de rompre le silence de la clandestinité. Il est aussi un plaidoyer pour la fiction, pour le droit de raconter *« des histoires qui ne sont même pas vraies »*, mais qui dérangent pourtant beaucoup de monde.

Le Petit Larousse 1991 : un patriarche dans le vent

Depuis qu'il publie une édition nouvelle chaque année, le Petit Larousse illustré prend le risque d'être jugé à la manière des crus vinicoles : il y a les grands millésimes et les médiocres, les cuvées spectaculaires et les discrètes.

L'édition 1989 fera partie des crus honnêtes et sérieux. Pas de modification révolutionnaire, pas d'entrées nouvelles retentissantes, mais de solides adaptations de père de famille. Ainsi la mise en page, toujours un peu trop compacte – mais on privilégie toujours chez Larousse la quantité d'informations au confort de la lecture, – est rendue plus agréable par une meilleure séparation des images et des textes ; ainsi, les sens multiples que peut prendre un mot sont désormais plus visiblement indiqués et hiérarchisés.

Patrice Maubourguet, le directeur du Petit Larousse, a choisi de proposer un ouvrage qui s'adapte *« aussi étroitement que possible aux exigences du lecteur d'aujourd'hui en matière de clarté, de précision et d'accessibilité de l'information »*. Ce souci de coller à l'air du temps conduit le Petit Larousse à « faire un sort » – au sens « a » du terme : mettre en valeur, faire valoir : *faire un sort à ce point dans votre rapport*, et non au sens « b » : fam., en finir radicalement avec. *Faire un sort à de vieux papiers*, ni au sens spécialisé de « consommer entièrement ». *On a fait un sort au gigot* – aux créations de la langue française d'aujourd'hui, même si leur vie est éphémère ; elle l'amène aussi à rendre de l'existence à l'héritage de la langue littéraire et de la langue ancienne puisque *« l'un des éléments de la modernité en cette fin de vingtième siècle est l'intérêt pour le passé »*. Elle le conduit enfin à faire plaisir aux joueurs de Scrabble et autres jeux de lettres en signalant des mots dont l'usage s'est, sans doute définitivement, perdu mais dont la présence dans l'ouvrage permet aux joueurs d'attester l'existence.

Ces choix, tout à fait justifiables, entraînent le foisonnement du nombre des entrées – 58 000 mots dans la partie langue ; d'antant que, depuis quelques années, on préfère chez Larousse ne pas chasser les mots usés ni, dans la partie des noms propres, les personnages dont l'existence a disparu de la mémoire courante. Inévitablement, ce gonflement de la nomenclature s'accompagne, malgré les gains de place obtenus par les techniques informatisées de mise en page, d'une rédaction plus lapidaire des articles, dont la rigueur descriptive confine parfois à la maigreur. Et puis il y a toujours, malgré les relectures, les corrections, les erreurs, peut-être inévitables, qui font toujours problème dans un ouvrage qui, pour tous ses lecteurs, est *la* référence à la réalité des choses, le livre dont le jugement sans appel vient trancher toutes discussions. Ainsi, relevées après un rapide et aléatoire sondage, la ville de Rochefort paraît avoir perdu 20 000 habitants, la Maison de la culture du Havre est faussement attribuée à l'architecte Niemeyer ; du poète Tzara, on ne cite qu'une pièce de théâtre et un recueil publié vingt ans après sa mort, etc. Vétilles sans doute, poux minuscules sur une monumentale chevelure. Mais on est toujours en droit de reprocher au Petit Larousse de n'être pas parfait.

P. L.

Les dix ans de Champ Vallon

En 1980, Patrick Beaune rencontre les chercheurs de l'éco-musée du Creusot dont les travaux portent sur les multiples aspects de la civilisation industrielle et de la culture technique. De cette rencontre va naître une revue, *Milieux*, puis une collection de livres qui portera le même nom. Les éditions Champ Vallon sont nées.

Dix ans plus tard, le bilan de l'activité éditoriale de Champ Vallon, dont le siège est à Seyssel, dans l'Ain, témoigne de l'énergie, de l'imagination et de la rigueur de ses animateurs. A « Milieux » qui a publié d'excellents essais sur les sciences, les techniques, le paysage, la vie ouvrière, les savoirs populaires et l'art industriel, se sont ajoutées d'autres collections comme « Des Villes », « Recueil », qui est aussi une revue littéraire, « Epoques », qui vient de publier *les Guerriers de Dieu*, l'étude monumentale de Denis Crouzet sur la violence à l'époque des guerres de religions, *l'Or d'Atalante*, qui parle psychanalyse. En littérature, Champ Vallon a publié Caproni, Král, Marteau, John Berger, Deguy, Maulpoix, Millet, Stefan, Puech et de jeunes écrivains que les éditeurs entendent suivre.

Car au-delà des difficultés financières que rencontrent toutes les petites entreprises d'édition indépendantes, les éditeurs de Champ Vallon misent avec ténacité sur la durée, la politique d'auteurs sans laquelle il n'y a que des livres mais pas de maison d'édition.

La première sélection du Renaudot

Le jury du prix Renaudot – qui sera attribué le 19 novembre – a rendu publique la liste des titres retenus pour sa première sélection. La voici : *le Guetteur immobile*, de Claire Bonnafé (Balland) ; *Parfum des étés perdus*, de Claude Brami (Gallimard) ; *les Frères Romance*, de Jean Colombier (Calmann-Lévy) ; *Nous sommes éternels*, de Pierrette Fleutiaux (Gallimard) ; *Chambre noire*, d'Anne-Marie Garat (Flammarion) ; *l'Aimé*, d'Axel Gauvin (Le Seuil) ; *Comme dans un berceau*, de Jean Guerreschi (Julliard) ; *l'Autredi*, de Michel Luneau (François Bourin) ; *les Quartiers d'hiver*, de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard) ; *Une semaine un peu folle*, de Walter Prévost (Grasset) ; *l'Infortune*, de François Sureau (Gallimard) ; *la Capitane*, de Dominique Schneidre (Le Seuil) ; *Sérénissime*, de Frédéric Vitoux (Le Seuil) ; *la Leçon inaugurale*, de Jean-Didier Wolfromm (Grasset).

SCIENCE-FICTION

Parlez-moi d'horreur

DIS-MOI QUI TU HANTES
de James Herbert.
Presses de la Cité, 130 F.

TU AS BEAUCOUP CHANGÉ, ALISON
de Peter Straub.
Coll. « Epouvante », J'ai lu, 30 F.

UNE PORTE SUR L'HIVER
de Dean Koontz.
Coll. « Terreur », Presses Pocket, 39,50 F.

LE TEMPS PARALYSÉ
de Dean Koontz.
Coll. « Blême », Albin Michel, 98 F.

LES BÊTES
de Serge Brussolo.
Ed. Gérard de Villiers, 30 F.

Dans l'actuelle littérature populaire américaine, le roman d'horreur est sans conteste le genre le plus riche, le plus innovant, le plus foisonnant, et l'édition française, après avoir tardé, commence à s'en faire l'écho de manière significative. C'est un genre qu'il est malaisé de définir avec précision. Certains critiques le qualifient de « fantastique moderne », car il lui arrive de réutiliser les thèmes classiques de la littérature fantastique en les transplantant dans un contexte contemporain et en les dépouillant d'un certain folklore charmant mais désuet. Outre que cette définition ne recouvre qu'une partie du genre, elle manque de justesse parce qu'elle ne rend pas compte de la différence de degré, d'intensité qui sépare le fantastique classique de l'horreur. Si le premier est une littérature de la peur, le second est une littérature de l'épouvante, de la terreur ; l'irruption de l'irrationnel ou de la monstruosité s'y fait avec fracas, avec violence, comme une explosion et non comme une effraction, et elle fait des ravages dans les corps, les raisons et les esprits.

∴

Un exemple parfait de cette distance est donné par le roman de James Herbert, *Dis-moi qui tu hantes*, qui renouvelle de fort remarquable façon le thème fascinant mais rebattu de la maison hantée (1). David Ash, un enquêteur de l'Institut de recherches métapsychiques connu pour son scepticisme à l'encontre des phénomènes paranormaux, est invité par les Mariell à venir juger d'un phénomène de hantise dans leur demeure d'Edbrook. Tout commence comme une classique histoire de fantôme : une vieille propriété dans la campagne anglaise, une famille au comportement singulier, des événements insolites, une apparition qui trouble Ash plus profondément qu'il ne l'a jamais été. Et puis d'un coup tout bascule, le trompe-l'œil édifié à son usage révèle sa véritable nature et le voilà contraint de lutter non seulement contre la conspiration des spectres mais plus encore contre le pire des fantômes : celui surgi de sa propre enfance. Avec cette variation commencée sur le mode doucereux et conclue sur le mode apocalyptique, James Herbert fait presque oublier les réussites de Shirley Jackson *(Maison hantée)* et de Richard Matheson *(la Maison des damnés)*.

Le roman d'horreur est un genre qui emprunte beaucoup aux genres périphériques. Au roman policier, par exemple, dans le cas de *Tu as beaucoup changé, Alison*, de Peter Straub. Miles Teagarden, un professeur new-yorkais, revient dans le petit village du Wisconsin où il a passé son enfance pour écrire un mémoire universitaire, mais aussi pour tenir sa part d'un pacte conclu, vingt ans auparavant, avec sa trop belle cousine Alison. Dans cette région de l'Amérique profonde, on n'aime déjà pas beaucoup les étrangers, mais quand un tueur se met à assassiner en série les jeunes filles du coin, alors ils deviennent les proies toutes désignées de la vindicte publique. Sur Miles se cristallise la haine de tout ce qui est différent. L'écriture de Peter Straub rend palpable l'hostilité de la population à l'encontre de celui qui symbolise l'*autre*, et sa lente montée oppressante dans les esprits jusqu'au point de rupture. Elle distille à merveille un suspense vénéneux, moite, qui s'achemine vers une issue fatale, sauvage, vers un lynch propitiatoire quand soudain tout bascule, par la grâce d'un serment contre toute attente tenu, dans l'épouvante pure.

∴

A la science-fiction aussi, comme dans ce roman de Dean Koontz, *Une porte sur l'hiver*, où une petite fille arrachée à sa mère devient le cobaye d'un groupe de savants peu scrupuleux et accède, à la suite de longues heures torturantes dans un caisson de déprivation sensorielle, à une contrée nouvelle et mystérieuse de la psyché humaine et à des pouvoirs terrifiants et incontrôlés. Ce qui fascine ici, c'est moins l'histoire elle-même de ce projet monstrueux et de sa mise en échec que la façon dont elle est conduite ou plutôt dont elle est dévoilée au lecteur au fil d'une intrigue qui emprunte ses stratégies au thriller d'espionnage.

Cette science confondante de l'agencement des péripéties, qui fait de Koontz l'une des grandes stars du roman d'horreur américain, on la retrouve à nouveau dans *le Temps paralysé*, qui exploite l'un des thèmes les plus classiques de la S-F : le voyage dans le temps. Mais là encore, c'est l'angle d'approche choisi pour le traiter qui en modifie toute la perspective. Le mystère de cet ange gardien intervenant dans la vie de Laura Shane à chaque fois qu'elle est menacée, les fragments qu'on pourrait dire « réécrits » de cette même vie composite dans la chronique desquels Koontz se révèle un écrivain caméléon passant sans effort d'un style de narration à un autre.

∴

Sur le le territoire anglo-saxon du roman d'horreur, un auteur français s'est risqué avec une ambition littéraire à cent coudées au-dessus du *gore* (2) : Serge Brussolo, qui anime à lui tout seul une collection chez Gérard de Villiers. Dans *les Bêtes*, il imagine une société future qui après avoir sombré dans une névrose anti-animale, qui a abouti à l'éradication des bêtes sauvages et domestiques, voit certains de ses membres touchés par une épidémie d'animalité qui les métamorphose en l'une ou l'autre des espèces disparues. De ce postulat, Serge Brussolo tire une foule d'images surréalistes et cruelles, une suite de tableaux qui en exploitent toutes les potentialités. Le résultat est saisissant.

Jacques Baudou

(1) Pour ceux qui aiment les histoires de fantômes, signalons que les éditions Néo viennent d'éditer en un volume toutes les nouvelles du grand maître du genre : Montague R. James.

(2) Forme d'horreur particulièrement sanglante.

Le « Livre sur la place » à Nancy

Les quatre jours du douzième « Livre sur la place », à Nancy, du 20 au 23 septembre, ont connu une affluence identique à celle de l'an dernier, environ quatre-vingt mille visiteurs, et une augmentation des ventes de livres (autour de 20 % de plus).

Placée sous la présidence de l'historien Pierre Chaunu, en raison de son thème « le livre, la guerre, la paix », cette nouvelle édition du « Livre sur la place » a réuni plusieurs débats, notamment sur « le Liban entre guerre et paix », « armement et désarmement », « le Général de Gaulle », etc.

Comme il est de coutume plusieurs prix littéraires ont été remis à l'occasion de cette manifestation. En premier lieu, la bourse Goncourt de la biographie, qui est revenue à Pierre Citron pour son *Giono* (Seuil). Le prix Radio-France Nancy de la communication a été attribué à Michel Castex pour *Un mensonge gros comme le siècle : Roumanie, histoire d'une manipulation* (Albin Michel). Le prix UNICEF pour le développement a été remis par le professeur Alexandre Minkowski à Nayra Atiya pour son livre *Khul-Kaal* (éditions Peuples du monde). Enfin, de nombreux prix « des feuilles d'or », prix régionaux, ont couronné des ouvrages d'histoire.



EN BREF

□ **Colloque Léon Bloy.** – Le deuxième colloque de la Société des études bloyennes se tiendra du 28 au 30 septembre à la Sorbonne (amphithéâtre Lefebvre) et aura pour thème « Léon Bloy et Paris ». Créée en 1987, cette société, présidée par Michel Arveiller, publie un cahier annuel et un bulletin trimestriel. (Société des études bloyennes, centre de recherches d'histoire moderne, université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris).

□ **Un colloque sur l'antisémitisme.** – Le Carrefour des littératures européennes de Strasbourg organise, les 1er et 2 octobre, un colloque sur le thème « Antisémitisme, exclusion et citoyenneté », avec la participation de Freddy Raphaël, Alfred Wahl, Pierre Ayçoberry, Heinz Wuismann, Faruk Günaltay, Jean-Charles Szurek, Madeleine Rebérioux, Henri Meschonnic, Pierre Birnbaum, Jacques Hassoun, Philippe Breton, Judith Dupont, François Bedarida (salle du Conservatoire, place de la République, tél. : 88-23-22-98).

□ **Rencontre avec Bohumil Hrabal.** – L'écrivain tchèque Bohumil Hrabal, dont les Editions Laffont viennent de publier *les Noces dans la maison*, participera lundi 1er octobre, de 16 heures à 23 heures, à une journée consacrée à son œuvre (projection, débat, lecture) dans le cadre de « la Revue parlée » au Centre Pompidou.

□ **La pulsion de vie selon Françoise Dolto.** – L'Ecole de propédeutique à la connaissance de l'inconscient organise une journée d'études, animée par Gérard Bonnet, sur la pulsion de vie d'après Françoise Dolto, samedi 6 octobre (inscription EPCI, 1, rue P.-Bourdan, 75012 Paris).

□ **« Clio 90 ».** – Le septième salon du livre d'histoire, Clio 90, aura lieu à Senlis du 18 au 21 octobre dans l'ancienne église Saint-Pierre (treizième siècle). Renseignements : 20, rue de la Carrière, 60300 Senlis (tél. : 44-53-23-56).

□ **Le vingtième anniversaire de la mort de François Mauriac.** – De nombreuses manifestations marquent, en France, le vingtième anniversaire de la mort de François Mauriac. Une exposition a lieu depuis le 11 septembre et jusqu'au 6 octobre à la bibliothèque historique de la ville de Paris (24, rue Pavée, Paris 4e). Un colloque international François Mauriac est organisé à Paris à la salle Louis-Liard de la Sorbonne du 26 au 29 septembre, autour du thème « François Mauriac et les romanciers de l'inquiétude, de 1914 à 1945 ». (Renseignements : M. André Séailles, à Paris, 46-22-27-21).

□ **Quelques prix.** – Le prix Tristan Tzara a été décerné à Gérard Noiret pour *le Commun des mortels* (Actes Sud) ; les prix France-Acadie sont allés à Claude Le Bouthillier pour son roman, *le Feu du mauvais temps* (Ed. Québec-Amérique) et, dans la catégorie sciences humaines, à Robert Pichette pour ses chroniques, *Pour l'honneur de mon prince* (Ed. Henri Michel) ; les prix Antigone de la ville de Montpellier ont récompensé Henri Bauchau pour *Œdipe sur la route* (Actes Sud) et Gérard Manciet pour *l'Enterrement à Sabres* (Ed. Ultreïa).

ÉSSAIS

Baudrillard arpenteur du néant

COOL MEMORIES II
de Jean Baudrillard.
Galilée, 140 p., 98 F.

Ironie de Baudrillard : *« Le communisme avait réussi à arracher des générations entières à l'éthique du travail, à tuer en eux la moindre velléité de produire, à les rendre paresseux. Ce scandale historique va prendre fin. »*

Sentimentalité de Baudrillard : *« Phantasme puéril : vérifier qu'on vous aime, ce qu'il ne faut jamais faire. Personne ne résiste à cette épreuve. »*

Parcours de Baudrillard : *« Pataphysicien à vingt ans – situationniste à trente – utopiste à quarante – transversal à cinquante – viral et métaleptique à soixante – toute une histoire. »*

On pourrait ainsi, indéfiniment, continuer à citer des fragments du journal de Jean Baudrillard : *Cool Memories II. La fascination qu'il exerce* tient à la radicalité de l'auteur : il se situe toujours au-delà. Au-delà de l'Histoire, au-delà de la pensée, au-delà du désir, au-delà de lui-même, au-delà de sa propre mort, comme s'il n'aspirait *plus qu'à être délivré de cette* taraudante lucidité qui l'a métamorphosé en théoricien de la glaciation, en océanographe de l'ennui.

L'heure de fermeture des utopies ayant enfin sonné, Baudrillard, *déguisé en arpenteur du* néant, contemple le paysage calciné que tous verront demain, mais qu'il est aujourd'hui seul à parcourir. Un paysage étrange, erratique, presque lunaire, où les cerveaux *s'oxydent au lieu de s'oxygéner* et où la couche subtile d'ironie qui nous protégeait des radiations de la bêtise se détruit plus vite que la couche d'ozone.

Ni nostalgie ni révolte chez Baudrillard. Mais l'élégance souveraine, la désinvolture enjouée de celui qui ne prétend plus s'adresser à personne.

D'ailleurs faut-il vraiment se forcer à penser ? se demande Baudrillard. On ne sera guère surpris par sa réponse : il semble parfois que l'autre expérience, *celle de l'exténuation* progressive de la pensée et de l'énergie d'écrire, soit plus nouvelle et plus extraordinaire.

La course à la catastrophe

Si Nietzsche nous invitait à larguer les amarres et à voguer vers de dangereux ailleurs, en faisant claquer au vent le drapeau noir de l'immoraliste, Baudrillard, lui, un siècle plus tard, erre dans un monde uniforme, silencieux, à l'érotisme ouaté et à l'ambiance crépusculaire. S'il traverse le vaste pays de l'indifférence, *c'est pour faire escale* à Las Vegas dans le Motel Suicide où la passion du vide l'a attiré – et aussi la lassitude. *« Peut-être portons-nous le remords d'une vie trop longue au regard de l'espèce, pour ce que nous en faisons »*, observe-t-il.

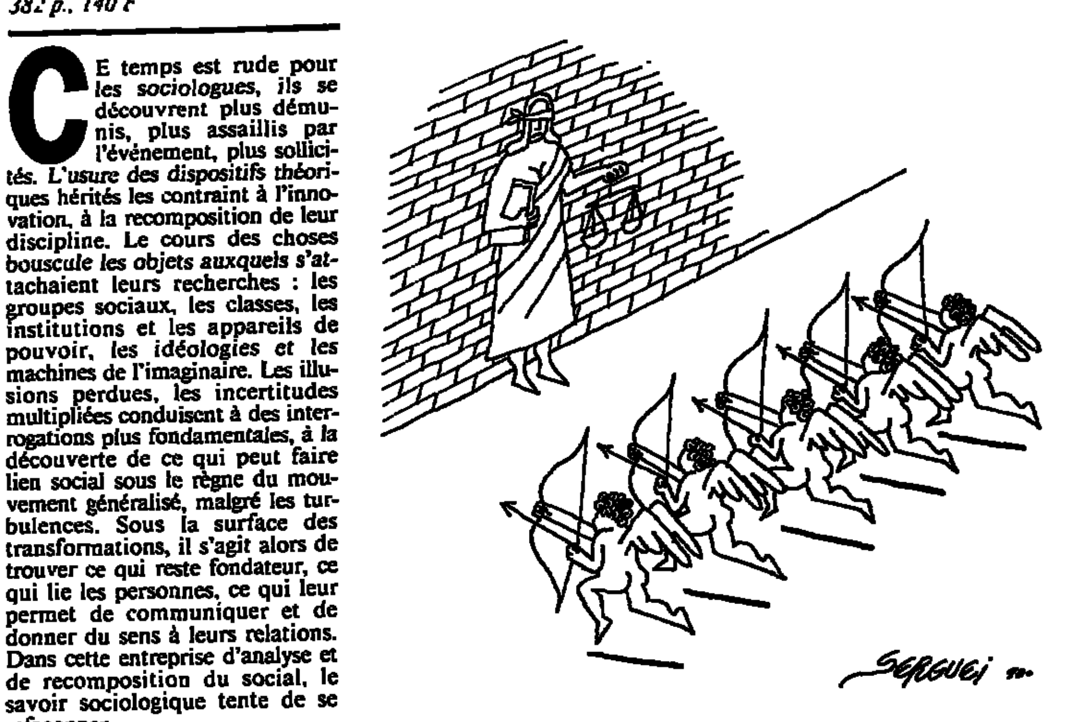
Pour meubler son ennui, Baudrillard traque les signes. Et pour meubler notre ennui, nous traquons Baudrillard traquant les signes, convaincus que *nous sommes qu'il n'est pas de* plus vain ni de plus délicieux passe-temps.

L'apocalypse ne sera ni joyeuse ni belle mais, avec *Cool Memories II*, elle brillera longtemps encore des feux d'une intelligence plus redoutable que ce qui la menace. Dans la course à la catastrophe, on peut faire confiance à Baudrillard pour arriver toujours premier. On ne saurait imaginer plus diligent ni plus attentif croque-mort.

Roland Jaccard

L'AMOUR ET LA JUSTICE COMME COMPÉTENCES
Trois essais de sociologie de l'action
de Luc Boltanski.
A.-M. Métailié.
382 p., 140 F

SOCIETES
par Georges Balandier



Mots de dispute et mots d'amour

CE temps est rude pour les *sociologues*, ils se découvrent plus démunis, plus assaillis par l'événement, plus sollicités. *L'usure des dispositifs* théoriques hérités les contraint à l'innovation, à la recomposition de leur discipline. Le cours des choses *bouscule les objets auxquels s'at*tachaient leurs recherches : les groupes sociaux, les classes, les institutions et les appareils de pouvoir, les *idéologies et* les machines de l'imaginaire. Les illusions perdues, les incertitudes multipliées conduisent à des interrogations plus fondamentales, à la découverte de ce qui peut faire lien social sous le règne du mouvement généralisé, malgré les turbulences. Sous la surface des transformations, il s'agit alors de trouver ce qui reste fondateur, ce qui lie les personnes, ce qui leur permet de communiquer et de donner du sens à leurs relations. Dans cette entreprise d'analyse et de recomposition du social, le savoir sociologique tente de se refaçonner.

C'est là ce qui fait la force du *dernier ouvrage de Luc Boltanski*. Un livre ambitieux, multiple, nourri des connaissances les plus actuelles, informé par les résultats d'une étude empirique exigeante. Son prétexte peut paraître ordinaire, mineur : la considération des disputes, des « affaires » où des personnes s'estiment victimes d'un traitement anormal, d'un déni de justice, et en débattent publiquement. Le matériau principal est constitué par des dossiers de presse – lettres accompagnées de documents, de témoignages, de « preuves » où les auteurs s'efforcent de rallier les journalistes à leur argumentation et de lui donner un retentissement.

L'objectif premier de la recherche : une *« analyse de la façon dont les personnes confectionnent des causes, des bonnes causes, des causes collectives »*. Mais, au-delà, il s'agit de dépasser les cas particuliers, d'accéder à du général, de montrer l'affaire comme une *« forme sociale »* et la justice *« comme une façon parmi d'autres de soutenir le lien social »*. Et, par un déplacement logique, de progresser de l'examen des situations de dispute vers l'analyse des situations où les relations sont pacifiées par l'amitié et, plus encore, transformées par un *« basculement dans l'amour »* où *« rien ne peut être calculé, ni imposé, ni produit par imitation »*.

UN discours de la méthode, plusieurs fois repris, accompagne le parcours. Il marque les distances à l'égard des sociologies devenues (trop) classiques, de la philosophie politique également classique que fascine l'horizon de la *« société juste »* et même de la sociologie critique dénonciatrice des apparences, à laquelle est substituée une *« sociologie de la société critique »*. Le sociologue se place en position d'extrême extériorité, moins attentif aux acteurs qu'aux discours et aux *« mises en intrigue »* (selon le mot de Paul Ricœur) que ceux-ci produisent ; *il effectue un travail de clarifica*tion, de traduction, inscrit *« dans le cadre d'une herméneutique »* ; il élabore les moyens qui donnent une rigueur distante à ce décryptage et révèle ce qui est en jeu dans les situations observées.

Simplifions encore davantage le rapport d'une démarche complexe, aux références parfois faiblement compatibles, sociologies de l'interaction, sociologies phénoménologiques, courants structuralistes, sémantique du social : il s'agit de construire les modèles applicables à des *« personnes en actes »* dans des situations soumises à des contraintes, les modèles capables d'expliciter les *« opérations auxquelles se livrent ces acteurs »*.

L'application aux *« prétentions à la justice dans la vie quotidienne »* ne reporte ni à la justice en tant qu'institution ni à une théorie de la justice à la façon de John Rawls (1). Ce qui est principalement considéré, c'est l'idéal de justice des gens, les justifications qu'ils présentent et les dispositifs sur lesquels ils prennent appui ; bref, la « compétence » qu'ils mettent en œuvre. Ce qui est montré, c'est la nécessité de faire appel à *« quelque chose qui dépassé les personnes »* et les situations. Il faut une référence commune, un *« principe d'équivalence »*, qui établisse en justesse (plus qu'en justice) leurs positions respectives : une certaine idée de la cité, un *idéal* que le cours de la vie collective met à l'épreuve. Alors, la *« justesse du monde »* devient objet de critique, la dispute surgit qui ne peut être abandonnée à la seule force, puisque le lien social doit être maintenu par accords révisables. Boltanski ne fréquente pas l'utopie, il sait qu'un monde tout en justice est aussi impossible qu'un monde tout en violence.

AUX états de dispute il oppose les *« états de paix »*. La question est celle de l'alternative à la violence, à la justice ou à l'abandon passif à la paix des choses. La réponse considérée est celle de l'amour ; en excluant les lieux communs du discours amoureux, en rejetant avec quelque mépris l'*« exhibition littéraire »*, en marquant la différence avec les travaux sociologiques antérieurs (Simmel, Rougemont, Barthes, etc.). Dans l'opposition entre *erôs* et *agapê*, c'est le second terme qui est retenu en le dépouillant de son habillage philosophique et théologique.

Le désir n'est pas au centre du propos, pas plus que l'altruisme issu de la moralisation de la société, à la façon de Durkheim. Pas plus que les résultats d'une recherche empirique qui aurait décrypté les conduites amoureuses. Il y a ici, par la relecture des grands textes de la tradition, par le recours à une démarche analytique, la tentative de construire un *« modèle d' agapè pure »*, de le confronter au modèle explicatif des revendications de justice, de saisir le double passage de l'amour à la justice – et inversement. C'est la possibilité des relations sans recherche d'équivalence, sans calcul, et compatibles avec l'insouciance, qui est soumise à l'examen.

Boltanski le fait sans trop d'illusions, avec la certitude, cependant, que l'amour épuré trouve seulement son expression dans la tension entretenue avec la justice.

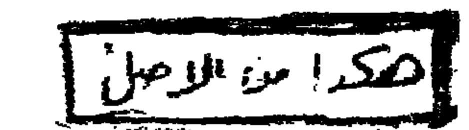
Sa démarche l'a éloigné de la considération de l'amour comme passion. Niklas Luhmann, sociologue allemand fort en vue, a choisi la position inverse voilà quelques années. Avec une même intention : contribuer à la construction d'une autre sociologie. Il met à l'épreuve une théorisation inspirée de la théorie des systèmes et d'une théorie de la communication *« généralisée au plan symbolique »*, orientée par la prise en compte de l'évolution en longue durée des codes, des idées et des formes sociales, des modes de relations personnelles et impersonnelles. En l'occurrence, il est traité de l'apparition d'une sémantique de l'amour et de ses transformations par le passage des sociétés hiérarchisées, stratifiées, aux sociétés modernes constituées par une différenciation fonctionnelle toujours plus poussée. L'attention portée au *« médium amour »*, à cette communication *« extrêmement personnelle »*, entraîne vers d'autres et fructueux débats : sur la constitution de l'individualité, sur la définition de l'intimité impliquant les représentations du corps et de la sexualité, sur les formes paradoxales de l'amour – notamment dans son rapport au mariage.

LUHMANN prend appui sur la littérature romanesque du dix-septième au dix-neuvième siècle en la soumettant à l'éclairage de sa théorie et d'une culture quasi encyclopédique, en explorant des corrélations et des variations complexes, et les effets des transformations historiques. Son parcours ne se rapporte pas en résumé sommaire, mais le fil conducteur est donné au départ. L'amour est moins traité en tant que sentiment, sinon de façon oblique, *qu'en tant que code sym*bolique qui *« qui encourage à former des sentiments qui lui sont conformes »* et *« se réfléchit depuis longtemps dans la sémantique amoureuse »*. Dès le dix-septième siècle, malgré l'accent porté sur l'amour-passion, *« on a pleinement conscience qu'il s'agit d'un modèle de comportement (...) qu'on a sous les yeux avant de s'embarquer à la recherche de l'amour »* ; un modèle disponible *« comme orientation et comme savoir »*, comme langage aussi, avant même d'avoir trouvé le (la) partenaire.

C'est à la constitution de ce codage, à la sémantique qui l'exprime, aux déplacements historiques de leur « centre de gravité » que l'étude est consacrée ; en montrant l'incorporation progressive de plus d'individualisation, d'intimité, de sexualité. Il me faut corriger la simplification, en signalant la richesse des analyses consacrées, entre autres, à la *« liberté en amour »*, à la galanterie, à la relation du plaisir à l'amour et aux assauts contre la raison. Il faut lire ce livre, sans découragement lors des passages en haute abstraction, pour mieux savoir ce qu'est la communication par l'amour (2).

(1) J. Rawls, *Théorie de la justice*, Seuil, 1987 ; à rappeler : l'ouvrage de J. Kellerhals et coll. : *Figures de l'équité. La construction des normes de justice dans les groupes*. PUF, 1988.

(2) L'ouvrage de Luhmann, *Liebe als Passion* (1982), paraît en traduction française le 15 octobre aux éditions Aubier sous le titre *Amour comme passion*.



ESSAIS

Comprendre le totalitarisme

Pour Hannah Arendt, il est plus important de s'interroger sur la signification du nazisme et du stalinisme que sur leurs causes

LA NATURE DU TOTALITARISME
de Hannah Arendt.
Préface et traduction de l'anglais par Michelle-Irène B. de Launay.
Payot, 183 p., 160 F.

Les trois textes d'Hannah Arendt réunis, ici traduits (et fort bien préfacés) par Michelle-Irène B. de Launay, ont suivi de peu la publication, en 1951, des *Origines du totalitarisme*, œuvre maîtresse de l'auteur. Le premier, «Compréhension et politique», a paru dans *Partisan Review* en 1953 puis, en français, dans *Esprit* en 1980; le deuxième, «La nature du totalitarisme», reproduit deux conférences inédites prononcées en 1954; le troisième, «Religion et politique», a été publié en 1953 par la revue américaine *Confluence*, que dirigeait alors Henry Kissinger.

Ces pages n'apportent pas grand-chose de nouveau sur la thèse défendue par Hannah Arendt dans son grand livre, mais elles explicitent bien la méthode que celui-ci met en œuvre. La thèse est connue : aux trois formes de gouvernement distinguées par Montesquieu – la république, la monarchie et le despotisme, – Hannah Arendt ajoute une quatrième, le totalitarisme; et, de même que chacun de ces régimes, selon Montesquieu, se définit non seulement par sa *nature* juridique mais aussi par son *principe* – la vertu dans le cas de la république, l'honneur dans celui de la monarchie, la crainte dans celui du despotisme, – de même, pour Hannah Arendt, la terreur constitue la *nature* du gouvernement totalitaire et l'idéologie son *principe*.

De cette analyse découlent deux conséquences, qui ont fait l'objet de nombreux débats. La première est que le totalitarisme n'est pas un cas particulier du despotisme, mais une catégorie à part, qui doit être soigneusement distinguée de tous les autres régimes autoritaires. La deuxième est que le nazisme et le stalinisme, les deux grands totalitarismes du vingtième siècle, entrent ensemble dans cette catégorie, ce qui implique qu'ils présentent entre eux plus de ressemblances que de différences.

« Explication » et « compréhension »

Pour justifier ces deux affirmations, il faut évidemment montrer que le concept de totalitarisme, tel que le construit Hannah Arendt, permet de rendre compte d'une manière satisfaisante de ces deux réalités historiques que sont le régime soviétique de la fin des années 30 et le régime hitlérien du début des années 40. La question est alors de savoir ce qu'on entend par «rendre compte». Pour Hannah Arendt, le concept de totalitarisme n'est peut-être pas nécessaire à l'*explication* du nazisme et du stalinisme, mais il est indispensable à leur *compréhension*. C'est cette distinction que développent les trois textes de l'auteur.

L'opposition entre «explication» et «compréhension» n'est pas nouvelle. Elle remonte à la philosophie allemande de la fin du siècle dernier et, en particulier, à Wilhelm Dilthey qui défend, contre le positivisme, une approche herméneutique attentive à l'«esprit» des phénomènes étudiés. L'auteur des *Origines du totalitarisme* s'inscrit dans cette tradition, qui cherche moins à déterminer les *causes* des événements qu'à leur donner un *sens*. *«La signification véritable de tout événement dépasse toujours toutes les «causes» passées qu'on peut lui assigner»*, explique Hannah Arendt. Ainsi la causalité constitue-t-elle, selon elle, *«une catégorie totalement déplacée et source de distorsion»*. Dans le cas du totalitarisme, elle a pour effet de laisser échapper son originalité en réduisant l'inconnu au connu. *«A l'évidence,* affirme-t-elle, *pareille méthode ne fait pas progresser nos tentatives de compréhension, puisqu'elle explique ce qui demande à être compris en l'évacuant purement et simplement.»*

Ce qui demande à être compris, selon Hannah Arendt, c'est l'essence du totalitarisme. Or celle-ci ne peut être établie ni par la description ni par l'analyse auxquelles procède l'historien. *«Il ne saurait survenir d'événement, c'est-à-dire de phénomènes d'une irréductible nouveauté dans ce cadre de catégories préconçues, dont la plus fruste est la notion de causalité»*, précise l'auteur. La «compréhension» de l'événement repose sur la *«faculté d'imaginer»* qui est donnée à l'homme. Tout se passe comme si celui-ci, dans un premier temps, reconnaissait spontanément la nouveauté d'un fait historique tel que le totalitarisme, avant que la science classique, dans un deuxième temps, ne la dénie; dans un troisième temps, la *«véritable compréhension»* reviendrait à l'intuition initiale pour l'approfondir. Cercle vicieux? Hannah Arendt préfère parler du *«dialogue infini»* de l'esprit humain *«avec l'essence des phénomènes et des événements»*.

L'alternative entre «explication» et «compréhension» est aujourd'hui un peu dépassée, les deux approches étant jugées complémentaires, et non contradictoires, par Dilthey lui-même (1) et par ceux qui, comme Raymond Aron, ont poursuivi sa réflexion. La polémique engagée par Hannah Arendt contre les sciences sociales est sans aucun doute excessive. Mais elle a l'intérêt de souligner, au moment où s'effondre l'empire soviétique, que le concept de totalitarisme vaut moins par son exactitude historique que par sa richesse philosophique.

Thomas Ferenczi

(1) Il faut rappeler ici l'excellent livre consacré, il y a quelques mois, au philosophe allemand par Sylvie Mesure, *Dilthey et la fondation des sciences historiques*, PUF, 275 p., 165 F.

● **A signaler aussi** : *Une femme de pensée, Hannah Arendt*, de Geneviève Even-Granboulan, préface de Paul Ricœur, Anthropos-Economica, 345 p., 150 F.

La Révolution autrement

Suite de la page 21

Mais il revient à Chartier de tenir ensemble, d'une main souple mais ferme, les éléments de cette gerbe afin de proposer non pas une improbable *« théorie culturelle des origines de la Révolution française »*, mais une série groupée et significative de questions qui, par leur seule formulation, rendent inadéquates, partielles, boiteuses et illusoires les réponses qui ont été apportées jusqu'à présent, de tous côtés.

Chartier inaugure sa longue marche par une analyse critique de la démarche entreprise, en 1933, par Daniel Mornet dans ses *Origines intellectuelles de la Révolution française*. Non seulement pour élargir le champ de la recherche de l'étroite sphère des « idées » et de l'influence des « philosophes » au domaine infiniment plus large et plus riche – en extension et en profondeur – du « culturel », mais pour déplacer le champ de l'interrogation lui-même : Chartier s'acharne, avec succès, à creuser la distinction entre les *« origines »* de l'événement et ses *« causes »*. La Révolution française, aussi brutale, aussi radicalement novatrice qu'elle apparaisse, aussi fondatrice et en rupture avec le monde ancien qu'elle ait été vécue par ses contemporains, n'a pas été écrite sur une page blanche. Elle a des origines dont l'historien s'efforce de remonter les traces, de suivre les pistes.

Mais dans ce maquis des origines, on ne se déplace pas sans risques et sans errements. Les chronologies se chevauchent, les ruptures n'apparaissent parfois ouvertement à la lumière qu'après avoir longuement et souterrainement cheminé. Comment le court terme de l'événement s'inscrit-il dans l'évolution de longue durée ? A quel moment, par exemple, situer la perte de la croyance dans le caractère religieux, sacré de la personne royale ? Et d'abord, cette croyance a-t-elle réellement existé, et à quelle profondeur d'enracinement dans la conscience collective et dans les pratiques culturelles qui la manifestent ?

A soulever ce genre de question, à interroger les mentalités, les pratiques religieuses, les lois et la manière dont elles sont appliquées, les livres et la façon dont ils sont diffusés, lus et compris, la culture politique populaire et son expression – filtrée par ses rédacteurs – dans les cahiers de doléances, on a tôt fait de bouleverser le paysage, sous-sol compris. L'histoire culturelle, comme la comprend Chartier, brasse ensemble l'homme intime et l'homme social, le privé et le public, le politique et l'économique aussi bien que le mental dans une dialectique où il devient vain de se demander qui de l'œuf ou de la poule a engendré l'autre.



DESSIN DE CAGNAT

Mais labourer de cette manière l'espace des origines ne suffit pas. Encore faut-il extirper la confusion entre les origines et les causes. S'il y a des causes dont la Révolution française serait la conséquence – ce dont Chartier doute, – elles ne se trouvent pas dans les origines. Il le montre brillamment à propos de l'influence prêtée aux idées philosophiques sur l'effondrement de l'Ancien Régime et sur les conceptions politiques des révolutionnaires. Ce qu'il met en évidence peut paraître paradoxal : ce ne sont pas les *« philosophes »* qui ont *« inventé »* la Révolution française, mais, pour une large part, la Révolution française a *« inventé »* le mouvement philosophique comme son origine, se créant des pères intellectuels qui sont les garants et les soutiens de sa propre audace et qu'elle «panthéonise» pour peupler son ciel, comme on canonisait avant elle pour en peupler un autre.

Mais ce paradoxe, Chartier l'étend à l'idée de causalité historique même, qui lui apparaît comme l'effet d'une volonté *a posteriori* de rationalisation, comme une construction de l'esprit qui surdétermine la réalité des choses. Est-ce à dire, comme on l'a parfois fait à propos de la violence révolutionnaire qui apparaît comme une rupture radicale avec une époque pacifiée, que *« la Révolution n'a pas d'origine et que loin de s'enraciner dans son siècle, au contraire, elle romprait (pour le pire) avec lui » ?* Chartier ne le croit pas ; et à propos de la violence comme de l'explosion spectaculaire du politique et du public dans une société qui invente la sphère du privé, il montre que *« la Révolution trouve des racines dans le siècle qu'elle achève, même là où, spectaculairement, elle paraît aller à contre-courant de l'évolution ancienne »*.

Mais le concept d'« origines » est lui-même à manier avec précaution. D'une part parce qu'il tend à sous-estimer ce que l'événement a d'irréductible à ses conditions de possibilité – comme le montre Chartier en comparant les révolutions française et anglaise, – d'autre part parce que *« l'intelligibilité de l'événement et de ses origines ne saurait être réduite à la conscience qu'en avaient ses acteurs »* : les « gauchistes » de 1968 croyaient faire une révolution – politique et anticapitaliste – et en faisaient une autre – l'adaptation de la société française au capitalisme post-industriel. La Révolution, dit Chartier – mais ne pourrait-on pas le dire de tout événement ? – est « indissolublement » continuation et inauguration, débordement des origines dont elle a jailli : *« L'âge de la Révolution et celui des Lumières sont inscrits, ensemble, dans un processus de longue durée qui les englobe et déborde, et, (...) avec des modalités différentes, ils sont habités par les mêmes fins, traversés par de semblables attentes. »* Formulation soigneuse, prudente, subtile, que Chartier n'avance qu'avec d'infinies précautions. Par rigueur intellectuelle et scientifique sans doute, par parfaite connaissance de la complexité de la question et des enjeux considérables qu'elle remue. Mais cette circonspection méthodique est aussi une ruse, une manière de dissimuler ses audaces, de mieux masquer la nouveauté des perspectives ouvertes et, surtout, d'atténuer autant que faire se peut, l'effet des ravages opérés dans les camps qui se déchirent autour de la Révolution. Rarement, une stratégie de la modestie n'aura aussi bien servi l'audace.

Pierre Lepape

LA PENSÉE UNIVERSELLE

Poètes du temps présent

Annie WARDEGA-LEROY
« Alto »
32 pages, 40,10 F T.T.C.

Henri ESNAULT
« A l'horizon »
96 pages, 54,90 F T.T.C.

Frédérique SARS
« L'amitié »
112 pages, 58,00 F T.T.C.

Dominique COPPE
« Alors viendra le bonheur »
32 pages, 40,10 F T.T.C.

Georgette BORDIONNE-BERT
« Au gré du vent »
208 pages, 77,00 F T.T.C.

Albert-Jacques PILARD
« Chansons à contre-jour »
80 pages, 50.60 F T.T.C.

Jean-Gabriel NODARI
« La conscience exprimée »
48 pages, 43,30 F T.T.C.

Francis FACHERIS
« *Complice du temps* »
160 pages, 69,60 F T.T.C.

Louis LOYE
« Dans ce monde laborieux qui est tien
suivi de Perles de rosée »
64 pages, 47,50 F T.T.C.

GHYS
« Des bris de vie »
32 pages, 40,10 F T.T.C.

Constantin MICHAEL-TITUS
« Échos de silence »
96 pages, 54,90 F T.T.C.

Laurence ZANETTI
« Fontaine-Madame »
48 pages, 44,30 F T.T.C.

Guy PASQUET
« Flore idéale »
64 pages, 47,50 F T.T.C.

Henri-Paul BASSERE
« Heures passionnelles d'un Baladin »
48 pages, 40,10 F T.T.C.

Germaine VALNET
« Histoires pour enfants »
32 pages, 40,20 F T.T.C.

Jean VERGRIETTE
« *Images et Reflets* »
La révolution 1785-1789-1794
64 pages, 47,50 F T.T.C.

Marie-Rose LE MOAN
« L'indifférence, la haine et le désespoir »
32 pages, 40,10 F T.T.C.

Dominique BOUFFIES
« Ipséité »
48 pages, 43,30 F T.T.C.

Daniel RICHARD
« Le jardin japonais »
160 pages, 69,60 F T.T.C.

Colette VOISIN
« Natures vivantes »
48 pages, 43,30 F T.T.C.

Mohamed Laïd ATHMANI
« Octobre noir »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

Jean-Paul BOULET
« Obscurité »
32 pages, 40,10 F T.T.C.

Roland MOULINET
« Le passé décomposé »
48 pages, 43,30 F T.T.C.

Michel BAILLY
« Poésies dans la nuit »
32 pages, 40,10 F T.T.C.

Josiane SANCHEZ
« Promenade »
48 pages, 48,50 F T.T.C.

Jyanne LAVALLIERE
« Poésie, drogue de mes nuits »
112 pages, 58,00 F T.T.C.

Françoise DUTERRAGE
« Poésie en évasion »
32 pages, 40,10 F T.T.C.

André DEVIGE
« Quatrains, pirouettes et ritournelles »
128 pages, 61,20 F T.T.C.

Jean-Luc DAVID
« Quelques pierres de lune »
112 pages, 58,00 F T.T.C.

Isabelle LEBŒUF
« Réminiscence »
80 pages, 50,60 F T.T.C.

André SOUM
« Rencontres »
176 pages, 72,80 F T.T.C.

Jean-Mark SPOINGE
« Réflexions »
80 pages, 50,60 F T.T.C.

Michel THENOZ
« Regards-Etapes »
64 pages, 47,50 F T.T.C.

Nicole CLOCHARD
« Rires, larmes et déchirures »
80 pages, 50,60 F T.T.C.

Frédéric BILLIET
« Le seigneur du continent bleu »
48 pages, 43,30 F T.T.C.

Denise DESCA
« Souvenir corse »
128 pages, 58,00 F T.T.C.

Christophe BILLHERAN
« Traces »
80 pages, 50,60 F T.T.C.

Hamid ADOUM
« Vers d'amour en vadrouille »
144 pages, 65,40 F T.T.C.

Romans, contes et nouvelles

PIERRE-FRANÇOIS
« L'autre côté de la barrière »
Un homme se bat pour sa dignité et lutte contre son destin.
288 pages, 113,90 F T.T.C.

Takabumi SUZUKI
« Carrousel »
Un jeune Japonais, introverti, découvre l'amour.
48 pages, 54,90 F T.T.C.

Claude GERAUME
« Comme un souffle de vent »
Le vent fantasque ouvre la porte magique des rêves.
80 pages, 49,50 F T.T.C.

Robert MASSE
« Le crapahut sentimental »
Un itinéraire initiatique à la découverte de l'amour et de la guerre.
288 pages, 117,10 F T.T.C.

Claire SANGOUARD
« Danger de poésie »
Le risque de se prendre au piège des mots.
64 pages, 47,50 F T.T.C.

Pierre DEUTZIE
« Des vessies pour des lanternes »
Dialogues hérétiques et roboratifs.
400 pages, 148,80 F T.T.C.

Émile REDON
« Éros ou les cinq figures amoureuses »
Quelques traits douloureux de l'adolescence garçonnière.
128 pages, 53,80 F T.T.C.

Nancy LAURENT
« Les empreintes du vent »
Des nouvelles et des vers inspirés par la Grèce.
68 pages, 48,50 F T.T.C.

Jean-Bénédict WERNER
« Les folies maîtrisées »
Dans une école suisse, des adolescents en manque d'affection.
208 pages, 100,20 F T.T.C.

Henri BOUNDA
« Marie Issongo, une femme pas comme les autres »
Dans la grande forêt primitive, dans un monde irrationnel.
128 pages, 58,00 F T.T.C.

Sperry WICKERS
« Métamorphose ou la vengeance du corbeau »
Un psychopathe aux pouvoirs étranges téléguide un oiseau monstrueux.
32 pages, 35,90 F T.T.C.

Sylvie LETENEUR
« La mutine »
Une adolescente assiste avec angoisse à l'effondrement de son terroir : le Nord.
224 pages, 89,70 F T.T.C.

Charles NOEL
« Nouvelles d'Algérie »
Deux enquêtes policières en Afrique du Nord.
144 pages, 63,30 F T.T.C.

Fabrice BLAZQUEZ
« Patzicia 1944 »
La nature, familière ou dangereuse, a inspiré ces contes exotiques.
104 pages, 55,90 F T.T.C.

Christine BRUGIERE
« Pipelette »
L'histoire d'une poule qui parle mais qui ne pond pas.
32 pages, 34,80 F T.T.C.

Pierre BELCHUn
« Qui doit-il est 1 »
Les mots, sources de malentendus pour un être en quête d'accomplissement.
160 pages, 70,70 F T.T.C.

Frédéric VERNET
« Le secret du professeur Makerzi »
Les manipulations génétiques d'un savant un peu fou.
208 pages, 63,30 F T.T.C.

François CAMACHO
« Tant d'amour et de désolation »
Une plongée dans l'univers dur et chaleureux du Nord.
256 pages, 92,80 F T.T.C.

Solange BOUILLON
« La désespérance »
Son dernier vœu : s'endormir pour l'éternité.
80 pages, 48,50 F T.T.C.

Récits, souvenirs

Elie BRESSET
« Après le jour, vint la nuit »
La lutte d'un aveugle contre la peur et le désespoir.
112 pages, 57,00 F T.T.C.

Claudie LAHAINE
« La chipie »
« Les malheurs de Claudie » ou « Claudie à l'école ».
224 pages, 87,60 F T.T.C.

Jocelyne ODIER
« C'était hier... »
Les souvenirs de guerre d'une infirmière de la Croix-Rouge.
256 pages, 110,80 F T.T.C.

Gérard BISSONNET
« Deux arbres sur la dune »
Deux enfants se cherchent et s'appellent d'une rive à l'autre de la Méditerranée.
192 pages, 72,80 F T.T.C.

Xavier LESTRADE
« En mon âme et inconscience »
Le monde de la psychiatrie dévoilé par un ancien malade.
160 pages, 66,50 F T.T.C.

Ida GRANDVILLE
« L'homme à la rose »
Des souvenirs savoureux mais aussi une leçon de courage.
160 pages, 65,40 F T.T.C.

Charles COLLINET
« Quatre femmes perdues »
La vie la plus tragique peut être aussi la plus belle.
224 pages, 83,40 F T.T.C.

Yvonne SLEMPKES
« Sauvée des eaux »
Une fille-mère tente de se noyer avec son enfant.
256 pages, 89,70 F T.T.C.

Madeleine AMIOT-OLLIVRO
« Le taxi noir »
Les aventures d'une « chauffeuse » de taxi en 39-40.
72 pages, 44,30 F T.T.C.

Charles STOEUX
« Tout seul »
Le parcours difficile mais plein d'optimisme d'un enfant de l'Assistance.
208 pages, 79,10 F T.T.C.

Marie-France ZEN CHRISTENSEN
« Un tour d'Europe en dirigeable »
Le périple d'un support publicitaire volant et de son équipage.
80 pages, 48,50 F T.T.C.

Marcel CAPRIOLI
« Une année de notre vie »
La drôle de guerre d'un appelé en Algérie.
320 pages, 145,60 F T.T.C.

Michèle BIGUET
« La vie de Suzanne B... »
La vie, quoi qu'il arrive, est une merveilleuse aventure.
64 pages, 44,30 F T.T.C.

Essais

Gérard ZIEGEL
« Du néant au tout »
Une lecture des « Pensées » de Pascal.
144 pages, 70,70 F T.T.C.

Claude PIOLET
« Descartes, révolution ou évolution ? »
La justice sociale, élément latent du cartésianisme.
80 pages, 48,50 F T.T.C.

Jean MARX
« Essai sur la finance »
Une remise en cause et une remise en place des idées reçues et des théories.
304 pages, 127,70 F T.T.C.

Yves MESUERE
« Evolution + rêve »
Le chemin qui vous permettra d'accomplir votre propre révolution.
96 pages, 60,10 F T.T.C.

Michel VADON
« Mieux vaut vieillir en marchant »
Pour être bien dans sa peau, même à 70 ans et plus.
88 pages, 59,10 F T.T.C.

Shirley ASANTEY
« Le pouvoir guérisseur de la nature »
...et l'importance de la volonté dans la guérison.
112 pages, 51,70 F T.T.C.

Paul ROSTENNE
« Le philosophe et sa foi »
Perspectives chrétiennes dans le fondement théologique de la pensée.
400 pages, 164,60 F T.T.C.

Jean-Stéphane DELFOSSE
« Réflexions philosophiques ou ce que je crois »
Une solution aux problèmes de notre civilisation inhumaine.
304 pages, 123,50 F T.T.C.

Théâtre

Gilbert BIROT-SARREY
« L'entrevue de Péronne »
L'origine d'un demi-millénaire de luttes franco-germaniques.
224 pages, 82,30 F T.T.C.

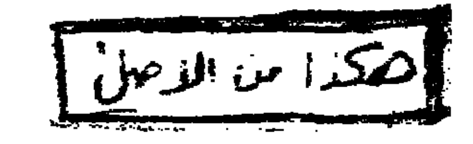
Marc DORIOL
« L'esprit du mal » suivi de « Le douzième César »
Socrate ou Domitien : plutôt mourir que se renier.
128 pages, 65,40 F T.T.C.

Paul-Jean FIZEREAU
« Le manteau d'hermine »
Une chronique médiévale et languedocienne.
152 pages, 68,60 F T.T.C.

Alain DESMANIER
« Universalis »
L'intégration d'un fiancé maghrébin dans une famille française.
80 pages, 48,50 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 48-87-08-21



LETTRES ÉTRANGÈRES

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

L'enfer des rêves

LE PALAIS DES REVES
d'Ismaïl Kadaré.
Traduit de l'albanais
par Jusuf Vrioni,
Fayard, 240 p., 95F.

CHRONIQUES D'UNE VILLE DU NORD
de Migjeni. Précédé de
« L'irruption de Migjeni dans la littérature albanaise »
par Ismaïl Kadaré,
traduit de l'albanais
par Jusuf Vrioni,
Fayard, 300 p., 110F.

L'ALBANIE reste, dans son genre, un petit morceau ignoré de notre continent, isolé à quelques encablures de Corfou, fermé sur lui-même, presque inaccessible, où les légendes du passé peuvent encore servir à expliquer les engagements et les croyances du présent. Un pays exotique même, qui revendique une civilisation très ancienne, qui fut à la charnière des Empires romains d'Orient et d'Occident, coupé en deux, et dont l'homme le plus célèbre (à l'étranger) est un écrivain.

Un écrivain dont on publie les livres dans un savant désordre, au fur et à mesure d'une évolution interne dont les règles nous échappent, et qui fait paraître en France un nouveau roman, le treizième depuis 1970, *Le Palais des rêves*, qui avait été écrit et publié en Albanie en 1981. En même temps, Ismaïl Kadaré donne une importante préface à l'édition d'un Albanais inconnu, poète, essayiste, qu'on a parfois surnommé le Rimbaud albanais, Milosh Gjergi Nicolla, dit *« Migjeni »* (1911-1939), *« un des écrivains les plus tourmentés de l'Europe des années 30 »*. Les deux livres s'éclairent l'un l'autre comme si Kadaré avait voulu tout à la fois expliquer le jeune poète, *le Palais des rêves* et toute l'histoire de son pays.

« Depuis longtemps, j'avais envie de construire un enfer. Je mesurais pourtant ce qu'avait d'ambitieux et même de chimérique un pareil projet à la suite des anonymes égyptiens, de Virgile, de saint Augustin et surtout Dante... », a expliqué Ismaïl Kadaré à propos du *Palais des rêves*. Le titre, effectivement, fait rêver, alors qu'il s'agit là d'une idée diabolique qui fait d'une armée de fonctionnaires salariés un organisme terrifiant d'augures modernes : une police de l'inconscient chargée de recevoir, de classer et d'interpréter les rêves de tous les habitants, même de ceux des provinces les plus reculées, ceux d'un ministre comme ceux d'un marchand de légumes, afin d'y déceler les signes des troubles à venir, dans cet Empire qui n'est pas nommé, mais qui semble ottoman, *« l'un des plus vastes du monde : plus d'une quarantaine de nationalités, presque toutes les confessions religieuses et toutes les races »*.

Un jeune homme issu d'une grande lignée de serviteurs de l'Etat, Mark-Alem Quprili, a été embauché dans cette administration de la divination, la plus mystérieuse de l'Empire, dont il va franchir tous les cercles pour retrouver son identité. Pour rejoindre en fin de compte un destin marqué par la fatalité. Ce tripotage à l'intérieur des cerveaux de tout un peuple que l'on conserve dans des souterrains super-secrets se lit comme une fable fantastique au fur et à mesure que se déploient la menace et le mystère de cette gigantesque institution indispensable au tyran. Ce n'est pas en effet la personnalité des rêveurs qui peut intéresser le souverain qui ne se soucie guère ni des songes ni des aspirations ni de la psychanalyse de son peuple... Il y a d'autres services *ad hoc* pour surveiller sûrement les habitants, qu'ils rêvent ou non. Il s'agit plutôt de recréer un pouvoir afin de redonner aux rêves l'importance qu'ils ont toujours eue et leur rôle dans l'anticipation des destinées des pays, à l'image de l'oracle de Delphes, de la Pythie et des célèbres chiromanciens de l'Antiquité à qui on pouvait faire appel pour prévenir les malheurs.


PIERRE AUGROS

Ismaïl Kadaré : de qui parle-t-il ?

ISMAIL KADARÉ se délecte à détailler soigneusement la promotion rapide de Mark Alem dans la hiérarchie du *Palais des rêves*, fusionnant dans sa narration les légendes et les *« chants interdits »* des rhapsodies albanaises *« qui ne sèment que de la mauvaise graine »* ; il saute pardessus les siècles d'occupation turque pour faire retour à un passé chrétien mais non slave, avant la conquête turque ; il n'a que pitié pour le troupeau des fonctionnaires ignorant ses collègues, à qui on ne donne qu'une fraction infime de réalité ! Comme d'autres à la recherche de leur généalogie, Mark-Alem revient aux origines, à cette histoire de *Pont aux trois arches* qui lui avait toujours paru obscure dans la chronique de sa famille, « les Quprili », de père en fils : *« Notre patronyme n'est que la traduction du mot albanais Ura (Qyprija ou Kurpija)*, y est-il écrit ; *il réfère à un pont à trois arches situé en Albanie centrale, édifié à l'époque où les Albanais étaient encore chrétiens, et dans les fondations duquel on avait emmuré un homme »* (1). Ses ancêtres avaient donc changé leur nom pour éviter d'être identifiés au pont, pour éviter la vendetta, pour mieux se fondre dans la foule aveugle qui ne veut rien comprendre, qui ne voit pas tomber sur le pays l'occupation turque, qui durera un demi-millénaire. Le pouvoir, cette fois, s'en prend à la famille : à l'oncle, premier ministre en disgrâce, qui ne pourra même pas sauver de la mort son frère Kurt, le libre-penseur.

Alors que le printemps va naître, Mark-Alem, arrivé aux plus hautes responsabilités, attend le moment où on viendra l'emmener, comme on avait fait pour Kurt, pour le conduire là d'où l'on ne revient pas. *« Mais là, derrière à deux pas, il y avait le renouveau de la vie, les nuages à présent tièdis, les cigognes et l'amour, tout ce qu'il avait feint d'ignorer de crainte d'être arraché à l'emprise du Palais des rêves »*. Comme tous les fonctionnaires, il se pose dans l'angoisse la même question : *« Y a-t-il un rêve à mon sujet ? »*. L'important, ce n'était pas seulement ce qu'ils étaient dans la vie, ce qui importait tout autant, c'était leur rôle dans les rêves d'autrui. *« Mon tour viendra »*, prédit-il (rêve-t-il ?), tandis que fleurissent les premiers amandiers qui orneront peut-être sa sépulture. L'énigme se dévoile à petits coups, dans des temps bien distincts, dans un palais des rêves de plus en plus squelettique, dans un monde qui lutte par l'insomnie contre la tyrannie.

PLUS directement, dans la passionnante préface aux *Chroniques d'une ville du Nord* de Migjeni, qui l'a écrite entre 1988 et 1990, Ismaïl Kadaré revendique pour son pays, le voisin le plus proche de la Grèce antique, une très vieille culture qui, de tout temps, a réussi à garder un cordon ombilical avec l'Europe. Qu'on en juge, dit-il, par *« l'Albanie médiévale, l'une des régions les plus civilisées du continent, qui paraissait avoir été intégrée à jamais au continent asiatique alors que sa littérature était toujours demeurée européenne »*. Il revient au christianisme antérieur, *« ce christianisme refoulé, et même ce flamboiement chrétien au Kosovo qui irrite particulièrement les chauvinistes serbes »*.

A propos de Migjeni, ce génie mort de tuberculose à vingt-sept ans, juste avant l'entrée en Albanie des troupes de Mussolini, Kadaré nous rappelle ce que fut la vie littéraire des années 30, ce que furent les plus grands écrivains et poètes albanais, dont l'un, Fan Noli, devint même, un instant, chef de l'Etat avant la prise de pouvoir par le roi Zog. Migjeni, qu'il nous fait découvrir, en donnant des extraits d'une œuvre qui fut interdite du vivant de l'écrivain. Migjeni, qui déplore un monde où errent des *« idoles sans tête »* et qui, comme dans le *Suicide du moineau*, broyait du noir et gît, transpercé par une soie de goret.

DE qui parle-t-il, Kadaré, lorsqu'il analyse, à propos de Migjeni, la *« prostitution littéraire »* de l'écrivain, fatalement *« rançonné »* par le régime ? *« Sous certaines dictatures, terribles et diaboliquement perfectionnées, le métier d'écrivain est une véritable malédiction*, écrit-il. Sous ces régimes odieux, le seul fait d'écrire constitue une faute et une tare originelle irréparable ». Il devra donc aller de concession en concession. *« Le luxe du silence lui est interdit, car le mécanisme de la dictature pèse constamment sur lui pour le faire s'exprimer (...). La dictature veille ensuite à l'éliminer physiquement pour l'enterrer le lendemain en le portant aux nues. »* Dans un monde qui ne peut que changer, Kadaré, un des plus grands romanciers de notre temps, prend ses marques. Dans une Albanie libre, nul ne peut encore dire ce qui l'attend : il pourrait être Vaclav Havel. Ou pendu.

(1) *Le Pont aux trois arches*. Fayard (1981).

Magique Yi Munyol

L'OISEAU AUX AILES D'OR et L'HIVER, CETTE ANNÉE-LA,
de Yi Munyol,
traduits du coréen
et préfacés par Ch'oe Yun
et Patrick Maurus.
Actes Sud, chaque volume
90 p., 60 F.

Certains livres, courts récits que l'on a lus d'un souffle, sont de tels joyaux que l'on voudrait demeurer sans un mot dans le silence du dernier feuillet tourné, dans la magie d'un ravissement qui perdure. *L'Oiseau aux ailes d'or*, de l'écrivain coréen du Sud Yi Munyol, fait partie de ces textes rares, décisifs, lumineux et de résonance infinie.

Il s'agit d'un conte initiatique, mais fortement troublé par les déchirures du temps, les secousses historiques, les ruines de l'ordre traditionnel. Un jeune garçon quasi orphelin – sa mère l'a abandonné, son père est mort – est confié à la garde d'un calligraphe de renom. Entre ce maître, que la stricte observance des préceptes anciens laisse quelque peu en marge du mouvement du monde, et cet intrus mal éduqué qui témoigne bientôt de dons surprenants, se noue une relation d'autant plus forte et violente qu'elle ne cesse d'être profondément ambiguë. A l'image d'une société qui, de colonisation en guerre fratricide, perd brutalement ses repères, ses valeurs, les deux hommes s'affrontent, le plus souvent silencieusement, douloureusement, le pinceau à la main. A quoi bon des calligraphes en un temps de manque ? aurait demandé un Hölderlin coréen.

Ce livre venu, selon l'heureuse formule des préfaciers, du « pays du matin rarement calme », est une superbe méditation en actes sur les finalités de l'art, les rapports au réel et aux autres, les incertitudes de la Voie.

L'hiver, cette année-là, second récit publié en français de Yi Munyol, est aussi la quête éperdue d'un vagabond, en fait la traversée d'un enfer neigeux et glacé qui, peu à peu, dépouille le héros de ses tourments existentiels, de ses fantasmagories intellectuelles. Ascèse brutale : éveil soudain : accord nouveau avec le monde et le fardeau de vivre. Encore une narration subtile et tranchante d'un écrivain d'exception qui n'a pas volé le nom choisi à sa naissance, puisque *Munyol* signifie en coréen : *Passion de la littérature !*

André Velter

□ Actes Sud vient de publier un troisième récit de Yi Munyol, *Notre héros défiguré*. Traduction de Ch'Oe Yun et Patrick Maurus, 122 p., 69 F.

Autoportrait de Vassilikos

Le troubadour des occasions perdues

MAIS FAIS DONC QUELQUE CHOSE POUR QUE JE RATE MON TRAIN
de Vassilis Vassilikos.
Nouvelles traduites du grec
par Gisèle Jeanperin,
Edit. du Grio, 235 p., 120 F.

Comme beaucoup de romanciers grecs, Vassilis Vassilikos, l'auteur de Z, n'a écrit que fort peu de romans. La plupart de ses œuvres se composent de textes courts, qui relèvent d'un genre intermédiaire entre la nouvelle et la chronique journalistique.

Selena, l'un des textes qui figurent dans le recueil intitulé *Mais fais donc quelque chose pour que je rate mon train*, s'inspire vraisemblablement d'un fait divers : dans une boîte où l'on chante le *rebetiko*, musique populaire comparable au jazz, un homme, amoureux de la chanteuse, tente d'éliminer un rival d'un coup de couteau.

Vassilikos est un moraliste : il brosse le portrait d'un Grec qui fit fortune pendant la guerre sur le dos des juifs déportés, dénonce l'attitude de l'armée grecque à l'égard des Témoins de Jéhovah, compatit au sort des Moluquois installés en Hollande.

Il n'est jamais aussi bon, toutefois, que lorsqu'il parle de lui-même : de ses années de jeunesse qu'il a passées à Salonique, d'une femme perdue et retrouvée, d'une autre femme qui l'a quitté, et qu'il cherche à comprendre à l'aide d'un paravent décoré par elle de photos découpées dans la presse. *« Je suis un troubadour des occasions perdues »*, dit-il.

Vassilis Alexakis

LETTRES ÉTRANGÈRES

La mort d'Alberto Moravia

Un grand témoin des mœurs du siècle

***« La vie doit être vécue légèrement, et je crois l'avoir vécue ainsi »*, disait Alberto Moravia. Le romancier italien est mort le mercredi 26 septembre, à Rome, sa ville natale. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans (*le Monde* du 27 septembre).**

Moravia aurait eu quatre-vingt-trois ans dans deux mois exactement. Ce vieil homme refusait l'âge, parce qu'il refusait le temps. C'est un homme jeune qui meurt. *« Le passé est comme le charbon »*, disait-il à Dacia Maraini,qui fut, après Elsa Morante, sa compagne pendant dix-huit ans. *« Quand il brûle, ne restent que des scories : des morceaux de matière noire, très légère. On a été réchauffé et puis c'est terminé. Le temps n'existe pas. La personnalité n'existe pas. Ma vie aurait pu être vécue par une autre personne, sans que je me sente changé pour autant. » (1).*

Cette institution conspuait les institutions. Cet homme de pouvoir malgré lui partait en guerre contre les pouvoirs. Se sentant parfaitement à son aise au milieu de jeunes écrivains, il n'aurait jamais pu s'identifier à sa propre génération. De son dernier roman, il disait qu'il était postmoderne (2).

Interrogé sur sa mort, Moravia disait n'y penser jamais. Et à ce qui suivra la mort? *« Non plus. Nous sommes comme les fleurs : nous naissons, nous mourons et puis basta ! »* Il envisageait, bien sûr,son dernier moment, mais le concevait comme un événement extérieur : de même qu'il rejetait toute classification sociale, tout enfermement dans des types psychologiques, tout jugement moral, il n'acceptait pas d'intérioriser une fatalité. La mort viendra, mais elle ne me concernera pas, semblait-il décider.

« Le cas Moravia », écrivait, le poète Umberto Saba en 1945 . *« J'ai lu* Agostino, *c'est un beau livre ; le meilleur jusqu'à aujourd'hui de cet auteur. Il résume, explique, surpasse en intensité les précédents. Mais c'est un livre méchant ; un livre qui n'aurait pas dû être écrit. Il souille l'amour, c'est dommage, parce que Moravia n'est pas seulement un écrivain de talent, mais peut-être aussi (tel est du moins le soupçon que fait naître* Agostino) *de génie. » (3)*

L'histoire ne s'arrête pas là, et c'est la fin qui permet de comprendre la personnalité de l'auteur des Indifférents : *« Publié avec l'autorisation – sans l'approbation toutefois – de l'intéressé lequel me prie d'ajouter que de son point de vue l'accusation (plutôt un regret à mon avis) selon laquelle ses personnages souilleraient l'amour n'est pas juste. »* Tout Moravia est là : dans le reproche qu'un poète lui fait et qui, lorsqu'on connaît la réputation sulfureuse de cet esprit dérangeant, n'a rien d'étonnant et dans la réplique qu'il lui oppose.

Certain d'être unique, il était somme toute indifférent aux malentendus que sa singularité suscitait. Moravia disait ne connaître qu'un chant, comme l'oiseau. Ce chant, chaque matin de 7 heures à 10 heures, devenait des pages de romans, de nouvelles, d'essais. Depuis l'adolescence. Ecrivain d'une extrême précocité, Moravia avait publié à compte d'auteur (avec quelques milliers de lires données par son père, architecte de renom) son premier livre les *Indifférents* *« Entro Carla »* (Carla entra) ces premiers mots, sont, en Italie, *connus de tous les intellectuels. « C'était un début théâtral »*, devait commenter l'auteur, qui disait volontiers qu'il n'était pas un romancier mais un dramaturge (4). *« Mes romans sont des pièces de théâtre travesties en romans. »* Fausse modestie? Non, lucidité. Moravia ne se prenait pas pour le plus grand romancier italien : à qui l'interrogeait là-dessus, il répondait immanquablement par un autre nom, Elsa Morante.

L'inexistence de la réalité

Pasolini analysa remarquablement le style et la vision du monde de son ami dans un article consacré au recueil de nouvelles Une autre vie (1973) : *« Tout ce qui est concret chez Moravia est réaliste (choses, objets, paysages, personnes). Et si la poésie ne peut que se réaliser dans le concret, il faut dire par conséquent que si Moravia est poète il l'est en vertu de son réalisme. Seulement tout l'effort et toute la tension intellectuelle de Moravia n'ont qu'un seul but : démontrer l'inexistence de la réalité. »* (5).

A Moravia, on a souvent reproché son prosaïsme, la platitude de son style, son matérialisme. C'est méconnaître le profond désarroi qu'il éprouvait devant le réel, devant les rapports sociaux et politiques, devant le monde. Par boutade, Moravia expliquait qu'il avait écrit le premier roman existentialiste avant Sartre et avant Camus parce que lui, du moins, n'avait pas perdu son temps à l'école.

Tuberculeux, il avait bénéficié en effet d'un apprentissage éclair en sanatorium. Dans sa nouvelle *l'Hiver d'un malade* et dans les nombreuses interviews qu'il devait accorder, il eut souvent l'occasion de raconter la naissance d'une vocation *« qui refusait le naturalisme »*.

« Ma famille était normale ; l'anormal, c'était moi. » Cette anomalie, Moravia devait l'entretenir par tous les moyens. Certes, la maladie, qui devait conditionner son rapport à la société, l'isola. Mais il y avait dans les années 20 une autre anomalie : Moravia était l'un des très rares écrivains en vogue à être antifasciste. Son judaïsme, qu'il ne revendiqua jamais, ni comme religion, ni comme mode d'être, ni comme forme de pensée, l'obligea à fuir et à écrire pendant la guerre sous le nom de... Pseudo.

Ces années de guerre furent probablement les plus productives et les plus déterminantes dans la carrière de Moravia : les publications de l'immédiat après-guerre en témoignent. *La Belle Romaine, la Désobéissance, le Conformiste* ont été édités entre 1947 et 1951. Au milieu de sa vie, Moravia a déjà posé les jalons qui caractériseront son œuvre . En dehors du Mépris qui date de 1954, on peut dire que la plupart de ses admirateurs ne l'ont guère suivi plus loin . Peintre de la décadence bourgeoise et de la froideur des sentiments, de la veulerie et de l'inertie : c'est à cette définition qu'on a trop voulu le tenir.

Le dialogue sexuel qu'est *Moi et lui* (1971) devait constituer le virage majeur de l'œuvre et, paradoxalement, couper Moravia d'une partie de son public : le sexe, en devenant l'objet de ses hantises, ne lui permet pas, d'ailleurs, de remédier à une angoisse qui ne dit pas son nom et qu'il appelle successivement : indifférence, déréalisation, ennui, désespoir. En 1961, dans *l'Ennui*, il écrivait déjà : *« La conformation même des deux sexes, celui de la femme, difficile d'accès, celui de l'homme, incapable comme le bras ou la jambe de se diriger vers son but de façon autonome, mais nécessitant, au contraire, l'idée de tout le corps me paraissait indiquer l'absurdité de l'acte sexuel. »* (6).

Comme Pasolini, Moravia était un écrivain de l'intervention politique : cela ne signifie pas qu'il ait été un romancier *« engagé »*. Il le précisait dans un entretien avec Ferdinando Camon : *« Je sais que l'engagement ne peut produire que de la très mauvaise littérature (...) mais pour moi l'écrivain est un citoyen comme tous les autres, et comme tous les autres, s'il est nécessaire, il doit défendre : sa liberté et la liberté du peuple au milieu duquel il est né, en prenant un fusil s'il le faut »* (7).

Jamais défaitiste

Désabusé, assurément, mais jamais défaitiste. *« Je n'aime jamais vraiment mes romans parce que, malgré le soin extrême que je mets à les écrire, ils me semblent toujours inférieurs à ce que j'aurais voulu. »* L'intelligence, en Moravia, était supérieure à l'œuvre qui, ces derniers temps, était considérée avec condescendance. Pourquoi? Le jugement de Malraux selon lequel le tort de Moravia était de ne pas s'être arrêté aux Indifférents était partagé par beaucoup. Il y avait aussi un jugement moral qui prévalait : un puritanisme inavoué mais répandu accusait Moravia de faire du sexe le code secret lui permettant de percevoir le monde. Le sexe et, surtout dans L'homme qui regarde, la menace atomique à laquelle il consacra même un essai à deux voix, *l'Hiver nucléaire* (8).

Il faudra maintenant un certain temps pour que le personnage à mille facettes, le député européen qui publiait encore ces dernières semaines son Journal européen, le cinéphile remarquablement perspicace, l'homme politique si longtemps traqué par l'extrême droite l'amoureux impénitent qui s'était marié il y a peu avec une très jeune femme, le militant écologiste et pacifiste s'éclipsent pour laisser la parole qui demeure : celle de l'écrivain qui n'aura pas eu le Prix Nobel, mais restera, n'en déplaise à l'intéressé lui-même, l'un des écrivains européens les plus importants du vingtième siècle.

René de Ceccatty

(1) *Le Petit Alberto* (Michel de Maule, 1988).

(2) *Brève autobiographie littéraire et autres nouvelles* (Salvy, 1989).

(3) *Scorciatore e raccontini* d'Umb erto Saba (Mondadori, traduction à paraître chez Rivages).

(4) Voir notamment *l'Ange de l'information* (Gallimard, 1987), qui fut monté par Jacques Baillon en décembre 1987.

(5) *Description de descriptions*, de Pasolini (Rivages, 1984).

(6) Garnier F.-Flammarion, 1986.

(7) « Io e il mio tempo » *(Nord-Est nº 4, Garzanti 1988).*

(8) Avec Renzo Paris (Bompiani, 1986).

[Alberto Moravia – de son vrai nom Alberto Pincherle – est né le 28 novembre 1907 à Rome dans une famille de la bourgeoisie originaire, du côté de son père, de la Vénétie. Atteint d'une grave tuberculose osseuse, il interrompt ses études en 1916 et fait un long séjour dans un sanatorium au nord de l'Italie.

Publié en 1929, son premier roman, *les Indifférents*, fait accéder Moravia à une immédiate célébrité qui ne se démentira plus. Collaborateur dans les années trente de la revue florentine *Solaria*, il rencontre, en 1937, la romancière Elsa Morante qui deviendra son épouse. Avec elle, il passera les années de guerre dans la clandestinité, dans le Latium. Edités d'abord chez Mondadori à partir de 1935, ses livres paraîtront ensuite chez l'éditeur antifasciste Bompiani. Juste après la guerre, il commence à collaborer à plusieurs journaux italiens dont *le Corriere della Sera*. En 1952, alors que Moravia se voit couronner par le prestigieux prix Strega, le Saint-Office inscrit ses œuvres à l'index.

Fondateur de la revue *Nuovi Argumenti* en 1953, à laquelle viendra se joindre Pier-Paolo Pasolini, Moravia fut également un grand voyageur. C'est lui qui fera découvrir, à partir de 1953, l'Afrique à Pasolini. Critique cinématographique à l'*Espresso*, plusieurs de ses romans seront adaptés pour le cinéma (*le Mépris*, par Godard, en 1963, *le Conformiste*, par Bertolucci, en 1970...)

Proche du parti communiste, sans y avoir jamais adhéré, Moravia était un militant antinucléaire convaincu. En 1984, il est élu au Parlement européen, comme candidat indépendant soutenu par le PCI. Sa vie privée fut fort mouvementée. Séparé d'Elsa Morante, décédée en 1985, il vécut avec l'écrivain Dacia Maraini avant d'épouser, en 1986, une jeune Espagnole, Carmen Llera.

Ecrivain italien le plus lu dans le monde, traduit en trente-cinq langues, Alberto Moravia est l'auteur d'une quarantaine de livres. Parmi les derniers traduits en français (chez Flammarion), citons : *Une autre vie* (1975); *Désideria* (1979); *Nouvelles romaines* (1982); 1934 (1983); *l'Homme qui regarde* (1986); *le Voyage à Rome* (1989); *Brève autobiographie littéraire* (1989, Ed. Salvy).]



Des brassées de louanges

« Le grand vieil homme » unanimement salué en Italie

ROME

de notre correspondant

Disparition d'un *« monument national, d'un maître à penser, du narrateur du siècle »*. Quelques heures à peine après la mort de l'écrivain mercredi matin à son domicile romain, des brassées de louanges *post-mortem* se sont abattues sur celui qu'on appelait *« le grand vieil homme »* de la littérature italienne.

Confrères écrivains et journalistes, éditeurs, corps constitués, actrices en vogue et politiciens, stars diverses du petit et grand écran se confondaient d'une chaîne à l'autre en éloges funèbres. Vainqueur aux points dans cette catégorie, l'éditeur Valentino Bompiani qui a publié la quasi-intégralité de l'œuvre du *« maestro »*. *« C'était un homme sans âge, avec une lucidité mentale incroyable qu'il a gardée jusqu'au bout. »*

Malgré ses difficultés de déplacement, Moravia avait accepté d'aller promouvoir ce dernier ouvrage dans plusieurs grandes villes du pays. Le premier rendez-vous était fixé au 11 octobre à l'ambassade de France à Rome avec Alain Elkann, questionneur et coauteur de cette biographie à deux voix où le vieil écrivain parle de tout. Enfin, pas tout à fait. *« Il n'aimait pas parler de la mort »*, affirmait, mercredi soir, son médecin et ami, le docteur Severini.

« Je l'ai beaucoup aimé et aussi beaucoup critiqué », reconnaissait encore Angelo Guglielmi, cofondateur avec Umberto Eco du fameux « gruppo 63 » et actuellement directeur de la RA 13, la chaîne nationale de mouvance communiste. Alberto Moravia, lui, fut, on le sait, très proche de l'homme et de « l'école » Pasolini. Enzo Siciliano, l'auteur de *la Princesse et l'antiquaire*, en était aussi. Mercredi matin, avec Lina Wertmuller, Natalia Ginsburg et l'actrice Laura Betti, celui qui dirigeait avec Moravia « leur » revue littéraire, *Nuovi argumenti*, fut parmi les premiers à se rendre dans l'appartement de l'ami défunt.

Bien que Moravia ait un jour déclaré qu'à son avis *« les politiciens ne peuvent être des grands hommes, puisque ce sont tous des manipulateurs »*, ces derniers, à l'heure de sa mort, ne lui en tenaient pas rigueur. *« Alberto Moravia*, écrit d'abord le président de la République à la jeune veuve absente de l'écrivain – Carmen Llera, écrivain elle aussi, – *a voulu être un romancier au regard toujours cinglant* (...) *sur la société italienne de ce siècle »*. De fait, pour l'auteur de *la Ciociara*, raconter la vie, c'était avant tout être capable de s'engager, de faire des choix politiques, sinon militants. Parlementaire européen pendant cinq ans, compagnon de route du PC italien, *« cet outsider de la politique »*, comme le définit un dirigeant du parti, *« a suivi pendant trente ans, avec une grande intelligence, les affaires nationales. Sans son regard, nous aurions moins bien compris ce qui s'est passé de l'époque fasciste à nos jours »*.

L'auteur du *Voyage à Rome* détestait ce qu'est devenue sa ville natale. Mais le maire de la Cité éternelle, M. Franco Carraro, ne lui en veut pas non plus. *« La stature internationale du romancier*, déclarait-il peu après l'annonce du décès de l'écrivain, *ne lui avait jamais fait perdre de vue les problèmes de sa ville. »* Louanges encore, éloges toujours...

Même ses vieux adversaires de la démocratie chrétienne ont évoqué avec des sanglots dans la voix *« le grand vide que cette disparition soudaine laissera dans le monde culturel italien »*. De profundis, *maestro...*

Patrice Claude

L'homme qui regardait

D'une génération plus jeune, en 1960 le poète Pasolini apostrophait ainsi son aîné : *« Moravia, toi qui es langue limpide/et limpide raison... »* Il le fut, limpide, dans son œuvre et dans sa vie jusqu'à sa mort, qui l'a surpris, sans crier gare, comme il le souhaitait. Sa mort ne l'intéressait pas, il n'y pensait jamais ; ni le passé : il fut l'homme du présent, grand témoin, pour les générations futures, de nos existences aliénées.

La bourgeoisie et le sexe, le sexe des bourgeois petits et grands, notre sexe quotidien donc, celui qu'on vit ou sublime jours après nuits, c'est là le sujet d'une quarantaine de livres qui sont autant d'éducations antisentimentales d'un extrémiste de la littérature qui fuyait la litote comme une impuissance à représenter la réalité. Le sexe, celui des femmes en particulier, était la loupe qu'il posait sur notre société. Bien polies, bien policées, nos sociétés, trop pour la femme blessée qui vit dans son corps au rythme cosmique et sauvage de son sang et qui, dans « le monde du comme si » des hommes, doit s'affubler de masques pour le grand bal des mensonges.

On ne le dira jamais assez, tant les pisse-froid braient depuis quelques années au *« vieil érotomane »* – et Moravia, en riant tel un faune de l'intelligence, leur répond : *« N'est pas érotomane qui veut ! »*, – Moravia n'est pas un écrivain érotique. C'est un réaliste, qui nous montre sous toutes nos coutures, et sous celles qui craquent désespérément à tous les tournants de nos vies. Il pousse, ainsi qu'il aimait à le dire, *« toujours le même cri »*, d'un bout à l'autre de son œuvre, un cri d'amour dans la nuit qui fait se dresser d'angoisse l'enfant à peine endormi.

Mario, le protagoniste du dernier roman, *le Voyage à Rome* (1988), est né comme un aveu, après soixante années d'écriture : dans le monde des apparences, il frôle l'inceste, avant de s'envoler, libre de toutes les entraves de l'enfance, vers la maturité, la disponibilité. Pour disposer de soi, il faut être soi-même : le contraire de Michele, le premier personnage de Moravia, marionnette prisonnière dans le monde théâtral des *Indifférents* (1929). De la vieille indifférence à la jeune disponibilité : de Michele à Mario, Moravia a vécu la vieillesse de notre monde dans sa jeunesse et la jeunesse d'un nouveau millénaire dans sa vieillesse. Même cri dans une œuvre parfaite et close comme un œuf.

« C'est un miracle du Diable »

« Regardez, me dit-il un jour de l'année dernière, *regardez ma carte d'identité : je m'appelle vraiment Moravia, et pas Pincherle comme on le dit : Moravia est mon nom, ce n'est pas un pseudonyme... »* En effet, la carte d'identité ne mentait pas : l'identité d'un écrivain, c'est son œuvre, et quand cette œuvre atteint les plus terribles sommets d'authenticité, elle touche à toutes nos identités. Et avec sa tête, avec sa canne de Méphisto, son rire de carnassier et sa vigueur proverbiale, il me disait : *« Dieu a fait le monde, le Diable a fait le miracle !... Et écrire, qu'est-ce que c'est ? Hein !... Ah ! Ah ! C'est un miracle du Diable !... »*

Dans ses engagements, ses polémiques, il restait, avec *les Indifférents*, lui qui fut, neuf ans avant *la Nausée*, treize ans avant *l'Étranger*, le premier romancier existentialiste, le dernier tutoyeur de l'histoire contemporaine, après la mort de Pasolini, après la mort de Sciascia.

A Rome, à Paris, à Strasbourg, où il se sentait plus homme d'action qu'écrivain quand il intervenait directement sur les souffrances du tiers-monde, je le rencontrai, et son intelligence à vif aiguisait toutes nos conversations. Par son œuvre au style lumineux, par son désir de connaissance directe, par sa vie d'explorateur de tous les continents, par son attention indéfectible à l'univers de la femme, Moravia est l'un de mes maîtres. *Au chevet d'Elsa Morante*, une fois de plus nous nous étions rencontrés : Elsa me tenait la main avec force, et Moravia s'est penché sur elle pour l'appeler, dans notre détresse, *« Elsa, tu m'entends ! ?... Je suis Alberto !... »*, et sa belle et longue main noueuse s'est agrippée aux nôtres.

Jean-Noël Schifano



هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Effets pervers de la CSG

La contribution sociale généralisée (CSG) vient de passer sans trop de mal sa première épreuve. Hormis FO, la CFE-CGC et la CGT – qui ont donné un avis défavorable à ce projet au sein des caisses nationales d'assurance-vieillesse et d'allocations familiales, – rares sont ceux qui contestent le bien-fondé d'une réforme qui élargit l'assiette du financement de la Sécurité sociale et permet d'alléger les charges pesant sur les revenus inférieurs à quelque 15 000 francs.

Par contre, le gouvernement est encore loin d'avoir convaincu ceux qui s'inquiètent des « effets pervers » de la CSG. Cette contribution qui consolide et rend plus juste le financement de la protection sociale ne risque-t-elle pas de légitimer le recours systématique à des recettes supplémentaires et de faire perdre de vue la nécessaire rationalisation du système ? La CSG, en effet, n'agit nullement sur la dérive traditionnelle des retraites ou sur celle, plus récente mais fort inquiétante, de l'assurance-maladie.

Favorable à cette réforme, la FEN se demande s'il s'agit *« seulement d'une rustine »*. Du côté de l'opposition, l'Union pour la France se garde de critiquer de front la CSG, mais reproche aux pouvoirs publics, comme le fait le CNPF, de *« contourner l'obstacle »* et d'évacuer *« les vrais problèmes de la protection sociale »*.

Intervenant mercredi 26 septembre en conseil des ministres, le président de la République a rappelé que la CSG *« répond aux besoins modernes de la Sécurité sociale »*, mais il a pris soin de souligner que le gouvernement se doit *« d'être vigilant sur les moyens de mise en œuvre de cette réforme »*. Sentant le danger, M. Michel Rocard a écarté toute *« fuite en avant par une augmentation des prélèvements obligatoires »* et a assuré mercredi dans un entretien au *Dauphiné libéré* que la CSG *« devra s'accompagner d'une maîtrise des dépenses sociales »*.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'essoufflement de la croissance – dont la vigueur a permis ces dernières années de masquer les déséquilibres structurels de la « sécu » – ne laisse pas beaucoup de choix au premier ministre...

J.- M. N.

Lire, page 12, les débats sur la CSG aux journées parlementaires du Parti socialiste.

En investissant 13,8 millions de francs

Le Crédit national entre dans le capital de la Banque polonaise de développement

Le Crédit national va prendre une part du capital de la Banque polonaise de développement (BPD), établissement en cours de création, pour un montant de 2 millions d'écus (soit 13,8 millions de francs ou 2,7 millions de dollars) sur un total de 84 millions de dollars. L'établissement français apportera son expérience dans le crédit à l'investissement et les stratégies de financement.

Deux autres banques publiques européennes pourraient entrer dans le capital de la BPD qui proposera des crédits à long terme aux entreprises polonaises en cours de restructuration avant leur privatisation.

La BPD offrira également ses services au secteur privé et sera habilitée à effectuer des opérations de capital-risque. Elle devrait entretenir des liens étroits avec la Banque mondiale et la BERD.

Nouvelles mesures en faveur des exploitations fragiles

Le Crédit agricole va créer un fonds de 1,4 milliard de francs pour les agriculteurs

La tension demeure vive entre le gouvernement et les agriculteurs en dépit des mesures d'aides financières annoncées le 26 septembre par M. Henri Nallet.

A Valence, dans la Drôme, nous rapporte notre correspondant Gérard Méjean, alors que quelque cinq cents paysans manifestaient, le premier ministre a déclaré : *« Plus on cassera, plus on donnera au monde agricole un visage repoussant, et moins il sera possible d'aider les agriculteurs dans les situations difficiles. »*

Selon M. Rocard, les limites du supportable sont atteintes : *« Ceux qui manifestent ont obtenu un résultat : c'est l'impossibilité absolue pour les pouvoirs publics de demander à d'autres catégories sociales d'accepter le jeu d'une solidarité au profit des agriculteurs. La population ne l'accepterait pas. »*

Selon la FNSEA, pour qui l'agriculture est frappée par une crise sans précédent, les mesures gouvernementales *« apporteront une bouffée d'air aux producteurs les plus touchés. Elles sont néammoins sans commune mesure avec l'ampleur de la crise »*. La FNSEA appelle l'ensemble des agriculteurs à rester mobilisés dans le cadre des journées départementales du 28 septembre.

Solidarité interprofessionnelle

Le gouvernement a choisi de solliciter en premier lieu le Crédit agricole et les organismes de solidarité interprofessionnelle pour s'attaquer aux difficultés que connaissent actuellement les exploitations en situation fragile. (*le Monde* du 27 septembre). Lors d'une conférence de presse réunie dans la soirée du 26 septembre, le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a présenté une vingtaine de mesures constituant selon lui un *« dispositif d'ensemble »*.

Abandons partiels de créances

D'abord, le Crédit agricole va créer, par convention avec l'Etat, un fonds de restructuration de la dette des exploitants les plus endettés. Ce fonds, qui sera opérationnel dès le 15 octobre, recevra 1,4 milliard de francs : 600 millions de francs en 1991 (dont 200 millions de francs immobilisables dès 1990) ; 400 millions de francs en 1992 et 400 millions de francs en 1993. En contrepartie de cet effort, « la banque verte » pourra conserver le bénéfice des dépôts des notaires. *« Le fonds pourra restructurer plusieurs milliards de francs de dettes »*, a affirmé M. Nallet.

Une deuxième grande mesure porte sur les retards de cotisations sociales, qui seront corrigés par des abandons partiels de créances et des étalements de paiement pour un montant de 300 millions de francs. Le gouvernement veut donner la possibilité aux agriculteurs de peser sur leur avenir soit en restructurant leur dette, soit pour les plus de cinquante-cinq ans en postulant à l'indemnité d'attente rendue plus accessible et portée à 30 000 francs par an, soit pour les jeunes (y compris les aides familiaux) en bénéficiant de contrats individuels de formation. Les éleveurs des zones défavorisées verront leur indemnité spéciale de montagne accrue de 4 %. A compter du 1er octobre, la France appliquera le programme communautaire de rachat des quotas laitiers en plaine, mais aussi en montagne et dans les zones défavorisées.

Effort budgétaire

Les établissements financiers professionnels, Unigrains et Sofiprotéol, engageront, en outre, près de 100 millions de francs *« pour des actions de solidarité en faveur des producteurs de céréales et d'oléagineux victimes de la sécheresse »*. Le ministère du budget consacrera 200 millions de francs aux dégrèvements fiscaux pour les pertes de récolte.

Au total, l'effort budgétaire net de l'Etat s'élèvera, pour 1990, à 350 millions de francs au sein d'un ensemble budgétaire de 1,2 milliard de francs, auquel s'ajoute la contribution de 1,4 milliard de francs du Crédit agricole. Le ministre a aussi insisté sur la nécessité de renforcer l'efficacité des filières de production, en particulier par des restructurations dont la mise en œuvre se fera dans le cadre de conventions proposées aux départements et aux régions. Les aides seront attribuées en fonction de la réalisation des objectifs fixés par ces conventions.

Avant même l'annonce des mesures par M. Nallet, on laissait entendre à la FNSEA qu'elles seraient insuffisantes pour calmer les esprits des agriculteurs les plus touchés par la crise...

ÉRIC FOTTORINO

20 milliards de francs de dépôts des notaires

Depuis 1973, les sommes détenues provisoirement par les notaires pour le compte de leurs clients sont obligatoirement déposées soit à la Caisse des dépôts et consignations dans les villes de plus de 30 000 habitants, soit dans les caisses régionales du Crédit agricole dans les villes de moins de 30 000 habitants. Ces dépôts rémunérés à 1 % et placés sur le marché monétaire à 9 % par les établissements dépositaires leur procurent une marge appréciable après frais de gestion.

Cette marge représente 1 milliard de francs par an sur les 20 milliards de francs déposés au Crédit agricole, qui en consacre la moitié, soit 500 millions, à ramener de 13 % ou 14 % à 10 % les taux de ses prêts à court terme aux agriculteurs. Les 500 millions de francs restants, qui lui revenaient, vont pendant trois ans servir de soutien aux agriculteurs et éleveurs en difficulté. C'est le sens de l'accord conclu à l'arraché, pour trois ans, entre les pouvoirs publics et la « banque verte ».

F. R.

INSOLITE

Quand Moulinex vend des autos

Promotion originale : en échange de l'achat de certains produits dépassant 1 000 francs comme des fours à micro-ondes ou des aspirateurs, les clients de Moulinex se voient proposer des possibilités de réduction d'environ 10 % par rapport au *« prix concessionnaire »* sur l'acquisition de voitures neuves. La firme d'électroménager utilise pour cela les réseaux de certains importateurs, comme la société ICS, qui se servent des différences de tarifs en Europe pour faire venir en France des voitures à prix réduit.

La Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (CSNCRA), qui regroupe la plupart des concessionnaires automobiles, s'est toujours plainte de ces sociétés. Elle a déclaré avoir l'intention de protester devant les instances européennes contre l'opération de Moulinex. Elle n'a pas précisé si Peugeot ou Renault allaient offrir un four à micro-ondes japonais ou un grille-pain coréen pour tout achat d'une automobile.

La crise du Golfe et la hausse du pétrole

M. Bush décide de puiser dans la réserve stratégique

M. George Bush a décidé de mettre en vente 5 millions de barils de pétrole de la réserve stratégique américaine de pétrole afin de tester la capacité des Etats-Unis à faire face à une possible pénurie et pour contrer la spéculation.

C'est la première fois que les Etats-Unis puisent dans cette réserve, créée en 1975 et qui, avec 590 millions de barils de pétrole, est la plus importante du monde.

M. Bush a affirmé mercredi 26 septembre à Chicago que les réserves de pétrole sont suffisantes pour répondre aux besoins des Etats-Unis malgré la crise du Golfe mais que, si la situation se détériorait, les Etats-Unis et leurs partenaires au sein de l'Agence internationale de l'énergie étaient *« prêts à ajouter du pétrole sur le marché »*.

« Nous voulons être certains que nous pouvons agir rapidement si nécessaire », a déclaré M. Bush. Le « test » a commencé dès mercredi. *« Je suis prêt à prendre des mesures supplémentaires pour faire en sorte que l'Amérique reste forte »*, a ajouté le président américain.

M. Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche, a indiqué que le gouvernement américain s'attendait que cette décision incite à une baisse des prix du pétrole, en dépit du caractère limité du test de la réserve stratégique. Le brut avait atteint mercredi en clôture au Mercantile Exchange de New-York le niveau de 38,67 dollars le baril.

M. Bush a pris cette décision *« avec réticence »* mais par *« prudence »* à l'approche de la saison d'hiver, lors de laquelle il *« pourrait »* y avoir des pénuries, ce qui n'est pas le cas pour l'instant, a indiqué M. Fitzwater. La seconde raison est la *« spéculation injustifiée »* sur les prix du pétrole, a ajouté le porte-parole.

Mercredi, devant les assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale, le ministre iranien de l'économie et des finances avait appelé les pays occidentaux à puiser dans leurs réserves pour rééquilibrer le marché et limiter les pressions inflationnistes.

Le Japon, en revanche, a décidé de ne pas suivre les Etats-Unis dans cette voie. Disposant de l'équivalent de cent quarante-deux jours de consommation en réserve,les autorités japonaises estiment qu'il n'y a pas lieu de s'en servir tant que la pénurie sur le marché intérieur n'est pas prouvée.

Les trois peurs des patrons français

Suite de la première page

Reste qu'un certain nombre d'entreprises françaises ayant pris la décision de s'implanter et de produire aux Etats-Unis, s'en trouvent avantagées ; par exemple, la chimie d'Elf qui emploie 9 000 personnes outre-Atlantique.

Conscients de la montée de l'inquiétude, les pouvoirs publics cherchent donc avant tout à éviter que les chefs d'entreprise prennent vraiment peur, surtout les patrons des petites et moyennes industries. Il est en effet particulièrement important qu'ils ne cèdent pas au pessimisme. C'est à la fin de l'année, en novembre généralement, que les entreprises arrêtent leur budget pour l'année suivante. Tout le jeu est d'éviter qu'elles ne réduisent trop sévèrement leurs projets d'investissement, au risque d'enclencher la spirale de la récession. La situation est d'autant plus critique qu'elles auront déjà à gérer une réduction de leurs marges induites par le renchérissement de leurs coûts – et donc un accroissement de leur besoin de financement – dans un contexte d'argent cher.

Ajustement

Existe-t-il un seuil au-delà duquel les industriels risquent de perdre définitivement confiance ? *« On sent qu'il y a un prix qui les ferait changer de psychologie »*, reconnaît un expert du Plan sans pourtant avancer de chiffre. A l'inverse, un patron d'une grande entreprise affirme qu'il *« faut prendre la mesure des évènements. A supposer que tout se passe bien – et qu'il n'y ait pas de guerre – on se retrouvera avec un pétrole plus cher, une croissance un peu ralentie et il faudra calculer l'impact secteur par secteur »*. Au CNPF, un observateur estime que *« dès que l'on dépasse les 35 dollars le baril de façon durable, cela devient sérieux »*.

Ces déséquilibres se combinant, on ne peut donc se contenter d'une projection linéaire des prévisions précédentes (un baril à 30 dollars représentait une charge supplémentaire de 15 milliards de francs pour l'industrie française en année pleine, estimait M. Fauroux dans *le Monde* du 28 août) pour mesurer l'impact de la crise sur les entreprises.

Les chiffres avancés doivent être pris avec prudence, préviennent toutes les personnes interrogées. Au ministère de l'industrie on estime que, d'un strict point de vue énergétique, l'impact pour l'industrie française monte de 15 à 30 milliards de francs en année pleine pour un baril de pétrole à 40 dollars (à supposer que ce niveau se maintienne). Ce choc obérerait de 15 % le résultat d'exploitation des entreprises (comparé à celui de 1988).

La chimie de base paierait le plus lourd tribut (13,8 milliards de francs, soit 66 % du résultat d'exploitation de 1988), suivie par les industries agro-alimentaires (2,3 milliards, soit 9 %), les plâtres, chaux et ciments (1,1 milliard et 25 %), le papier-carton (1,2 milliard, 18 %) et le verre (0,9 milliard, 22 %).

Dans le cas d'un scénario à 25 dollars le baril, le BIPE redoutait déjà que l'on perde 100 000 emplois l'an prochain dans l'ensemble de l'économie. A 45 dollars (1), on se retrouverait dans des configurations plus proches de celles des années 80. Faut-il alors redouter des fermetures en série d'entreprises comparables à celles que l'on avait constatées durant cette période ? Toutes les personnes interrogées s'accordent pour estimer que la situation est « *plus saine* ».

Première concernée par ce nouveau choc, la pétrochimie a déjà pris des mesures. Par exemple, le renchérissement du naphta est répercuté depuis le début du mois de septembre. En effet, le coût de ce produit est passé de 150 dollars la tonne en juillet à 350 dollars il y a huit jours, avec une pointe actuelle à 380 dollars.

Heureusement, après les grandes restructurations des années 80, les entreprises françaises engagées dans la pétrochimie travaillent également dans d'autres spécialités. En outre, elles sont appuyées sur des grands groupes pétroliers. Dans le groupe Elf, la pétrochimie ne représente plus que 18 % à 19 % de l'ensemble de la chimie. Chez Total, elle fait 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires qui s'ajoute aux 19 milliards réalisés dans les spécialités chimiques. Evidemment, plus ces groupes sont engagés vers l'aval, moins ils sont sensibles à l'effet énergétique.

Les verriers combattent, eux, l'idée selon laquelle ils sont extrêmement sensibles à une hausse du prix du pétrole. Chez Saint-Gobain, par exemple, la consommation totale d'énergie représentait, en 1989, 5 % du chiffre d'affaires, l'électricité en représentant la moitié, chiffre qui pourrait d'ailleurs être augmenté dans un délai assez court. On se montre donc plus préoccupé par le ralentissement économique qui risque d'être induit par la crise et l'effet dollar ainsi que par la durée de la période d'incertitude.

Les entreprises de biens d'équipement sont tout particulièrement concernées par les évènements car, outre le pur facteur énergétique sur leurs comptes (un baril montant de 18 à 30 dollars se traduisait en année pleine par un surcoût de 500 millions de francs en année pleine pour Usinor-Sacilor), elles risquent de voir leurs débouchés se restreindre en cas de coup de frein sur l'investissement. Consciente des risques encourus la mécanique française a déjà exprimé ses craintes (*le Monde* du 20 septembre). L'automobile, retenant un scénario optimiste à 27 dollars (et un dollar à 5,20 francs) s'attendait pour sa part à un recul de 1,5 % cette année et de 3 % en 1991 des ventes de véhicules neufs en Europe (*le Monde* du 12 septembre). A 35 dollars, la récession du marché automobile européen devrait, selon des estimations de bonne source, être comprise entre 4 et 6 % ... *« Le pire n'est pas toujours sûr »*, aime à dire le président d'Usinor-Sacilor, M. Francis Mer. C'est le moment de le dire et de le croire...

FRANÇOISE VAYSSE

(1) le BIPE a fait des simulations sur l'impact d'un baril à 25 et 45 dollars. La croissance de la FBCF (en gros l'investissement), qui était de 6 % en 1989, passerait à 3,7 % en 1990 et 3 % en 1991 dans le premier cas et à 3,3 % en 1990 et – 3,2 % en 1991 dans la seconde.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La fin des réunions monétaires de Washington

Le FMI et la Banque mondiale créent un comité pour aider les pays les plus touchés par la crise

La quarante-cinquième assemblée générale annuelle du FMI et de la Banque mondiale devait s'achever jeudi 27 septembre. Les réunions de Washington ont permis la création d'un comité de coordination financière de l'aide internationale aux pays les plus affectés par la crise du Golfe. Réuni pour la première fois mercredi 26 septembre sous la présidence du secrétaire américain au Trésor M. Nicholas Brady, le comité n'a pas pu encore s'entendre sur les objectifs précis de son action. La Banque mondiale a rendu publics mercredi plusieurs scénarios économiques. Selon ses experts, le risque le plus sérieux pour l'économie mondiale réside dans le maintien sur plusieurs trimestres d'un baril à 30 ou 32 dollars, qui ralentirait considérablement la croissance des pays industrialisés (1,5 % seulement en 1991), provoquerait une nouvelle hausse des taux d'interêt et une contraction des échanges mondiaux.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Inhabituelle assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, malgré l'apparence du contraire. On a vu les organisateurs du jeu rassemblés au sein du groupe des Sept (Etats-Unis, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, France, Italie, Canada) publier un communiqué et faire des déclarations dont l'inspiration commune est le souci de tranquilliser, voire d'anesthésier... en faisant état d'un taux de croissance pour *l'année* prochaine qui paraît peu crédible à la plupart des observateurs.

Le temps est loin où tous les malheurs de l'économie mondiale, *inflation et récession*, étaient imputés sans autre forme de procès aux seuls « chocs pétroliers », au point que ces derniers ont fini par servir d'alibi. En ce début d'automne 1990, le mot d'ordre est tout différent.

Quand le ministre des affaires économiques et des finances de la République islamique d'Iran, M. Mohsen Nourbakhsh, – aujourd'hui un allié objectif, – a exprimé mercredi à la tribune ses regrets pour les conséquences négatives sur les pays importateurs de l'enchérissement du pétrole, pour ajouter aussitôt que cette hausse était le minimum réversible et temporaire, ces propos n'ont pas passé pour une hypocrisie ou une lubie de pays producteur. Ils étaient à l'unisson de l'analyse occidentale. Sur le marché à terme, font remarquer les experts du Fonds monétaire, le cours du pétrole, livraison décembre 1991, est estimé autour de 26 dollars le baril. N'est-ce pas là une forte raison pour ne pas s'alarmer?

D'un autre côté, tant le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, que le directeur général du Fonds monétaire et le président de la Banque mondiale ont multiplié les appels aux pays financièrement à l'aise (s'il en est encore) pour qu'ils apportent leur *« contribution volontaire »* aux aides et crédits supplémentaires aux pays les plus affectés.

Une situation grave

Comment mobiliser les énergies tout en minimisant la gravité d'une situation économique caractérisée par la résurgence de l'inflation (*antérieure à la remontée du* pétrole), surtout dans les pays anglo-saxons (+ 5,1 % aux Etats-Unis, le double en Grande-Bretagne) : quasi-stagnation de l'activité aux Etats-Unis, accompagnée de grosses difficultés financières liées notamment à la chute de l'immobilier, taux d'intérêt très élevés orientés à la hausse, dette publique croissante tant dans les pays riches *que dans les pays pauvres, privant* les Etats de toute véritable marge de manœuvre budgétaire. Sans oublier l'inquiétante faiblesse du dollar et, bien sûr, un prix du baril dépassant désormais les 35 dollars.

Le président Bush, en employant une de ces formules grandiloquantes dont les hommes publics américains sont friands, a peut-être donné le fin mot de l'histoire. Le FMI et la Banque mondiale, a dit le président, doivent, dans le domaine économique, exercer un leadership comparable à celui de l'ONU dans le domaine politique.

Pas besoin de chercher loin la raison pour laquelle l'ONU se trouve soudain promue au rang d'une autorité politique suprême. Voilà le Fonds monétaire et la Banque mondiale mis à leur tour au service de la « noble cause » visant à punir l'agresseur. En état de guerre ou de pré-guerre, la ligne de démarcation entre la vérité et le mensonge s'estompe.

Le climat de cette 45e assemblée générale des institutions financières internationales a eu la lourdeur des lendemains de rappel des réservistes. Dans leurs entretiens avec les banquiers occidentaux, les représentants des pays du Golfe, et en particulier les Saoudiens et les Iraniens, n'ont pas caché leur impatience. Ce qu'ils souhaitent, c'est une action rapide de caractère *militaire. Beaucoup d'Américains* ont paru avoir les mêmes dispositions.

La logique de guerre dont ont parlé le président Bush et le *président Mitterrand a sa propre* dynamique. Elle implique en particulier qu'on ne fasse pas à l'adversaire le cadeau de lui faire croire qu'il a déjà bouleversé les données de l'économie mondiale. Celle-ci reste financièrement extrêmement fragile. La preuve la plus convaincante est l'appétit de crédits qui continue à se manifester. C'est ainsi que les pays dits de la ligne de front, Turquie, Egypte, Jordanie, seraient prêts à s'endetter aux conditions élevées du Fonds monétaire (9,6 %), c'est-à-dire très proches de celles du marché. Les *prêteurs éventuels essaient d'étu*dier des formules moins onéreuses.

S'il était un ministre sur ses gardes dès qu'il s'agissait de crédits internationaux, c'était bien le ministre des finances de la Tchécoslovaquie, M. Vaclav Klaus. Devant l'assemblée générale, il a dit que la hausse du pétrole sur le marché international et l'exigence nouvelle de l'Union soviétique *d'être payée en devises fortes ren*daient désormais nécessaire l'obtention de crédits. Il en a souligné l'urgence.

Autre paradoxe qui n'a pas manqué d'ajouter à la confusion : alors que la délégation d'observateurs envoyée à Washington par M. Gorbatchev avait droit à tous les honneurs, une autre délégation russe était présente dans l'enceinte de la conférence. *Elle représentait la* République de Russie, qui s'était invitée elle-même. Et qui pourtant fut reçue officiellement par les représentants des plusieurs pays occidentaux. L'un d'eux devait dire : *« Il est bien clair qu'en URSS quelqu'un est en train de perdre le pouvoir. Quelqu'un d'autre est en train de le ramasser. »*

PAUL FABRA

TRANSPORTS

Les santons contre le TGV

Les Bretons de Montparnasse n'en sont pas revenus. Sur l'esplanade de la gare où ils débarquent, depuis un an, du TGV bleu océan, des centaines de Provençaux – deux mille selon les organisateurs, moins d'un millier selon la police – manifestaient, le 27 septembre, contre l'arrivée dudit TGV dans leur belle région.

Débarqués d'une trentaine de cars (la SNCF ne s'était pas montrée très coopérative), un peu fourbus, mais enthousiastes et sonores, *ils ont* déployé leurs banderoles : *« Cézanne, réveille-toi, ils sont devenus fous ! », « quelques minutes ne valent pas une balafre de plus en Provence »* ou *« TGV= Provence défigurée »*.

Devant, c'est la crèche, mais sans le petit Jésus. Une trentaine de gardians de manades camarguaises ouvrent la voie aux fifres, tambourins et arlésiennes, tous en costumes traditionnels. Un peu derrière, santons multicolores, les élus avec leur écharpe en baudrier. Puis, *les bannières de Saint-Andiol,* Vernègues, Saint-Rémy-de-Provence, Venelles, Rognonas, Eguilles, Aix, pour ne citer que ces villes lumineuses qui se voient dévorées, *« esquichées »* par un train sorti tout droit du *« meilleur des mondes »* cher à Aldous Huxley. A la fin du cortège, les agriculteurs qui distribuent les fruits de l'eau de la Durance et du soleil de Provence, la pomme et le raisin, eux aussi menacés.

Aux cris de *« Delebarre, arrête tes conneries ; ton tracé, c'est une calamité »*, ils sont descendus de Montparnasse pour dire au premier ministre qu'il fallait abandonner le tracé retenu par son ministre de l'équipement et comme on ne leur proposait de rencontrer *qu'un conseiller* technique de l'Hôtel Matignon, ils se sont dispersés en chantant la *Marseillaise* et en avertissant que ce mépris les obligerait à occuper gares et voies ferrées. De grosses colères en perspective?

AL. F.

► *Lire également notre dossier sur le TGV Sud-Ouest en page 37.*

□ **M. Kohl pose la première pierre d'une usine Volkswagen en RDA.** – Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a posé mercredi 26 septembre à Mosel près de Zwickau (au sud de la RDA) la première pierre d'une unité de production de voitures du constructeur automobile ouest-allemand Volkswagen. Cette usine doit commencer à produire des modèles Golf à partir de fin 1991. M. Hahn, le PDG de Volkswagen, a indiqué que sa firme prévoyait d'investir au total 4,4 milliards de deutschemarks (15 milliards de francs) d'ici à 1995 en RDA et d'y produire 250 000 véhicules par an. Ces investissements permettront le maintien de 35 000 emplois dans le secteur de l'automobile, a-t-il estimé. Zwickau était le centre de production des petites voitures est-allemandes Trabant. – *(AFP.)*

□ **Air Afrique veut une hausse tarifaire de 8 %.** – La compagnie multinationale Air Afrique a déposé auprès de ses dix Etats membres (Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Mauri*tanie, Niger, Sénégal, Tchad et* Togo) une demande d'augmentation de ses tarifs de 8 % pour faire face à la hausse du prix du carburéacteur qui représente 27 % des frais d'exploitation de la compagnie. Cette demande correspond aux recommandations de l'Association du transport aérien international (IATA).

هكذا من الأصل

TRANSPORTS

annonce,
ou un sac à dos

TROËN

ÉCONOMIE

SOCIAL

Journée d'action intersyndicale à la Sécurité sociale

Le grand malaise des agents de l'URSSAF

Les syndicats CGT, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC appellent le personnel de la Sécurité sociale à une journée d'action et à des manifestations dans toute la France jeudi 27 septembre. Le veto opposé par l'Etat aux décisions salariales de l'Union nationale des caisses de sécurité sociale (UCANSS) a provoqué ce conflit dominé par le blocage du système de classification. A ce malaise s'ajoute la paralysie de l'UCANSS après le retrait du CNPF, de la CFDT et de la CFE-CGC. Chargé d'une mission de concertation, M. Jean Lavergne devrait formuler des propositions la semaine prochaine.

Comme les autres agents de la Sécurité sociale, le personnel de l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) de Paris dispose d'un système d'avancement qui pourrait faire bien des envieux. Outre les augmentations générales et les mesures d'avancement « au choix », une hausse automatique de 4 % intervient tous les deux ans au titre de l'ancienneté.

Pourtant, les 3 000 agents de l'URSSAF de Paris constatent aujourd'hui avec amertume que ce mécanisme se retourne contre eux. D'abord parce qu'il ne garantit pas un niveau de rémunération particulièrement élevé (57 % du personnel perçoivent un salaire mensuel brut compris entre 6 500 et 9 500 francs) et ensuite parce que ses avantages n'ont qu'un temps.

Travail toujours plus important

« Ancienneté et avancement individuel ne peuvent dépasser 40 % du salaire. En conséquence, au bout de huit ou douze ans, c'est le « no future ». On a son bâton de maréchal mais aucune perspective de progression. Comme les effectifs se réduisent, l'accession à la catégorie supérieure n'est ouverte qu'à une petite minorité. Tout l'édifice est bloqué », souligne M. François Feltichkine (CFDT), qui rappelle que 170 postes ont disparu en cinq ans.

« Essentiellement féminin, le personnel de l'URSSAF de Paris est réputé très calme, mais, depuis un an, ça bouge. Nous avons l'impression d'être moins nombreux pour un travail toujours plus important », estime M. Jean-Paul Querry, agent de contrôle non syndiqué dont la rémunération mensuelle nette (sur 13,66 mois) atteint 8 500 francs après sept ans d'ancienneté et une maîtrise en droit. *« Rien d'étonnant*, ajoute M. Querry, *que les agents de contrôle soient débauchés par le privé, qui leur propose des salaires bien supérieurs. »*

M. Yves Lebacq, directeur général de l'URSSAF de Paris, estime diriger une *« entreprise efficace »*. Sur 100 francs de cotisations recouvrées, le fonctionnement de l'URSSAF de Paris ne coûte que 0,34 franc. *« Cependant, nous ressentons le vieillissement de l'actuelle convention collective »*, reconnaît-il, non sans souligner – avis partagé par les syndicats – que la situation du personnel des caisses primaires d'assurance-maladie est encore plus délicate. M. Lebacq s'est efforcé de développer la promotion interne et la formation, qui atteint 5 % de la masse salariale.

Selon lui, *« les gains de productivité tirés ces dernières années des évolutions techniques ou organisationnelles ont permis de prendre certaines mesures au bénéfice du personnel »*. Ainsi, parmi les 370 rédacteurs juridiques, 270 proviennent de la promotion interne et, chaque année, 1 800 à 1 900 avancements individuels sont accordés alors que l'URSSAF de Paris compte un effectif de 3 000 personnes.

Strictement encadrés par la grille de la Sécurité sociale redéfinie en 1974, ces efforts sont jugés insuffisants par les syndicats. Depuis juin, ils organisent des débrayages et n'excluent pas de bloquer pour de bon le recouvrement des recettes. Si elle était mise à exécution, cette menace aurait des répercussions immédiates pour l'ensemble de la Sécurité sociale. En 1990, l'URSSAF de Paris devrait collecter pas moins de 210 milliards de francs de cotisations...

JEAN-MICHEL NORMAND

EN BREF

□ **Chômage indemnisé : augmentation en août.** – D'après les comptes de l'UNEDIC, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés par le régime d'assurance chômage a augmenté de 0,9 % en données corrigées au mois d'août et de 0,2 % en un an. En données brutes, la hausse est de 3,8 % et correspond à 2 139 000 allocataires. Sur ce chiffre, 296 950 préretraités ont reçu une indemnité (– 16,4 % en un an), ainsi que 32 050 stagiaires en formation. Les 1 810 800 demandeurs d'emploi se répartissent entre 1 344 900 bénéficiaires d'une allocation du régime UNEDIC proprement dit (+ 4 % en un an), d'une allocation d'insertion servie aux jeunes, notamment (– 6,1 %), et d'une allocation de solidarité spécifique attribuée aux chômeurs de longue durée (+ 4,8 %), toutes deux financées par l'Etat.

□ **Spie Batignolles au Lesotho.** – La société française de travaux publics Spie Batignolles, à la tête d'un groupement international comprenant le français Campenon Bernard ainsi que Balfour Beatty (britannique), Zublin (allemand) et LTA (sud-africain), vient de recevoir de Lesotho Highlands Development Autority (LHDA) une lettre d'intention de commande pour la réalisation de trois tunnels. Ces ouvrages font partie d'un grand projet d'irrigation et d'aménagement hydroélectrique dans ce pays, qui constitue une enclave dans l'Afrique du Sud. Le montant du contrat s'élève à 2 milliards de francs et les travaux devraient durer six ans.

□ **Philips arrête son usine de Nogent-le-Rotrou.** – Le groupe néerlandais Philips, qui traverse une crise sans précédent, a décidé la cessation d'activité du centre industriel de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), dont l'activité (sous-ensembles pour le grand public) va être transférée à Dreux, à une cinquantaine de kilomètres, et au Mans. Depuis avril 1989, le groupe avait déjà pu trouver une solution pour 420 salariés qui ont bénéficié d'un plan social. A la fin 1990, 450 salariés resteront encore sur le site.

□ **Précision.** – Pizza Hut nous signale que le groupe britannique Polly Peck (alimentation, électronique), dont les cotations sont interrompues depuis le jeudi 20 septembre à la Bourse de Londres (*le Monde* du 22 septembre), n'a que des rapports très lointains avec la célèbre chaîne mondiale de restauration rapide. Polly Peck exploitait des restaurants Pizza Hut en Turquie et n'est évidemment pas propriétaire de la chaîne elle-même.

INDUSTRIE

En prenant le contrôle de Rentrop, le numéro deux allemand

Epeda - Bertrand-Faure devient le numéro un mondial du siège automobile

La société Epeda-Bertrand-Faure automobiles (BFA), principale filiale du groupe Bertrand-Faure, avec deux tiers d'un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs (le reste étant réalisé dans la literie, les équipements pour l'aéronautique et les bagages Delsey), vient de prendre le contrôle de Rentrop, deuxième fabricant allemand de sièges pour automobiles, et le premier pour les armatures métalliques. Ce fabricant réalise un chiffre d'affaires de 530 millions de marks (1,8 milliard de francs), avec trois mille personnes sur un marché qui représente 40 % de celui de l'Europe. BFA, avec 8 milliards de francs de chiffre d'affaires, devient le premier fabricant mondial de sièges pour automobiles.

L'acquisition de Rentrop, société non cotée en Bourse, a été discrètement négociée depuis trois ans, et a été conclue, malgré les offres américaines, avec les trois familles allemandes propriétaires. Ces dernières ne s'estimaient plus capables de suivre le rythme des investissements nécessaires dans la recherche et le développement, et ont préféré céder 70 % du capital de leur société à une holding composée de BFA, qu'ils connaissent depuis quarante ans, et à hauteur de 40 %, de deux partenaires financiers européens, dont un français. Le montant de l'acquisition n'a pas été rendu public, BFA versant 200 millions de francs et apportant à la holding sa filiale allemande Schmitz (1 milliard de francs de chiffre d'affaires).

L'opération permet au groupe français de devenir l'interlocuteur obligé de tous les constructeurs automobiles européens, et d'élargir l'éventail de ses clients en devenant fournisseur de la plupart des groupes allemands (BMW, Volkswagen, Opel et Mercedes).

Interrogé sur la conjoncture de l'automobile et les conséquences du choc pétrolier, le PDG d'Epeda-Bertrand-Faure, M. Pierre Richier, a déclaré que même sur un marché stable ou en récession, son groupe gardait un potentiel de croissance intact. D'un côté, il devient le premier fournisseur mondial de sièges complets au sein d'un très petit nombre de sociétés qui en maîtrisent la technologie. De l'autre, il bénéficie de la tendance irréversible des constructeurs automobiles à sous-traiter les sièges et la sellerie pour dégager la place nécessaire aux robots de fabrication. Par ailleurs, l'acquisition de Rentrop lui permet de prendre pied en force sur un marché allemand qui ne devrait pas marquer de ralentissement très notable en raison du rattachement de la RDA à la RFA.

Assez lourdement endetté (3,6 milliards de francs) pour financer sa contre-attaque contre l'offensive de Valeo à la fin 1987, le groupe Epeda-Bertrand-Faure qui, depuis, a absorbé Luchaire, poursuit la restructuration de son bilan, en augmentant ses fonds propres. Il va mettre en place les obligations à durée indéterminée, et échanger ses obligations convertibles contre des obligations remboursables en actions, l'augmentation de capital prévue à l'automne étant reportée à une date ultérieure en raison du marasme boursier. A l'heure actuelle, sept grands actionnaires détiennent 68 % du capital et 72 % des droits de vote, le dernier en date étant l'industriel en textile M. Michel Thierry, qui a porté sa participation à 9,6 %.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉCONOMIE

Le rapport du Conseil des impôts

Le prélèvement à la source permettrait d'accroître le rendement de la fiscalité

Le nouveau rapport que le Conseil des impôts vient de remettre au président de la République concerne cette année l'impôt sur le revenu (*le Monde* du 25 septembre). Les auteurs du rapport mettent en évidence la *« médiocrité inégalée »* de l'impôt quant à son rendement, sa complexité, sa progressivité. Pour que l'impôt sur le revenu soit plus juste et plus efficace, il faudrait selon les auteurs du rapport que la législation soit simplifiée, la fraude plus sévèrement réprimée et le recouvrement modernisé. L'institution d'une retenue à la source – souhaitée par le premier ministre – apporterait-elle une solution ? Le rapport du Conseil traite largement le sujet.

Une enquête effectuée par le ministère de l'économie et des finances a montré, indique le Conseil des impôts, que 46 % des contribuables seraient favorables à une retenue à la source, mais que les deux tiers des non-salariés y seraient hostiles. Est-ce un encouragement suffisant à l'introduction en France d'une réforme qui, sous ses aspects techniques, entraînerait très certainement des modifications profondes de notre système d'impôt sur le revenu ?

Le Conseil des impôts, après avoir souligné les grandes difficultés de mise en œuvre pratique d'une retenue à la source et les risques de traitement inégal qui pourraient se produire entre salariés et non-salariés aborde les problèmes complexes posés par l'ajustement de la retenue à l'impôt dû.

« Un des principaux avantages potentiels de la retenue à la source réside dans la suppression des formalités de fin d'année (...). Il est clair qu'un tel objectif ne peut être atteint pour la totalité des contribuables », avertit le rapport, qui, en revanche, ne reprend pas à son compte l'idée souvent avancée qu'une forte personnalisation de l'impôt est incompatible avec un mécanisme de retenue à la source qui se doit d'être commode à gérer par les entreprises. *« Cette appréciation est infondée »*, estime le rapport. Si le système français du quotient familial ne pose pas de problèmes insolubles, d'autres éléments de détermination de l'impôt (revenus annexes, rémunération du conjoint, déduction des frais réels, progressivité) seraient plus difficiles à prendre en compte. *« Les obstacles qui s'opposent à ce que la retenue coïncide exactement avec l'impôt sont sérieux. »* Le rapport ajoute qu'ils ne sont pas insurmontables au prix de modifications de la législation fiscale, et surtout de sa simplification.

Des simplifications nécessaires

Une première simplification consisterait à réduire le nombre des tranches du barème de l'impôt sur le revenu, barème encore compliqué par la déduction de 10 %, l'abattement de 20 %, la décote, la minoration. *« Il est possible de simplifier radicalement le barème sans modifier significativement l'impôt (...). Sous réserve d'aménagements législatifs d'une portée limitée, 64 % des foyers fiscaux ne seraient taxés que sur des salaires ou des pensions. A condition d'être conçue à cet effet, la retenue à la source, tout en restant commodément gérable par les entreprises, correspondrait exactement à l'impôt dû, pour la quasi-totalité de ces contribuables, qui pourraient dès lors être dispensés de déclaration finale de revenus (...). L'institution d'une retenue à la source soulève de multiples problèmes techniques. Les solutions que le Conseil des impôts esquisse sont seulement destinées à montrer qu'ils ne sont pas insolubles. »*

Les avantages attendus de la retenue à la source sont-ils à la hauteur des difficultés que soulèverait sa mise en place ?

« L'avantage déterminant reconnu aux systèmes de prélèvement à la source, et la raison principale qui a justifié leur adoption dans les systèmes étrangers étudiés, de même qu'en France, à la fin des années 30, est qu'ils facilitent le recouvrement de l'impôt », note le rapport. *« Prélevé à la source dès la formation du revenu (...) l'impôt est moins douloureux parce que moins apparent (...). Le prélèvement à la source facilite l'acceptation de l'impôt par les contribuables, ce qui permet d'en accroître le rendement. »* Dans les pays de l'OCDE, l'impôt progressif sur le revenu représente en moyenne 12 % du PIB, soit trois fois plus qu'en France. En contrepartie, les cotisations sociales sont moins élevées.

La retenue à la source pose le problème du décalage d'un an. Lors de la première année d'application du système, en 1991 par exemple, l'impôt serait payé sur le revenu de 1991 et non sur celui de 1990 comme le veut le système actuel. Que ferait-on de l'impôt dû sur le revenu de 1990 ? *« Sauf dispositions contraires, les salariés non seulement subiraient chaque mois la nouvelle retenue, mais devraient aussi acquitter les acomptes et le solde de l'impôt sur les revenus de l'année précédente. Diverses formules peuvent être envisagées pour éviter ce cumul d'imposition. La plus simple consisterait à ce que l'Etat abandonne totalement l'impôt sur les revenus de la dernière année avant la réforme. En fait pour éviter l'évasion fiscale que son application brutale susciterait, cette solution doit être quelque peu affinée (1). »*

« Il faut cependant, poursuit le rapport, *être conscient que, comme toute réforme fiscale, le passage au paiement simultané de l'impôt ne pourrait se faire sans qu'y soit associé un coût minimal : en termes de gestion mais également en termes de fraude ou d'évasion, qu'il serait difficile d'éviter complètement. Par ailleurs une telle réforme se doit d'être, sinon populaire, du moins correctement acceptée par les citoyens. Il serait donc contre-productif d'installer un dispositif par trop tatillon de lutte antifraude. »*

Le rapport estime souhaitable que si *« le paiement simultané de l'impôt devait être instauré en France, il le soit dans la première moitié de l'actuelle décennie. Croissance forte, emploi dynamique, population active en expansion concourent à rendre favorables les conditions de mise en œuvre d'une telle réforme »*. Mais le nouveau système pourrait très bien aussi *« être introduit après cette date »*.

ALAIN VERNHOLES

(1) Le problème serait d'éviter d'avantager outre-mesure les contribuables qui auraient bénéficié – volontairement ou non – d'une importante hausse de revenus (sous forme de plus-values par exemple) l'année précédant la réforme, celle-là même dont l'administration ne tiendrait pas compte.

ÉCONOMIE

à la source permettrait
rendement de la fiscalité

LYONNAISE DES EAUX DUMEZ

ACTEUR MONDIAL
INDUSTRIES VERTES

AFFAIRES

Le TGV met le cap sur le Sud-Ouest

La voie à grande vitesse Sud-Ouest entre Courtalain (Eure-et-Loir) et Tours permettra,à partir du 30 septembre, de relier Paris à Bordeaux, Pau, Hendaye et Toulouse avec des gains de temps pouvant atteindre 1 h 30

Un an après la Bretagne, c'est au tour de la façade atlantique et du Sud-Ouest de profiter des avantages de la grande vitesse et de voir se contracter l'espace et le temps. Les 101 km de voies nouvelles, qui doivent être inaugurés le 28 septembre par le président de la République et entrer en exploitation le 30 septembre, autoriseront la circulation des TGV à 300 km/h entre Paris et Tours, puis à 220km/h sur les voies classiques entre Tours et Bordeaux et aux vitesses habituelles au-delà.

Rappelons que la nouvelle voie à grande vitesse fait partie d'un ensemble de 278 km qui part de la gare parisienne de Montparnasse et qui se divise en deux branches à Courtalain (Eure-et-Loir).

La première fonctionne depuis le 20 septembre 1989 et s'achève au Mans d'où elle permet l'irrigation de la Bretagne. La deuxième, mise en service dans trois jours vers Tours, a fait l'objet d'un traitement aussi minutieux. Sur le plan technique, il s'agit d'une voie tracée de la façon la plus rectiligne possible, qui a profité du dernier cri du rail soudé et poncé, au point qu'on n'y sent plus le moindre cahot, et qui est supportée par un ballast renforcé.

Levée de boucliers des vignerons du Vouvray

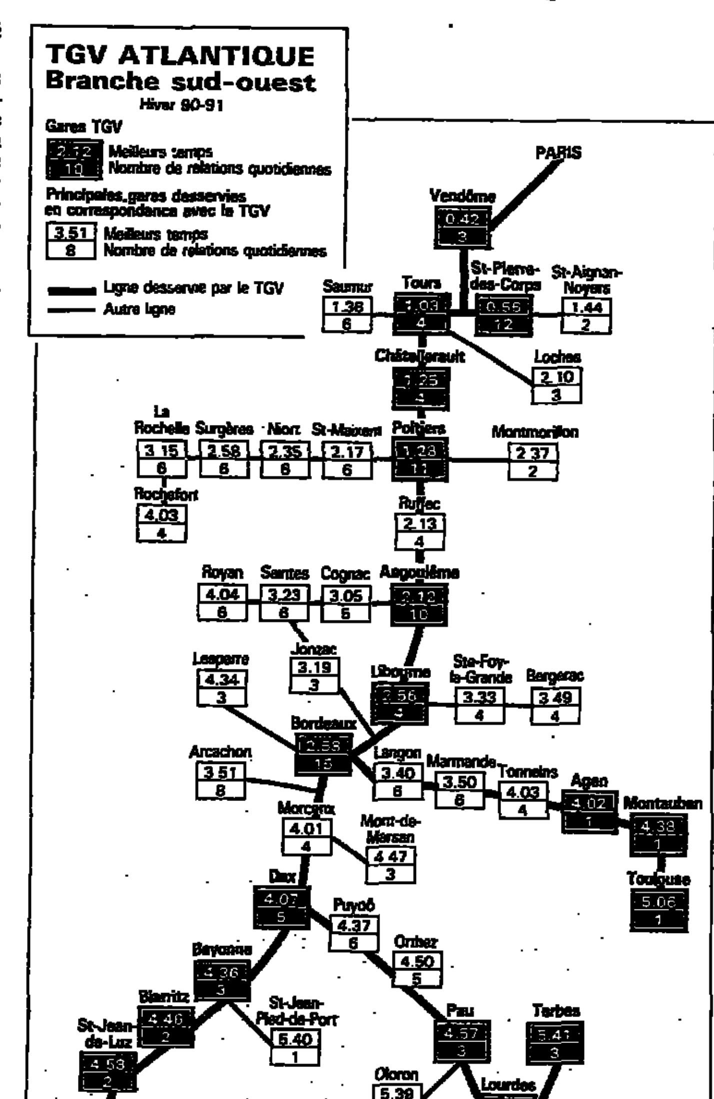
Entre les points kilométriques 130 et 210 où se trouve la nouvelle gare de Vendôme, la SNCF a particulièrement soigné ce qu'elle a appelé *« le domaine d'essais »*, où la rame de série 325 a porté, le 18 mai dernier, à 515,3 km/h le record du monde de vitesse ferroviaire. C'est là que les ingénieurs ont poussé la machine au maximum, notamment par huit fois au-delà de la barre des 500 km/h pour tester la tenue des caténaires, des pantographes et surtout des aiguillages, qui ont supporté l'épreuve sans broncher.

Devant la levée de boucliers des vignerons de Vouvray, qui n'admettaient pas que le TGV détruise 7 hectares de leur vignoble, la SNCF a fait un effort remarquable en matière d'environnement. Elle a opté pour un tunnel, puis, lorsqu'on lui a fait remarquer que les vibrations des rames pouvaient faire vieillir prématurément le vin dormant dans les caves, elle a vérifié avec une table vibrante la tenue des crus, qui se sont révélés plutôt meilleurs après un tel traitement.

La société nationale a pris aussi la peine de s'assurer que les levures contenues dans les vins champagnisés ne subiraient aucun dommage et, par mesure de sécurité, elle a déroulé un tapis de caoutchouc sous le ballast situé à moins de 70 mètres des caves !

L'ouverture au trafic de la voie Sud-Ouest promet de transformer les conditions de transport entre l'Ile-de-France, la Touraine et l'Aquitaine. D'abord en raison des gains de temps obtenus : Paris-Tours sera effectué en 1 h 03 (gain de 35 minutes sur le train classique le plus rapide) ; Paris-Poitiers en 1 h 28 (gain de 50 minutes) ; Paris-Toulouse en 5 h 06 (gain de 50 minutes) ; Paris-Bordeaux en 2 h 58 (gain de 1 h 15) ; Paris-Hendaye en 5 h 04 (gain de 1 h 45).

La SNCF a découpé son nouveau TGV en trois zones stratégiques. Dans la région de Tours et de Poitiers, elle espère faire un malheur comme vers Le Mans et Nantes où elle a pris de belles parts de marché à la voiture et à l'avion (-20 %). Dans la région bordelaise, elle transporte déjà un million de voyageurs par an contre un million et demi de passagers pour l'avion, et voudrait s'approprier 60 % du trafic . Au-delà de Bordeaux, la bataille sera plus rude, car un voyage de plus de trois heures a moins d'attrait pour les hommes d'affaires.



Le bilan d'une année d'exploitation du TGV Atlantique sur la branche bretonne laisse bien augurer de ses effets en Aquitaine. En onze mois de fonctionnement, le TGV a transporté sept millions de voyageurs, soit 20 % de mieux au départ des gares de Brest ou de Rennes par exemple. Les recettes ont bondi de 14 %. Sur les cent cinq rames bleu-argent commandés à GEC-Alsthom, soixante ont été livrées, et leur rodage va bon train, même si la société nationale connaît quelques difficultés avec un train très électronisé qui tombe en panne trop souvent pour assurer un service irréprochable.

Du côté des usagers, on trouve beaucoup de personnes satisfaites du confort et de la vélocité d'un train qui a mis Le Mans à une heure de la capitale; mais tout le monde n'a pas admis facilement les remodelages du service et les suppressions d'arrêts qui ont désavantagé certaines cités. Nombre de trains et de TGV ont subi des retards dus à des manifestations de mécontentement. Un monument a même été élevé, à Messac (Ille-et-Vilaine), au « voyageur méprisé » par la SNCF...

Deux gares d'arrivée possibles à Paris

La mise en service du TGV Sud-Ouest oblige la société nationale à un important effort de communication. Tout d'abord pour expliquer à une clientèle habituée à des tarifs kilométriques fixes le nouveau système qui oblige à réserver sa place et qui avantage les voyages les plus longs et ceux réalisés en période creuse *(voir article ci-contre)*. Mais la SNCF doit également aider les voyageurs à affronter la situation complexe de deux gares d'arrivée possibles à Paris. En effet, les TGV seront basés à Montparnasse, mais les trains Corail et les trains de nuit partiront et arriveront gare d'Austerlitz. Il faudra plus d'une campagne d'affichages pour éviter erreurs et mécomptes !

L'inauguration de la voie Paris-Tours ne clôt pas la saga de la grande vitesse, qui comportera encore de nombreux chapitres dans les années à venir. En 1991, les rames en provenance de Bordeaux, par exemple, pourront ne plus rentrer dans Paris et, après un arrêt à Massy, gagneront Lyon en un peu plus de cinq heures. L'électrification permettra de se rendre en TGV en Bretagne du sud dès 1992 et en trois heures à La Rochelle en 1993. Le 15 juin 1993, le TGV Nord filera vers le tunnel sous la Manche et Londres qu'il atteindra en trois heures. Voilà pour les opérations « grande vitesse », d'ores et déjà décidées.

D'ici la fin de l'année, le gouvernement recevra les avis des régions sur son projet de schéma directeur des TGV et arrêtera, sinon les tracés qui donnent lieu à de véritables foires d'empoigne locales, du moins une liste des lignes à construire et leur coût approximatif. Dans la foulée, il devrait prendre ses responsabilités en donnant le feu vert aux deux TGV suivants : le TGV Méditerranée qui ira de Paris à Marseille en trois heures et à Nice en quatre heures, et le TGV Est qui placera Strasbourg à 1 h 50 de la capitale et lui donnera quelques atouts supplémentaires pour défendre son rang européen.

Il ne restera plus qu'à trouver les 190 milliards de francs nécessaires pour construire les 3 172 kilomètres supplémentaires de voies à grande vitesse souhaitées pour le vingt et unième siècle...

ALAIN FAUJAS

Paris-Tours : jusqu'à 60,9 % d'augmentation...

Les voyageurs qui emprunteront le TGV vers Bordeaux et Saint-Jean-de-Luz, mais aussi les habitués de la ligne vers Marseille et Nîmes assujettis au même régime, risquent de trouver très élevé le prix de la grande vitesse que leur présentera la SNCF. Celle-ci poursuit, en effet, la généralisation du *« nuancement temporel des tarifs »*.

Autrefois, les choses étaient simples : pour obtenir le prix d'un billet, il suffisait de multiplier le nombre de kilomètres parcourus par le prix officiel du kilomètre. Désormais, le contrat de plan passé entre l'Etat et la société nationale autorise celle-ci à moduler ses tarifs. Il existe un tarif kilométrique fixe... qui est dégressif avec la distance afin de concurrencer les tarifs aériens. La modulation temporelle, elle, s'efforce d'encourager les voyageurs à emprunter les trains les moins chargés. Le système Resa 300 comporte donc quatre prix de réservation qui permettent de dissocier les sens de circulation et les classes afin de faire payer plus cher ceux qui empruntent le TGV lorsqu'il est bondé.

Service public

Pour la branche Sud-Ouest qui entre en service le 30 septembre, le surcoût de la réservation TGV varie, en première classe, de 38 F à 118 F et, en seconde, de 30 F à 78 F. Il en coûtait 128 F en train Corail et en seconde classe pour se rendre de Paris à Tours ; le même trajet dans le TGV le moins fréquenté reviendra à 158 F (+23,4 %) et à 206 F (+60,9 %) en période de pointe. Mais la SNCF préfère souligner que, par exemple sur Bordeaux, il ne convient pas de prendre pour base les 260 F du train Corail, mais les 306 F du train Corail avec supplément et réservation pour les comparer avec les 290 F du TGV le moins onéreux.

Les critiques des usagers découvrant un tel système tarifaire ne vont pas manquer de pleuvoir. Les uns souligneront que la suppression de trains Corail sur les lignes desservies par le TGV aboutira à faire payer la réservation obligatoire sur la même relation, autrement dit il s'agit d'une façon déguisée d'augmenter les tarifs. D'autres se plaindront de la complexité de la grille tarifaire. Enfin, beaucoup dénonceront l'abandon de la notion de service public qui repose sur l'égalité tarifaire des usagers et s'indigneront de la sélection par l'argent.

M. Jacques Fournier, le président de la SNCF, reconnaît *« partiellement »* le bien-fondé de cette dernière critique, mais il rappelle que les tarifs sociaux, les cartes de réduction comme Kiwi ou Vermeil allègent les prix du billet. *« Notre nuancement tarifaire nous permet d'offrir à nos voyageurs de meilleures conditions d'acheminement : ils feront moins la queue aux guichets et ne rouleront pas dans des trains archicombles. »*

M. Jean-Marie Metzler, directeur commercial voyageurs, lui, estime qu'il ne peut y avoir de situation acquise alors que la place de TGV coûte deux fois plus cher que la place Corail. *« Comme le Club Med, il faut que nous différencions nos tarifs pour obtenir un taux d'occupation optimal de nos trains. Mais nous veillons à ce que les deux tiers des TGV soient accessibles aux tarifs de réservation les plus bas. »*

Dans un an, la mise en service du système informatique Socrate donnera au personnel de guichet et aux agents de voyages la possibilité de savoir de façon fine les disponibilités de places et les tarifs « nuancés ». Les voyageurs apprécieront alors de n'avoir à composter qu'un seul billet où apparaîtront les différentes composantes du prix qu'ils auront acquitté.

Al. F.

Réveil brutal sur la Loire

TOURS

de notre correspondant

Les politiques tourangeaux se sont vu reprocher un certain attentisme avant l'arrivée de ce TGV, et c'est Saint-Pierre-des-Corps qui a saisi le train au bond en premier, restant fidèle en cela à sa tradition ferroviaire. La véritable nouvelle gare sera dans cette cité « cheminote » communiste : l'immeuble comprend 3 200 mètres carrés de bureaux.

A Tours, gare en cul-de-sac, le TGV va arriver en plein chantier. La place qui s'étend devant le bâtiment sera transformée dans le cadre de l'implantation du nouveau Palais des congrès signé par Jean Nouvel. Le vaisseau de verre sera opérationnel en 1993.

Tours aura aussi un centre d'affaires international construit par le groupe Pelège près de la gare. Ses 30 000 mètres carrés de bureaux devraient intéresser des entreprises parisiennes qui pourraient faire une économie substantielle de loyer. *« Nous changeons de niveau et de classe. Nous devenons une véritable métropole »*, aime à dire Jean Royer. Le député, maire de Tours, utilise aussi l'argument TGV pour son futur technopôle des sciences de la vie qui verra le jour en bordure du Cher sur une zone actuellement inondable. De même l'association Tours Technopôle Val-de-Loire a posé la candidature de la ville aux 20 000 étudiants pour accueillir l'Institut technique des sciences du vivant, décentralisation des grandes écoles agricoles de la région parisienne. L'université japonaise de Konan a déjà joué la carte tourangelle en implantant à Saint-Cyr-sur-Loire un lycée pour les enfants de ses cadres travaillant en France.

Tours va avoir également une nouvelle carte touristique à jouer. Des Japonais – encore – ont prévu un produit « Lunes de miel en Touraine » et des Allemands une étape gastronomique.

Revers de la médaille : l'effet TGV a provoqué un boom de l'immobilier. A Vendôme, dans le Loir-et-Cher, le mètre carré des appartements situés dans l'hypercentre a quadruplé en cinq ans. Tours a subi le même phénomène, mais à un degré moindre.

ALEXIS BODDAERT

Frémissements sur la Garonne

BORDEAUX

de notre correspondante

« On sent un frémissement du côté des promoteurs mais pas encore du côté des utilisateurs. A Bordeaux, l'arrivée du TGV ne provoque pas de révolution », note M[me] Christine Pierson, directrice régionale du cabinet immobilier Auguste Thouard. Un peu coincé entre les quais de la Garonne, les abattoirs et le marché d'intérêt national, le quartier de la gare Saint-Jean est à la fois *« trop loin et trop près »* du centre-ville.

A ces handicaps s'ajoute un stock important de bureaux dispersés dans l'agglomération : en banlieue ouest, près de l'aéroport, dans le quartier du Lac ou en bordure du célèbre quartier des Chartrons.

Pour l'instant, la perspective d'un effet TGV se limite à l'ouverture de quelques hôtels et à deux ou trois opérations immobilières de moyenne envergure. La plus importante, en face de la gare, consiste en la reconversion d'une tour HLM de dix-sept étages, en 10 000 m² de bureaux. Elle sera livrée en 1991, au prix de location annuel hors taxes de 750 à 800 F le mètre carré. *« Bordeaux reste un petit marché »*, commente le promoteur de cette opération.

La SNCF estime que le nombre de voyageurs sur les liaisons Bordeaux-Paris devrait passer de 1,1 million à 1,8 million. La gare Saint-Jean et ses abords immédiats ont été entièrement rénovés il y a cinq ans. La SNCF a construit un parking souterrain de 570 places ; tous ces travaux ont coûté 130 millions de F.

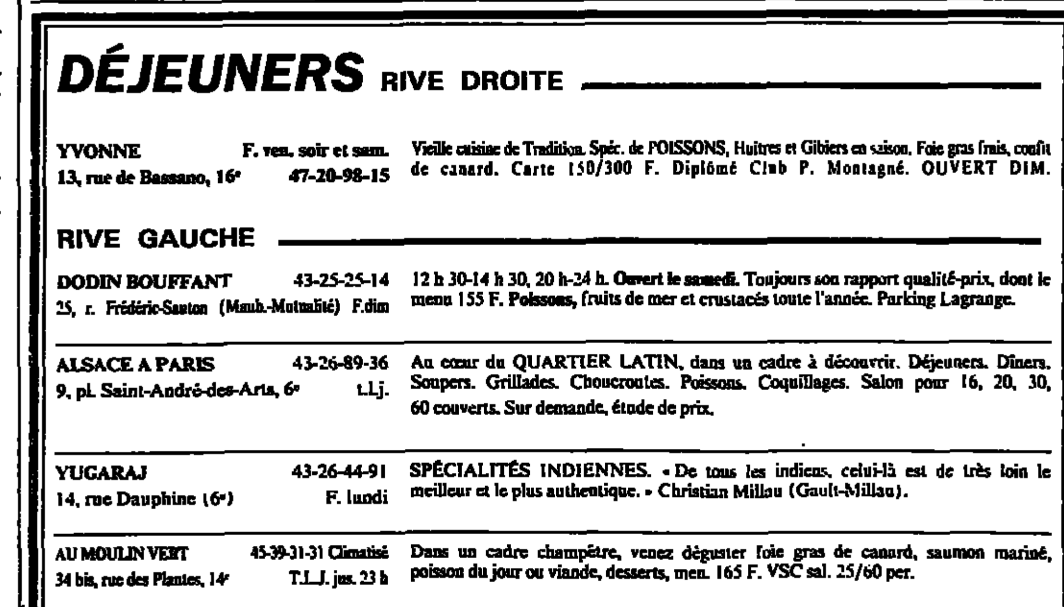
Néanmoins, le TGV mettra encore deux heures cinquante-huit pour relier Bordeaux à Paris. *« L'effet TGV n'est pas à ce stade suffisamment fort »*, estime M[me] Pierson. La réticence des investisseurs s'expliquerait aussi par l'environnement *« très hétéroclite et inadapté à une nouvelle clientèle d'affaires »*. Jacques Chaban-Delmas parle de *« mutation en marche »* pour le quartier. Selon lui, tous les partenaires de l'agglomération réfléchissent au problème.

Cependant, le quartier reste, pour l'instant, le théâtre de transformations ponctuelles plutôt que d'un grand chambardement urbanistique. Certains regrettent que la ville n'ait pas saisi l'occasion de restructurer le quartier de façon significative en récupérant, par exemple, les abattoirs.

La SNCF est la seule à avoir quelques projets : elle voudrait ouvrir la gare vers le quartier sud, y créer un parking et une gare *bis* et un accès direct au futur métro.

A l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, la construction d'une nouvelle aérogare, destinée à accueillir les quatre millions de passagers prévus pour l'an 2000, est gelée, tant que ne sera pas connu l'impact exact du TGV sur le trafic aérien.

GINETTE DE MATHA



AFFAIRES

Le mariage du téléphone et de la publicité

Phonomène propose huit minutes de communication gratuite ... à condition d'accepter qu'elle soit interrompue par des « réclames »

LA *vie de l'homme moderne* est envahie par le téléphone... et par la publicité. Que donnera le mariage des deux ? les Français vont avoir l'occasion de se faire une idée à compter d'avril prochain, date à laquelle la société Phonomène proposera à des abonnés des Yvelines de téléphoner gratuitement dans l'Hexagone pendant huit minutes, à condition d'accepter que leur communication soit interrompue par des messages publicitaires. Ce sont les annonceurs qui paieront l'appel.

Dans l'esprit de son inventeur, M. Jean-Pierre Dufour, ce type de démarche publicitaire est *« volontaire »*, à l'inverse de la publicité passive (messages radio ou télé, affiches...) : l'abonné qui se sert de Phonomène décide délibérément d'y recourir, composant en effet un numéro vert. Il tombe alors sur un central – c'est lui qui distribuera les spots publicitaires – qui l'aiguillera sur son correspondant après composition de son numéro. Le nombre de messages publicitaires sera d'autant plus élevé que la communication sera éloignée. Mais, en moyenne, il y aura une minute de communication utile entre chaque pause qui pourra égréner plusieurs spots.

Phonomène espère desservir quelques réseaux spécifiques (comités d'entreprise, réseaux de vente..) sur l'Ile-de-France à compter d'avril prochain. Elle estime alors pouvoir desservir 1500 appels par jour.

Protection de la vie privée

Dans un deuxième temps – qu'elle fixe au 15 octobre prochain – Phonomène proposera son service à une partie du grand *public dans les Yvelines, une couverture* nationale permettant environ 1 million de communications par jour étant envisagée d'ici trois à quatre ans. Cela dépendra du nombre de centraux intallés, c'est-à-dire aussi des finances de la société. D'ici une quinzaine de jours, Phonomène commencera sa phase de commercialisation.

France Télécom fournira les lignes. M. Dufour assure avoir obtenu des autorisations pour ses premières expériences chez l'opérateur qui peut trouver un intérêt à ce nouveau service – un accroissement du trafic – et il pense ne pas soulever de problèmes avec la réglementation en vigueur. La direction à la réglementation a d'ailleurs été saisie de cette question.

Il semble que le nouveau service proposé s'apparente à certaines messageries télématiques déjà existantes et autorisées. En revanche, il peut faire le bonheur des « fauchés », trop heureux de ne pas déséquilibrer leur budget par une note de téléphone trop lourde.

Phonomène peut poser un problème au niveau de la protection de la vie privée : car l'appellé subit le message publicitaire. A ce titre, Pho*nomène peut être assimilée aux* automates d'appels qui bombardent aux Etats-Unis les abonnés de spots, au hasard, et surtout sans grand souci de perturber ou non leur vie privée.

Les pouvoirs publics – notamment Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, et le Conseil national à la consommation – réfléchissent d'ores et déjà aux problèmes soulevés par tous ces appels non désirés.

FRANÇOISE VAYSSE

La mauvaise image des ingénieristes

Leurs atouts sont apparemment mal perçus tant par les clients que par les fournisseurs

LES qualités nécessaires pour être un bon ingénieur seraient-elles tout à fait incompatibles avec celles requises pour être un bon vendeur ? On serait tenté de répondre par l'affirmative à la lecture de l'étude sur la « contribution de l'ingénierie française à l'économie nationale » réalisée par le cabinet Stratorg, pour le ministère de l'industrie.

Les atouts des ingénieristes (dont la profession a facturé 34 milliards de francs au total en 1988) seraient apparemment très mal perçus tant par leurs clients que par leurs fournisseurs.

Vis-à-vis de leurs clients, les sociétés d'ingénierie (1600 sociétés de plus de 6 salariés au dernier recencement 1988) présentent deux avantages : l'un est d'ordre technique : les ingénieristes aident leurs clients à mieux connaître et utiliser les technologies existantes ; l'autre est d'ordre économique : de par leur savoir-faire et leurs compétences elles permettent de réaliser un investissement à moindre coût : au dire des professionnels, le gain serait de 5 à 20 % pour l'investissement lui-même et de 2 à 4 % pour son exploitation. A comparer au coût de leurs prestations qui serait de 7 à 11 % de l'investissement en moyenne. Mais ces avantages semblent être mal percus : *« Les clients reconnaissent peu spontanément le rôle de l'ingénierie en matière d'amélioration des technologies ... La fonction de conseil ne semble pas être valorisée »*, peut-on lire dans l'étude. En outre, les ingénieristes ne valorisent pas auprès de leurs clients les économies qu'elles leur permettent de réaliser dans les phases d'exploitation. Pourtant *« lorsque les clients s'obligent à l'évaluer, ils reconnaissent à l'amélioration de leurs technologies une valeur non négligeable »*.

Effet d'entraînement

Vis-à-vis de leurs fournisseurs, les ingénieristes peuvent faciliter la pénétration de marchés étrangers. L'étude de sept projets réels montre que cet « effet d'entraînement » est de 3 à 4 en moyenne. Mais les fournisseurs interrogés pour cette étude considèrent plutôt l'ingénieriste comme un « passage obligé... » *« Les tarifs imposés par l'ingénierie sont réputés trop serrés, et même si une marge est possible, elle est souvent absorbée par des modifications sur le chantier que l'on attribue à l'ingénierie »*, estiment plus particulièrement les fournisseurs de matériels non techniques.

A. K.

CAPITAL ET INTÉRÊTS

Le court terme à tous prix

Les conséquences de la crise boursière sur les SICAV

RUSH sur les SICAV à court terme, principalement monétaires, délaissement des obligations et poursuite de l'hémorragie constante des SICAV actions, ces trois données évoquées par de nombreux professionnels depuis le début de l'année viennent d'être confirmées de manière spectaculaire, chiffres à l'appui, par Europerformance, société spécialisée dans l'évaluation de performance et la mesure actuarielle.

« Si la crise du Golfe a accentué le phénomène de désaffection de l'épargnant pour les produits à long terme, cette tendance était déjà perceptible dès les premiers jours de 1990, affirme M. Alain Ernewein, directeur général d'Europerformance en présentant la première étude de conjoncture réalisée sur des placements collectifs en valeurs mobilières. *L'analyse révèle que les SICAV à long terme (obligations et actions) connaissent depuis le début de l'année plus de rachats, donc de désengagements, que de souscriptions. A l'inverse, les SICAV à court terme sont extrêmement recherchées. »*

Quatre catégories

Les chiffres en la matière parlent d'eux-mêmes : en huit mois, les souscriptions nettes de SICAV court terme, principalement monétaires, ont doublé, atteignant 157,2 milliards de francs contre 76 milliards pour l'ensemble de l'année 1989. Au contraire, depuis janvier, la tendance s'est inversée pour les SICAV obligations, puisque les rachats sont devenus plus nombreux que les acquisitions. Les souscriptions nettes sont négatives (9,9 milliards de francs) à fin août, alors que pour l'ensemble de l'année dernière elles ont atteint 40 milliards de francs.

Enfin, le désintérêt pour le marché des actions observé déjà l'an dernier (– 6 milliards de francs) se poursuit, et s'accélère même avec un déficit de *souscriptions nettes de 8,9 milliards* de francs actuellement.

Pour conduire sa recherche, cette filiale à 60 % de TGF (groupe Caisse des dépôts) et à 40 % de Paribas a pris comme base de travail les 888 SICAV qu'elle suit régulièrement sur les 900 recensées en France. Elle a ensuite décomposé la variation de l'encours des SICAV en quatre catégories afin de mesurer dans l'une d'entre elles, appelée *« effet souscriptions nettes »*, l'intérêt ou non du public pour tel ou tel produit financier. L'évaluation s'établit à partir de la différence entre les acquisitions de parts et leurs ventes.

Deux autres effets, *« plus-value »* et *« revenu »*, sont plus liés à la performance des SICAV. Le premier dépend de l'évolution des cours, le second représente les dividendes versés. Etant distribué dans la plupart des cas, cet effet est donc négatif pour la SICAV, mais positif pour le portefeuille d'un détenteur de parts, qui reçoit un versement d'argent. La quatrième catégorie appelée *« autres »* est d'importance mineure, portant uniquement sur les modifications de la composition de certaines SICAV.

Ainsi, sur l'ensemble de l'encours total des SICAV durant les huit premiers mois de l'année (149,6 milliards de francs), l'effet souscriptions nettes représente à lui seul 138,4 milliards de francs. Il est entièrement imputable à l'attrait des produits court terme (régulières, sensibles et surtout monétaires, qui représentent 80,6 % de cet ensemble). Cet engouement s'explique par la non-exposition de ce type de SICAV au risque des taux d'intérêt, assurant ainsi une rentabilité proche de celle du marché monétaire. Une manière de protéger sans danger son capital en temps de crise.

La capitalisation autorisée depuis cette année, c'est-à-dire la possibilité *de ne pas distribuer de revenus*, a augmenté son attrait. La désaffection pour les SICAV obligations tient, quant à elle, à l'évolution des taux d'intérêt à la hausse, pénalisant les cours de ces valeurs. Un renversement de tendance pourrait alors redynamiser un tel secteur. Enfin, plus grave est l'hémorragie régulière observée depuis vingt mois dans les SICAV actions. L'instabilité du marché boursier depuis le mini-krach d'octobre 1989 et sa chute récente expliquent largement ce désengagement.

Toutefois son ampleur se justifie aussi par l'absence de produits d'appel depuis la disparition successive des « 5 000 francs Monory » et des CEA Delors (compte épargne actions). Cette initiative avait permis de relancer le marché boursier en 1978.

DOMINIQUE GALLOIS

Variation de l'encours des souscriptions nettes des SICAV...
(en milliards de francs)

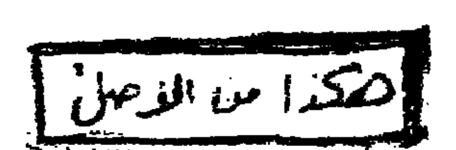
	fin 89	fin août 90
SICAV court terme	76	157,2
SICAV obligations	40	– 9,9
SICAV actions	*– 6*	*– 8,9*
Ensemble des SICAV	110	138,4

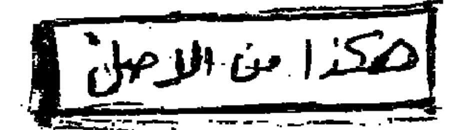
(Source Europerformance).

... et évolution générale
(en milliards de francs au cours des huit premiers mois de 1990)

	SICAV court terme	SICAV obligations	SICAV actions	Ensemble des SICAV
Variation de l'encours	210,3	– 16,9	– 43,8	149,6
dont				
– effet plus-value	52,7	9,0	– 28,0	33,7
– effet revenu	– 2,7	– 9,1	– 7,3	– 19,1
– effet souscriptions nettes	157,2	– 9,9	– 8,9	138,4
– autres	3,1	– 6,9	0,4	– 3,4

(Source : Europerformance).





La mauvaise image des ingénieristes

AFFAIRES

PORTRAIT

Le système Sensemat à l'épreuve du temps

En rachetant la marque horlogère Lip, Jean-Claude Sensemat, jeune PDG d'un groupe gersois spécialisé dans l'outillage, poursuit la course de fond engagée depuis vingt ans

HEUREUX. Depuis qu'il a annoncé officiellement le rachat de la marque Lip, l'acquéreur Jean-Claude Sensemat, PDG du groupe qui porte son nom à Fleurance (Gers), surfe la vague de *« la passion d'entreprendre et la force de réussir »* qui, dit-il, guide sa vie entière. Sollicité par les médias nationaux, ce jeune PDG de trente-huit ans, très attentif à son image, est carrément en état de lévitation, savourant sans retenue la réussite d'une opération à double détente, économique et médiatique. Jusqu'alors spécialisé dans l'outillage amateur et professionnel et le petit électroménager, le groupe Sensemat, en expansion constante depuis vingt ans, fait ainsi une entrée remarquée dans le secteur de l'horlogerie.

Pour la marque Lip qui fut l'enjeu central d'un long feuilleton, c'est l'espérance d'une résurrection. Pour Jean-Claude Sensemat qui met l'ambition au niveau des valeurs fondamentales, c'est la poursuite d'une irrésistible ascension.

Il reste à savoir si le « système Sensemat » connaîtra la même efficacité dans le domaine de l'horlogerie que dans celui de l'outillage où il a fait merveille. Car Sensemat, c'est d'abord un système ou une méthode économique. Acte 1 : achat au moindre coût dans vingt-six pays, notamment dans les pays asitatiques et l'Est de l'Europe. Acte 2 : revente en France et dans vingt-huit pays des mêmes matériels d'outillage... mais commercialisés sous des *« labels maison »*, ceux des filiales créées par Jean-Claude Sensemat. Appliqué durant deux décennies, le système affiche des résultats enviables : héritier d'une modeste boutique de quincaillier, le patron fleurantin est aujourd'hui à la tête d'un groupe qui pesait 530 millions de chiffre d'affaires en 1989 (550 millions de francs espérés en 1990). Ses deux cent trente employés sont répartis dans douze sociétés, marques spécialisées dans un type de matériel ou filiales commerciales en Espagne, au Bénélux ou à Taïwan, la tête de pont asiatique qui a joué un rôle majeur dans l'expansion du groupe. En 1989, le magazine *Entreprise* classait d'ailleurs les sociétés Sensemat à la 45e place nationale pour leurs performances. Largement de quoi susciter des jalousies dans une Gascogne, terre rurale de tradition où l'on se méfie de la réussite, surtout quand elle est ostentatoire comme celle du jeune PDG. Car il y a visiblement un problème Sensemat, celui d'un ego exacerbé au point que l'image très négative qui en découle au sein même de la population finit par se superposer à ses performances.

« J'étais un cancre »

Ces performances sont pourtant réelles et assurément méritoires dans un contexte régional privé d'activité économique autre que l'agriculture. André Daguin, président de la Chambre de commerce et d'industrie, qui naguère n'échappa pourtant pas à l'un des éclats coutumiers du PDG gascon, le reconnaît bien volontiers : *« Avec Lip, Sensemat a réussi un bon coup, mais le plus important, c'est ce qu'il a déjà fait. »* Un parcours pour le moins original qui débute par de médiocres performances scolaires : *« J'étais un cancre »*, confie simplement l'intéressé. Mais, à dix-neuf ans, un drame va bouleverser la vie du dilettante gascon : *« Le choc affreux de la mort de mon père m'a obligé à me jeter à corps perdu dans le travail pour oublier mon chagrin et parce qu'il le fallait. »* Exit les sorties nocturnes et la belle vie. Le jeune Jean-Claude vend à son tour les clôtures électriques popularisées par son père (déjà un bon coup de pub) avec ce slogan inoxydable : *« La clôture Médor n'aboie pas mais elle mord. »* On peut sourire aujourd'hui mais, à l'époque, papa Sensemat faisait figure de novateur.

Le fils a retenu la leçon. Lui aussi sera un anticipateur, un *« visionnaire »*, comme il le dit modestement, une qualité essentielle dans l'activité commerciale qu'il a su faire partager aux hommes qui travaillent pour son compte dans le monde entier. Même la très fermée Albanie n'a pu résister, il y a quelques années, à la force de persuasion de Jean-Claude Sensemat.

Lui reproche-t-on d'être avant tout un importateur ? *« Pour bien savoir vendre il faut aussi savoir acheter »*, répond immanquablement le PDG. Non sans mentionner aussitôt les nombreuses compensations qu'il obtient pour les entreprises françaises. Pourtant, dans les milieux économiques gascons d'aucuns estiment que, malgré sa remarquable réussite, Jean-Claude Sensemat en est encore à faire *« le complexe de l'industriel »*. *« C'est un épicier qui importe,* explique ce technicien, *et il veut devenir un industriel qui exporte. »* Il reste que le groupe Sensemat ne fabrique pratiquement rien lui-même, ce qui ramène en mémoire ce jugement d'un haut fonctionnaire gersois : *« Sensemat n'a pas de savoir-faire propre. D'où sa fragilité, car sa prospérité est liée à des facteurs extérieurs dans des pays où tout peut arriver. »*

« Une véritable psychanalyse »

Mais c'est encore André Daguin qui vient à la rescousse : *« Son savoir-faire, c'est véritablement son expérience et sa capacité d'innovation commerciale. »* En témoigne d'ailleurs le rachat de la marque Lip : *« La cession s'est effectuée à des conditions très avantageuses,* indique Jean-Claude Sensemat. *Des conditions qui me permettent de pénétrer le marché de l'horlogerie à des prix de compétitivité. Tous les Français aiment Lip. Tous ont eu une montre Lip pour leur première communion. C'est une marque qui appartient au patrimoine. »* Un patrimoine que le jeune patron entend bien transformer rapidement en espèces sonnantes et trébuchantes sans changer un iota de sa méthode. Achat de montres et réveils là où l'on en fabrique (Suisse, Japon, Hong-Kong), puis revente sous la marque Lip. Dans la foulée, Jean-Claude Sensemat a annoncé la création de quelques dizaines d'emplois, vraisemblablement à Auch, une aubaine pour un département en voie de désertification. Et pourtant ce patron qui embauche n'en continue pas moins de susciter largement des réactions épidermiques, ce dont il a parfaitement conscience.

« Je suis un patron atypique », se justifie-t-il. Un patron de choc également comme il l'expose complaisamment dans une récente autobiographie intitulée *La patronade ou la réussite d'un patron à la française* (1). Bien plus qu'un livre sur son expérience de patron c'est *« une véritable psychanalyse »*, disent ceux qui ont pu aller jusqu'a bout. Ce livre a joué un rôle certain par les réactions de rejet suscitées par l'image du PDG dans la population gasconne en général, dans les milieux politiques et économiques en particulier. On parle ici de *« sensematite »* qui serait à l'ego ce que l'otite est à l'oreille, c'est-à-dire une inflammation aiguë.

Dans cet étonnant exercice de « hourra-littérature » trop de phrases à l'emporte-pièce commencent par *« Je »* pour se terminer par un point d'exclamation. *« Je suis un provocateur »*, confie le PDG en se pourléchant les babines. Lui reproche-t-on sa mégalomanie galopante (et avouée), son autosatisfaction permanente, sa susceptibilité exacerbée, son comportement autocratique au sein de l'entreprise ? *« Ce sont des clichés qui collent au chef d'entreprise »*, rétorque-t-il. On ne compte pourtant plus les anecdotes qui fleurissent ici et là sur ce délicat sujet. Si l'on s'en rapporte à son *« livre-psychanalyse »* c'est dans le passé que l'on trouve la clé de l'énigme (2) : *« Je n'avais aucun diplôme. Et je me suis fait marcher sur la gueule (...) Au début, on me prenait pour un petit merdeux. »* Aujourd'hui encore, malgré des succès qui devraient le combler, Jean-Claude Sensemat est propulsé par un désir inassouvi de reconnaissance : *« C'est un écorché vif qui veut qu'on l'aime »*, commente ce confrère qui l'a longtemps pratiqué.

Il n'empêche. Les signes extérieurs de sa réussite ostensiblement affichés agacent les Gascons. A l'image de son nom, Sensemat, qui trône en lettres de près de quatre mètres de haut à l'entrée de ses usines au bord de la route nationale. *« La nuit, les lettres rouges brillent au point d'effacer les lumières de la ville »*, se plaignent les Fleurantins. Et puis il y a la *Jaguar* bleu nuit, le bureau luxueux, la maison-palais aux deux piscines, intérieure et extérieure : *« C'est vrai, j'ai fait construire une maison luxueuse à l'aube de mes quarante ans. Mais auparavant j'avais construit mes usines »*, répond-il en faisant remarquer que tous ses bénéfices sont par ailleurs réinvestis dans l'entreprise. Tâte-t-il de la politique en soutenant officiellement Maurice Mességué lors des dernières municipales à Fleurance ? C'est l'échec, mais très révélateur : *« Si j'ai soutenu Mességué,* dit Jean-Claude Sensemat, *c'est parce qu'il est affectif et incompris. »* Toute l'apparence de l'autoportrait. *« Pourtant,* plaide-t-il, *je permets à mes gars de réussir au pays, là où ils ont leurs racines. »* Un atout reconnu aussi bien par Jean-Pierre Joseph, président du conseil général, socialiste que par André Daguin : *« Le Gers a besoin de patrons comme lui,* dit ce dernier. *Il pourrait réussir ailleurs. Seul l'affectif le maintient en Gascogne. Dans les affaires il y a une part de sentiment qui compte. »* Il est président départemental de l'UNICEF mais, du sentiment, le PDG fleurantin n'en manifeste guère au sein de sa propre entreprise : *« Je suis un patron intégriste »* lance-t-il dans sa *« patronade »* en stigmatisant *« le patronat convivial à l'américaine »*, le tutoiement, l'emploi des prénoms, les repas avec les cadres (surtout accompagnés de leurs épouses !).

Un cocktail de XIXe et de XXIe siècle

La défense d'une stricte hiérarchie et le culte du chef l'entraînent cependant à des morceaux de bravoure qui, transposés à la société politique en général, donnent froid dans le dos à de nombreux Gascons, salariés et patrons confondus : *« Un collaborateur mis en avant s'estime plus fort que son leader,* écrit-il. *La dépollution passe par la séparation la plus rapide et la plus brutale qui soit. On ne prend pas de gants pour écraser une branche. »* Personne ne l'ignore en Gascogne : ce *« pousseur d'hommes »*, comme il aime à se nommer, est aussi un briseur d'hommes. Est-il besoin de le préciser ? Il n'y a pas de syndicat chez Jean-Claude Sensemat. Même s'il se défend de la réputation de *« patron facho »* qui lui colle à la peau, chacun s'accorde à reconnaître que ce chef d'entreprise explorant les pistes du XXIe siècle dans le domaine commercial reste un patron du XIXe siècle dans les relations humaines et sociales. Et, dans une Gascogne aux mœurs résolument conviviales, il s'agit d'un très lourd handicap. Comme le fait remarquer André Daguin lui-même : *« Il pourrait, dans quatre ou cinq ans, faire un bon président de CCI, à condition qu'après avoir beaucoup travaillé pour lui il travaille aussi pour les autres. »*

En attendant et dans l'euphorie de la reprise de Lip, Jean-Claude Sensemat cultive ses désirs sublimés. Celui qui, par souci d'économie, dit-il, refusait de s'acheter une montre en or, le voilà nanti de 28 000 réveils et 100 000 montres. L'heure de la reconnaissance médiatique a sonné.

DANIEL HOURQUEBIE

(1) Olivier Orban, 1988.

(2) Lire l'interview de Jean-Pierre Bruneau (« Le Monde Affaires » du 22 septembre).



□ **ERRATUM** : deux coquilles se sont glissées dans l'article de notre correspondant à San Francisco publié dans *le Monde* du 14 septembre et intitulé : « Selon les Américains, Bull entre dans une zone à risques ». Dans le premier paragraphe, il convenait de lire 47 000 personnes et non 17 000 à la dizième ligne et une perte de 360 millions de dollars (et non de francs) à la fin du même paragraphe.

□ **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce qui a été écrit dans l'article du « Monde Affaires » du 14 septembre, « Le retour de Rothschild SA », c'est le groupe britannique B.P.B. (et non BBB) Industries, leader européen du plâtre, dont fait partie la société Placoplâtre, qui a racheté à Poliet l'ensemble de ses activités pour ce type de produits.

COMMUNICATION

La mort du réalisateur de « La caméra explore le temps »

Lorenzi des Buttes-Chaumont

Le réalisateur de télévision *Stellio Lorenzi* est mort mardi 26 septembre à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans *(nos dernières éditions du 27 septembre).*

par Marcel Jullian

Ce matin, je donnerais cher pour être plus jeune, ne serait-ce que de trois jours. Une idée de série, ou de téléfilm, un coup de téléphone, *un rendez-vous ; nous nous serions* colletés durant des jours, Stellio Lorenzi et moi, à propos d'une scène, de l'interprétation d'un personnage ou d'une réplique, et il se serait montré placide, exigeant, insupportable, fraternel, donc vivant.

Combien de fois cela nous est-il arrivé pendant de longues années ? Assis de travers, les yeux plissés par le brouillard des cigarettes mouillées qu'il roulait lui-même et qu'il mâchonnait plus qu'il ne les fumait, il prenait son air de vieux mafioso puritain et inlassable, s'inquiétait : *« Tu me suis, Marcel ? »*

Comme j'aimerais pouvoir encore le faire ! Je l'ai connu lorsque « La caméra explore le temps » a été supprimée et que j'ai lancé chez Perrin l'édition des textes d'André Castelot, d'Alain Decaux et de lui, avec une bande *« Ce que vous ne verrez plus à la télévision »*. Je l'ai retrouvé lorsque j'ai été nommé président d'Antenne 2 et que je lui ai demandé de jouer, directement auprès de moi, le rôle d'un conseiller de fiction pointilleux et vigilant. C'était l'époque des « Rosenberg » et de « Zola. ou la conscience humaine ».

Stellio aimait rendre fous les coproducteurs et les directeurs financiers. Maître d'école laïc, diplômé des Buttes-Chaumont, adonné à la télévision parce qu'elle s'adressait aux gens sans intermédiaire, imbu de sa mission formatrice, il ne doutait pas de sa légitimité. Avec une demi-douzaine d'autres réalisateurs, les meilleurs de la télévision française, il marchait dans les couloirs, les studios et les salles de montage avec l'honneur du service public en bandoulière, comme si un décret des grands ancêtres l'avait nommé représentant en mission du peuple téléspectateur.

C'est lui qui, à Antenne 2, m'a commandé en tant qu'auteur le premier film de sa dernière série « l'Histoire en marche ». C'était *le Serment*, mis en scène par Roger Kahane, un épisode cruel et enflammé du Montpellier du temps de l'intolérance et de la révélation médicale. Je l'ai eu alors comme un grand patron de service d'hôpital. Ce furent, un peu partout, au Vésinet, où sa femme nous préparait le repas, ou à Saint-Rémy, sa retraite provençale, d'interminables séances de discussion, d'amitié, de travaux, de lassitude et d'émerveillement. On se cherchait vaillamment, comme dans l'amour ou le combat. Maintenant, je sais, hélas, qu'on ne se trouvera plus sur cette Terre.

Salut, vieux camarade.

[Né en 1921 à Paris, Stellio Lorenzi a passé sa jeunesse à Cannes. Il rejoint l'Institut des hautes études cinématographiques en 1943 après avoir été refusé à Polytechnique, une loi de Vichy interdisant l'accès de l'école aux fils d'étrangers. Il entre à la télévision comme réalisateur en 1952, après quelques années d'assistanat au cinéma. Dès 1953, Stellio Lorenzi reçoit le prix de la critique de cinéma et de télévision pour ses premières dramatiques *(la Servante, La parole est au prophète)*. Le réalisateur s'attaque à de nombreuses adaptations pour le petit écran, de Feydeau à Tchekhov en passant par Labiche ou Offenbach. C'est en 1956 qu'il propose à Jean d'Arcy une émission historique régulière : *« Les énigmes de l'Histoire »*, devenue ensuite « La caméra explore le temps ». Elles font la célébrité du trio Alain Decaux, André Castelot et Stellio Lorenzi. En 1965, cette émission extrêmement populaire est supprimée par le pouvoir, qui ne supporte pas l'engagement du réalisateur au Parti communiste. Après une période de disgrâce, Stellio Lorenzi se consacre à de grandes séries télévisées telles « Jacquou le croquant » (1967), « Les Rosenberg ne doivent pas mourir » (1975) ou « Zola, ou la conscience humaine » (1978). C'est encore à l'histoire qu'il voue ses dernières années, comme conseiller à la présidence d'Antenne 2 et producteur de *« L'Histoire en marche ». Chevalier* de la Légion d'honneur, Stellio Lorenzi avait été récompensé par de nombreux prix de télévision.]

Le débat sur le contrôle de la Cinq

Le CSA se donne deux semaines de réflexion

Prise de position très ferme du PDG de TF 1, demandes d'audition de la Une puis de M 6, montée au créneau des actionnaires de la chaîne musicale, déclarations *mezza voce* du ministre de la culture, M. Jack Lang, venant après un communiqué du Parti socialiste exigeant *« la plus grande transparence »*... Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sait aujourd'hui qu'une *éventuelle prise de contrôle de la Cinq* par Hachette ne se ferait ni en catimini ni sans remous. Depuis quarante-huit heures, c'est même un véritable front du refus que le CSA doit affronter.

Voilà qui explique, sans doute, pourquoi son président, Jacques Boutet, a répété, mercredi 26 septembre la procédure que le Conseil entend suivre : demande d'informations complémentaires, auditions privées des actionnaires, puis publiques des candidats opérateurs (*le Monde* du 26 septembre). Une procédure accompagnée d'une étude approfondie des règles anti-concentration, dont l'aboutissement – l'autorisation ou non du montage proposé – ne sera pas connu avant une quinzaine de jours.

La « transparence » exigée sera donc, au *moins* formellement, respectée. Mais les premières réactions du Conseil et de son président ne répondent pas, pour l'instant, aux véritables motivations de cette levée de boucliers, qui tournent toutes autour du constat désormais célèbre de Mme Catherine Tasca : *« Il y a une chaîne généraliste de trop. »*

Dès mercredi matin sur France-Inter, le PDG de TF 1 dénonçait *« l'acharnement thérapeutique »* du CSA au chevet d'une chaîne moribonde. Et il revenait à la charge l'après-midi même, dans une lettre au Conseil, considérant qu'un *« éventuel changement de management de cette chaîne risque de perturber encore davantage le secteur audiovisuel français, déjà très éprouvé économiquement »*. Dans la soirée, M 6 enfonçait le clou, estimant que *« la mise en place d'une nouvelle équipe viendrait aggraver le déséquilibre actuel du paysage télévisuel sans pour autant résoudre les difficultés intrinsèques du cinquième réseau »*. De là à réclamer une réattribution de la cinquième chaîne, il n'y a qu'un pas, allègrement franchi par la radio NRJ – actionnaire de la chaîne musicale MCM-Euromusique – rappelant de son côté que *« le bon sens voudrait qu'un nouvel appel à candidatures ait lieu »*.

On n'en est pas là. Les groupes Hachette et Hersant n'ont, pour l'instant, soumis au CSA qu'un projet de modification du capital de la cinquième chaîne. Projet que le Conseil peut refuser, la Cinq continuant alors comme actuellement. Au moins pendant un certain temps. Ce verrou juridique explique sans doute la prudence de M. Jack Lang. Interrogé au cours d'une conférence de presse, le ministre de la culture et de la communication s'est contenté de renvoyer le dossier au CSA, l'estimant *« armé juridiquement pour accomplir sa mission »*. Nul n'ignore pourtant le souhait de la rue de Valois de voir un jour la SEPT et une chaîne musicale se partager en France un réseau hertzien.

P.-A. G.

Les ambitions d'Hachette ne semblent pas se heurter au dispositif anticoncentration

La prise de contrôle de la Cinq par Hachette *ne contrevient pas* à la lettre du dispositif anti-concentration de la loi de 1986 sur la communication, que le CSA est chargé d'appliquer. En *revanche, elle soulève d'éven*tuels problèmes de concurrence et d'abus de position dominante, qui sont du ressort du CSA et du Conseil de la concurrence, en *vertu du droit commun.*

La loi, sous l'impulsion du Conseil constitutionnel, a prévu des seuils chiffrés à la concentration multimédias, notamment dans ses articles 41-1 et 41-2.

Au plan national, une même personne, physique ou morale, ne peut détenir d'autorisation pour plus de deux médias nationaux parmi quatre envisagés : télévision nationale (desservant plus de 4 millions d'habitants), radio nationale (plus de 30 millions d'auditeurs potentiels), réseaux câblés (couvrant plus de 6 millions de foyers), ou presse quotidienne d'information politique et générale (si ces publications dépassent 20 % de la diffusion nationale des quotidiens de même nature).

Hachette possède une radio nationale, Europe 1. Le groupe contrôle aussi quelques quotidiens régionaux (*le Provençal, l'Echo républicain* de Chartres, *les Dernières Nouvelles d'Alsace)* mais leur diffusion cumulée (environ 6 % de ce type de presse) est loin du seuil fixé par la loi. Hachette peut donc ajouter une télévision à sa panoplie « nationale ».

Sur le plan local, la règle transposée des *« deux médias sur quatre »* ne s'applique qu'à la délivrance d'une autorisation pour un service audiovisuel *« autre que national »*. Elle ne concerne donc pas l'opération en cours, et ne gênerait éventuellement, dans le futur, que l'attribution de nouvelles fréquences à Europe 1 dans les zones où Hachette a des quotidiens régionaux.

Cette interprétation littérale – et libérale – de la loi est celle qu'avait retenue M. Dominique Brault, dans son rapport remis à la CNCL en 1987, dans le cadre de l'examen de la candidature Hachette à la reprise de TF 1. Ce rapport concluait donc que rien dans le droit spécifique de la communication n'interdit *a priori* à Hachette le contrôle d'une télévision nationale.

Eviter les abus de position dominante

Le rapport Brault signale toutefois qu'en vertu du droit commun d'éventuelles distorsions de concurrence ou abus de position dominante relèvent du Conseil de la concurrence. Examinant les secteurs de l'édition, de la publicité, ou de la production audiovisuelle, le rapport Brault se gardait en 1987 de condamner une candidature Hachette à une télévision nationale. Mais, sceptique sur l'efficacité d'un contrôle *a posteriori* des comportements abusifs, le rapport Brault notait que *« la logique de groupe est implacable »*, et que *« les intentions déclarées (...) ne sauraient prémunir contre les risques de déséquilibre (...) sur tous les marchés de la communication »*.

Et Mme Catherine Tasca, *ministre* de la communication, estimait lors de l'entrée d'Hachette dans la Cinq (*le Monde* du 2 juin) que *« si, à l'avenir, le groupe venait à exercer un contrôle de fait, il appartiendrait au CSA de faire jouer le dispositif anti-concentration. »* L'article 29 de la loi de 1986 fixe au CSA comme objectifs prioritaires la sauvegarde du pluralisme, la diversification des opérateurs, la nécessité d'éviter les abus de position dominante et les pratiques anticoncurrentielles. Le CSA devra donc être vigilant sur les conditions d'exercice du pouvoir d'Hachette dans la Cinq.

Le traitement de la Cinq par *Télé 7 jours*, le contrôle de la régie publicitaire de la chaîne, les risques d'intégration verticale avec les sociétés de production dans l'orbite d'Hachette, ou les liens entre Europe 1, Europe 2 (fournisseur de programmes et non pas réseau de radios), et Skyrock (réseau de radio FM de Filipacchi, lié par sa régie à Europe 1) sont autant de points sur lesquels, le *droit mis à part*, la *négociation* entre les régulateurs du CSA et les entrepreneurs de la télévision peut s'exercer.

M. C. I.

Le retour du groupe de M. Lagardère sur la scène française

« L'avenir multimédia dans le monde se jouera entre les membres du club très fermé des groupes de communication de rang international auquel nous appartenons », déclarait, en avril 1989, M. Yves Sabouret, le vice-président-directeur général du groupe Hachette. *« Pour la bataille internationale, il y a, en France, nous, et personne d'autre »*, avait martelé auparavant M. Jean-Claude Lattès, qui dirige le groupe Livre-Hachette (*le Monde* du 14 avril 1988).

Avec un chiffre d'affaires 1989 de 29,05 milliards de francs, dont 50 % réalisés à l'étranger, Hachette est entré dans le cercle très fermé des géants de la communication. S'il occupe le quatrième rang mondial derrière Time-Warner, Bertelsmann et Capital Cities (ABC), c'est parce qu'Hachette présente des lettres de créance éblouissantes, notamment dans ce qui est depuis toujours sa spécialité – la presse et le livre. Premier éditeur de livres et de presse magazine en France, il en est aussi le premier distributeur, notamment grâce au réseau des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), et détient la première place d'imprimeur de l'Hexagone par le volume de son chiffre d'affaires. En Europe, il n'y a guère que Bertelsmann qui puisse rivaliser.

Les trois pôles linguistiques

Sur le plan mondial, le groupe a révélé récemment ses capacités et son agressivité. C'est en 1988 que l'internationalisation d'Hachette a enregistré une forte accélération, alors qu'un an auparavant le groupe avait essuyé un échec cuisant dans sa tentative de rachat de TF 1. Dans le domaine de l'édition, l'acquisition au printemps 1988 de l'américain Grolier, pour 2,5 milliards de francs, puis de l'espagnol Salvat a permis à Hachette de décrocher le titre envié de premier éditeur mondial d'encyclopédies. La même année, le secteur presse magazine s'enrichit de la douzaine de publications du groupe Diamandis Communications Inc., racheté par le groupe de M. Jean-Luc Lagardère et par les Publications Filipacchi, son partenaire, pour 4 milliards de francs, ce qui a fait d'Hachette le premier éditeur mondial de magazines.

Depuis, l'internationalisation du groupe s'est poursuivie sur les marchés nord-américain et hispanique, tous deux privilégiés par M. Lagardère, qui insiste fréquemment sur *« la percée nord-américaine et la vocation latine de son groupe »*, avec l'achat de la chaîne américaine de distribution de presse Eastern Lobby Shops et de journaux espagnol comme *Diez Minutos*. Mais le groupe jalonne d'autres marchés : ceux d'Europe de l'Est, où il implante Europa Plus, ceux d'Asie et du Pacifique, avec le lancement d'*Elle* en Australie, l'édition de *l'Encyclopedia americana* à Taïwan, voire celui de l'URSS, où Hachette progresse prudemment en signant un accord entre Europe 1 et le Gostelradio visant à créer la première radio privée en langue russe, ou en associant les Editions du Progrès au groupe Livre-Hachette.

Cette ambition qui pourrait passer pour de la boulimie n'est pas sans jouer sur la taille du groupe. Le chiffre d'affaires d'Hachette a fait un bond significatif : il était de 11,5 milliards de francs en 1985 et dépassera vraisemblablement les 30 milliards en 1990, tandis que, dans le même laps de temps, l'effectif des salariés est passé de 12 500 personnes à 30 737, dont plus de la moitié travaillant à l'international. Les dettes du groupe sont à la mesure de ses « emplettes » : fin 1989, l'endettement net d'Hachette était de 8,2 milliards de francs, dont 6,7 milliards à plus d'un an. Mais les lignes de crédit qui lui sont consenties par des consortiums bancaires conduits par des sociétés de premier plan – c'est le cas aux Etats-Unis avec la Chase Manhattan Bank, – comme les ventes exceptionnelles d'actifs – la vente du siège parisien des NMPP lui a rapporté 2,02 milliards de francs, – permettent au premier groupe multimédia français d'envisager l'avenir avec une relative sérénité.

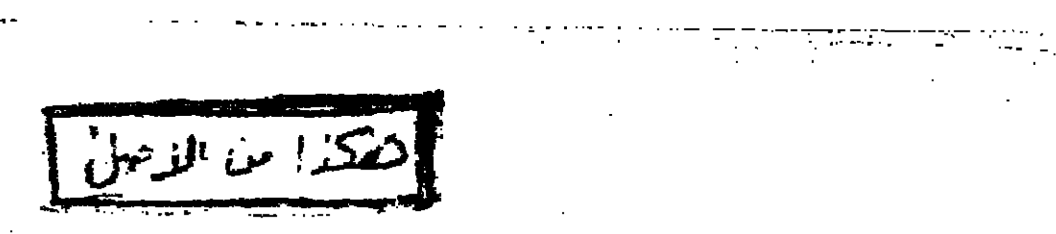
Même si celle-ci a été troublée en 1990 par la mise en vente puis le retrait de *Woman's Day*, fleuron féminin (4,6 millions d'exemplaires) du groupe Diamandis. *« Les magazines de Diamandis que nous avons achetés nous satisfaisaient, à part* Woman's Day, *dont nous avons mal apprécié l'environnement concurrentiel »*, confie un dirigeant d'Hachette. Mais les candidats au rachat, dont M. Robert Maxwell, n'ayant pas offert un prix suffisant à Hachette, qui l'évaluait à plus de 1 milliard de francs, le groupe de M. Lagardère a refusé de « brader » *Woman's Day*.

Et en dépit de l'inertie du marché publicitaire américain, il a mis les bouchées doubles en développant la politique d'abonnement du titre (un million d'exemplaires aujourd'hui), en maintenant son prix de vente (25 cents de moins que ses concurrents en moyenne) et en améliorant le contenu rédactionnel. Enfin, Hachette a restructuré la direction du groupe Diamandis et transformé son nom en Hachette Magazines Inc. *« Afin*, déclare M. Daniel Filipacchi, le nouveau PDG, *de bénéficier de la puissance mondiale du nom d'Hachette »* (*le Monde* du 27 septembre).

Restent Grolier et Salvat. La maison d'édition américaine contrôlée par Hachette dégage *« des bénéfices de l'ordre de 27 millions de francs »*, selon M. Serge Martiano, directeur des filiales étrangères du groupe Livre-Hachette, et se prépare à une phase de développement en 1991 qui se traduira par des coéditions de dictionnaires et d'encyclopédies en trois langues, avec Hachette et Salvat. Quant à la société d'édition de Barcelone, talon d'Achille du groupe Livre Hachette, elle vit sa deuxième année de restructuration, qui devrait lui permettre d'éponger son déficit (5 millions de francs) et d'aboutir à l'équilibre financier. Et d'épauler Hachette et Grolier dans leur conquête des marchés d'Amérique latine.

Hachette n'en a *sans doute pas* terminé avec son extension internationale. La RFA, l'Italie et la Grande-Bretagne pourraient lui fournir en 1991 l'occasion de nouvelles acquisitions, notamment dans le domaine du livre. La « mise à niveau » des activités étrangères permet aussi au groupe de revenir en force sur le marché français. La bonne santé des magazines d'Hachette et de son allié Filipacchi – à l'exception des titres de la presse de charme comme *Lui* ou *Newlook*, qui sont en crise – et de celle de son secteur livre (Livre de poche, dictionnaires, collections pour la jeunesse) constituent autant d'atouts. La prise de contrôle de la Cinq aurait alors des allures de couronnement.

YVES-MARIE LABÉ

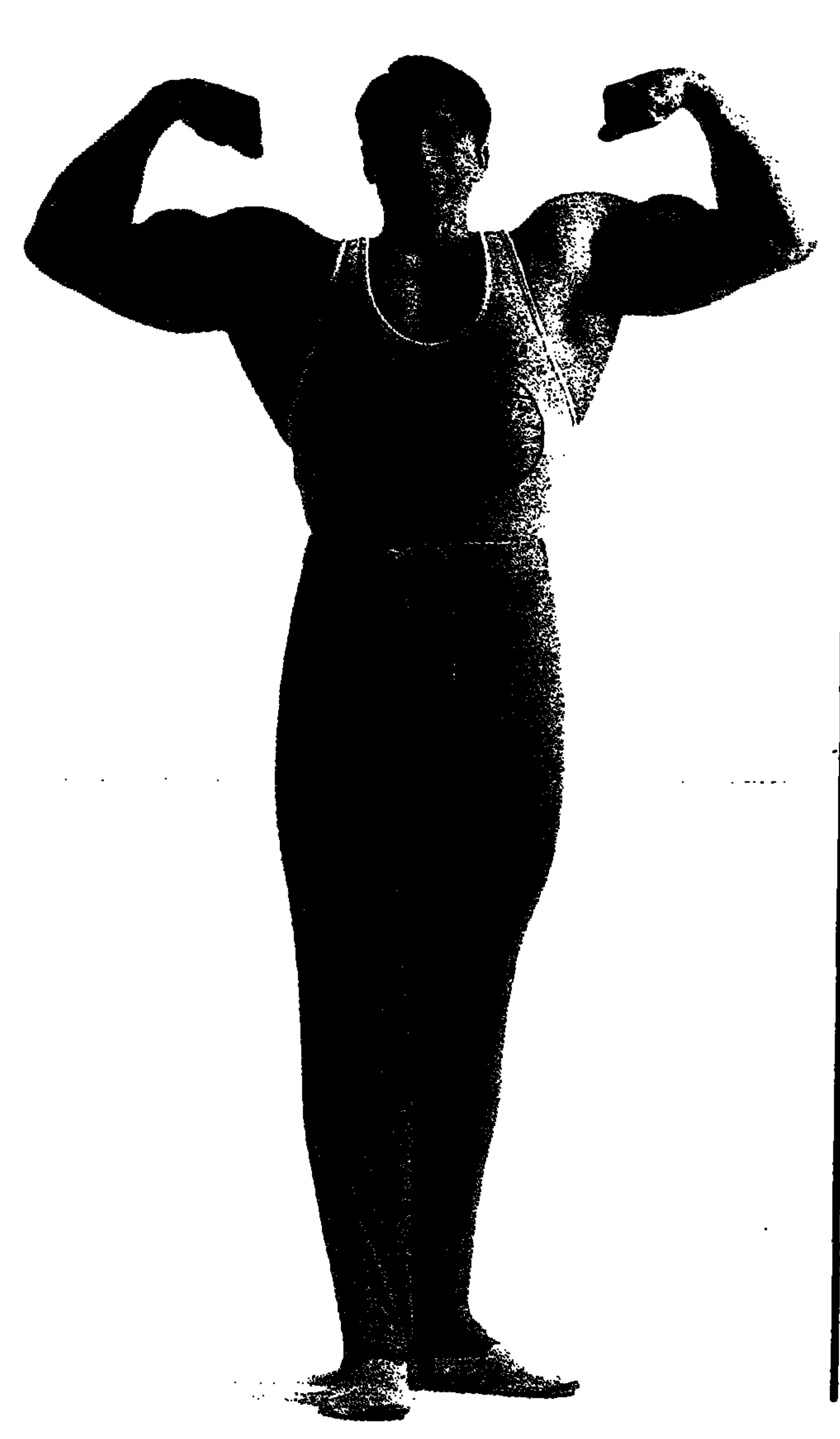


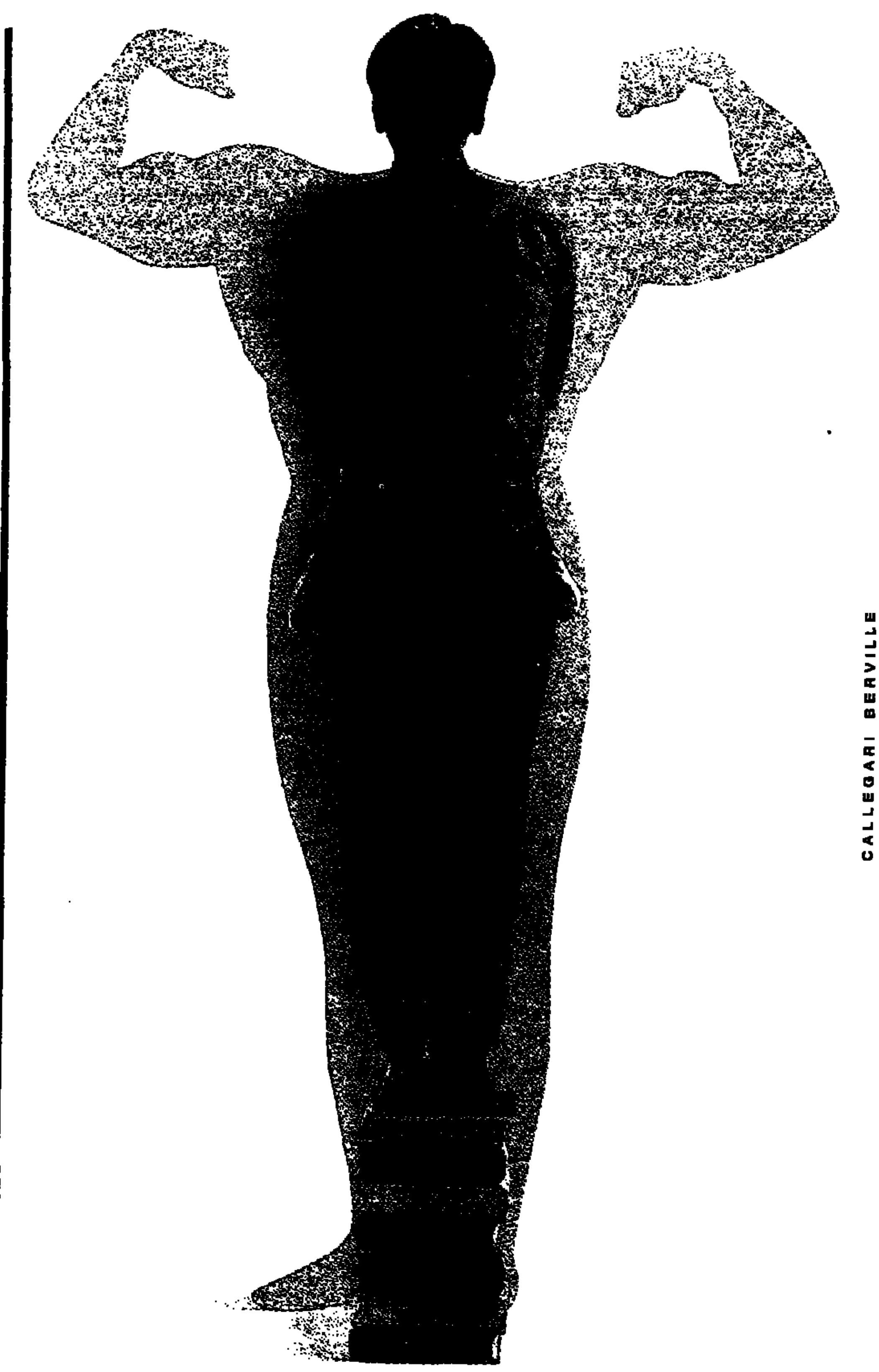
هكذا من الأصل

TION

deux semaines de réflexion

Le retour du groupe de M. Lagardère sur la scène française

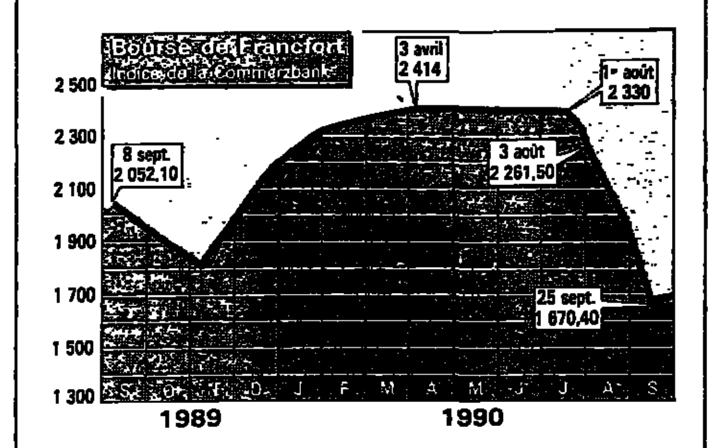






MARCHÉS FINANCIERS

Coup de déprime à la Bourse de Francfort



Une légère détente sur le prix du pétrole a permis à la Bourse de Francfort de reprendre son souffle, mercredi 26 septembre, après les très importantes pertes enregistrées la veille. L'index DAX des principales valeurs a gagné 28,59 points, clôturant à 1 381,99, soit une augmentation de 2,1 %, et celui de la Commerzbank de 0,6 % à 1 681,1.

Les opérateurs parlaient essentiellement d'une « correction technique » après la baisse spectaculaire de 4,4 % enregistrée mardi, Francfort s'étant ainsi distinguée par rapport aux autres places financières internationales. Depuis le début de l'année, les valeurs allemandes « vedettes » ont perdu 30 %. Pour l'instant, aucun « véritable renversement » de cette tendance baissière n'est en vue malgré les ordres d'achats en provenance des institutionnels allemands, ainsi que des Américains, qui ont voulu profiter du faible niveau de cotations des « blue chips », précisait-on.

Cette désorientation du marché s'explique essentiellement par la crise dans le Golfe, même si la fermeté de l'ONU en ce qui concerne les sanctions contre l'Irak et les propos virulents du ministre des affaires étrangères soviétique, M. Edouard Chevardnadze, ont été bien accueillis. Le plus petit indice d'une recrudescence de la crise dans le Golfe, et donc d'une pression sur le prix du brut, risque toutefois d'entraîner de nouvelles baisses. *« L'heure est donc à la prudence »*, a précisé un expert d'une grande banque de Francfort, d'autant que les investisseurs japonais vont certainement vouloir se désengager de leurs avoirs à l'étranger afin de pomper des liquidités chez eux après l'hécatombe de la Bourse de Tokyo.

Sur le marché des obligations, également très déprimé, les craintes suscitées par les discussions sur une éventuelle augmentation des impôts en RFA afin de financer le coût de la réunification avec la RDA continuent de pousser les taux d'intérêt vers le haut. Le rendement moyen du bund a atteint 9,21 % contre 9,20 % la veille. Deux nouveaux emprunts de l'Etat est-allemand ont toutefois permis de relancer les spéculations selon lesquelles la reconstruction de l'économie est-allemande pourrait être financée par un recours systématique au marché monétaire.

Enfin, l'annonce par le groupe Metallgesellschaft que la part détenue par le KIO dans son capital avait augmenté de 1 % (passant de 20 à 21 % du total) a permis de couper court aux rumeurs concernant un éventuel désengagement du gouvernement koweïtien de RFA en raison de problèmes de liquidités.

CH. HOLZBAUER-MADISON

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROMARCHÉ

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 septembre 1990 sous la présidence de M. Antoine Bernheim, en vue d'examiner la situation comptable au 30 juin 1990.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la S.A. Euromarché s'est établi à 9,3 milliards de francs au premier semestre 1990 contre 8,8 milliards en 1989 et à 11,9 milliards en consolidé contre 11,2 milliards en 1989.

Par activité, les progressions de chiffres d'affaires à surfaces non comparables sont :

Hypermarchés .... + 5,9 %
Bricolage .... – 15,5 %
Restauration .... + 15,7 %

Les comptes du premier semestre 1990 (en milliers de francs) se présentent comme suit :

	EUROMARCHÉ		EUROMARCHÉ CONSOLIDÉ	
	30-6-90	30-6-89	30-6-90	30-6-89
Bénéfice d'exploitation	+ 100 107	+ 83 257	+ 42 396	+ 25 658
Résultat courant	+ 30 994	+ 42 037	– 63 225	– 40 736
Résultat net après I.S. et participation	– 14 586	– 8 589	– 82 012	– 81 417

Les incidences de l'expansion (Lisbonne, Porto, Avignon, Cherbourg) et divers éléments exceptionnels, représentant un effet négatif de 56 millions de francs sur les résultats nets consolidés, mettant ainsi en évidence un résultat net à structure d'activité comparable de – 26 millions de francs au 30 juin 1990 contre – 81 millions de francs au 30-6-89. Euromarché a également exploité les possibilités offertes par la loi de finances 1990, permettant l'amortissement du prix d'acquisition des contrats de crédit-bail en cours (Sudacha), soit une incidence négative sur le premier semestre de plus de 4 millions de francs.

La capacité d'autofinancement du groupe Euromarché (amortissements de crédit-bail inclus) a été de 177,7 millions de francs soit 1,49 % du CA HT contre 160,3 millions de francs et 1,43 % du CA HT au 30-6-89.

Sur le plan financier, il est signalé que le fonds de roulement consolidé a été amélioré de 248 millions de francs au cours du premier semestre 1990 et s'élève à 143 millions de francs.

Au cours du conseil d'administration, a été évoquée la situation de la société Seuroso (Cherbourg) dont notre partenaire associé, le groupe Colin, ne souhaitait pas poursuivre l'exploitation, compte tenu de la nécessité de renforcer les capitaux propres de cette société. De ce fait, il sera procédé à la cession de cette entreprise.

Malgré les pertes enregistrées au cours du premier semestre, on peut raisonnablement penser que les résultats à la fin de l'année seront proches de l'équilibre voire légèrement positifs.

Le premier semestre a vu l'enseigne Euromarché s'accroître de trois nouvelles unités créées par nos affiliés à Paris-Bercy, Fontaine-le-Comte (Poitiers) et par la société Euromarché en association avec le groupe Espirito Santo à Lisbonne.

Un magasin Bricorama a été ouvert à Saint-Clément-la-Rivière (Montpellier) par notre filiale Euroloisirs qui a, par ailleurs, poursuivi la restructuration de son parc de magasins en procédant à la cession ou à la fermeture de cinq unités.

Sept cafétérias ont été créées au cours de ce semestre par notre filiale Eris Restauration dont deux avec des affiliés et une en partenariat avec notre affilié portugais. La société Eris Restauration a également racheté la société Holeris qui exploitait deux établissements.

Au cours du deuxième semestre, trois nouveaux hypermarchés seront ouverts, Arcueil (groupe Bresson), Pointe-à-Pitre (groupe Hayot), et Porto (Euromarché-Espirito Santo).

NEW-YORK, 26 septembre ⬇

Revirement à la baisse (– 1,05 %)

Wall Street est repartie à la baisse mercredi, effaçant l'essentiel des gains de la séance précédente en raison notamment des craintes de guerre au Moyen-Orient. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 459,65 en baisse de 25,99 points (– 1,05 %). Quelque 157 millions d'actions ont été échangées contre 156 millions la veille. Les valeurs en baisse ont été presque trois fois plus nombreuses que celles en hausse : 1 114 contre 418. Et 450 titres sont restés inchangés. Cette séance a quasiment effacé le redressement de la veille, durant lequel l'indice Dow Jones s'était apprécié de 1,31 %. La progression des cours du pétrole a de nouveau pesé sur la grande Bourse new-yorkaise.

D'autre part, les investisseurs continuent par ailleurs à s'inquiéter des menaces de plus en plus précises de récession aux Etats-Unis, accentuées ce mercredi par l'annonce d'une baisse de 0,8 % des commandes de biens durables en août contre une progression de 2,7 % en juillet.

VALEURS	Cours du 25 sept.	Cours du 26 sept.
Alcoa	62 7/8	62 3/4
ATT	31 3/4	31 1/2
Boeing	40 3/4	40 3/4
Chase Manhattan Bank	12	11 1/4
Du Pont de Nemours	33 7/8	33 7/8
Eastman Kodak	40 1/4	39
Exxon	50 1/2	49 7/8
Ford	33 1/8	32 1/2
General Electric	55 5/8	55
General Motors	38 1/2	38 5/8
Goodyear	17	17 5/8
IBM	106 1/4	105 3/8
ITT	48	46 3/4
Mobil Oil	65 7/8	65 1/8
Pfizer	70 3/4	69 3/4
Schlumberger	63 3/4	62
Texaco	63 1/4	62 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	89	92 1/4
Union Carbide	14 3/8	14 1/4
USX	32	31 5/8
Westinghouse	27 3/4	27 3/4
Xerox Corp	33 1/4	32 5/8

LONDRES, 26 septembre =

Indécision

Les cours des valeurs ont limité leurs gains en fin de séance mercredi au Stock Exchange, affectés par la faiblesse de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en très léger progrès de 0,8 point à 2 000. Les investisseurs se sont montrés peu actifs. Seulement 408,8 millions de titres ont été échangés contre 409,6 millions mardi. Le repli des cours du pétrole a initialement soutenu la tendance et contrebalancé l'effet négatif de la dégringolade de Tokyo quelques heures auparavant. Les pétrolières, à l'exception de Burmah Oil, se sont effritées, déprimées par le recul des cours du brut et par des prises de bénéfice. Le groupe Shell a également été affecté par les recommandations de vente données la veille par la maison de courtage Kleinwort Benson.

PARIS, 27 septembre ⬆

Nette progression

Le mouvement de reprise amorcé mercredi matin et qui avait permis à la Bourse de retrouver le chemin de la hausse s'est poursuivi jeudi dès l'ouverture. L'indice CAC 40, après avoir ouvert sur une note hésitante (+ 0,12 %), progressait rapidement et culminait à 1,7 % vers midi. Toutefois, l'avance se ralentissait légèrement en début d'après-midi (+ 1,12 %) peu avant le début de la séance de Wall Street. Les intervenants s'interrogeaient sur l'évolution de la place new-yorkaise, l'indice Dow Jones ayant perdu plus de 1 % la veille à la suite de la publication d'indices confirmant une ralentissement de l'économie outre-Atlantique. Pour expliquer cette reprise qualifiée de technique, les gestionnaires évoquaient le léger repli des cours du pétrole après la décision du président Bush de puiser dans les stocks américains. Cette réaction positive était observée sur d'autres places européennes, en particulier Londres. Peu d'analystes cependant reprenaient espoir, affirmant toujours que, tant que le conflit dans le Golfe ne serait pas réglé, il ne fallait pas s'attendre à des redressements durables.

Les propos du ministre de l'économie jeudi matin devant les parlementaires socialistes à Nantes ont été bien accueillis. M. Pierre Bérégovoy a déclaré que l'objectif du prochain budget était d'éviter un ralentissement trop net de l'activité et a par ailleurs envisagé une baisse de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés. L'or demeurait quasi stable, s'échangeant à 68 250 F contre 68 500 F pour le lingot.

TOKYO, 27 septembre ⬇

Nouvelle chute : – 2,15 %

La Bourse de Tokyo a encore perdu du terrain jeudi avec une baisse moyenne de 2,15 %, l'indice Nikkei abandonnant 478,71 yens dans un marché plus calme que la veille pour terminer pour la première fois depuis le 5 janvier 1988 en dessous de 22 000 yens à 21 771,91 yens. Le volume de transactions s'est un peu étoffé à 430 millions d'actions échangées contre 350 millions la veille. Selon les opérateurs, cette nouvelle baisse est due essentiellement à des facteurs propres aux données financières japonaises mais également à la crainte d'une escalade militaire au Moyen-Orient.

Mercredi, la Bourse de Tokyo avait accusé une chute de près de 4,75 % et l'indice Nikkei terminait sur un recul de plus de 1 100 points.

VALEURS	Cours du 26 septembre	Cours du 27 septembre
Akai	526	498
Bridgestone	1 070	1 030
Canon	1 390	1 390
Fuji Bank	1 700	1 670
Honda Motors	1 340	1 320
Matsushita Electric	1 560	1 580
Mitsubishi Heavy	681	674
Sony Corp.	5 850	5 700
Toyota Motors	1 770	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Thomson maintient ses prévisions pour 1990.** – Thomson-CSF affiche pour le premier semestre un chiffre d'affaires consolidé de 17,4 milliards de francs, en hausse de 19 % sur les six premiers mois de 1989. A périmètre comparable, la progression serait légèrement inférieure à 3 %. Le résultat d'exploitation ressort à 996 millions (+ 37 %) et le résultat courant des sociétés consolidées par intégration globale progresse de 10 % à 1 269 millions de francs. Le résultat net, en revanche, recule à 1 065 millions, en raison de la baisse des sociétés mises en équivalence. Pour l'ensemble de l'année, Thomson continue de tabler sur une hausse de son chiffre d'affaires, *« due principalement à l'impact des acquisitions intervenues au début de l'exercice (...). A périmètre comparable, l'activité devrait cependant subir un contraction, consécutive aux événements du Moyen-Orient »*. Le résultat net, comme annoncé en juin, devrait être en recul sur 1989, *« malgré la hausse du résultat d'exploitation »*, mais la marge nette *« devrait se situer en haut de la fourchette annoncée »* (5 à 6 %).

□ **Au Printemps : retour aux bénéfices au premier semestre.** – Le groupe Printemps a renoué avec les bénéfices au premier semestre 1990 en enregistrant un résultat net (part du groupe) de 57 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 13 9 milliards de francs, contre une perte nette de 50 millions sur la même période de 1989 pour un chiffre d'affaires de 13,6 milliards. Le bénéfice total du groupe a atteint 143 millions contre une perte de 9 millions au premier semestre de 1989. Le groupe Printemps, qui détient en tout 42 % du groupe Euromarché, n'inclut pas dans ses comptes son résultat déficitaire, *« compte tenu de l'absence de toute influence de Printemps dans la gestion de l'ensemble Viniprix-Euromarché »*. Par ailleurs, selon une source syndicale, le groupe Printemps devrait fermer à la fin de l'année son magasin de la place de la République à Paris.

□ **Euromarché : 82 millions de francs de pertes au premier semestre.** – Le résultat net du groupe Euromarché est toujours négatif au premier semestre 1990 (– 82 millions de francs, contre 81,4 millions pour la même période de 1989), pour un chiffre d'affaires consolidé de 11,9 milliards de francs (11,2 en 1989). M. Antoine Bernheim, président d'Euromarché, prévoit cependant le *« retour à l'équilibre à la fin de l'année »*, estimant que les pertes ne sont en fait que de 26 millions si l'on prend en compte les *« incidences de l'expansion »* (Lisbonne, Porto, Avignon, Cherbourg) et divers éléments exceptionnels. Le bénéfice d'exploitation est de 42,4 milions de francs au 30 juin contre 25,6 un an plus tôt.

□ **Enième surenchère sur la Cofifap.** – La Société des Bourses françaises (SBF) a été saisie mercredi par la Samvac d'une surenchère pour la Cofifap (ex-Cofifa, Compagnie financière France-Afrique), qui fait l'objet de deux autres offres publiques d'achat. La Samvac, société de promotion immobilière détenue par M. Jean-Claude Pick, propose à présent 2 550 francs par titre, l'offre portant sur la totalité du capital, contre 2 200 francs jusqu'ici. Les deux autres offres déposées par la banque Pallas d'une part et par la Cogépa, holding de la famille Duval Fleury, d'autre part sont respectivement de 2 500 francs et 2 400 francs. La Cofifap, ancien holding de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO), possède un immeuble de 6 500 m², implanté à Paris avenue de Messine, dans le 8e arrondissement, dont le bail expire en 1992.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	400	395	I.M.S.	1000	1000
Asystel	105	....	IN2	280	....
B.A.C.	186	190	I.P.B.M.	127	127
Bqe Tarneaud	170	....	Loca investis.	300 70	298 10
B.I.C.M.	806	800	Locamic	99	98
Boiron (Ly)	350	365	Matra Comm.	121	121
Boisset (Lyon)	210	....	Métall.Minière	166	150
Câbles de Lyon	2788	2839	Molex	178	178
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	883	852	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	429	422	Om. Gest. Fin.	610	610
Cardif	449	445	Presbourg	90	90
C.E.E.	340	342	Présence Assur.	340	350
C.E.G.E.P.	190 90	185 20	Publ.Filipacchi	483	470
C.F.P.I.	250	250	Razel	592	592
Ciments d'Origny	490	475 30	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	310	310
C.N.I.M.	1000	970	St-H. Matignon	211	209
Codetour	239	242	S.C.G.P.M.	451 10	399 20 o
Comareg	290	290 50	Segin (Li)	281 30	283
Conforama	788	810	Select Invest (Ly)	99 90	96
Creeks	303	306	Seribo	445	444 90
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	190	187
Dauphin	430	415	Sopra	185	179 50
Delmas	684	673	Sopra	170	175 30
Demachy Worms Cie	540	540	TF1	252 60	256 40
Desquenne et Giral	242 50	240	Thermador H. (Ly)	230	228
Devanlay	840	839	Unilog	166	165
Deville	462	474	Union Fin. de Fr.	391	385
Dollfus	167 50	165	Viel et Cie	129 50	129 50
Editions Belfond	245	223 50 o	Y. St-Laurent Groupe	802	798
Elysée Invest.	11 20	11 25			
Europ. Propulsion	365	384			
Finacor	150	138 90 o			
Garonor	825	....			
GFF (group.fon.f.)	349 80	348			
Grand Livre	430	428			
Gravograph	167 20	170			
Guintoli	768	759			
I.C.C.	220	225			
IDIA	306	305			
Idianova	130	128			

Marché des options négociables le 26 sept. 1990

Nombre de contrats : 29 566

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Bouygues	480	–	–	–	110
CGE	480	6	–	12	33
Elf-Aquitaine	680	4	38	4	27
Eurotunnel SA-PLC	40	0,55	3,30	2,40	5,50
Euro Disneyland SC	80	–	–	3	6,50
Havas	400	–	–	–	17,75
Lafarge-Coppée	320	–	29	4,10	15,50
Michelin	70	–	3,10	10	10
Midi	800	–	–	–	35
Paribas	440	–	36	4	–
Pernod-Ricard	1 000	12	–	16	–
Peugeot SA	520	7	57,90	7	50
Rhône-Poulenc CI	220	–	10	21,10	–
Saint-Gobain	380	–	12	44	49
Source Perrier	1 300	–	24	215	–
Société générale	400	2,20	–	5	30
Suez Financière	380	–	11,10	24,50	28
Thomson-CSF	100	4	11,30	2	8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 sept. 1990

Nombre de contrats : 51 384

COURS	ÉCHÉANCES		
	Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	96,28	96,12	95,86
Précédent	96,02	96	95,72

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 90	Mars 91	Déc. 90	Mars 91
96	1,57	2,09	1,33	2,02

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2485 F ⬇

Le dollar a reculé dans un marché très irrégulier jeudi 27 septembre, s'échangeant à 5,26 francs contre 5,2485 francs mercredi à la cotation officielle. Les investisseurs réagissaient à des nouvelles contradictoires sur la situation dans le Golfe et sur les perspectives de maintien ou de hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

FRANCFORT	26 sept.	27 sept.
Dollar (en DM)	1,5655	1,5681

TOKYO	26 sept.	27 sept.
Dollar (en yens)	137,40	137,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 sept.) .... 9 5/8 - 3/4 %
New-York (26 sept.) .... 8 1/8 - 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	25 sept.	26 sept.
Valeurs françaises	70,20	70,80
Valeurs étrangères	80,10	80

(SBF, *base 100 : 31-12-81*)

Indice général CAC	414,27	410,18

(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)

Indice CAC 40	1 485,39	1 499,17

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 sept.	26 sept.
Industrielles	2 485,64	2 459,65

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 sept.	26 sept.
Industrielles	1 526,60	1 532,60
Mines d'or	195,90	197,50
Fonds d'Etat	78,38	78,13

TOKYO

	26 sept.	27 sept.
Nikkei Dow Jones	22 250,62	21 771,91
Indice général	1 651,40	1 620,26

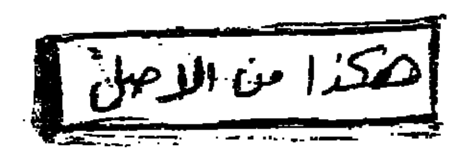
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,2465	5,2485	+ 73	+ 83	+ 158	+ 178	+ 520	+ 580
$ can.	4,5543	4,5599	– 106	– 74	– 178	– 138	– 430	– 341
Yen (100)	3,8184	3,8227	+ 53	+ 72	+ 107	+ 132	+ 317	+ 375
DM	3,3445	3,3473	+ 40	+ 57	+ 86	+ 109	+ 246	+ 305
Florin	2,9683	2,9711	+ 41	+ 50	+ 81	+ 99	+ 221	+ 289
FB (100)	16,2581	16,2744	+ 125	+ 217	+ 313	+ 438	+ 927	+ 1315
FS	4,0249	4,0296	+ 65	+ 82	+ 127	+ 155	+ 377	+ 442
L (1 000)	4,4727	4,4782	+ 13	+ 52	+ 5	+ 60	– 193	– 77
£	9,8424	9,8514	– 441	– 359	– 803	– 730	– 2002	– 1841

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	8 7/8	9 1/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
Yen	9 1/2	10	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 9/16	8 11/16
DM	9 1/8	9 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
Florin	7 7/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 3/4	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 1/2
F.S.	8	8 1/4	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 5/16	8 7/16
L(1000)	7 3/4	8 3/4	9 1/8	9 7/8	9 3/4	10 1/4	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
Ffranç.	9 5/8	9 7/8	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3760	3761	3785	+ 0 13
980	B.N.P. T.P.	975	975	970	- 0 51
1130	C.C.F. T.P.	1187	....	....	....
1090	Cr.Lyon. T.P.	1080	1080	1080	....
1580	Renault T.P.	1400	1400	1365	- 2 50
1650	Rhone Poul. T.P.	1590	1620	1600	+ 0 63
1083	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
1135	Thomson T.P.	1110	1095	1095	- 1 35
685	ACCOR	685	685	691	+ 0 88
610	Air Liquide	595	595	602	+ 1 18
1340	Als.Superm.	1400	1425	1400	....
360	A L S P I	335	335	335	....
1570	Arjom. Prioux	1585	1558	1625	+ 3 83
960	AGF Sté Centrale	878	875	880	+ 0 23
820	Aux. Entrepr.	835	820	810	- 2 99
240	Avenir H. Média	217 80	225	237 50	+ 9 04
163	Axa Midi Ass.	160 20	165	163	+ 1 76
247	Bafip	240 10	240	238	- 1 71
190	Bail-Equipem.	175	170 50	174 90	- 0 06
765	Bail Investiss.	755	772	772	+ 2 25
380	Bancaire	343	344	343	....
585	Bazar H.-V.	510	511	513	+ 0 59
795	Beghin-Say	721	710	722	+ 0 14
1120	Berger (M.)	1110	1070	1070	- 3 60
540	Bic	625	607	610	- 2 40
740	B.I.P.	710	699	700	- 1 41
315	BIS	325	326	338	+ 4 00
310	B N P (CI)	280	280	290	+ 3 57
910	Bolloré Tech.	809	800	805	- 0 49
2830	Bongrain	2300	2300	2310	+ 0 43
645	Bon-Marché	663	663	680	+ 2 56
425	Bouygues	369	373	383	+ 3 79
113	BP France	117 10	116	116	- 0 94
735	B S N	724	725	726	+ 0 28
890	Canal Plus	835	837	858	+ 2 75
385	Cap Gem.S.	380	355	360	- 5 26
3220	Carrefour	3080	3091	3135	+ 1 79
123	Casino	112 10	118 10	118 20	+ 5 44
98	Casino ADP	97 70	97 10	98 80	+ 1 13
940	Castorama D.I.	860	860	852	- 0 93
180	C.C.F.	153	149	152 50	- 0 33
65	CCMC Ly.	52	51 50	53	+ 1 92
335	C.D.M.E.	334	330	333	- 0 30
425	C.E.G.I.D.	444	443	445	+ 0 23
230	Cesbron (Ny)	230	230	227	- 1 30
475	C.E.P. Comm.	450	437	470	+ 4 44
181	Cerus	168 10	173	172	+ 2 32
340	Cetelem	355	351	350	- 1 41
380	C F A O.	358	355	365	+ 2 53
360	CF Int.	347	360	353	+ 1 73
490	C G E	470	487	482 20	+ 2 60
280	CGI Info	277	279	285	+ 2 89
925	C G I P.	820	830	830	+ 1 22
500	CGP	498	496	495	- 0 60
780	Chargeurs S A.	760	756	768	+ 1 05
585	C I C A (M)	552	552	560	+ 1 45
1140	Ciments franc.	1055	1045	1050	- 0 47
405	Club Méditer.	400	400	403	+ 0 75
120	CMB Packa.	101 80	101 40	104	+ 2 18
104	Codetel	99 90	99	99	- 0 90
475	Coles	447	436	444	- 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	249	240	249	....
995	Compt Mod.	1025	1000	1000	- 2 44
147	Concept S.A.	151	159	158	+ 4 64
370	CPR (Paris Réa.)	336	335 10	348	+ 3 57
980	Créd. Foncier	879	900	902	+ 2 62
630	Cr Lyon.(CI)	550	526	523	- 4 91
1080	Credit Nat.	1050	1050	1050	....
215	CSEE	215	206	206	- 4 19
2280	Damart	2040	2010	2100	+ 2 94
485	Dassault Aviation	463	455	441	- 2 85
270	Dassault Electr.	274	288	278	+ 1 46
1400	De Dietrich	1224	1220	1237	+ 1 06
200	Dév.P.d.C.(Li)	201 20	189	189	+ 3 34
255	Dév.R.Sud-Est	258	252	253	- 1 94
380	D M C.	367	368 50	368 50	+ 0 41
3110	Docks France	3390	3370	3490	+ 2 65
800	Dumez	576	575	589	+ 2 26
2070	Eaux (Gle)	1995	2000	2025	+ 1 50
320	Ecco	315	310	306 50	- 2 70
695	Elf Aquitaine	674	673	671	- 0 45
490	- (Certific.)	471 10	475	480	+ 1 89
895	Epeda B.-F.	934	948	953	+ 2 03
365	Essilor	271	269	273 50	+ 0 92
190	Essil.Int.(DP)	167	172	172	+ 2 99
730	Esso	693	671	682	- 1 59
1400	Eurafrance	1350	1380	1420	+ 5 19
1510	Eurocom	1505	1500	1500	- 0 33
81	Eurodisneyland	76 80	76 10	77 20	+ 0 52
3020	Euromarché	3100	3095	2940	- 5 16
930	Europe 1	965	969	965	....
40	Eurotunnel	37	37 80	37 90	+ 2 43
1360	Exor	1390	1332	1340	- 3 60
1220	Facom	1230	1220	1225	- 0 41
135	Finextel	130 60	131	131 90	+ 1 07
225	Fives Lille	221	222	225	+ 1 81
1820	Fromager. Bel	1650	1660	1700	+ 3 03
1750	Gal.Lafayette	1700	1680	1680	- 1 18
1780	G.A.N.	1699	1700	1700	+ 0 06
320	Gascogne (B)	339	336	337	- 0 59
1220	Gaz et Eaux	1189	1160	1150	- 3 28
1410	Geophysique	1220	1260	1210	- 0 82
400	Gerland Ly.	370	370	380	+ 2 70
695	Groupe Cité	657	650	645	- 1 83
1340	GTM-Entrep.	1300	1299	1320	+ 1 54
920	Guyenne-Gas.	860	865	880	+ 2 33
188	Hachette	178	180	180 30	+ 1 29
485	Havas	426 50	425	447	+ 4 81
490	Hénin (La)	510	505	513	+ 0 59
710	Hutchinson	825	850	881	+ 6 79
230	Imétal	230	222	226	- 1 74
90	Immob. Phénix	93 60	95	92 40	- 1 28
94	Ingénico	76 20	76 20	76 90	+ 0 92
2910	Inst. Mérieux	2900	2980	2950	+ 1 72
370	Interbail	383	383	383	....
1000	Intertechnique	980	990	971	- 0 92
665	J. Lefebvre	675	665	660	- 2 22
765	Labinal	810	805	790	- 2 47
2280	Lab. Bellon	2300	2280	2240	- 2 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	325 20	328	330 50	+ 1 63
1041	Lebon	335	315	325 10	- 2 96
3300	Legrand	3310	3211	3280	- 0 91
1810	Legrand (DP)	1853	1890	1870	+ 0 92
525	Legris Industries	519	520	522	+ 0 58
700	Locabail Imm.	659	675	669	+ 1 52
405	Localfrance	399	392	393	- 1 50
620	Locindus	640	610	630	- 1 56
380	Luchaire	325	320	328	+ 0 92
3320	L V M.H.	3110	3140	3150	+ 1 29
470	Lyonn. Eaux	436 50	434	447	+ 2 41
220	Majorette Ly.	201	210	200	- 0 50
310	Mar. Wendel	272 10	272	275	+ 1 07
230	Matra	213	210	206 50	- 3 05
490	Merlin-Gerin	464	458	470	+ 1 29
92	Metaleurop	89	90	92 10	+ 3 48
120	Métrologie In.	118 90	115 10	116	- 2 44
65	Michelin	60 80	61 20	60 55	- 0 41
850	Midi (Cie)	852	850	863	+ 1 29
95	Midl. Bt Sa *	92 90	94 75	90 60	- 2 48
340	Min. Salsig (Ml)	365	360 20	361 10	- 1 07
102	MMB	93 50	93	94	+ 0 53
80	Moulinex	73 60	75	75 90	+ 3 13
1390	Navig. Mixte	1339	1344	1310	- 2 17
132	Nord-Est	133 50	134	130	- 2 62
450	Nordon (Ny)	430	426	426	- 0 93
590	Nouv Galeries	536	550	550	+ 2 61
545	Occid. (Gle)	591	582	585	- 1 02
1330	Omn. f. Paris	1330	1320	1355	+ 1 88
310	Olipar	290	290	285	- 1 72
480	Oréal	443	435 10	450	+ 1 58
485	Paribas	449	444	458 20	+ 2 05
1390	Pechelbronn	1379	1360	1379	....
107	Pechiney Int.	105 10	104 10	104 10	- 0 95
250	Pechiney (CIP)	240	240	233	- 2 92
450	Pechiney	479	475	450	- 6 05
1020	Pernod Ricard	1010	991	1039	+ 2 87
530	Peugeot	515	520	521	+ 1 17
430	Pinault	302	309	309	+ 2 32
270	Plastic-Omn.	279	278	277	- 0 72
390	Poliet	381	380	400	+ 4 99
855	Prétabail-Sic.	930	930	905	- 2 69
600	Primagaz	600	590	590	- 1 67
420	Printemps	487	490	481	- 1 23
1850	Promodes	1752	1866	1835	+ 4 74
410	Radiotechn.	348	370	369	+ 6 03
300	Raff. D.Total	300	....	....	....
2300	Redoute (La)	2450	2490	2600	+ 6 12
245	Rémy et Associés	235	225	240	+ 2 13
215	R. Poulenc CIP	195 70	196	193 20	- 1 28
325	Rober Financ.	339	332	333	- 1 77
47	Rochette(La)	49 85	47 20	49 30	- 1 10
1870	Roussel Uclaf	1710	1700	1720	+ 0 58
2850	R. Impl.Ly *	2835	2836	2870	+ 1 23
183	Sade (Ny)	171	179	177	+ 3 51
1450	Sagem	1436	1435	1440	+ 0 35
365	Saint Gobain	333 40	338	339	+ 1 68
1130	Saint Louis	1101	1110	1134	+ 3 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1135	1138	1149	+ 1 23
410	Salvepar (Ny)	415	402	401	- 3 37
715	Sanofi	718	710	725	+ 0 97
1720	S A T.	1720	1711	1681	- 2 27
245	Saul. Chât.	229	226	227	- 0 87
1080	Saupiquet (Ns)	1250	1245	1250	....
755	Schneider	655	650	645	- 1 53
15	SCOA	15 50	14 95	15 05	- 2 90
1000	S.E.B.	1050	1047	1031	- 1 81
430	Sefimeg	385	395	383	- 0 52
525	Sextant A.	555	541	546	- 1 62
1100	S F I M.	1030	1032	1050	+ 1 94
172	S.G.E.	186	164	182 10	- 2 35
550	Simco	511	489	502	- 1 76
920	Sk. Rossignol	905	871	889	- 1 77
900	Sligos	850	842	850	....
435	Société Géné.	395 60	398	399	+ 0 86
115	Sodecco(B)	115	115	115	. . .
150	Sodero(Ns)	148	...	....	....
395	Sodexho	390	382	390	....
86	Sogenal(Ny)	84	82 50	84	....
410	Sogerap	423	426	416	- 1 65
1120	Som-Allib.	1018	1001	1037	+ 1 87
1190	Source Perrier	1099	1080	1099	....
470	Sovac	465	467	480	+ 3 23
430	SPEP	406	400	402	- 0 99
485	Spie-Batignol.	458	469	470	+ 2 62
980	Strafor	970	920	970	....
300	Suez	278 90	278	277 80	+ 0 35
490	Synthelabo	492	495	490	- 0 41
90	Thomson	99 70	101 40	100	+ 0 30
690	Total	687	690	690	+ 0 44
120	- (certif)	122	118	120 20	- 1 48
270	Truffaut Fin.	237	233 90	234 50	- 1 05
490	U.A.P.	456	450	469	+ 2 85
210	U F B Locab.	191	191 10	194	+ 1 57
900	U I C.	846	850	832	- 1 65
576	U I F.	570	580	590	+ 3 51
745	U I S.	721	720	740	+ 2 64
730	Unibail	736	735	740	+ 0 54
156	U.C.B.	143	140 50	145	+ 1 40
305	Valéo	319	301	301 30	- 5 55
285	Vallourec	268 20	266	265	- 1 19
385	Via Banque	384	382	380	- 1 04
945	Zodiac	875	861	875	....
1890	Elf Gabon	1800	1835	1810	+ 0 56
136	Amax	122 10	119 80	119 80	- 1 88
119	Amer. Express	114	110 80	110 80	- 2 81
160	A.T.T.	166 50	164 20	164 20	- 1 38
124	Anglo Amer.C.	134	134 30	134 30	+ 0 22
415	Amgold	433	432	432	- 0 23
200	Banco Santander	195 30	195 30	195 30	....
710	B.A.S.F.	677	680	680	+ 0 44
725	Bayer	684	693	688	+ 0 58
77	Buffelsfont.	85 20	85 50	85 50	+ 0 35
74	Chase Manh.	62 50	58 90	58 90	- 5 76
93	De Beers	96 80	96 50	96 50	- 0 31
2080	Deutsche Bank	2018	2000	1986	- 1 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1179	1175	1175	- 0 34
61	Driefontein	63 50	64 90	65	+ 2 36
183	Du Pont-Nem.	177	176 50	178 50	- 0 28
220	Eastman Kodak	213	207	207	- 2 82
21	East Rand	25 50	25	25	- 1 96
66	Echo Bay	70	72 80	72 80	+ 4 00
150	Electrolux	150	149	149	- 0 67
980	Ericsson	840	856	856	+ 1 90
270	Exxon Corp.	266	260	260	- 2 26
181	Ford Motor	172 60	170 50	170 50	- 1 16
48	Freegold	53	54 10	54 10	+ 2 08
11	Gencor	12	12 15	12 15	+ 1 25
295	Gén. Elect.	296	289	290	- 2 03
194	Gén. Motors	191	191	191	....
365	Gén. Belgique	337	340	340	+ 0 89
54	Gd. Métropol.	51 90	52 90	52 90	+ 1 93
68	Guinness	67 20	67 10	67 10	- 0 15
18	Hanson PLC	18 80	18 80	18 80	....
42	Harmony Gold	50	49 60	49 70	- 0 60
174	Hewlett Packard	164 50	160	160	- 2 74
45	Hitachi	43 50	45	44 90	+ 3 22
710	Hoechst	675	663	665	- 1 48
105	Homestak	111 90	117	117	+ 4 56
82	Imp. Chemical	83 50	84	84	+ 0 60
570	I B M	558	552	552	- 1 08
265	I.T.T.	251 10	248	248	- 1 23
118	Ito Yokado	119 50	120 50	120 50	+ 0 84
61	Matsushita	59	59 50	59 50	+ 0 85
16 50	Maxwell	15 50	14 80	14 80	- 4 52
136	Mc Donald's	135 90	135 50	135 50	- 0 29
405	Merck	396	390	390	- 1 52
415	Minnesota M.	409	412	412	+ 0 73
350	Mobil corp.	344	340	340	- 1 16
173	Morgan J.P.	165	162	162	- 1 82
29200	Nestlé	28350	28600	28600	+ 0 88
890	Nixdorf	799	795	796	- 0 50
210	Norsk Hydro	201	197	198	- 1 49
113	OFSIL	122 90	123 90	123 90	+ 0 81
1690	Petrofina	1630	1618	1618	- 0 74
240	Philip Morris	236	235 20	235 30	- 0 30
69	Philips	64 50	64 05	64 05	- 0 70
89	Placer Dome	96	95	95	- 1 04
260	Quilmès	265	263	263	- 0 75
24	Randfontein	28 05	28 50	28 50	+ 1 60
430	Royal Dutch	412	409 50	410	- 0 49
40	R T Z	40 40	40 40	40 40	....
3 60	Saat.& Saatchi	3 10	3	2 86	- 7 74
49	St Helena	53	52 50	52 50	- 0 94
355	Schlumberger	330	327 60	327	- 0 91
48	Shell transp.	46	44 85	44 85	- 2 50
1850	Siemens	1815	1809	1800	- 0 83
250	Sony	229	222	222 20	- 2 97
65	Sumitomo Bank	59 50	60 90	60 90	+ 2 35
190	T.D.K.	187 60	186	186	- 0 85
44	Telefonica	43 60	42 20	42 20	- 2 99
32	Toshiba	31 05	30 20	30 20	- 2 74
415	Unilever	404	405 50	405 50	+ 0 37
250	Unit.Techn.	236	229 50	229 50	- 2 75
375	Vaal Reefs	388	391	391	+ 0 77
280	Volvo	274	270	270	- 1 46
176	West. Deep	187 90	189 50	189 50	+ 0 85
205	Xerox Corp.	179	177 10	177 10	- 1 06
97	Yamanouchi	94 20	94 60	95	+ 0 85
1 77	Zambia Cop.	1 95	1 95	1 95	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 80	3 06
Emp.Etat 9,8%78	99 05	2 08
10,80% 79/94	100 60	0 69
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 96
Emp Etat 14,6% 83	101 54	8 72
Emp.Etat 13,4%83	107 72	10 27
Emp.Etat 12,2% 84	103 20	11 83
Emp.Etat 11% 85	102 90	6 57
10,26% mars 86	98 72	5 59
OAT 10% 5/2000	96 77	3 37
OAT 9,9% 12/1997	98 40	7 81
OAT 9,8% 1/1996	97 43	6 44
PTT 11,2% 85	101 15	8 46
CFF 10,30% 86	95	6 34
CNB Bques 5000F	100 25	2 33
CNB Paribas 5000F	100 20	2 33
CNB Suez 5000F	100 20	2 33
CNE 11,5% 85	101 30	3 28
CNI 1/82 5000F	100 20	2 33
CNT 9 % 86	89 20	3 85
CRH 10,90% déc.85	99 65	7 28
CHARB FCE 3% 100	142 50	....
CNCA	1065 50	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	496	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	922	940
Applications Hydr.	1300	1310
Arbel	870	844
Astorg	280	....
Bains C.Monaco	927	920
B.Hypoth.Europ.	351 80	....
B.N.P. Intercont	240	248
Beghin-Say (C I)	800	....
Bénédictine	3800	....
Blanzy Ouest	2760	....
B T P.	78	75 80
Cambodge	660	650
Carbone Lorraine	671	662
Case Poclain	19 90	16 70o
C.E.G.F (Frigor.)	374 50	....
Centenaire Blanzy	485	499
Cerabati	100 50	....
Champex Ny	132	137
CIC (CIP)	160 20	160
C.I.M.	700	689
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	388 40	....
Colimeg	258	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1151	....
Cogifi	375	370
Comiphos	519	510
Cie Industrielle	4850	4850 o
Cpt Lyon Alemand	447	450
Concorde	711	711
Constr.Mét.Prov.	26 80	25 70o
Crédit Gén.Ind.	400	....
Cr Universel (Cie)	630	....
Créditel	102 50	105 50
Darblay	695	....
Degremont	1092	1120
Delalande	1846	1895
Delmas Vieljeux	3470	3470
Didot Bottin	1042	1045
Eaux Bassin Vichy	1728	1779
Eaux Vittel	780	791
Ecia	194	196
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	308	310
E.L.M. Leblanc	650	650
Enafi Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4005	4005
Eter (ex. Eternit)	1662	1547 o
Europ Soufres Ind.	54	37 20o
Finalens	265	....
F.I.P.P.	163	163 50
F.N.A.C.	1845	1845
Foncière (Cie)	684	686
Fonc.Lyonnaise	605	612
Foncina	475 10	....
Fougerolle	680	660
France I.A.R.D.	870	841
France SA (La)	1389	....
From. Paul-Renard	2445	2500
Gaumont	880	900
Gazelin	248	249
Gévelot	487	480
G.F.C.	382	385
G.F.I.I.	290	290
Gds Moulins Paris	1400	....
Groupe Victoire	1405	1430
G.T.I (Transport)	474	....
Immobail	327 60	330
Immobanque	847	855
Im.Marseillaise	5780	5700
Imm. Plaine-Monceau	425	425
Immofice	435	434
Invest.(Sté Cle.)	3375	3300
Jaeger	65	65 30
Lambert Frères	255	255
Lille Bonnières	1549	1549
Loca-Expansion	269	265
Locafinancière	474	475
Locatel	306	....
Louis Vuitton	569	546
Louvre	3901	3900
Lucia	1785	1780
Machines Bull	43	44 70d
Mag.Uniprix	154	148
Magnant	660	660

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	500	....
Mors	146 40	143 10
Navigation (Nle)	250	242 50
Optorg	315	310
Oréal (CI)	225	....
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	901	....
Paluel Marmont	623	619
Parfinance	181	181
Paribas (CIP)	650	649
Paris France	190	190
Paris Orléans	241	241
Parthena Invest.	350	319 40o
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2150	2150
PLM	260	258
Porcher	595	596
Promodès (CI)	934	934
Publicis	670	660
Rochefortaise	145	147
Rosario	289	290
Rougier	390	395
S.A.C.E.R.	390	387
S.A.F.A.A.	465	....
S.A.F.I.C Alcan	405	350
SAFT	1440	1409
Saga	192 50	190
Salins du Midi	594	595
Saturn	108	100 60o
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	770	....
Senelle Maubeuge	438 90	426
S.Etud.Part. (M)	166 10	159 40
Silic	572	588
Simin	295	....
S.I.P.H.	389	303 50
Sofal	670	685
Soffo	470	465
Soficel	1115	1115
Soficomi	543	....
S O F I P (M)	450	419 o
Sofragi	1442	1442
Sophia-Bail	400 10	400
Sopagri	174 90	173 50
Soudure Autogène	782	805
Sovabail	388	380
Stenzi	732	728
Suez (CIP)	248	238 10
Taittinger	3435	3570
Télémécanique Elect.	3860	3900
Testut-Aequitas	840	....
Tour Eiffel	251	248
Ufiner	910	900
U.T.A.	2309	....
Vicat	360	365
Vialprix	1740	1792
Virax	165	....
Maroc Sté Brasserie.	250	250

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	....
Afcan Nr Sico.	260	....
Alcan Aluminium	107	107
Algemene B.Ned.	91	....
American Brands	330	325 50
Arbed	608	547 o
Asturienne Mines	176	176 o
Banco Popular Espa.	390	395
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27510	27500
Can.Pacifique	81 40	80 50
Chrysler Corp.	52	....
C I R.	13 05	....
Commerzbank	754	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	200	....
GBL (Brux Lamb.)	519	....
Gevaert	1125	....
Glaxo Holdings Ltd.	72	72
Goodyear Tire	95	....
Grace and Co (WR)	113	112 50
GTE Corp.	130	....
Honeywell Inc.	450	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	25 10	....
Latonia	310	310
Midland Bank	21 60	....
Noranda Mines	73 20	74 10
Olivetti priv.	11 50	....
pakhoed hold.	560	....
Pfizer Inc.	365	....
Procter Gamble	370 10	370 10
Ricoh	31 60	....
Robeco	248 30	....
Rodamco NV	169	181 10
Rolinco	234 30	....
Saipem	7 50	6 o
Sema Group	51 85	52 50
SKF Aktiebolaget	83	....
Tenneco Inc.	285	....
Thorn Electrical	57 50	58
Toray Ind.	21 30	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1410	....
West Rand Cons.	14 20	14 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Boiron	815	....
Calciphos	165	....
C G H Cogeshor	95	87 40o
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	730	740
Drouot Assurances	176	....
Elf Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	65 10	....
Guy Degrenne	436	....
Haribo Riglès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	310 10	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	980	....
Paramelle RD	850	....
Particip. Perrier	354	382
Rorento N.V.	174 40	....
St-Gobain-Emballage	2010	....
Serre Métra	261	....
S.E.P.R.	1720	....
Sici	378	....
S.P.R. act. B	323	....
Ufinex	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	95 50	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 263	5 248	5 040	5 490
Ecu	6 915	6 914	....	....
Allemagne (100 dm)	334 850	334 820	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 267	16 254	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 030	296 910	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 477	4 473	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 770	....	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 802	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	402 180	....	388 500	413 500
Suède (100 krs)	91 070	....	87	95
Norvège (100 k)	86 440	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 585	....	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 364	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 764	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 548	....	4 380	4 780
Japon (100 yens)	3 837	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/9
Or fin (kilo en barre)	68300	68200
Or fin (en lingot)	68500	68250
Napoléon (20f)	413	421
Pièce Fr (10 f)	405	395
Pièce Suisse (20 f)	476	464
Pièce Latine (20 f)	402	405
Souverain	506	504
Pièce 20 dollars	2480	2470
Pièce 10 dollars	1347 50	1310
Pièce 5 dollars	825	875
Pièce 50 pesos	2595	2575
Pièce 10 florins	406	411

SICAV (sélection) 26/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	921 48	899
Actifon	197 78	192 49•
Agepargne	696 19	656 64
Ageplacement	6913 39	6913 39
Agepremière	104 82	104 51
AGF Actions ex CIP	1014 04	989 31
A.G.F. 5000	570 82	556 90
AGF ECU	1007 79	997 81
AGF Foncier	107 28	104 66
AGF Invest Sicav	101 18	98 71
AGF Interfonds	405 54	395 65
AGF Oblig	1068 73	1063 41
AGF Sécurité Sicav	10912 81	10912 81
A.G.F.I.M.O.	585 55	571 27
AMERI-GAN	5566 83	5352 72
Amplitude	565 94	549 46
Arbitrages Court.T.	6164 98	6152 66
Associc	1118 27	1118 27
Atout Futur	320 22	312 41
Aurecic	1247 94	1211 59
Avenir Alizes	1516 21	1486 48
Avenir CIC	98 33	95 47
Axa Capital	138 51	132 55
Axa Europe	114 73	109 79
Axa Investments	108 27	103 61
Axa NPI	96 80	92 63
Axa Valeurs PER	111 66	106 85
Capimonétaire	5452 40	5446 95
Capioblig	5561 57	5479 38
Capitacic	1107 28	1090 92
Capital-Monde	342 46	334 11
Casden Pierre	28 13	27 44
Coexis	1126 53	1099 05
Comptavalor	6027 81	6018 78
Convertimmo	354 76	341 12
Credister	430 33	417 80
Credit Mutuel Capital	1099 60	1078 04
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1101 92	1075 04
Drouot France	731 58	700 08
Drouot Investiss.	889 80	851 48
Drouot Sécurité	229 38	219 60
Drouot Sélection	133 26	127 52
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	118 01	112 93
Ecureuil Capitalisation	2152 99	2131 67
Ecureuil Invest.	344 72	334 68
Ecureuil Monepremière	57305 41	57305 41
Ecureuil Monétaire	33771 85	33771 85
Ecureuil Trésorerie	2095 42	2095 42
Ecureuil Trimestr.	1940 34	1921 13
Elicash	384412 48	384412 48
Energia	269 56	257 34
Eparcic	3081 46	3081 46
Eparcourt-Sicav	4294 37	4283 68
Epargne Associat.	24919 62	24882 30
Epargne Capital	8893 91	8805 85
Epargne Court Terme	581 71	581 71
Epargne Croissance	1450 77	1411 94
Epargne Industrie	83 48	81 25
Epargne J.	69984 96	69984 96
Epargne Long Terme	181 01	176 17
Epargne Monde	1165 90	1134 70
Epargne Oblige	182 93	178 03
Epargne Premiere	12439 80	12347
Epargne Quatre	1073 17	1044 46
Epargne-Unie	1206 32	1176 90
Epargne Valeurs	404 53	393 70
Epsilon	1150 39	1139
Eufinvest	572 82	558 14•
Eurocic Leaders	912 74	886 16
Eurodyn	1031 83	1006 66
Euro Gan	6505 68	6255 44
Eurosaif	26 35	25 96
Fonsicav	12283 53	12283 53
FRANCE-GAN	8436 99	8112 49
France Garantie	258 42	258 90
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	448 83	444 39
Francic	382 66	371 51
Francic Pierre	100 60	97 67
Francic-Regions	1146 98	1113 57

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 63	30 63
Fructi-Capi	35 05	34 53
Fructi Court	121884 68	121884 68
Fructidor	228 69	225 31
Fructi-Ecu	550	541 87•
Fructi-Epargne	27 98	27 30
Fructifrance	758 62	740 12
Fructimmo	28 96	28 30
Fructi-Premiere	10165 46	10015 23
Fructivar	4675 86	4664 20
Futuroblig	1199 29	1170 04
Gestilion	12519 78	12488 54
Gest.Associations	148 77	145 50
Gest. F. Sécur	10092 08	10041 87
Horizon	1088 35	1037 23
Interepar	100077 99	97163 10
Interoblig	11765 97	11313 43
Intersélection Fce	472 68	468 91
Japacic	142 63	138 38
Jeunepargne	246 14	242 50
Laffitte Amerique	188 78	180 22
Laffitte Europe	241 22	230 28
Laffitte Expan	243 98	232 92
Laffitte France	290 80	277 61
Laffitte Immobil.	223 36	213 23
Laffitte Japon	391 37	373 62
Laffitte Oblig.	135 10	128 97
Laffitte Rendement	177 17	169 14
Laffitte Tokyo	341 25	325 78
Latitude	5826 26	5817 53
Lauri C.T.	10863 24	10863 24
Lauri L.T.	5883 27	5711 91
Lion Association	11349 76	11349 76
Lion Institutions	24660 77	24599 27
Lionplus	826 32	810 12
Lion Trésor	2089 65	2068 96
Lion 20 000	22726 49	22726 49
Livret Bourse Inv.	470 71	457
Livret Portefeuil.	617 06	599 09
Méditerranée	164 43	157 35
Mensuel CIC	10091 92	9991
Mondial Investissem.	377 71	360 58
Monecic	5403 27	5403 27
Moneden	57964 84	57964 94
Mone.J.	62578 57	62578 57
Monévalor	70387 21	70387 21
Mutualité dépôts	11604 89	11581 53
Mutuelle Unie Sel.	139 31	133 31
Natio Court Terme	243137 00	243137
Natio-Epargne	14950 82	14802 79
Natio-Ep. Ret.	108 53	106 60
Natio Eparg.Trésor	6626 01	6612 78
Natio-Imm.	1101 73	1072 24
Natio-Inter	1151 93	1121 10
Natio-Monétaire	21918 66	21918 66
Natio Obligations	498 19	484 86
Natio-Patrimoine	1333 37	1297 68
Natio-Placements	65470 93	65470 93
Natio-Revenu	983 62	973 88
Natio Sécurité	12177 07	12177 07
Natio-Valeurs	727 07	707 61
Nippon-Gan	5452 20	5242 50
Nord Sud Dévelop.	1274 63	1272 09
Obli-Associations	124 20	122 97
Oblicic-Mondial	2300 84	2256 84
Oblicic-Régions	1004 01	989 17
Oblig. tres caté.	152 20	149 95
Obliion	1120 55	1109 48
Oblisécurité	11041 60	11041 60
Optimat	31615 38	30694 54
Oraction	1041 98	1016 57
Orvalor	6063 89	5944 71
Paribas Epargne	17808 03	17772 49•
Paribas Opportunités	112 17	107 60
Paribas Patrimoine	506 24	485 60
Paribas Revenus	88 71	87 83
Patrimoine Retraite	186 97	185 26
Pervalor	596 83	579 45
Phenix Placement	285 09	276 79
Pierre Investissements	693 09	676 19
Placement A.	1162 64	1139 84
Placements C T.	7677 09	7661 77

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6201 05	6188 67
Placement Premier	5621 51	5610 29
Plénitude	114 77	111 70
Poste Gestion	56195 50	56195 50
Première Oblig.	10776 48	10765 71
Prév. Ecureuil	105 47	104 43
Privassocation	25277 64	25277 54
Proficlas	1048 44	1022 87
Quartz	115 97	113 14
Réalvalor	818 35	794 51
Rentacic	157 88	155 58
Revenus Trimestr.	5220	5168 32
Revenu-Vert	1127 95	1111 28
St Honoré Bio-Alim.	823 58	786 23
St Honoré Global	233 03	222 46
St Honoré Mat Plac.	192 79	184 05
St Honoré Pacifique	545 86	521 11
St Honoré PME	478 82	457 11
St Honoré Real	12886 83	12835 49
St Honoré Services	452 29	434 89
St Honoré Techno	691 21	659 87
Sécuricic	1510 66	1510 55
Sécuri-Gan	13142 61	12884 91•
Sécuri-Taux	1201 15	1201 15
Sicasden	684 78	674 66
Sicav Associations	1597 11	1594 72
S.F.I. fr. et etr.	599 08	581 64
Sicav 5.000	364 98	355 21
S.I. Est	1289 22	1232 76
Silvafrance	596 05	580 10•
Silvam	381 75	371 63
Silvarente	201 94	197 98•
Silvinter	392 24	381 74•
S.N.I.	1073 93	1042 65
Sogépargne	339 74	327 46
Sogéroc	53328 62	51773 42
Sogevar	955 22	911 90
Soginter	1172 74	1119 58
Soleil Investissements	492 92	473 96
Solstice	2068 35	2063 19
Stratégie Actions	821 36	789 77•
Stratégie Rendements	1204 04	1166 14
Technocic	946 86	919 28
Techno-Gan.	5358 72	6152 62
Thesora	554 63	549 14
Transplus	129 29	123 72
Trésor Avenir	102 85	101 83
Trésor Plus	1087 13	1076 37
Trésor Real	12338 54	12338 54
Trésoricic	110741 78	110741 78
Trilion	4995 34	4845 88
U.A.P.Investiss.	417 11	402 03
U.A.P. Act. F.	512 45	493 93
U.A.P. Act. Sél.	572 66	551 96
U.A.P. Aedifi.	674 14	653 39
U.A.P. Altaïr	198 07	190 91
U.A.P Alto	161 82	155 97
UAP Moyen Terme	117 80	1,3 54
Uni-Associations	117 58	117 58
Uni-Foncier	1237 63	1207 44
Unifrance	502 74	490 48
Uni-Garantie	1306 41	1283 31
Uni Régions	1396 19	1362 14
Unirenta	2408 85	2360 10
Univar	206 15	206 15
Univers Actions	1138 85	1110 88
Univers-Obligation	1625 91	1586 25
Valorem	478 93	467 25
Valorg.	1788 04	1786 25
Valrexl	45864 88	45841 96
Vauban	24884 39	24859 51

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu

Le Monde

Crise au sommet du principal syndicat policier

M. Bernard Deleplace quitte le secrétariat général de la FASP

Secrétaire général depuis 1981 de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), principal syndicat policier, M. Bernard Deleplace a démissionné de ses fonctions il y a une dizaine de jours. Une décision qu'il devrait commenter dans une conférence de presse prochaine et qui intervient sur fond de querelles intestines nourries d'ambitions personnelles de ses successeurs.

Le syndicalisme policier majoritaire retournerait-il à ses vieux démons? A ces incessantes guerres intestines des années 70, souvent manipulées par la haute administration, où les débats de fond laissaient le pas aux attaques personnelles, aux conjurations d'ambitions et aux intrigues corporatistes? La question est posée depuis qu'est connue la manière cavalière employée pour précipiter le départ du secrétariat général de la FASP de M. Bernard Deleplace, dont l'ascension, en 1981, avait justement marqué une rupture avec ces manœuvres à courte vue. Ce que l'on sait de la crise qui a agité, ces dernières semaines, les sommets du principal syndicat policier – malgré le silence gêné des assaillants – fait en effet apparaître une querelle fratricide, impulsée par une coalition hétérogène dont le seul objectif commun semble une prise de pouvoir anticipée, accompagnée cependant d'un discours «musclé» sur les revendications salariales.

Car, depuis le 10e congrès de la FASP, tenu en mai dernier, le départ de M. Deleplace était prévu. Elu à son quatrième mandat de secrétaire général, il ne pouvait de toute façon aller au-delà : les statuts de la Fédération interdisent la prise de responsabilités après cinquante ans; or M. Deleplace est dans sa quarante-huitième année. Un temps, il avait même caressé l'idée de passer la main dès ce 10e congrès. Deux objectifs qui lui tenaient à cœur l'avaient incité à rester. D'abord l'inauguration, fin 1990 ou début 1991, de la Maison de la police républicaine, nouveau local syndical, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, où symboliquement seront regroupées, pour la première fois, toutes les composantes de la Fédération, des gardiens de la paix aux commissaires de police, de la province à Paris. Ensuite la réforme des corps et des carrières de la police nationale, dernier étage d'une modernisation et d'une démocratisation engagées sous son impulsion.

Le sentiment du devoir accompli

A quelques intimes, le bouillant secrétaire général avait cependant confié cet été son désir de quitter ses responsabilités en décembre ou janvier prochains. Une décision où se mêlaient le sentiment du devoir accompli et une réelle fatigue physique. *«Un homme d'excès»* : le médecin qui, il y a quelques années, énonça ce diagnostic visait le caractère entier et stakhanoviste de M. Deleplace. Depuis vingt ans qu'il exerce des responsabilités syndicales, l'homme ne se ménage guère.

Travaillant au minimum quinze *heures par jour, multipliant* les contacts personnels avec les adhérents, payant de sa personne dans d'innombrables négociations *«au rapport de forces»* avec les responsables du ministère de l'intérieur, cet autodidacte chaleureux et rusé a sacrifié sa santé et sa vie privée pour la cause qui l'habite. Une cause qui est celle d'un enfant pauvre du Nord minier, contraint de travailler dès l'âge de dix ans et qui, ouvrier devenu par hasard «flic» en 1964, ne cessera d'identifier son combat à celui des laissés-pour-compte de l'institution, des *«OS de la sécurité»*, incarnant ainsi l'univers populaire qui est l'assise sociale de la police.

Pourquoi, dès lors, avoir précipité une décision déjà prise? Sans doute l'impatience des divers lieutenants de M. Deleplace était-elle réelle. La stature de ce dernier, l'ampleur de son réseau de relations personnelles *dans le monde policier et politique*, sa personnalité peu complaisante, occupaient indéniablement tout l'espace syndical, créant un sentiment de frustration dans la génération montante. Mais il aurait suffi à celle-ci d'être patiente. Ce ne sera pas le cas, pour des raisons qui tiennent aux difficultés rencontrées par le tout nouveau Syndicat unitaire de la police républicaine (SUPR) qui, depuis mai, regroupe l'ensemble des anciens syndicats de gardiens de la paix de la FASP : le SGP, syndicat parisien, le SNIP, syndicat des CRS, et le SNPT, syndicat des provinciaux. Très vite des différends sont *apparus, les provinciaux prenant* leur distance face à une montée en puissance des parisiens, alliés aux CRS.

M. Deleplace a-t-il été le bouc émissaire des querelles intestines? Toujours est-il qu'à son retour de vacances, début septembre, il affronte une coalition menée par ses camarades du SGP – dont il fut lui-même le leader jusqu'au dernier congrès – et par les tout nouveaux dirigeants du jeune syndicat de commissaires – minoritaire au sein de ce corps mais dont le ralliement constituait, pour le secrétaire général, une revanche sur une hiérarchie policière qui, longtemps, le méprisa. L'attaque n'est ni syndicale ni politique. Se sentant probablement en position de faiblesse sur ce terrain, les adversaires de M. Deleplace multiplient les critiques personnelles. L'endettement de la FASP pour la construction et l'aménagement de son nouveau siège devient un argument, bien qu'aucune irrégularité comptable ne soit constatée. Des notes de frais sur les dîners du secrétaire général avec ses interlocuteurs de l'administration sont brandies alors que tous ceux qui le connaissent de près peuvent témoigner de l'intégrité de M. Deleplace, resté fidèle à ses origines sociales et à sa devise *«ni galons ni décorations»*.

«Sauver l'essentiel»

«Qu'est-ce que voulez à la fin? Le pouvoir? Eh bien, le voilà ! vous l'avez. Je m'en vais, je donne ma démission. Car il y a une chose dont je suis incapable : me battre contre ma propre famille.» C'est par ces mots qu'il y a une dizaine de jours M. Deleplace a pris de court ses détracteurs. Contrairement à certaines rumeurs, il n'y eut ni vote ni mise en minorité. Une certaine lassitude et un *sentiment d'ingratitude* s'étaient emparés du leader syndical devant ce qu'il ressentait comme *«un procès de Moscou»*, une vilaine querelle de famille dont le seul enjeu véritable était le pouvoir. Il aurait pu se battre et renverser la situation, ce que lui conseillaient notamment les dirigeants des policiers de province, majoritaires en mandats et qui, encore aujourd'hui, ne veulent pas se résoudre à son départ. Mais il a préféré *«sauver l'essentiel, l'appareil syndical qui, sinon, aurait éclaté»*, et cela d'autant plus que, parmi les contestataires, se trouvait son fils spirituel, M. Richard Gerbaudi, dont il voulait faire son successeur. Lassitude aussi devant l'impression que des pressions extérieures n'étaient pas étrangères à cette guerre intestine : les animateurs de la Nouvelle Ecole socialiste (NES), animée par M. Julien Dray, ne se vantent-ils pas au sein du PS d'être les artisans de cette succession?

En théorie, le départ devait se faire en douceur, à la fin de l'année. Des «fuites» le rendront immédiat. Lundi 24 septembre, la lettre confidentielle, *le Pli*, animée par un ancien collaborateur de M. Pierre Joxe, annonce l'imminence du passage de témoin. Mercredi matin 26 septembre, la nouvelle est confirmée par la FASP, alors que M. Deleplace se refuse à tout commentaire jusqu'à une conférence de presse qu'il devrait tenir prochainement. Ainsi se termine une époque, *tant il est vrai que le nouveau visage* de la police nationale, qu'il s'agisse du plan de modernisation ou du code de déontologie, façonné depuis 1982, doit beaucoup à ce «chtimi» sous l'uniforme.

Dans son autobiographie, M. Deleplace émettait le souhait *«que l'on se souvienne, et que notamment les jeunes se souviennent, d'une action que j'ai menée avec succès : l'affichage, depuis le 1er janvier 1986, dans les locaux de police, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen»*. Un idéal que ses successeurs devront forcément assumer en héritage s'ils ne veulent pas apparaître comme des apprentis sorciers.

EDWY PLENEL

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 septembre 1990 a été tiré à 533 187 exemplaires.

Un conseiller général de Corse-du-Sud a été assassiné

BASTIA

de notre correspondant

La stupeur a été grande en Corse après l'annonce de l'assassinat, mercredi 26 septembre, de M. Charles-Antoine Grossetti, cinquième vice-président UDF du conseil général de la Corse-du-Sud. Agée de soixante-dix ans, la victime était un élu cantonal et local discret, responsable de dossiers immobiliers touristiques d'envergure pour sa commune et de travaux publics importants pour le département.

Proche de M. José Rossi, député UDF et président du conseil général de la Corse-du-Sud, le maire de *Grossetto-Prugna, une commune* résidentielle bordant la rive sud du golfe d'Ajaccio, a été assassiné par deux hommes à moto mercredi après-midi au moment où il arrivait dans une station-service à l'entrée de Porticcio.

L'assassinat répond au scénario *habituel des «contrats» de professionnels*. Les tueurs ont pris la fuite après avoir tiré à six reprises sur la victime à l'aide d'armes de poing de calibre 9 mm, l'atteignant à deux reprises à l'abdomen.

MICHEL CODACCIONI

Aux journées du PS

M. Fabius propose de modifier le rythme des sessions parlementaires

NANTES

de notre envoyée spéciale

A l'occasion des journées parlementaires du PS à Nantes, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a indiqué aux députés son souhait d'engager une réflexion sur la modification du régime des sessions. M. Fabius s'est notamment déclaré partisan de l'organisation d'une session unique d'octobre à juin au rythme de trois jours de séance par semaine et autant que possible sans séance de nuit.

Un tel changement implique une modification de l'article 28 de la Constitution qui doit être votée, dans un premier temps, dans les mêmes termes par les deux chambres du Parlement. M. Fabius a indiqué qu'il allait consulter les présidents des groupes parlementaires, en soulignant qu'il existe déjà des *«convergences»*, au sein de l'opposition comme de la majorité. Le président de l'Assemblée nationale a également rappelé que M. Alain Poher, président du Sénat, avait exprimé, à plusieurs reprises, le même souci d'amélioration du travail parlementaire.

Si cette proposition reçoit un accueil favorable à Matignon, l'Elysée serait, selon M. Fabius, plus attentiste.

P. R.-D.

A Nice et à Caen

Dix-huit inculpés échappent à la justice à la suite d'erreurs de procédure

Dix-huit personnes qui auraient dû être poursuivies à Nice et à Caen pour deux importants trafics de drogue ont bénéficié d'erreurs de procédure et ne seront pas jugées. Ainsi, à Caen, la chambre d'accusation de la cour d'appel a dû annuler, mercredi 26 septembre, les inculpations de six personnes impliquées dans un trafic portant sur 2,5 tonnes de résine de cannabis et 22 000 pilules d'ecstasy. Alors que le juge d'instruction avait délivré un mandat d'amener, les gendarmes ont procédé à l'audition des six trafiquants présumés au lieu de les conduire directement chez le magistrat. A Nice, ce sont douze trafiquants présumés de cocaïne qui ne pourront être poursuivis du fait d'une erreur dans la cotation d'un dossier. Les avocats ont fait valoir que l'une des cotes du dossier portait le nom de la femme du juge d'instruction régulièrement désigné, également juge d'instruction dans le même tribunal.

□ **ROUMANIE : M. Nicu Ceausescu mis en liberté provisoire pour trois mois.** – M. Nicu Ceausescu a été mis en liberté provisoire pour *«trois mois»*, pour *«raisons médicales»*, jeudi 27 septembre, par le tribunal militaire territorial de Bucarest. Agé de trente-neuf ans, le fils cadet de l'ancien dictateur roumain, a été condamné à vingt ans de prison le 21 septembre dernier. – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Invasion soviétique

Stalingrad, ça vous dit encore quelque chose? Et *la reddition de l'Allemagne* écroulée sur le bunker où le Führer vient de se buter? Et l'entrée triomphale des héros de l'armée rouge à Berlin? Et les razzias qui s'en sont ensuivies? Uri, uri! C'est comme ça qu'elles *désignaient les montres*, les troupes d'occupation. Komm, frau! Elles violaient, elles pillaient tout ce qui leur tombait sous la main. Y compris les sièges de cabinet. Pas pour s'asseoir dessus, pour les accrocher au mur, *en dérisoire souvenir de cette* sanglante victoire du Bien sur le Mal.

Il en a coulé depuis, dites donc, de l'eau sous les ponts de la Moskova! Aujourd'hui, leurs insignes, leurs médailles et *même leurs képis, j'en ai acheté* un en souvenir, ils les étalent pour les vendre, deux francs trois sous, sur les trottoirs de la Friedrichsstrasse, les fiers soldats d'autrefois. Et ils courent se réfugier dans les commissariats *d'une RDA dévastée par un* demi-siècle de gabegie marxiste en espérant que les ploutocrates de Bonn arriveront à la sortir du pétrin.

Trois cent quatre-vingt mille demandeurs d'asile, ça fait pas mal de monde. Et attendez, c'est pas fini. Après avoir ouvert ses *frontières*, Gorby a passé, avant-hier, un coup de fil à ses collègues du Marché commun : Allô, c'est vous? C'est moi. Simple*ment* pour vous prévenir. Je vous envoie trois millions de Sov en paquet recommandé, d'ici à la fin de l'année prochaine. Non, non, ne me remerciez pas. Tout le plaisir est pour moi. Ah! je vous signale, la plupart iront à Helmut. Normal. Il m'a racheté ma vieille RDA au prix de l'Argus. Je lui dois bien ça!

Il a pas tellement envie d'en accuser réception, le père Kohl. De ce côté-là, il a ce qu'il faut. Les pays de l'Est l'ont gâté. 1 300 000 réfugiés, en dix mois, il a beau être bien logé, il sait plus où les ranger. On les empile *dans les couloirs*, et on arrive plus à refermer les placards. Seulement voilà, refuser un cadeau du Kremlin, c'est embêtant, quand même. Ça risque de le vexer, Gorby.

Moi, je vois qu'une solution : *reconstruire le mur, mais cette* fois à la frontière de l'Allemagne réunifiée avec la Pologne et la Tchéco. Ça vous choque? Bon, ben, un grillage, alors. Pareil qu'au zoo. Sans interdiction de donner à manger aux animaux.

Le procureur général de Paris a demandé l'ouverture d'une information judiciaire contre René Bousquet

Le procureur général de Paris a demandé, mercredi 26 septembre, l'ouverture d'une information judiciaire contre René Bousquet, responsable de la police sous Pétain. Saisie, la chambre d'accusation se réunira le 8 octobre.

Vingt-quatre heures après la publication de notre enquête sur *les lenteurs de la justice à l'endroit* de René Bousquet, quatre-vingt-un ans, secrétaire général de la police nationale de 1942 à décembre 1943 (*le Monde* du 26 septembre), la chancellerie a demandé au procureur général de Paris de requérir. Ainsi M. Pierre Truche a-t-il fait savoir sur le champ qu'il demandait l'ouverture d'une information pour crimes contre l'humanité visant René Bousquet.

Mais cette brutale accélération de la procédure judiciaire risque fort de n'être qu'un trompe-l'œil après un an d'hésitations et de prudences. La réalité, sous le coup de cymbales de l'effet d'annonce, est en effet bien modeste. Le procureur général, en saisissant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris du cas Bousquet, n'ignore pas que cette juridiction a toute latitude pour se déclarer éventuellement incompétente.

Points délicats

La plainte déposée en septembre 1989 contre René Bousquet par Me Serge Klarsfeld et Charles Libman a en effet déjà été examinée par la chambre d'accusation. Elle a cheminé plusieurs mois entre le bureau du doyen des juges d'instruction de Paris et la chambre criminelle de la Cour de cassation. Ensuite, cette dernière avait désigné, le 21 mars, la chambre d'accusation *«qui pourra être chargée de l'instruction»*.

La prudence de la chambre criminelle s'avérait fondée puisque, deux mois plus tard, après s'être bien assurée que Mes Klarsfeld et Libman ne se décourageaient pas, la chambre d'accusation refusait la possibilité d'instruire le dossier Bousquet jusqu'à plus ample informé. Dans son arrêt du 16 mai 1990, son président, M. Albert Moatty, et ses deux conseillers, MM. Jean Cambos et Yves Chagny, ordonnaient que *«la plainte* [Bousquet] *et les pièces susvisées soient communiquées à M. le procureur général près la cour d'appel de Paris, pour être par lui requis ce qu'il appartiendra»*.

Cinq mois plus tard, le procureur requiert donc. Et renvoie le dossier à la chambre d'accusation... Nous écrivions dans *le Monde* du 26 septembre : *«S'il est exact que la chancellerie s'apprête à demander au procureur général de requérir la saisine de la chambre d'accusation, il est également probable que la Cour de cassation ait à nouveau son mot à dire. Ainsi passent les semaines et les mois...»*

Ainsi passent-ils sans que les obstacles d'ordre juridique soient abordés de front. Dans la mesure où René Bousquet a déjà été jugé en 1949 par la Haute Cour, la justice doit en effet trancher plusieurs points délicats.

D'abord, il lui revient de dire si oui ou non les faits nouveaux présentés par Me Klarsfeld peuvent être considérés comme tels. L'avocat révèle dans sa plainte que René Bousquet, en 1942, avant les *grandes rafles du Vel'd'Hiv', avait* donné son accord aux chefs SS pour que la police nationale participe aux arrestations des juifs recensés à Paris. Il révèle aussi que Bousquet avait fait annuler plusieurs dispositions réglementaires mettant à l'abri des rafles certaines catégories d'enfants juifs.

La justice se doit ensuite de déterminer si René Bousquet, dont le titre de secrétaire général sous le régime de Vichy était assimilé à celui de ministre, peut être *éventuellement jugé par une cour* d'assises après que l'instruction aura été conduite par la chambre d'accusation ou si, au contraire, le responsable de la police nationale sous Pétain devrait être jugé par la Haute Cour de justice, dont le jury serait composé de parlementaires.

Bref, la route semble encore longue avant que les juges abordent le dossier Bousquet, celui de la collaboration de la haute fonction publique qui autorisait certains à signer froidement les ordres d'arrestation et de déportation de juifs.

LAURENT GREILSAMER

Les journées parlementaires du RPR

M. Chirac : «Le temps des illusions est terminé»

A l'ouverture des journées parlementaires du RPR, à Carcassonne, jeudi matin 27 septembre, M. Jacques Chirac a estimé que, en France, *«le temps des illusions est terminé et doit faire place à celui du réalisme»*. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons, a affirmé, pour sa part, qu'il ne faut pas que le gouvernement, *«au prétexte d'une situation internationale préoccupante, occulte tous les problèmes économiques et sociaux»*...